



Commune de Florenville  
Rue du château, 5  
6820 Florenville

# Programme Communal de Développement Rural

## Partie 1 – Description des caractéristiques socio-économiques





## Table des matières

<b>1. CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE .....</b>	<b>1</b>
<b>2. DESCRIPTION DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES .....</b>	<b>16</b>
2.1. DYNAMIQUE TRANSCOMMUNALE .....	16
2.2. FOCUS PREALABLE SUR LE PARC NATUREL « GAUME » .....	18
2.3. FOCUS PREALABLE SUR LE SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL .....	19
2.4. APERÇU HISTORIQUE .....	22
2.5. APERÇU GEOGRAPHIQUE .....	25
2.5.1. <i>Situation géographique</i> .....	25
2.5.2. <i>Occupation du sol</i> .....	32
2.5.3. <i>Analyse synthétique des constats</i> .....	35
2.6. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, NATUREL ET PAYSAGER .....	36
2.6.1. <i>Contexte physique</i> .....	36
2.6.1.1. Sous-sol .....	36
2.6.1.2. Sol .....	41
2.6.1.3. Eaux souterraines .....	47
2.6.1.4. Hydrographie .....	51
2.6.1.5. Relief et géomorphologie .....	63
2.6.2. <i>Contexte naturel</i> .....	68
2.6.2.1. Natura 2000 .....	68
2.6.2.2. Zone humide d'intérêt biologique et réserves naturelles .....	70
2.6.2.3. Réseau écologique .....	74
2.6.2.4. Espèces invasives .....	76
2.6.2.5. Arbres et haies remarquables .....	76
2.6.3. <i>Contexte paysager</i> .....	77
2.6.3.1. Description paysagère .....	77
2.6.3.2. Périmètre d'intérêt paysager et point de vue remarquable .....	97
2.6.4. <i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	107
2.7. L'ENVIRONNEMENT BATI .....	110
2.7.1. <i>Caractéristiques urbanistiques architecturales</i> .....	110
2.7.1.1. La sitologie des villages .....	110
2.7.1.2. La structure des villages .....	111
2.7.1.3. L'espace-rue .....	113
2.7.1.4. L'implantation .....	115
2.7.1.5. La typologie des constructions .....	115
2.7.1.6. La volumétrie .....	116
2.7.1.7. Les matériaux .....	117
2.7.1.8. Les espaces publics .....	117
2.7.1.9. Les éléments structurants .....	117
2.7.2. <i>Patrimoine</i> .....	118
2.7.2.1. Monuments et sites classés .....	118
2.7.2.2. Autres éléments patrimoniaux .....	119
2.7.2.3. Sites archéologiques .....	119
2.7.3. <i>Description cartographique des villages</i> .....	119
2.7.4. <i>Analyse synthétique des constats</i> .....	131
2.8. LA POPULATION .....	132
2.8.1. <i>Nombre d'habitants et son évolution</i> .....	132
2.8.1.1. Au niveau communal .....	132
2.8.1.2. Au niveau des sections .....	134
2.8.1.3. Au niveau de la micro-région .....	138
2.8.2. <i>Mouvements de population</i> .....	143
2.8.3. <i>Structure d'âges</i> .....	144
2.8.4. <i>Structure des ménages</i> .....	147
2.8.5. <i>Structure socio-économique de la population</i> .....	149
2.8.5.1. Statut socio-économique .....	149
2.8.5.2. Niveau d'éducation .....	150
2.8.5.3. Taux de chômage, d'activité et d'emploi .....	151
2.8.5.4. Niveau de vie .....	154

2.8.6.	<i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	155
2.8.7.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	156
2.8.8.	<i>Actualisation des principales données statistiques disponibles</i> .....	157
2.9.	LE LOGEMENT .....	158
2.9.1.	<i>Parc du logement</i> .....	158
2.9.2.	<i>Marché immobilier</i> .....	159
2.9.3.	<i>Permis d'urbanisme</i> .....	167
2.9.4.	<i>Permis de lotir et d'urbanisation</i> .....	168
2.9.5.	<i>Secondes résidences</i> .....	169
2.9.6.	<i>Logements publics</i> .....	170
2.9.7.	<i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	170
2.9.8.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	170
2.9.9.	<i>Actualisation des principales données statistiques disponibles</i> .....	171
2.10.	L'ECONOMIE ET L'EMPLOI .....	172
2.10.1.	<i>Entreprises</i> .....	172
2.10.2.	<i>Emplois salariés</i> .....	172
2.10.3.	<i>Emploi indépendant</i> .....	175
2.10.4.	<i>Parc d'activités économiques</i> .....	177
2.10.5.	<i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	177
2.10.6.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	178
2.10.7.	<i>Actualisation des principales données statistiques disponibles</i> .....	178
2.11.	LE TOURISME .....	179
2.11.1.	<i>Structures d'encadrement</i> .....	179
2.11.2.	<i>Structures d'hébergement</i> .....	179
2.11.3.	<i>Activités et points d'intérêt</i> .....	186
2.11.4.	<i>Arrivées et nuitées</i> .....	187
2.11.5.	<i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	188
2.11.6.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	189
2.11.7.	<i>Actualisation des principales données statistiques disponibles</i> .....	190
2.12.	L'AGRICULTURE .....	191
2.12.1.	<i>Superficie agricole utilisée</i> .....	191
2.12.2.	<i>Exploitations agricoles</i> .....	193
2.12.3.	<i>Main d'œuvre agricole</i> .....	195
2.12.4.	<i>Productions agricoles</i> .....	195
2.12.5.	<i>Diversification agricole</i> .....	197
2.12.6.	<i>Boisement en zone agricole</i> .....	197
2.12.7.	<i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	198
2.12.8.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	198
2.12.9.	<i>Actualisation des principales données statistiques disponibles</i> .....	199
2.13.	LA FORET .....	200
2.13.1.	<i>Caractéristiques générales</i> .....	200
2.13.2.	<i>Phytosociologie</i> .....	200
2.13.3.	<i>Forêt soumise</i> .....	202
2.13.4.	<i>Forêt communale</i> .....	202
2.13.5.	<i>Charte PEFC</i> .....	203
2.13.6.	<i>Forêt privée</i> .....	206
2.13.7.	<i>La filière bois</i> .....	206
2.13.8.	<i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	206
2.13.9.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	207
2.14.	LA MOBILITE .....	208
2.14.1.	<i>Accessibilité générale</i> .....	208
2.14.2.	<i>Déplacements automobiles</i> .....	209
2.14.2.1.	<i>Réseau routier</i> .....	209
2.14.2.2.	<i>Stationnement</i> .....	213
2.14.2.3.	<i>Sécurité routière</i> .....	213
2.14.3.	<i>Déplacements en commun</i> .....	215
2.14.3.1.	<i>Réseau SNCB</i> .....	215
2.14.3.2.	<i>Réseau TEC</i> .....	216
2.14.4.	<i>Déplacements lents</i> .....	220
2.14.5.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	223

2.15.	L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	224
2.15.1.	<i>Structure d'encadrement</i> .....	224
2.15.2.	<i>Structure consultative</i> .....	224
2.15.3.	<i>Schéma de Développement de l'Espace Régional (aujourd'hui Schéma de Développement du Territoire)</i> .....	224
2.15.4.	<i>Plan de secteur</i> .....	226
2.15.4.1.	Généralités.....	226
2.15.4.2.	Affectations.....	227
2.15.4.3.	Potentiel foncier.....	230
2.15.5.	<i>Plan communal d'aménagement (aujourd'hui Schéma d'Orientation Local)</i> .....	259
2.15.6.	<i>Rapport urbanistique et environnemental (aujourd'hui Schéma d'Orientation Local)</i> .....	259
2.15.7.	<i>Site à réaménager</i> .....	260
2.15.8.	<i>Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (aujourd'hui Guide Régional d'Urbanisme)</i> .....	260
2.15.9.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	264
2.16.	LES EQUIPEMENTS.....	265
2.16.1.	<i>Réseau d'égouttage</i> .....	265
2.16.2.	<i>Distribution d'eau</i> .....	267
2.16.3.	<i>Distribution d'électricité et de télédistribution</i> .....	267
2.16.4.	<i>Télécommunication</i> .....	267
2.16.5.	<i>La gestion de déchets</i> .....	269
2.16.6.	<i>La gestion énergétique</i> .....	269
2.16.7.	<i>Liens avec d'autres plans et programmes</i> .....	269
2.16.8.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	270
2.17.	LES SERVICES.....	271
2.17.1.	<i>Le commerce</i> .....	271
2.17.2.	<i>L'enseignement et l'éducation</i> .....	271
2.17.3.	<i>Les services sociaux</i> .....	272
2.17.4.	<i>Les services aux aînés</i> .....	272
2.17.5.	<i>Les services aux enfants et aux jeunes</i> .....	274
2.17.6.	<i>Les autres services publics</i> .....	275
2.17.7.	<i>La santé</i> .....	276
2.17.7.1.	Offre en soins de santé.....	276
2.17.7.2.	Profil de santé.....	277
2.17.7.3.	Indicateur synthétique ISADF.....	278
2.17.8.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	279
2.18.	LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS.....	281
2.18.1.	<i>Les infrastructures</i> .....	281
2.18.1.1.	Les lieux de rencontre.....	281
2.18.1.2.	Les infrastructures sportives.....	281
2.18.2.	<i>Les associations et les activités</i> .....	282
2.18.3.	<i>Analyse synthétique des constats</i> .....	284

## Table des illustrations

FIGURE 1 : SITUATION GEOGRAPHIQUE REGIONALE.....	3
FIGURE 2 : SITUATION GEOGRAPHIQUE COMMUNALE.....	4
FIGURE 3 : CARTE SYNTHETIQUE DE FLORENVILLE.....	5
FIGURE 4 : CARTE SYNTHETIQUE DE CHASSEPIERRE.....	6
FIGURE 5 : CARTE SYNTHETIQUE DE LAICHE ET AZI.....	7
FIGURE 6 : CARTE SYNTHETIQUE DE FONTENOILLE ET QUATRE ARBRES.....	8
FIGURE 7 : CARTE SYNTHETIQUE DE LACUISINE.....	9
FIGURE 8 : CARTE SYNTHETIQUE DE MARTUE.....	10
FIGURE 9 : CARTE SYNTHETIQUE DE MUNO.....	11
FIGURE 10 : CARTE SYNTHETIQUE DE LAMBERMONT.....	12
FIGURE 11 : CARTE SYNTHETIQUE DE WATRINSART.....	13
FIGURE 12 : CARTE SYNTHETIQUE DE SAINTE-CECILE.....	14
FIGURE 13 : CARTE SYNTHETIQUE DE VILLERS-DEVANT-ORVAL.....	15
FIGURE 14 : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE SOUS-REGIONALE.....	25
FIGURE 15 : AIRE D'INFLUENCE DES POLES D'EMPLOIS EN 2008 SANS PRISE EN COMPTE DES FLUX TRANSREGIONAUX ET TRANSFRONTALIERS – CPDT (2011).....	26
FIGURE 16 : AIRE D'INFLUENCE DES POLES D'EMPLOIS EN 2008 AVEC PRISE EN COMPTE DES FLUX TRANSREGIONAUX ET TRANSFRONTALIERS – CPDT (2011).....	27
FIGURE 17 : AIRE D'INFLUENCE DES CENTRES SCOLAIRES SECONDAIRES – CPDT (2002).....	28
FIGURE 18 : AIRE D'INFLUENCE DES CENTRES HOSPITALIERS – CPDT (2002).....	29
FIGURE 19 : AIRE D'INFLUENCE DES CENTRES D'ACHATS SEMI-COURANTS – CPDT (2002).....	30
FIGURE 20 : AIRE D'INFLUENCE PRINCIPALE – CPDT (2011).....	31
FIGURE 21 : CARTE D'OCCUPATION DU SOL.....	34
FIGURE 22 : LOCALISATION DES CONTRAINTES GEOTECHNIQUES.....	40
FIGURE 23 : PRINCIPALES ASSOCIATIONS DE SOL.....	42
FIGURE 24 : APTITUDE AGRONOMIQUE DES SOLS.....	44
FIGURE 25 : SOLS HYDROMORPHES ET ORGANIQUES.....	46
FIGURE 26 : CAPTAGES ET ZONES DE PROTECTION.....	50
FIGURE 27 : RESEAU HYDROGRAPHIQUE.....	52
FIGURE 28 : ZONE INONDABLE.....	59
FIGURE 29 : AXES DE RUISSELLEMENT.....	62
FIGURE 30 : MODELE NUMERIQUE DE TERRAIN.....	65
FIGURE 31 : CONTRAINTES TOPOGRAPHIQUES.....	67
FIGURE 32 : SITES NATURELS.....	73
FIGURE 33 : ENSEMBLES PAYSAGERS.....	80
FIGURE 34 : TERRITOIRES PAYSAGERS.....	81
FIGURE 35 : AIRES PAYSAGERES.....	83
FIGURE 36 : EVOLUTION DES SURFACES AGRICOLES ET BOISEES.....	95
FIGURE 37 : PERIMETRE D'INTERET PAYSAGER ET POINT DE VUE REMARQUABLE.....	106
FIGURE 38 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE FLORENVILLE.....	120
FIGURE 39 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE CHASSEPIERRE.....	121
FIGURE 40 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE LAICHE ET AZI.....	122
FIGURE 41 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE FONTENOILLE ET QUATRE ARBRES.....	123
FIGURE 42 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE LACUISINE.....	124
FIGURE 43 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE MARTUE.....	125
FIGURE 44 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE MUNO.....	126
FIGURE 45 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE LAMBERMONT.....	127
FIGURE 46 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE WATRINSART.....	128
FIGURE 47 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE SAINTE-CECILE.....	129
FIGURE 48 : STRUCTURE URBANISTIQUE ET PATRIMONIALE DE VILLERS-DEVANT-ORVAL.....	130
FIGURE 49 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR SECTION – 2015.....	136
FIGURE 50 : EVOLUTION DE LA POPULATION PAR SECTION – 2006-2015.....	137
FIGURE 51 : NIVEAU DE POPULATION POUR LA MICRO-REGION – 2015.....	140

FIGURE 52 : DENSITE DE POPULATION POUR LA MICRO-REGION – 2015 .....	141
FIGURE 53 : EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LA MICRO-REGION – 1990-2015 .....	142
FIGURE 54 : PRIX DE VENTE MOYEN DES HABITATIONS ORDINAIRES – 2014 .....	161
FIGURE 55 : EVOLUTION DU PRIX DE VENTE MOYEN DES HABITATIONS ORDINAIRES – 2004-2014 .....	162
FIGURE 56 : PRIX DE VENTE MOYEN DES TERRAINS A BATIR – 2014 .....	165
FIGURE 57 : EVOLUTION DU PRIX DE VENTE MOYEN DES TERRAINS A BATIR – 2004-2014 .....	166
FIGURE 58 : HEBERGEMENTS TOURISTIQUES RECONNUS .....	185
FIGURE 59 : CARTE D'OCCUPATION DU SOL – SURFACE AGRICOLE .....	192
FIGURE 60 : CARTE D'OCCUPATION DU SOL – SURFACE BOISEE .....	201
FIGURE 61 : HIERARCHISATION DU RESEAU ROUTIER .....	212
FIGURE 62 : LIGNES DE BUS .....	219
FIGURE 63 : DEPLACEMENTS LENTS .....	222
FIGURE 64 : PROJET DE STRUCTURE SPATIALE POUR LA WALLONIE – EXTRAIT DU SDER .....	225
FIGURE 65 : PLAN DE SECTEUR .....	229
FIGURE 66 : POTENTIEL FONCIER – FLORENVILLE .....	248
FIGURE 67 : POTENTIEL FONCIER – CHASSEPIERRE .....	249
FIGURE 68 : POTENTIEL FONCIER – LAICHE ET AZI .....	250
FIGURE 69 : POTENTIEL FONCIER – FONTENOILLE ET QUATRE ARBRES .....	251
FIGURE 70 : POTENTIEL FONCIER – LACUISINE .....	252
FIGURE 71 : POTENTIEL FONCIER – MARTUE .....	253
FIGURE 72 : POTENTIEL FONCIER – MUNO .....	254
FIGURE 73 : POTENTIEL FONCIER – LAMBERMONT .....	255
FIGURE 74 : POTENTIEL FONCIER – WATRINSART .....	256
FIGURE 75 : POTENTIEL FONCIER – SAINTE-CECILE .....	257
FIGURE 76 : POTENTIEL FONCIER – VILLERS-DEVANT-ORVAL .....	258
FIGURE 77 : SCHEMA D'AMENAGEMENT – RUE ZACC « FACHE SAINTE-ANNE » A FLORENVILLE .....	260
FIGURE 78 : PERIMETRE SOUMIS AU RGBSR – LAICHE .....	261
FIGURE 79 : PERIMETRE SOUMIS AU RGBSR – CHASSEPIERRE .....	262
FIGURE 80 : PERIMETRE SOUMIS AU RGBSR – MARTUE .....	263
FIGURE 81 : PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (PASH) .....	266
FIGURE 82 : LOCALISATION DES ANTENNES GSM .....	268
FIGURE 83 : RADAR ISADF – PROFIL LOCAL DE SANTE (2013) .....	279
FIGURE 84 : CAPACITE D'EMPRUNT – BELFIUS (2017) .....	285
FIGURE 85 : ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUX – ADMINISTRATION COMMUNALE (2018) .....	287
TABLEAU 1 : DYNAMIQUES TRANSCOMMUNALES .....	17
TABLEAU 2 : OCCUPATION DE SOL – CPDT (2008) .....	32
TABLEAU 3 : LISTE DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL – DGO3 .....	53
TABLEAU 4 : QUALITE DE L'EAU DES COURS D'EAU – DGO3 .....	54
TABLEAU 5 : QUALITE BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU .....	54
TABLEAU 6 : TYPE D'IMPLANTATION DES DIFFERENTES LOCALITES .....	110
TABLEAU 7 : DENSITE DE LOGEMENTS DES NOYAUX ET DENSITE GLOBALE .....	113
TABLEAU 8 : INVENTAIRE DES MONUMENTS ET SITES CLASSES .....	119
TABLEAU 9 : EVOLUTION DE LA POPULATION – 1990-2015 – STATBEL .....	133
TABLEAU 10 : EVOLUTION DE LA POPULATION PAR SECTION – 2012-2016 – ADMINISTRATION COMMUNALE .....	135
TABLEAU 11 : EVOLUTION DE LA POPULATION AU SEIN DE LA MICRO-REGION – 1990-2015 – STATBEL .....	138
TABLEAU 12 : MOUVEMENTS DE LA POPULATION PAR PERIODE – 1995-2014 – IWEPS .....	143
TABLEAU 13 : EVOLUTION DE LA POPULATION EN FONCTION DES CLASSES D'AGES – 1991-2015 – CYTISE .....	146
TABLEAU 14 : STRUCTURE DES MENAGES PAR TAILLE – 2013 – CYTISE .....	148
TABLEAU 15 : REPARTITION DES DECLARATIONS FISCALES PAR TRANCHE DE REVENUS – 2013 – STATBEL .....	154
TABLEAU 16 : REPARTITION DES LOGEMENTS SELON L'ANNEE DE CONSTRUCTION – 2014 – IWEPS .....	158
TABLEAU 17 : EVOLUTION DU NOMBRE DE PERMIS D'URBANISME POUR LES CONSTRUCTIONS DESTINEES AU LOGEMENT – 2004-2014 – STATBEL .....	167
TABLEAU 18 : SYNTHESE DES LOTISSEMENTS APPROUVES PAR ENTITE .....	168
TABLEAU 19 : REPARTITION DES SECONDES RESIDENCES PAR LOCALITE (2011) .....	169

TABLEAU 20 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR TAILLE – 2013 – IWEPS.....	172
TABLEAU 21 : REPARTITION DE L'EMPLOI SALARIE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – 2014 – ONSS.....	173
TABLEAU 22 : EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – 2005-2014 – ONSS.....	174
TABLEAU 23 : REPARTITION DE L'EMPLOI INDEPENDANT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE – 2014 – INASTI.....	175
TABLEAU 24 : EVOLUTION DE L'EMPLOI INDEPENDANT PAR SECTEUR D'ACTIVITE – 2004-2014 – INASTI .....	176
TABLEAU 25 : REPARTITION DES EMPLACEMENTS PAR CAMPING .....	180
TABLEAU 26 : REPARTITION DES HOTELS PAR VILLAGE ET CAPACITE D'HEBERGEMENT .....	183
TABLEAU 27 : REPARTITION DES GITES PAR VILLAGE ET CAPACITE D'HEBERGEMENT.....	183
TABLEAU 28 : REPARTITION DES CHAMBRES D'HOTES PAR VILLAGE ET CAPACITE D'HEBERGEMENT.....	184
TABLEAU 29 : REPARTITION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES PAR LOCALITE.....	184
TABLEAU 30 : REPARTITION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES PAR TYPES AVEC E.H.....	184
TABLEAU 31 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ARRIVEES ET DE NUITEES – 2007-2014 – STATBEL.....	187
TABLEAU 32 : COMPARAISON DES TEMPS DE PARCOURS (EN MINUTES).....	215
TABLEAU 33 : LIGNES TEC .....	216
TABLEAU 34 : PROFIL D'ACCESSIBILITE DES DIFFERENTS VILLAGES (EN MINUTES) SANS CORRESPONDANCE ..	218
TABLEAU 35 : REPARTITION DES AFFECTATIONS DU PLAN DE SECTEUR .....	226
TABLEAU 36 : DISPONIBILITES FONCIERES EN ZONE D'HABITAT .....	233
TABLEAU 37 : SUPERFICIES AVEC CONTRAINTES POUR LES TERRAINS DISPONIBLES EN ZONE D'HABITAT .....	235
TABLEAU 38 : SUPERFICIES AVEC CONTRAINTES POUR LES TERRAINS DISPONIBLES NON EQUIPES EN ZONE D'HABITAT .....	236
TABLEAU 39 : DESCRIPTION DES ZONES DE LOISIRS.....	238
TABLEAU 40 : DISPONIBILITES FONCIERES EN ZONE DE LOISIRS .....	239
TABLEAU 41 : DISPONIBILITES FONCIERES EN ZONE D'AMENAGEMENT COMMUNAL CONCERTE.....	247
TABLEAU 42 : LISTING DES LIEUX DE RENCONTRE .....	281
GRAPHIQUE 1 : OCCUPATION DU SOL – CPDT (2008).....	33
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DE LA POPULATION - 1990-2015 - STATBEL .....	133
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR SECTION (VALEUR ABSOLUE) – 2016 – ADMINISTRATION COMMUNALE .....	134
GRAPHIQUE 4 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR SECTION (VALEUR RELATIVE) – 2016 – ADMINISTRATION COMMUNALE .....	134
GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION RELATIVE DE LA POPULATION PAR SECTION – 2012-2015 – ADMINISTRATION COMMUNALE .....	135
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DE LA POPULATION AU SEIN DE LA MICRO-REGION – 1990-2015 - STATBEL .....	139
GRAPHIQUE 7 : MOUVEMENTS DE LA POPULATION PAR PERIODE – 1995-2014 – IWEPS.....	144
GRAPHIQUE 8 : PYRAMIDE DES AGES – 2013 – CYTISE .....	144
GRAPHIQUE 9 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR GRAND GROUPE D'AGES – 2015 – IWEPS .....	146
GRAPHIQUE 10 : EVOLUTION DE LA POPULATION EN FONCTION DES CLASSES D'AGES – 1991-2015 – CYTISE	147
GRAPHIQUE 11 : STRUCTURE DES MENAGES PAR TAILLE – 2013 – CYTISE .....	148
GRAPHIQUE 12 : STRUCTURE DES MENAGES PAR TAILLE (COMPARAISON) – 2013 – CYTISE .....	148
GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MENAGES PAR TAILLE – 1991-2013 – CYTISE .....	149
GRAPHIQUE 14 : STATUT DE LA POPULATION RESIDENTE TOTALE – 2014 – IWEPS .....	150
GRAPHIQUE 15 : NIVEAU D'EDUCATION – 2011 – IWEPS.....	150
GRAPHIQUE 16 : EVOLUTION DU TAUX DE DEMANDE D'EMPLOI – 2012-2016 – FOREM .....	151
GRAPHIQUE 17 : EVOLUTION COMPAREE DU TAUX DE DEMANDE D'EMPLOI – 2012-2016 – FOREM.....	152
GRAPHIQUE 18 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN FONCTION DE LEUR DUREE D'INOCCUPATION – 2010-2014 – FOREM .....	152
GRAPHIQUE 19 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN FONCTION DE LEUR AGE – 2012- 2016 – FOREM .....	153
GRAPHIQUE 20 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN FONCTION DE LEUR NIVEAU D'ETUDE – 2012-2016 – FOREM.....	153
GRAPHIQUE 21 : EVOLUTION DU REVENU MOYEN PAR HABITANT – 2003-2013 – STATBEL.....	154
GRAPHIQUE 22 : REPARTITION DES DECLARATIONS FISCALES PAR TRANCHE DE REVENUS – 2013 – STATBEL.	155
GRAPHIQUE 23 : REPARTITION DES LOGEMENTS SELON L'ANNEE DE CONSTRUCTION – 2014 – IWEPS .....	158



GRAPHIQUE 24 : EVOLUTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET DES PRIX DE VENTE DE MAISONS D'HABITATION ORDINAIRES – 2004-2014 – STATBEL.....	159
GRAPHIQUE 25 : EVOLUTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET DES PRIX DE VENTE DE MAISONS D'HABITATION ORDINAIRES – 2004-2014 – STATBEL.....	160
GRAPHIQUE 26 : EVOLUTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET DES PRIX DE VENTE DES TERRAINS A BATIR – 2004-2014 – STATBEL .....	163
GRAPHIQUE 27 : EVOLUTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET DES PRIX DE VENTE DE TERRAINS A BATIR – 2004-2014 – STATBEL .....	164
GRAPHIQUE 28 : EVOLUTION DU NOMBRE DE PERMIS D'URBANISME POUR LES CONSTRUCTIONS DESTINEES AU LOGEMENT – 2004-2014 – STATBEL .....	168
GRAPHIQUE 29 : REPARTITION DES SECONDES RESIDENCES PAR LOCALITE (2011).....	169
GRAPHIQUE 30 : REPARTITION DE L'EMPLOI INDEPENDANT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE – 2014 – INASTI .	175
GRAPHIQUE 31 : EVOLUTION DE L'EMPLOI INDEPENDANT SELON LA NATURE DE L'ACTIVITE – 2004-2014 – INASTI .....	176
GRAPHIQUE 32 : EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE DE NUITEEES POUR LE TERRITOIRE DE LA MAISON DU TOURISME DU PAYS DE LA SEMOIS ENTRE ARDENNE ET GAUME ET POUR BOUILLON – 2007-2014 – STATBEL .....	188
GRAPHIQUE 33 : EVOLUTION DE LA SAU – 1995-2014 – STATBEL .....	191
GRAPHIQUE 34 : EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES – 1995-2014 – STATBEL.....	193
GRAPHIQUE 35 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA SAU – 2010 – STATBEL.....	194
GRAPHIQUE 36 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON L'AGE DU CHEF D'EXPLOITATION – 2010 – STATBEL .....	194
GRAPHIQUE 37 : SUCCESSION DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE DE 50 ANS ET PLUS – 2010 – STATBEL	195
GRAPHIQUE 38 : REPARTITION DE L'UTILISATION DE LA SAU – 2014 – STATBEL .....	196
GRAPHIQUE 39 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE TYPE D'ELEVAGE – 2010 – STATBEL .....	196
GRAPHIQUE 40 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DE LA ROUTE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL (1995- 2012).....	214
GRAPHIQUE 41 : EVOLUTION DES TYPES D'ACCIDENTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL (1995-2012) .....	214
GRAPHIQUE 42 : REPARTITION DES AFFECTATIONS DU PLAN DE SECTEUR .....	227
GRAPHIQUE 43 : DISPONIBILITES FONCIERES EN ZONE D'HABITAT POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE.....	234
GRAPHIQUE 44 : DISPONIBILITES FONCIERES EN ZONE D'AMENAGEMENT COMMUNAL CONCERTÉ .....	247

## Bibliographie

### Références bibliographiques

Décret relatif au développement rural – Parlement wallon – 11 avril 2014.

Arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural – 12 juin 2014.

Schéma de Développement de l'Espace Régional – Gouvernement wallon – 1999.

Code Wallon de l'aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine – Coordination officielle (dernière version).

Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural : La Lorraine – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine – 2001.

Monuments, Sites, Ensembles architecturaux, Sites archéologiques classés en Région wallonne – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine.

Le patrimoine monumental de la Belgique - Wallonie - Luxembourg - Arrondissement de Virton – Editions Mardaga.

DROEVEN E., FELTZ C. et KUMMERT M. – Etudes et documents CPDT 4 : Les territoires paysagers de Wallonie – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine – 2004.

Les fiches et cartes communales et régionale d'occupation du sol – Conférence Permanente du Développement Territorial.

Atlas « Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie » – Conférence Permanente du Développement Territorial – 2002.

Diagnostic territorial de la Wallonie - Conférence Permanente du Développement Territorial – 2011

Territoires wallons : Horizons 2040 – Conférence Permanente du Développement Territorial – 2013.

Schéma de structure communal – Impact – 2015.

Programme Communal de Développement Rural – Impact – 2004.

### Notes

Synthèse des avis relatifs aux programmes communaux de développement rural (grille d'évaluation) – Commission Régionale d'Aménagement du Territoire.

Note d'informations fournies par la commune.

Formation à l'élaboration de PCDR de qualité – Fondation Rurale de Wallonie.

### Statistiques

Statistiques SFP Economie (Statbel).

Enquête Socio-économique générale de 2001 – SFP Economie.

Recensement agricole et horticole du 15 mai – SFP Economie.

Statistiques communales.

Statistiques ONSS.

Statistiques INASTI.

Statistiques FOREM.

Statistiques IWEPS.

### Références Internet

Site de l'administration communale :  
<http://www.florenville.be>

Site de la Fondation Rurale de Wallonie  
<http://www.frw.be>

Serveur de la biodiversité en Wallonie :  
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6>

Site du SFP Economie :  
[http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/webinterface/beSTAT\\_home/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/webinterface/beSTAT_home/)

Site du FOREM :  
<http://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

Site de Cytise commune :  
<http://cytisecommunes.gedap.be/asp/interfcst.asp>

Site de CAP Ruralité :

<http://www.gembloux.ulg.ac.be/eg/capru/communes-wallonnes-en-chiffres?view=all>

Site de l'IWEPS :

<http://www.iweps.be>

Site de la DGO4 :

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/default.asp>

Site de l'agriculture wallonne :

[http://agriculture.wallonie.be/apps/spip\\_wolwin](http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin)

Site de l'environnement wallon :

<http://environnement.wallonie.be>

Site de la DGO1 :

<http://routes.wallonie.be>

Site de la Conférence Permanente pour le Développement Territorial :

<http://cpdt.wallonie.be>

Site des TEC :

<http://www.infotec.be>

Site de la Maison du Tourisme du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume :

<http://www.semois-tourisme.be/fr>

## Méthodologie

L'élaboration de la partie 1 du PCDR a été élaborée dans le respect du décret et de l'arrêté de 2014 régissant l'élaboration d'une opération de développement rural (ODR).

La présente analyse se base sur des données provenant de **sources officielles** (SPF Economie, FOREM, ONSS, INASTI, DGO4, DGO3...). Elle a servi de base à la réflexion lors des réunions d'information et de consultation, de groupes de travail et de CLDR.

Elle a pour objet **d'appréhender globalement et transversalement** les caractéristiques socio-économiques de la commune de Florenville. Bien que se voulant transversale, la description socio-économique est traitée par **grandes thématiques** faisant chacune l'objet d'un chapitre particulier pour une lecture plus aisée du document.

Chaque chapitre se termine par une **synthèse** mentionnant les principaux éléments significatifs sous la forme d'une **analyse des forces et faiblesses** du territoire et de ses composantes. Il est ainsi possible de **dégager les problématiques majeures ainsi que les ressources spécifiques**. Cette synthèse sera soumise en consultation lors des réunions faisant appel à la participation de la population.

Egalement à la fin de chaque chapitre, les **démarches déjà entreprises par la commune** sont explicitées et les **liens avec d'autres plans et programmes** sont mis en avant.

Réalisé en 2016, il a fait l'objet d'une **mise à jour** des statistiques les plus représentatives (en note de bas de page ainsi qu'à la fin de chaque chapitre).

Enfin, des **documents cartographiques**, en annexes ou directement incorporés dans le rapport, permettent de visualiser le contexte territorial.

## Présentation de l'auteur de projet

Impact est un bureau d'études spécialisé dans les domaines du développement rural, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture et de l'environnement.

Nous mettons à disposition une équipe pluridisciplinaire comprenant les formations d'ingénieur agronome, d'architecte, de géographe, d'urbaniste, de paysagiste, de graphiste et de géomètre.

Impact est agréé en Région wallonne pour la réalisation de schémas de développement pluricommunaux et communaux, de schémas d'orientation locaux, de guides d'urbanisme ainsi que pour la réalisation d'études d'incidences sur l'environnement.

### Présentation de l'équipe

#### *Chefs de projet*

- Jean-Marc DROPSY - Architecte paysagiste / Gérant
- Stéphane MOTTIAUX - Ingénieur agronome (Aménagement du territoire) / Gérant

#### *Collaborateurs internes*

- Jean-Philippe BAILLEUX - Architecte
- Marie BRACONNIER - Bio-ingénieur (Environnement)
- Miriam FLORES - Architecte urbaniste
- Antoine GUILLAUME - Architecte paysagiste
- Jean-Luc JACQMIN - Architecte / Gérant
- Marjorie LEQUEUX - Architecte / Associée
- Frédéric MARTIN-ETIENNE - Géomètre
- Dominique PAJOT - Géomètre expert / Gérant
- Ludyvine PIERRE - Géographe-urbaniste
- Aurélie WILLEM - Bio-ingénieur (Environnement)

#### *Collaborateurs techniques internes*

- Amaury DE MOL - Technicien en construction
- Jérôme RAMBEAUX - Dessinateur DAO-SIG

#### *Collaborateurs administratifs internes*

- Viviane ARNOULD - Secrétaire de direction et graphiste

# 1. Carte d'identité du territoire

---

Code INS : 85011

**Administration communale :**

Rue du Château, 5  
6820 Florenville  
Téléphone: 061/32.51.50  
Fax: 061/31.39.77  
Site internet: <http://www.florenville.be>

**Population : 5.566 habitants (au 01/01/2015)**

**Superficie : 14.771 ha**

- Bois et forêts : 8.890 ha (60,2 %).
- Terres agricoles : 4.558 ha (30,9 %).
- Urbanisation : 442 ha (3,0 %).

**Région agro-géographique : Lorraine.**

**Communes belges voisines :**

- Bouillon (Nord-Ouest)
- Bertrix (Nord)
- Herbeumont (Nord)
- Chiny (Est)
- Tintigny (Sud-Est)
- Meix-devant-Virton (Sud-Est)

**Canton français voisin :**

- Carignan, département de l'Ardenne (Sud)

**Anciennes communes :**

- Chassepierre comprenant également Laiche et Azy.
- Florenville.
- Fontenoille comprenant également les Quatre Arbres.
- Lacuisine comprenant également Martué.
- Muno comprenant également Lambermont et Watrinsart.
- Sainte-Cécile.
- Villers-devant-Orval comprenant également Orval.

**Axes majeurs de communication :**

- N83 « Bouillon – Arlon ».
- N85 « Bastogne – Neufchâteau – Carignan ».
- N88 « Florenville – Aubange – Athus ».

**Autres axes importants de communication :**

- N818 « Chassepierre – Carignan ».
- N840 « Villers-devant-Orval – Pin ».
- N884 « Muno – Bertrix ».
- N894 « Florenville – Chiny – Léglise ».

**Proximité des différents pôles belges :**

- Neufchâteau : 22 km – 20 min.
- Bouillon : 25 km – 25 min.
- Bertrix : 25 km – 30 min.
- Virton : 30 km – 30 min.
- Libramont-Chevigny : 35 km – 35 min.
- Arlon : 45 km – 40 min.
- Bastogne : 52 km – 42 min.
- Namur : 115 km – 75 min.
- Liège : 135 km – 90 min.
- Bruxelles : 180 km – 110 min.

**Proximité des différents pôles frontaliers :**

- Carignan : 15 km – 20 min.
- Sedan : 40 km – 40 min.
- Luxembourg : 67 km – 55 min.

**Accessibilité par rapport aux infrastructures autoroutières :**

- Autoroute E411 vers Bruxelles (26 – Neufchâteau) : 30 km – 25 min.
- Autoroute E411 vers Luxembourg (28 – Léglise) : 30 km – 30 min.
- Autoroute E25 (27 – Neufchâteau) : 30 km – 25 min.

**Accessibilité par rapport aux gares (en train) à partir de la gare de Florenville et lignes en correspondance :**

- Libramont (ligne 162 Namur-Arlon) : 22 min.
- Athus (ligne 167 Athus-Autelbas) : 40 min.

**Province :** Luxembourg.

**Arrondissement administratif :** Virton.

**Arrondissement judiciaire :** Arlon.



Figure 1 : Situation géographique régionale

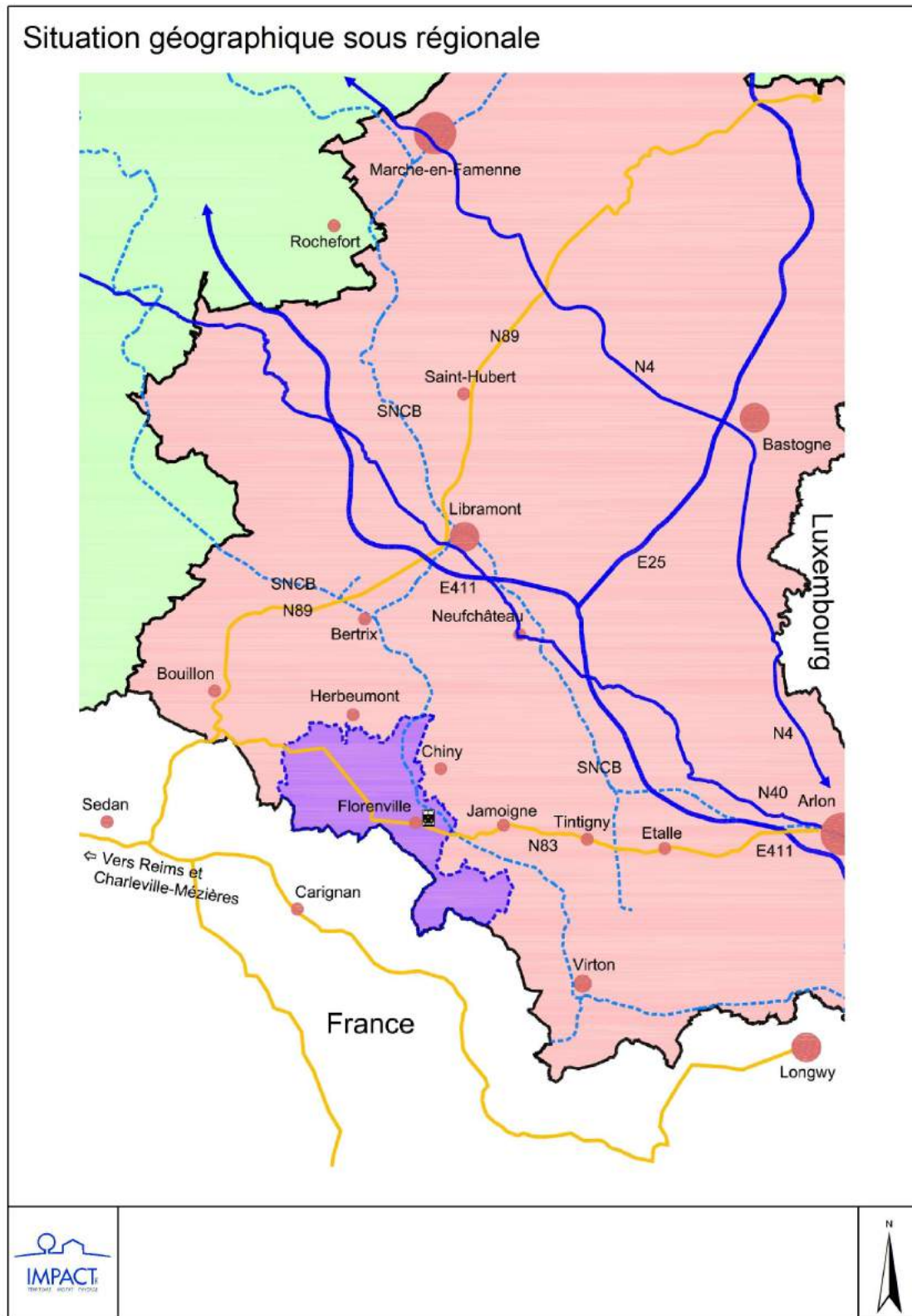


Figure 2 : Situation géographique communale

### Situation géographique communale

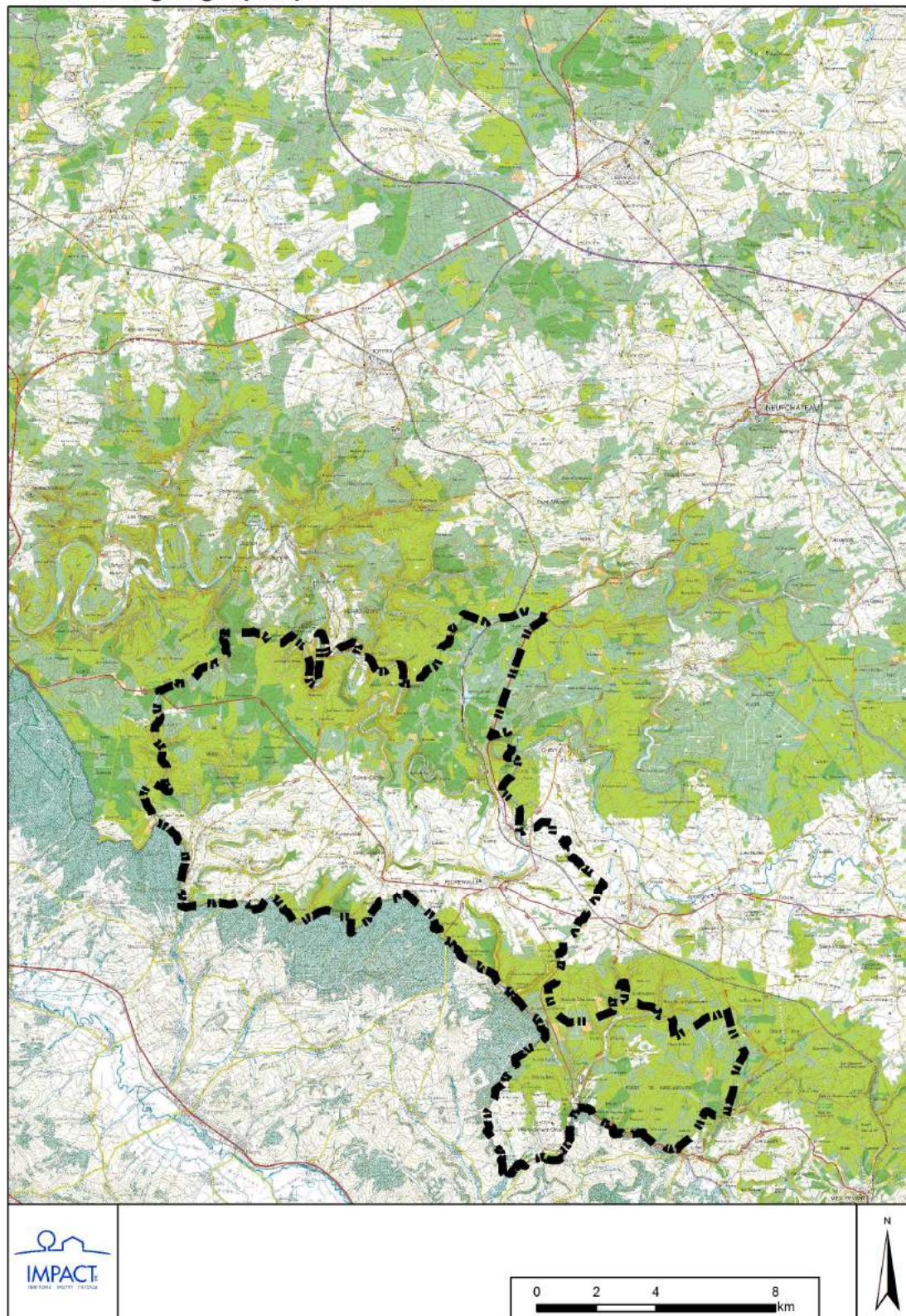


Figure 3 : Carte synthétique de Florenville

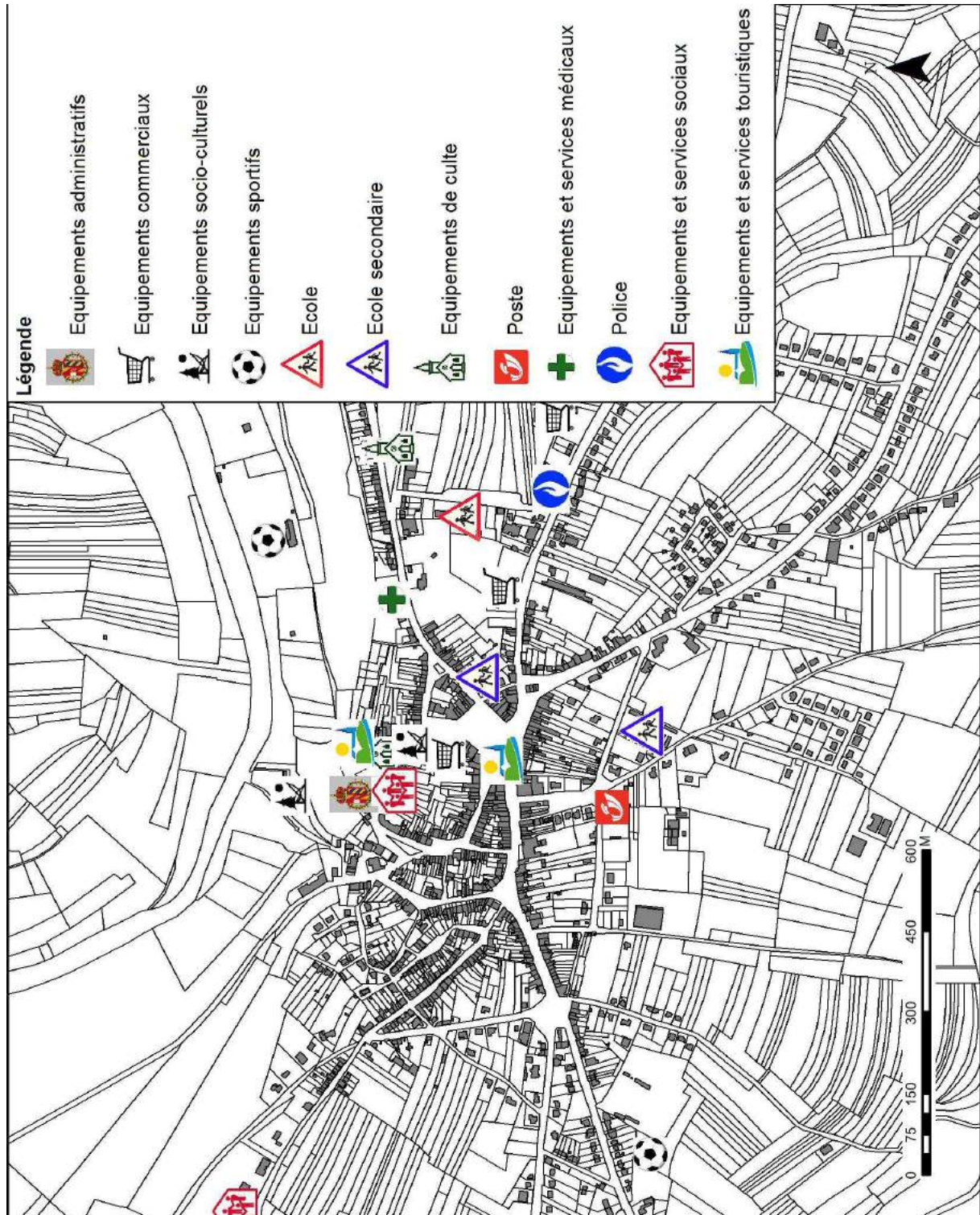
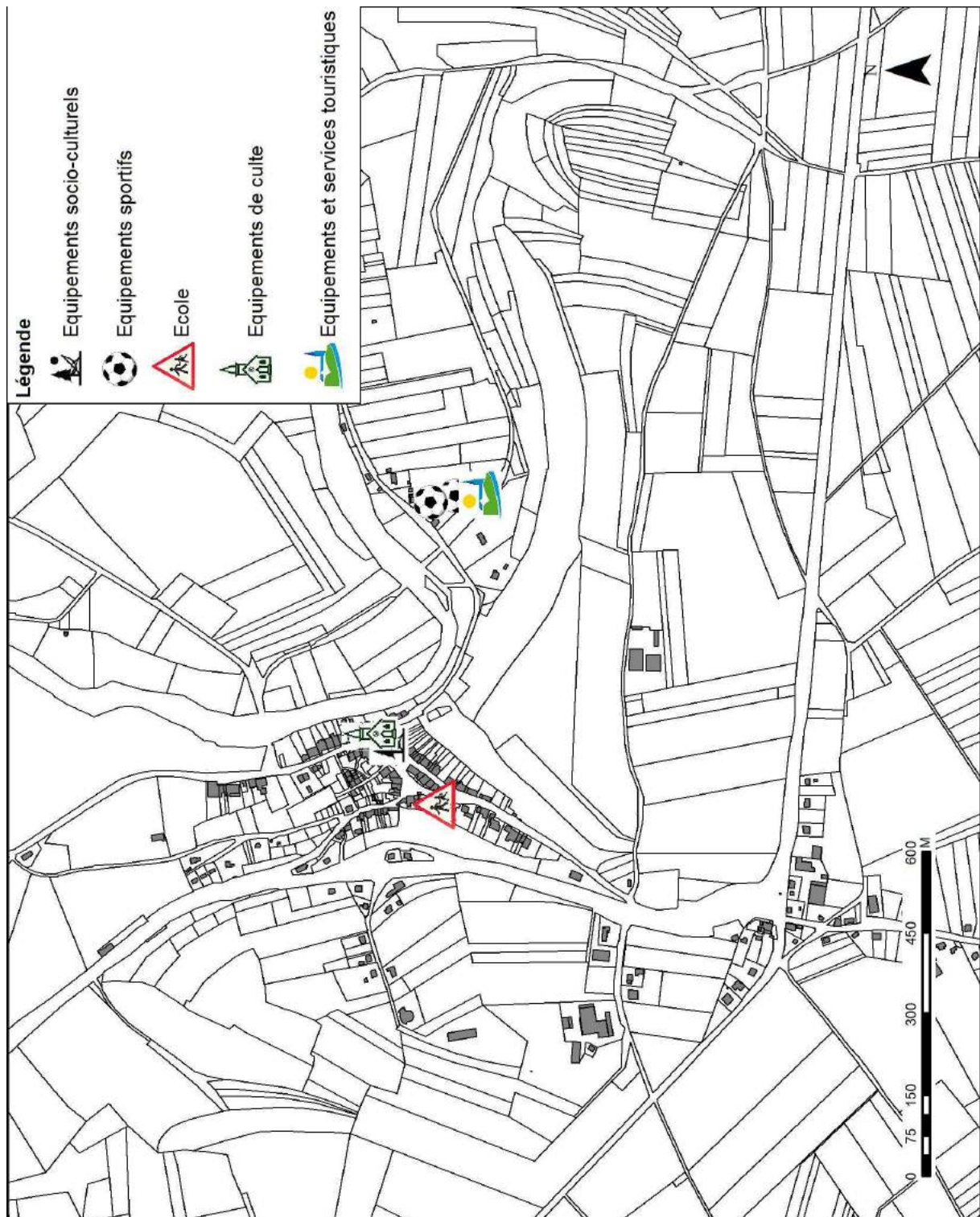


Figure 4 : Carte synthétique de Chassepierre



*Figure 5 : Carte synthétique de Laiche et Azi*



Figure 6 : Carte synthétique de Fontenoille et Quatre Arbres

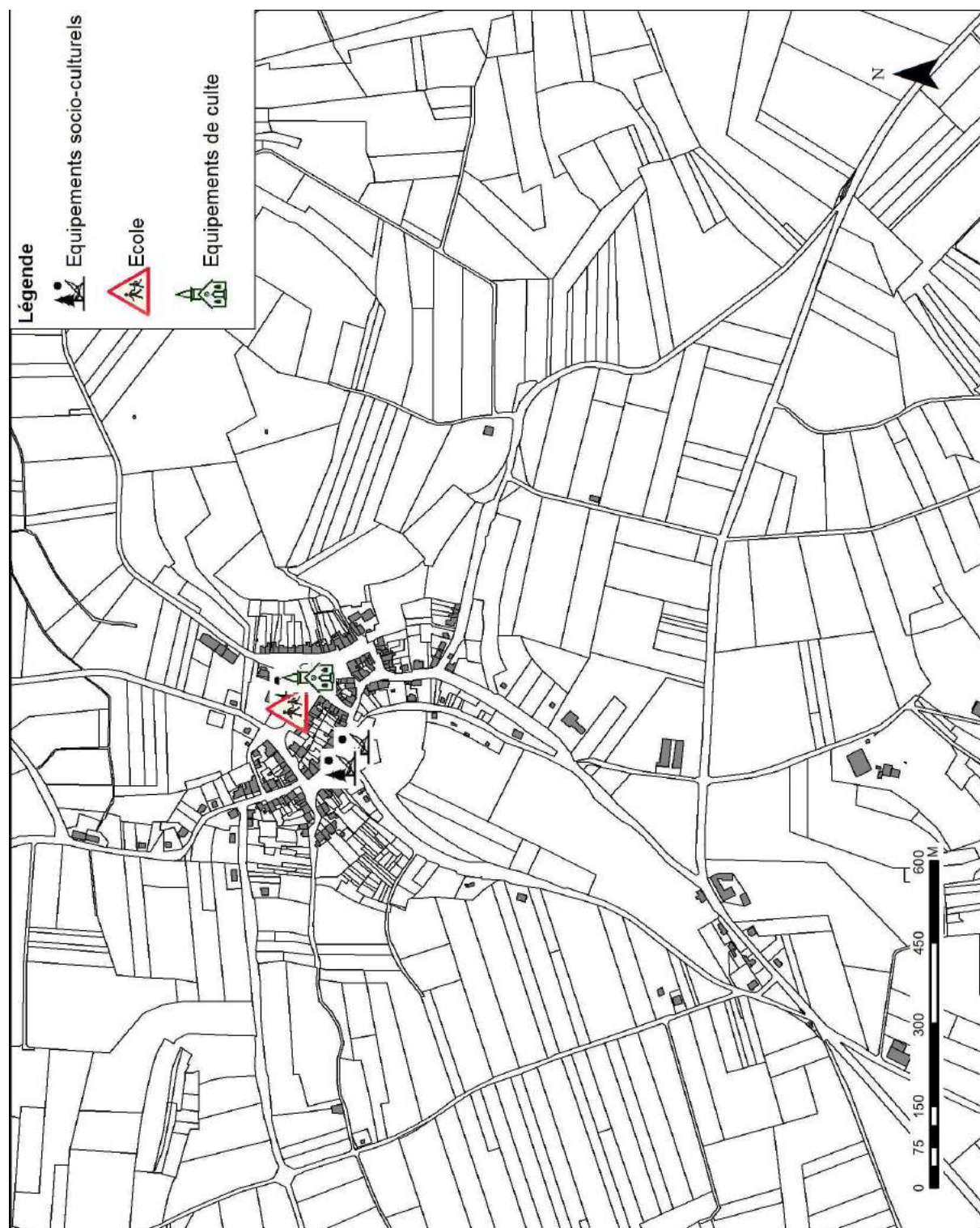


Figure 7 : Carte synthétique de Lacuisine

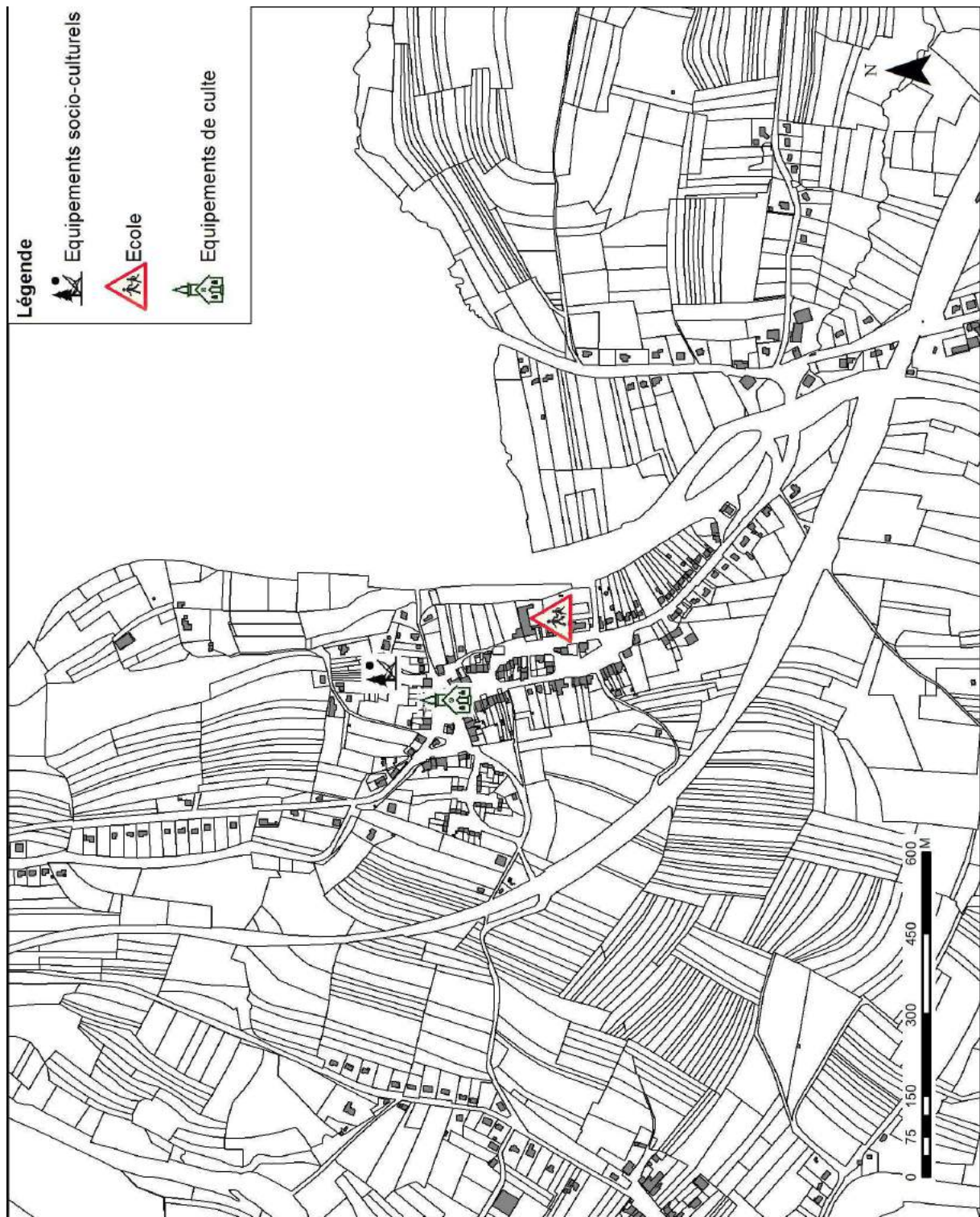


Figure 8 : Carte synthétique de Martué

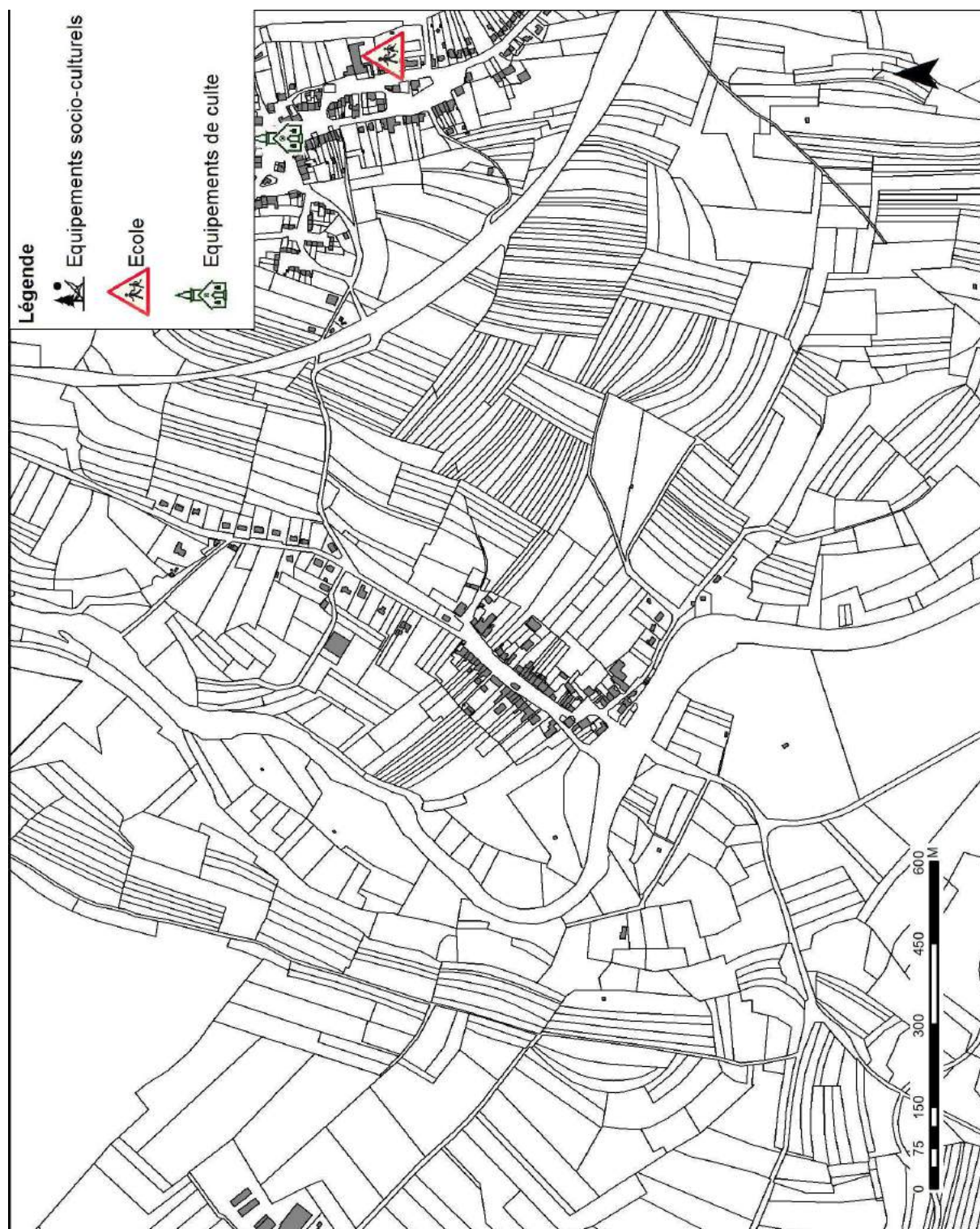




Figure 9 : Carte synthétique de Muno

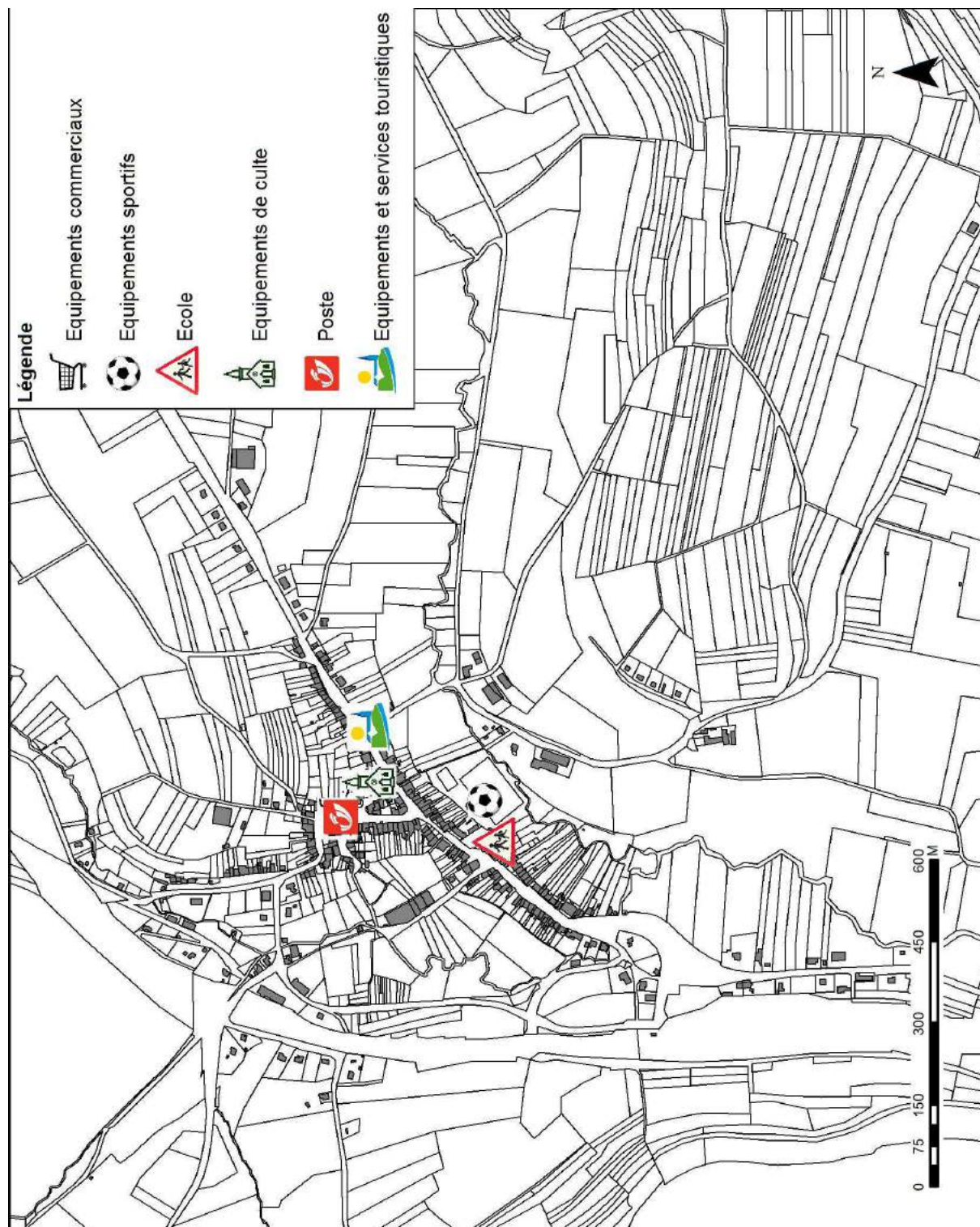
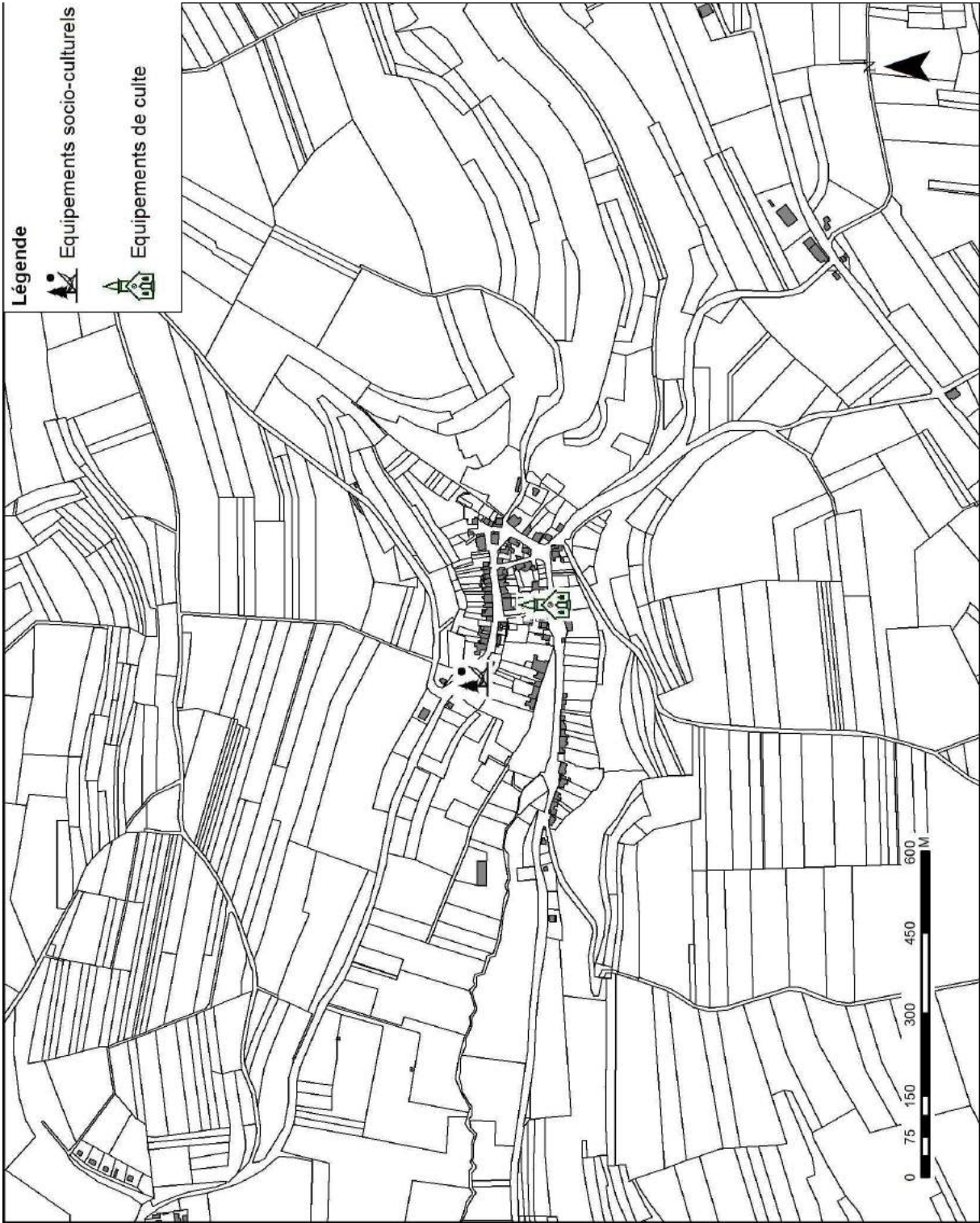


Figure 10 : Carte synthétique de Lambermont



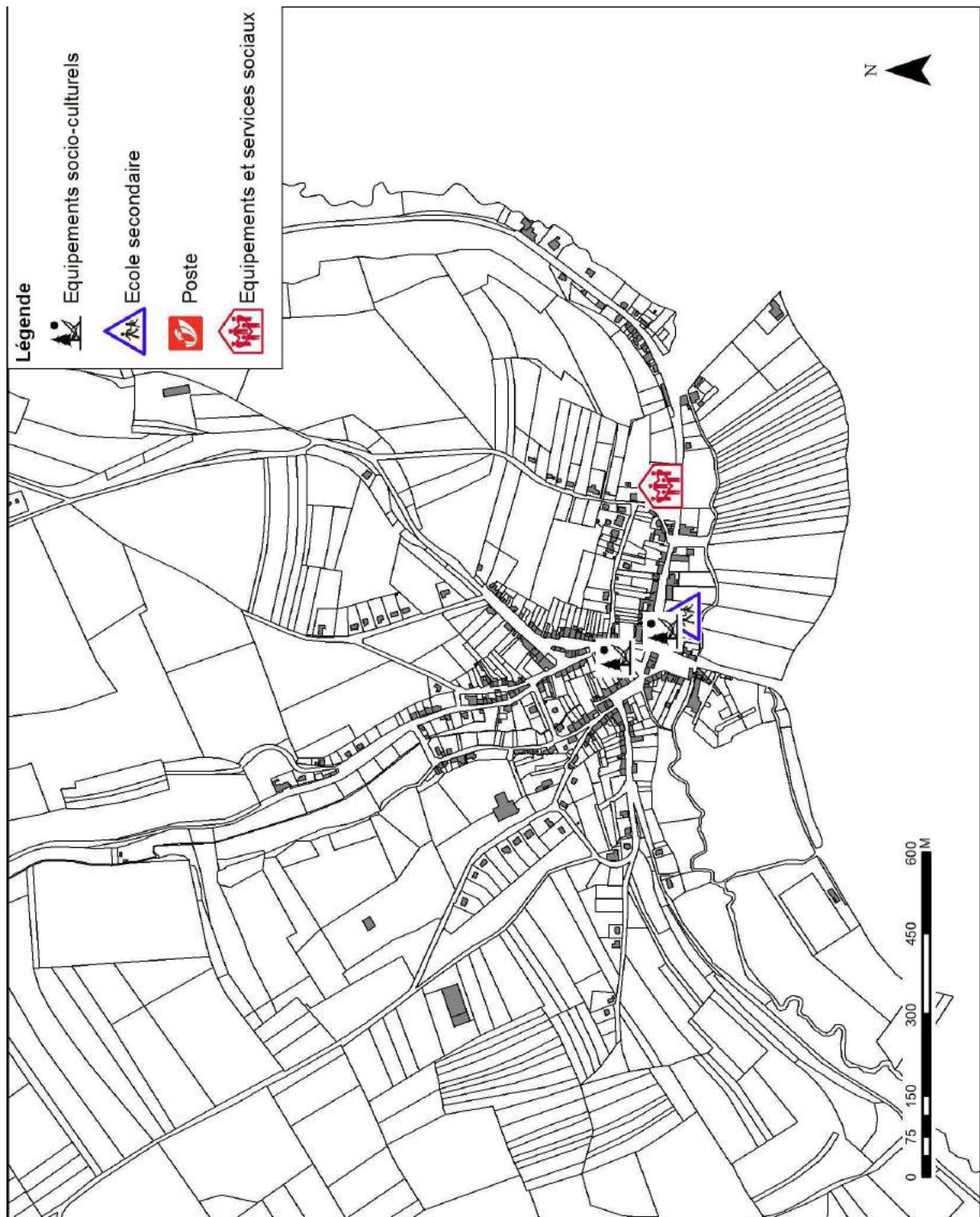
*Figure 11 : Carte synthétique de Watrinsart*



Figure 12 : Carte synthétique de Sainte-Cécile



Figure 13 : Carte synthétique de Villers-devant-Orval



## 2. Description des caractéristiques socio-économiques

---

### 2.1. Dynamique transcommunale

Commune principalement rurale, Florenville a compris l'importance de s'engager dans une dynamique transcommunale pour mobiliser un territoire, des ressources et des moyens plus larges qu'à l'échelle communale afin de résoudre des problèmes structurants ou encore pour impacter de manière plus forte le développement local.

Les projets transcommunaux sont nombreux. Citons (voir tableau ci-après) :

- Contrat de rivière « Semois-Chiers ».
- Parc Naturel « Gaume ».
- Maison du Tourisme « Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume ».
- Agence de Développement Local « Florenville – Chiny ».
- Centre Culturel du Beau Canton.
- Maison des Jeunes « Chiny – Florenville ».
- Bibliothèques « Florenville – Chiny ».

A ces éléments s'ajoutent également des liens pluricommunaux à travers les services de sécurité (zone de police « Gaume ») et de secours (zone de secours « Luxembourg »). Par ailleurs la commune est affiliée à toute une série d'intercommunales : Vivalia, Idelux, AIVE, etc.

A la lecture du tableau suivant, il apparaît clairement que la commune de Florenville s'inscrit dans une dynamique gravitant autour d'un bassin de vie formé avec sa voisine de Chiny : économie, tourisme et culture.

Elle appartient également à une région avec une très forte identité, à savoir la Gaume. Cet aspect est renforcé par la création récente du Parc Naturel de Gaume (où la commune de Chiny est absente).

*Tableau 1 : Dynamiques transcommunales*

Contrat de rivière "Semois-Chiers"	Parc Naturel "Gaume"	Maison du Tourisme "Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume"	ADL « Florenville – Chiny »	Centre Culturel du Beau Canton	Maison des Jeunes « Chiny – Florenville »	Bibliothèque « Florenville – Chiny »
Arlon	Arlon	Arlon	Arlon	Arlon	Arlon	Arlon
Aubange	Aubange	Aubange	Aubange	Aubange	Aubange	Aubange
Bertrix	Bertrix	Bertrix	Bertrix	Bertrix	Bertrix	Bertrix
Bièvre	Bièvre	Bièvre	Bièvre	Bièvre	Bièvre	Bièvre
Bouillon	Bouillon	Bouillon	Bouillon	Bouillon	Bouillon	Bouillon
Chiny	Chiny	Chiny	Chiny	Chiny	Chiny	Chiny
Etalle	Etalle	Etalle	Etalle	Etalle	Etalle	Etalle
Habay	Habay	Habay	Habay	Habay	Habay	Habay
Herbeumont	Herbeumont	Herbeumont	Herbeumont	Herbeumont	Herbeumont	Herbeumont
Léglise	Léglise	Léglise	Léglise	Léglise	Léglise	Léglise
Meix-dvt-Virton	Meix-dvt-Virton	Meix-dvt-Virton	Meix-dvt-Virton	Meix-dvt-Virton	Meix-dvt-Virton	Meix-dvt-Virton
Messancy	Messancy	Messancy	Messancy	Messancy	Messancy	Messancy
Musson	Musson	Musson	Musson	Musson	Musson	Musson
Paliseul	Paliseul	Paliseul	Paliseul	Paliseul	Paliseul	Paliseul
Rouvroy	Rouvroy	Rouvroy	Rouvroy	Rouvroy	Rouvroy	Rouvroy
Saint-Léger	Saint-Léger	Saint-Léger	Saint-Léger	Saint-Léger	Saint-Léger	Saint-Léger
Tintigny	Tintigny	Tintigny	Tintigny	Tintigny	Tintigny	Tintigny
Virton	Virton	Virton	Virton	Virton	Virton	Virton
Vresse/Semois	Vresse/Semois	Vresse/Semois	Vresse/Semois	Vresse/Semois	Vresse/Semois	Vresse/Semois

## 2.2. Focus préalable sur le Parc Naturel « Gaume »

Selon la définition du décret qui règle la création des parcs naturels en Région wallonne : « Un Parc Naturel est un territoire rural, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné ».

A l'opposé d'une réserve naturelle, qui est un espace protégé où les activités humaines sont sévèrement réglementées, un Parc Naturel est donc un espace où les activités humaines sont au contraire encouragées dans la mesure où elles servent à augmenter la qualité de la vie en milieu rural (mobilité, services, énergie, etc.), pour peu évidemment qu'elles n'aient pas de retombées négatives sur l'environnement.

Un Parc Naturel est un moyen pour mutualiser certaines actions et de rendre des moyens limités plus efficaces. C'est l'occasion d'expérimenter certaines collaborations et se donner une image et des objectifs communs, c'est aussi la possibilité de se doter d'un développement économique, culturel, social, etc.

Aujourd'hui, 9 communes prennent part à ce projet de Parc naturel de Gaume : Aubange, Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

Les projets s'articulent autour de 6 axes définis :

- Valoriser l'identité territoriale et ses ressources naturelles et humaines.
- Améliorer la cohésion sociale et la qualité de vie dans les villages.
- Faire circuler l'information, coordonner les initiatives, fédérer certaines actions.
- Transmettre aux jeunes la possibilité de vivre et de travailler en Gaume, par le biais d'outils de production et de la transmission des savoir-faire de notre région.
- Aider les porteurs de projets dans leurs démarches, mutualiser les moyens, les conseils.
- Sensibiliser le public aux différentes richesses naturelles, culturelles, etc de notre région.



### **2.3. Focus préalable sur le schéma de structure communal**

La commune de Florenville dispose d'un schéma de structure entré en vigueur le 14/12/2015. Les principales options sont présentées ci-après de manière synthétique.

#### **Positionnement supra-communal**

Le diagnostic met en évidence l'absence de polarités au sein de la micro-région. Pour pallier à cette déficience, il convient d'agir pour renforcer le bassin de vie formé avec Chiny, notamment par la poursuite des initiatives transcommunales. Matérialisé par la N83, ce bassin de vie présente une étendue limitée mais pourra être étendu progressivement vers Tintigny par le renforcement de l'attractivité de Florenville.

Vu la position frontalière avec la France mais avec aujourd'hui une absence de réelles interactions, un axe transfrontalier fort sera mis en place entre Florenville et Carignan pour développer des complémentarités au niveau économique, commercial... Par ailleurs, des synergies avec les pôles de Sedan et de Charleville-Mézières seront créées. Les orientations européennes et régionales données à la N89 (facilement accessible via la N83) peuvent faciliter l'ouverture et la mise en place d'échanges avec la France.

D'un point de vue touristique, les liens historiques avec Bouillon doivent être redéployés afin de profiter de l'attrait touristique de la vallée de la Semois dans sa globalité. Un fil conducteur « Château de Bouillon » et « Abbaye d'Orval » pourra voir le jour dans une volonté de renforcer les liens entre les deux pôles touristiques.

En conclusion, Florenville doit être amenée à jouer un rôle structurant au sein de la partie Sud-Ouest de la province de Luxembourg. Toutes les initiatives et actions entreprises doivent converger vers le renforcement d'un pôle secondaire en appui des polarités principales (Arlon, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne et Bastogne) tout en intégrant son positionnement transfrontalier et son statut touristique.

#### **Pôle local principal**

La ville de Florenville, d'où rayonnent plusieurs axes de communication, occupe une position centrale au sein du territoire. Son rôle historique de place commerciale et d'échange se doit de perdurer et d'être mis en valeur.

Florenville doit donc davantage jouer le rôle de centre pour les entités rurales qui l'entourent (qu'elles soient internes ou externes) tout en rappelant son contexte transfrontalier.

Il convient donc d'y densifier l'habitat par un retour du logement en centre-ville mais également par une densification des noyaux proches du cœur historique (mobilisation cohérente et parcimonieuse des réserves foncières) et de la gare.

Complémentairement, il faut aussi y assurer la présence de commerces, de services et d'équipements ainsi que d'emplois adaptés aux spécificités locales. Sur ce dernier point, il est essentiel de mettre en avant une activité touristique historique en y amenant un regain de qualité et de diversification.

Il est donc également essentiel d'y assurer une mixité des fonctions :

- Par la pérennisation et le renforcement des équipements communautaires (équipements récréatifs, équipements sportifs...) et des services publics (école, administration, poste...).
- Par la mise en œuvre de conditions favorables au développement des entreprises et des emplois locaux et ainsi rapprocher habitat et emploi.
- Par le maintien d'une activité commerciale dans le centre et en périphérie.
- Par l'aménagement d'espaces publics de qualité et de liaisons lentes.

L'important est donc de progressivement structurer et aménager la ville de Florenville pour qu'elle puisse répondre à cet objectif d'accroissement de son attractivité par la :

- Densification du noyau urbain (cœur historique et proches périphéries).
- Mixité des fonctions au centre-ville.

L'objectif général est d'affirmer le rôle de Florenville en tant qu'élément polarisateur du bassin de vie tant au point de vue de l'habitat, du commerce et du tourisme.

### **Pôle locaux secondaires**

En appui du pôle local principal de Florenville, la structuration du territoire propose deux pôles locaux secondaires : Muno (pour la partie Nord-Ouest) et Villers-devant-Orval (pour la partie Sud).

Muno dispose d'un potentiel de développement intéressant avec la présence de services tels qu'une école et un commerce de proximité. Notons également le passage du RAVeL qui lui confère un attrait touristique.

Villers-devant-Orval offre également quelques commerces et services de proximité. Sa position excentrée au sein du territoire communal lui confère également un statut particulier, plus orienté vers la France. La proximité d'Orval est également un atout important pour le développement de l'activité touristique.

Pour ces deux entités, des mesures seront prises pour y renforcer les possibilités de développement cohérent de l'habitat, y assurer la présence de services et, dans la mesure du possible, y promouvoir une mobilité efficiente.

### **Points d'appui touristique**

En appui du pôle local principal de Florenville et en complémentarité des pôles locaux secondaires de Muno et Villers-devant-Orval, d'autres entités sont amenées à jouer un rôle de centralité au sein de la portion du territoire qui les concerne. Il s'agit des villages de Chassepierre, Sainte-Cécile et Lacuisine.

Rappelons que le territoire de Florenville possède une renommée et une attractivité touristique importante que l'on souhaite renforcer.

Par ailleurs, situées en bord de Semois, les entités précédemment citées possèdent un potentiel touristique intéressant. Tout d'abord, Chassepierre est sans conteste un lieu possédant des caractéristiques sur le plan paysager, patrimonial et culturel permettant une valorisation touristique. Ensuite, Sainte-Cécile et Lacuisine disposent d'infrastructures d'hébergements et d'établissements horeca. Notons que Sainte-Cécile dispose également d'une situation géographique particulière au sein du territoire (Ardenne et Semois).

Pour ces entités, l'important y est d'y assurer la présence de services tels que les écoles fondamentales mais également d'activités économiques plus particulièrement orientées vers l'activité touristique et d'y promouvoir une densification relative de l'habitat intégrée au contexte démographique local.

### **Objectifs d'aménagement**

La stratégie de développement et d'aménagement définie pour Florenville se décline en 5 objectifs principaux, eux-mêmes précisés en plusieurs objectifs spécifiques :

- Objectif 1 : Améliorer l'attractivité démographique par un développement cohérent et durable de l'habitat.
- Objectif 2 : Mettre en place des conditions favorables au déploiement d'une mixité des fonctions.
- Objectif 3 : Valoriser les fonctions agricoles et sylvicoles du territoire.
- Objectif 4 : Renforcer les qualités écologiques, paysagères et patrimoniales du territoire.
- Objectif 5 : Mettre en place une mobilité efficiente et durable.

## 2.4. Aperçu historique

Extrait du « Le Beau canton de Gaume, plan de développement stratégique, 2002-2008 » repris dans le PCDR de 2004.

### Préhistoire

- Fin du néolithique (vers 1500 av. J.-C.) : hache en silex et éclats de silex taillés dans les sous-sols de l'hôtel de France, à Florenville.
- Dolmen d'Azy.

### Époque romaine

- Le nom même de Florenville (Florenvilla), de Chassepierre (Casa Petra).
- Vers 45-44 après J.-C., sous l'empereur Claude, construction de la chaussée romaine Reims-Trève dont un tronçon passe sur le territoire de Florenville et création d'un relais à Chameleux.
- Du Ier au Ve siècle, relais gallo-romain de Chameleux.
- Etablissement gallo-romain de Martué au Ier et IIe siècle.
- Vestiges archéologiques à Muno.
- 42 sépultures à Villers-devant-Orval des Ier et IIe siècles après J.-C.
- Un fragment de bas-relief dans la cave du presbytère de Florenville.

### Époque franque

- Château dès le VIe siècle à Villers-devant-Orval, ainsi que des sépultures.
- Florenville paroisse dès le VIIIe s.

### Époque carolingienne

- 843, traité de Verdun qui répartit l'empire de Charlemagne entre Lothaire, Charles le Chauve et Louis le Germanique. La Lorraine échoit à Lothaire (Lotharingie).
- Dès 843, suite au Traité de Verdun, Muno devient propriété du comte Herman de la lignée de Charlemagne, qui en fit don, en 1031, à l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun; en 1053, établissement d'un prieuré.
- Dès 855, Chassepierre citée comme villa royale de Lothaire II.

### Moyen âge

- En 1070, fondation d'Orval.
- En 1097, donation des églises de Florenville et de Tintigny à l'abbaye Saint-Arnould, de Metz, pour la fondation du prieuré Sainte-Walburge à Chiny.
- En 1173, première mention de Florenville et de Sainte-Cécile dans le cartulaire de l'abbaye d'Orval.
- En 1173, la terre de Conques donnée à l'abbaye d'Orval.
- En 1200, donation des églises de Chassepierre et de Sainte-Cécile à l'abbaye Saint-Arnould, de Metz, en guise de complément de fondation du prieuré Sainte-Walburge à Chiny.
- Du XIIe au XVIIe siècle, construction et extension de l'abbaye d'Orval.

- XIIIe siècle : création à Florenville d'une seigneurie par le comte de Chiny pour le mariage de sa fille Isabelle avec Othon, de la puissante famille des Trazegnies. Une seigneurie comprenant à l'origine Florenville, Martué, Chassepierre avec Azy, Ménil et Laiche, Sainte-Cécile, Fontenoille, Mortehan, Auby et Cugnon, réduite aux deux premiers villages par démembrement dès la deuxième génération, et ce jusqu'à la révolution française. Florenville prend de l'importance comme centre administratif.
- Début XIIIe siècle, construction d'un château-fort dans la plaine entre Martué et Florenville, sur les rives de la Semois, détruit en 1521 par Charles-Quint.
- Construction d'un château-fort à Chassepierre, seigneurie détachée de Florenville.
- Construction d'un château à Villers-devant-Orval.
- A partir de 1273, affranchissement des localités au droit de Beaumont : 1270, Fontenoille; 1273, Florenville ; 1274, Chassepierre, Laiche, Azy, Menil ; 1304, Lacuisine ; 1327, Martué (érection de la croix de Justice).
- 1387 : Charles VI, roi de France, passe par Florenville et est hébergé par un certain Rasse.

### XVe siècle

- En 1452, Philippe le Bon et sa tante la duchesse Elisabeth de Goerlitz passent par Florenville.
- 1462 : le duché de Luxembourg et comté de Chiny passe aux mains des ducs de Bourgogne et fait partie des Pays-Bas.

### XVIe siècle

- Développement de l'industrie sidérurgique (Chameleux, Sainte-Cécile, Muno, Orval, les Epioux, Griffaumont, les forges de Vierre, la Hailleule) jusqu'au début du XIXe s.
- Au début du XVIe s., Nostradamus passe par Orval.
- 1521 : chute du château de Florenville et confiscation de la seigneurie par Charles-Quint : Florenville devient ainsi propriété des Pays-Bas, des maisons d'Espagne et d'Autriche.
- 1542 : l'état-major impérial de Charles Quint se réunit à Chiny et décide de la retraite face à l'armée du duc d'Orleans, fils de François Ier, ce qui amène le nouvel incendie d'Etalle, Florenville et Chiny.
- 1559 : par le traité de Cateau-Cambrésis, Florenville devient espagnole.
- 1562 : à Florenville, il s'y tient « marché de toute ancienneté », un marché hebdomadaire et cinq foires annuelles; une halle y existe dès avant 1521.

### XVIIe siècle

- Cortège de guerres, de maladies, de famines : guerre de Trente ans, peste, invasions ennemies et « amies ».
- 1602 : installation des Jésuites à Muno.
- 1633 : à la mort d'Isabelle, la souveraineté des Pays-Bas revint à Philippe IV d'Espagne. Florenville, ville autrichienne, redeviennent espagnole.
- 1635 : 8.000 mercenaires (croates, polonais, hongrois) interviennent dans le Luxembourg à la demande de Philippe IV, pour repousser les suédois, alliés du roi de France, Louis XIII. Ils ravagent la Lorraine et le Luxembourg. Chiny, comme Chassepierre, est incendiée.
- 1636 : la peste.
- 1641 : destruction du château de Florenville.

## XVIII<sup>e</sup> siècle

- Construction de redoutes le long de la Semois dans le cadre d'un système de défense demandé par Louis XIV (les Mauleûs à Ste-Cécile, la Maison d'Azy, Gréa à Chassepierre, la Crénière à Florenville).
- 1759 : un incendie détruit une grande partie de Florenville.
- 1775 : un édit de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche supprime les anciennes coutumes des duché de Luxembourg et comté de Chiny, issues de la loi de Beaumont, remplacées par le Coutume générale du Luxembourg. La suppression de libertés et privilèges séculaires indispose les usagers.
- 1793 : révolution française, pillage et incendie de l'abbaye d'Orval.
- 1795 : le décret du 14 Fructidor An II divise le territoire belge en départements, les départements en cantons. Le département des forêts comptait 37 cantons dont le 28<sup>e</sup> était celui de Florenville, divisé à son tour en cinq circonscriptions.
- 2 juin 1796 : Florenville devient chef-lieu du canton.
- Sous le Directoire, nobles et religieux sont poursuivis; le peintre Abraham Gilson s'installe à Florenville après avoir été chassé de l'abbaye d'Orval par la Révolution française.
- Ermitages à Chameleux et au Charmois, occupés par des moines d'Orval.

## XIX<sup>e</sup> siècle

- 1801 : Le Concordat : c'est à ce moment que Florenville est détaché de Trèves pour être unis au diocèse de Metz.
- 1823 : date de l'inclusion au diocèse de Namur.
- 1815 : l'ancien département des forêts devient Province et Grand Duché de Luxembourg et retourne aux Pays-Bas.
- Victor Hugo vient trois années de suite à Florenville : les 29 et 30 août 1862, les 21 et 22 août 1863, les 22 et 23 août 1864.
- La reine Marie-Henriette visite les travaux de construction de l'église en 1873.

## Période contemporaine

- La comtesse de Flandre, le roi Albert I<sup>er</sup> ont souvent été les hôtes de Florenville, à l'occasion de leurs séjours au château des Amerois.
- 1914-1918 : à Florenville, 20 tués, 5 maisons incendiées, l'église servit un temps d'hôpital militaire.
- 1940 : Florenville bombardée par les canons de la ligne Maginot, 10.000 obus, environ, 85 maisons détruites, 135 gravement endommagées, l'église incendiée et dynamitée le 28 mai.
- 1944 : le 18 juin, encerclement du maquis du Banel par l'armée allemande.
- En 1945 : visite du général Eisenhower et du général Patton.
- 1948 : consécration de la nouvelle abbaye d'Orval.
- 1977 : fusion des anciennes communes sous l'appellation de Florenville : Chassepierre, Florenville, Fontenoille, Lacuisine, Muno, Sainte-Cécile et Villers-devant-Orval.
- 1997 : acquisition du titre de Ville par Florenville.

## 2.5. Aperçu géographique

### 2.5.1. Situation géographique

La commune de Florenville se situe au Sud de la province de Luxembourg et sa superficie avoisine les 147 km<sup>2</sup>. Elle est située au Nord-Ouest de la Gaume et à la limite Sud de l'Ardenne et occupe une position frontalière.

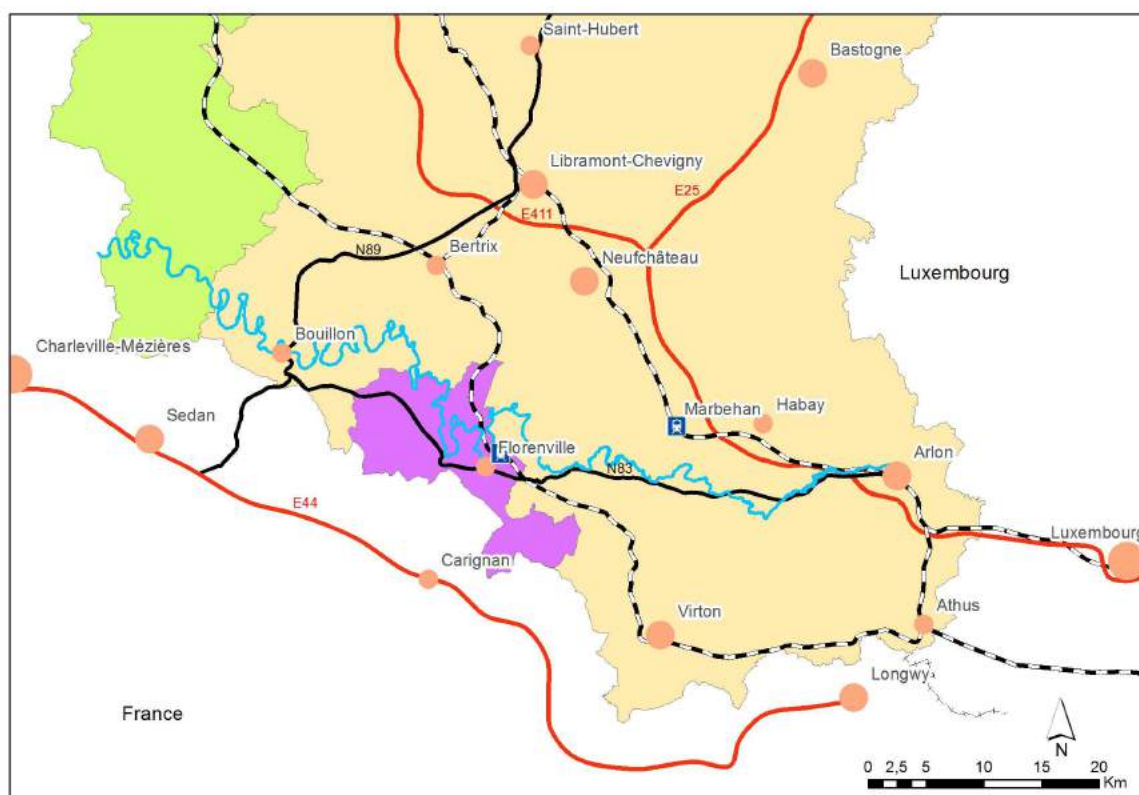
Les communes belges qui lui sont limitrophes sont Bouillon, Bertrix, Herbeumont, Chiny, Tintigny et Meix-devant-Virton. Elle partage au Sud une frontière d'environ 50 km avec la France, avec à proximité des localités telles que Carignan ou encore Sedan.

Elle se positionne au carrefour de trois routes régionales d'importance : la N85 vers Neufchâteau et l'échangeur E411-E25, la N83 vers Bouillon et Virton ainsi que la N88 vers Aubange.

La commune de Florenville est traversée d'Est en Ouest par la Semois et se situe donc dans le bassin touristique du même nom.

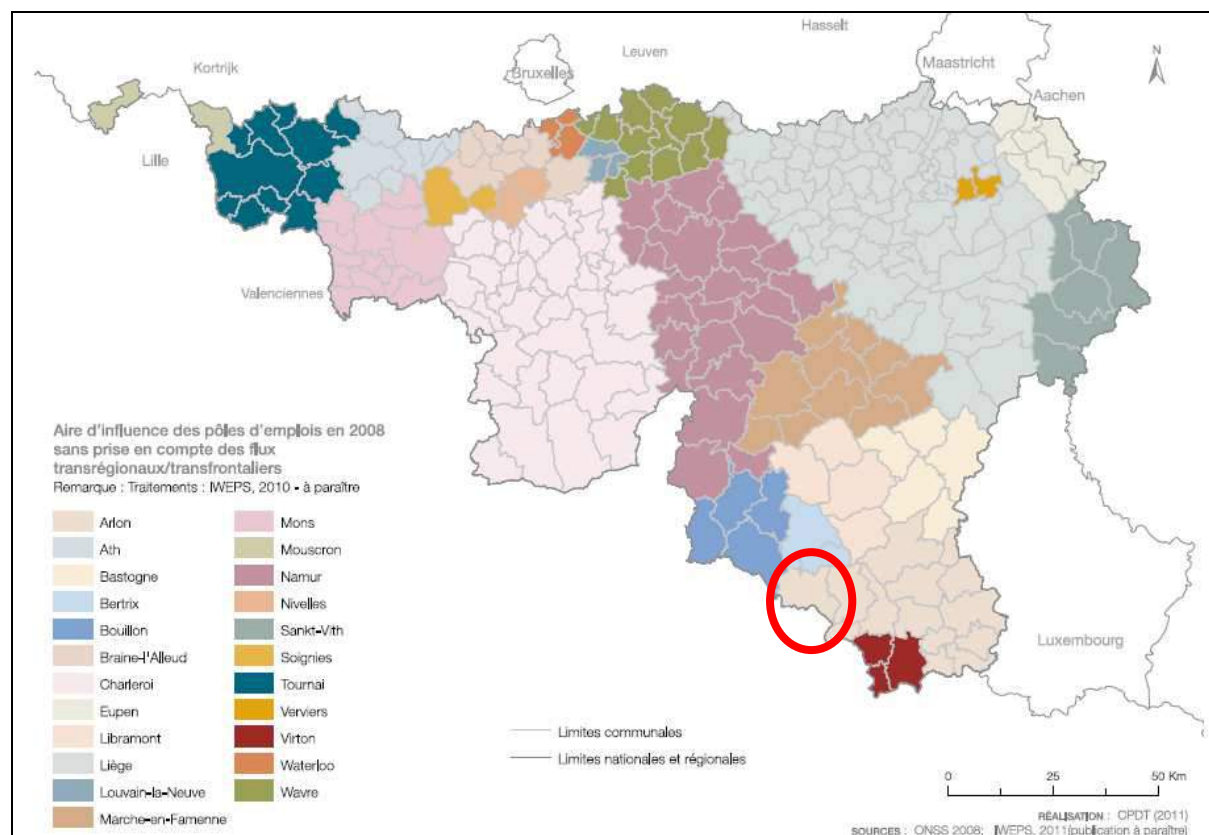
La gare ferroviaire de Florenville est desservie par la ligne 165 Athus-Librasmont qui doit être considérée comme une voie secondaire au niveau du transport de voyageurs.

*Figure 14 : Contexte géographique sous-régionale*



Au niveau de l'emploi, si l'on ne prend pas en compte les déplacements transrégionaux et transfrontaliers, on constate que Florenville est reprise dans la zone d'influence d'Arlon.

**Figure 15 : Aire d'influence des pôles d'emplois en 2008 sans prise en compte des flux transrégionaux et transfrontaliers - CPDT (2011)**



Si l'on intègre maintenant les échanges transrégionaux et transfrontaliers, le territoire communal passe dans l'aire d'influence du Grand-Duché de Luxembourg.

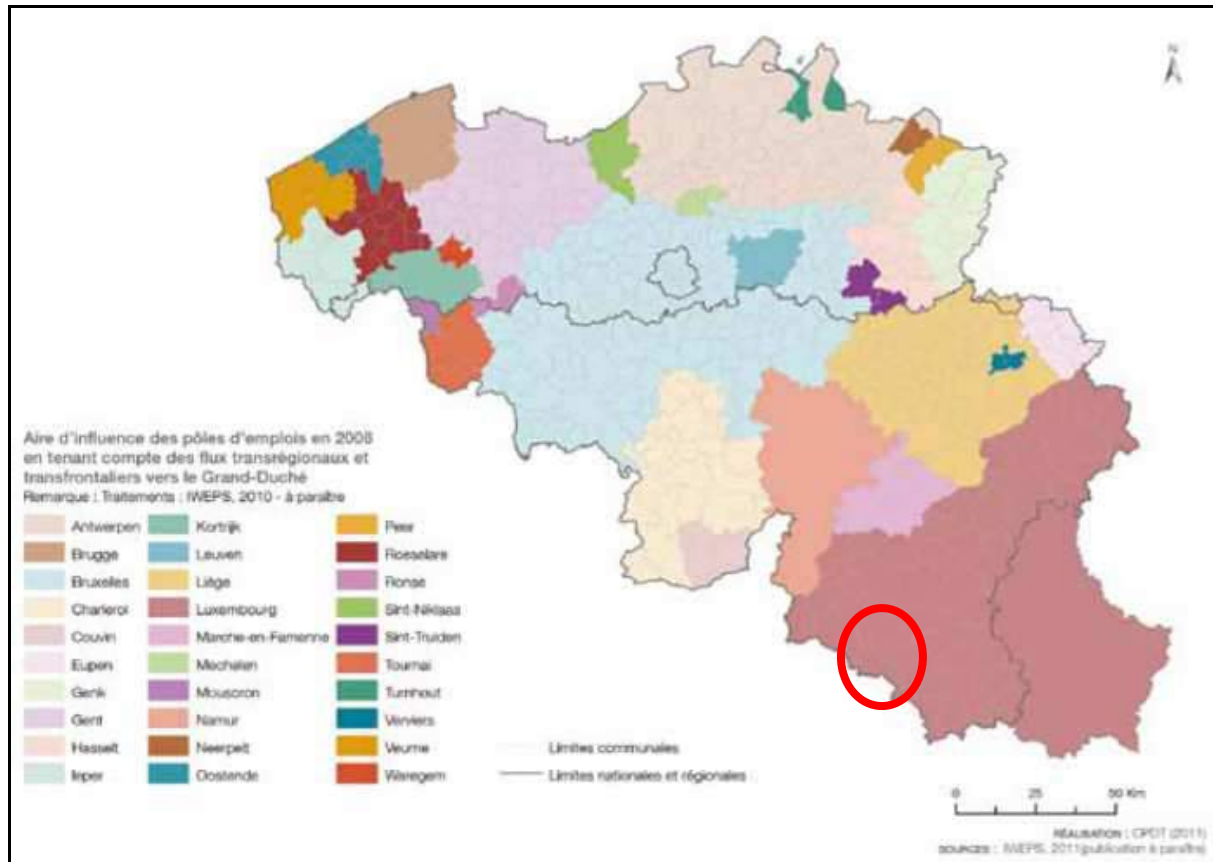
Toutefois, il apparaît clairement que la polarisation de Luxembourg doit être nuancée, en regard de certaines communes luxembourgeoises.

En effet, le nombre de travailleurs qui résident à Florenville et travaillent au Grand-Duché de Luxembourg s'élève à 195 individus (environ 25 % des travailleurs salariés résidant à Florenville). Cette fraction est assez faible comparée aux autres communes du Sud-Luxembourg et ce pour deux facteurs principaux : l'attractivité du Grand-Duché diminue au fur et à mesure de l'éloignement avec la frontière et il n'existe pas d'infrastructure rapide directe (ni ligne de chemin de fer, ni route principale) qui relie Florenville au Luxembourg.

Au niveau de la France, il apparaît que Florenville attire les travailleurs français mais le phénomène inverse n'est pas avéré (en lien avec l'ancien régime fiscal défavorable).



Figure 16 : Aire d'influence des pôles d'emplois en 2008 avec prise en compte des flux transrégionaux et transfrontaliers – CPDT (2011)

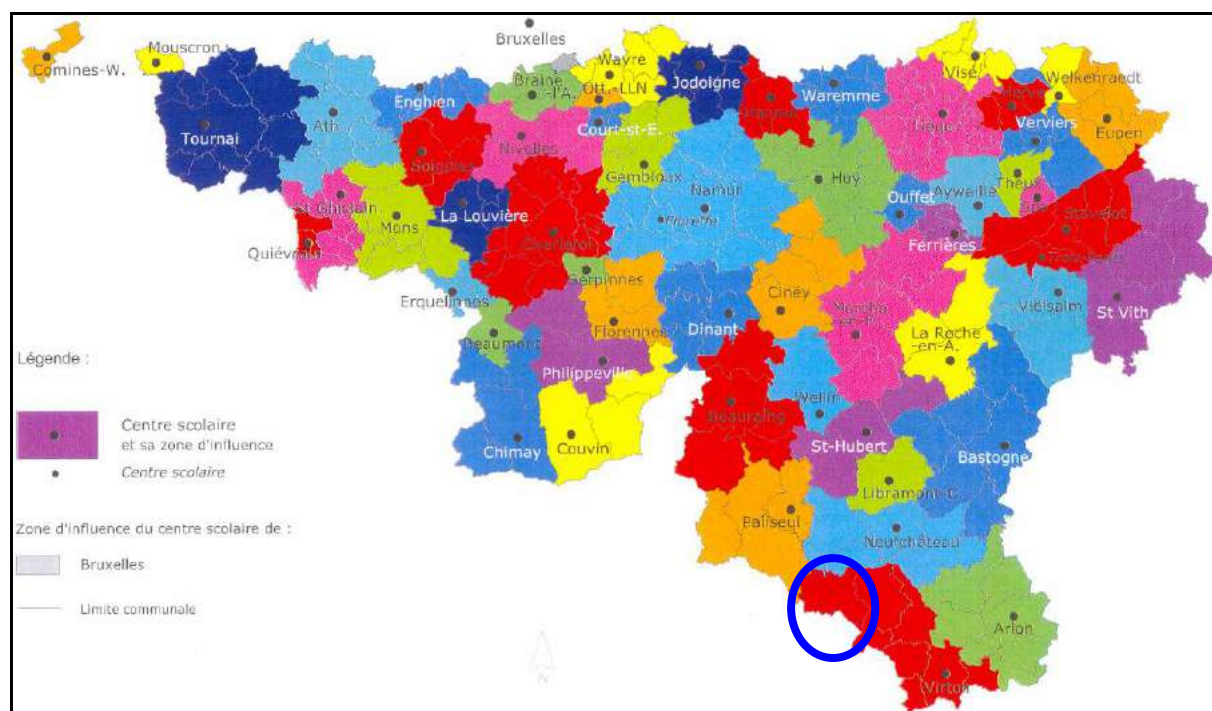


Au niveau scolaire (niveau secondaire), la commune de Florenville est reprise dans l'aire d'influence de Virton.

Toutefois, il convient de mentionner que Florenville compte une école secondaire sur son territoire. Une autre école secondaire est également présente sur l'entité voisine d'Izel (commune de Chiny) mais à priori, peu de relations existent entre les deux établissements.

L'existence d'une ligne de bus express « Florenville-Arlon » explique en partie la faible attractivité du pôle scolaire de Florenville, notamment pour les communes telles que Tintigny ou Etalle avec une facilité et une rapidité pour se rendre à Arlon.

*Figure 17 : Aire d'influence des centres scolaires secondaires – CPDT (2002)*

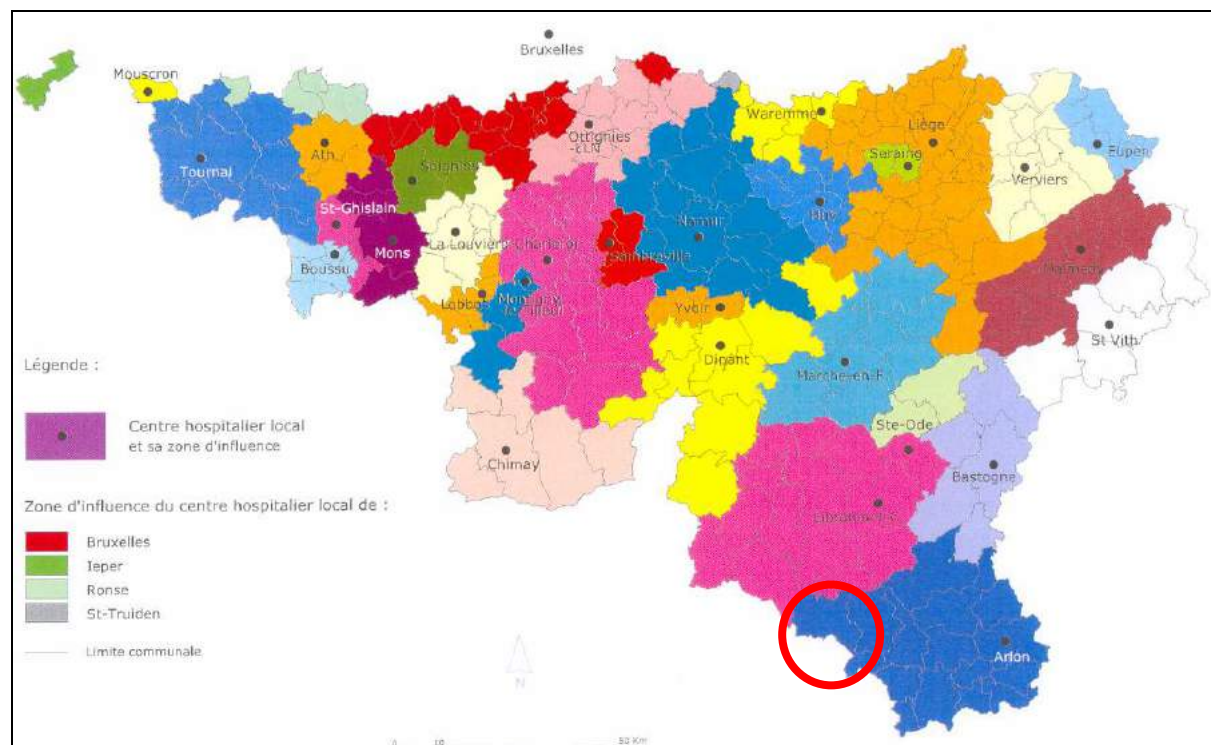


Toujours selon l'Atlas des dynamiques territoriales de la CPDT, le centre hospitalier de référence pour la commune de Florenville est Arlon.

Toutefois, dans les faits, la situation est moins marquée avec la répartition suivante : 40 % vers Arlon, 40 % vers Libramont et 20 % vers Namur et Liège.

Par ailleurs, le plan Vivalia 2025 qui vise à restructurer les hôpitaux en province de Luxembourg (maintien du site de Marche-en-Famenne et création d'un nouvel hôpital à Habay-la-Neuve) risque de changer la donne au niveau des soins de santé.

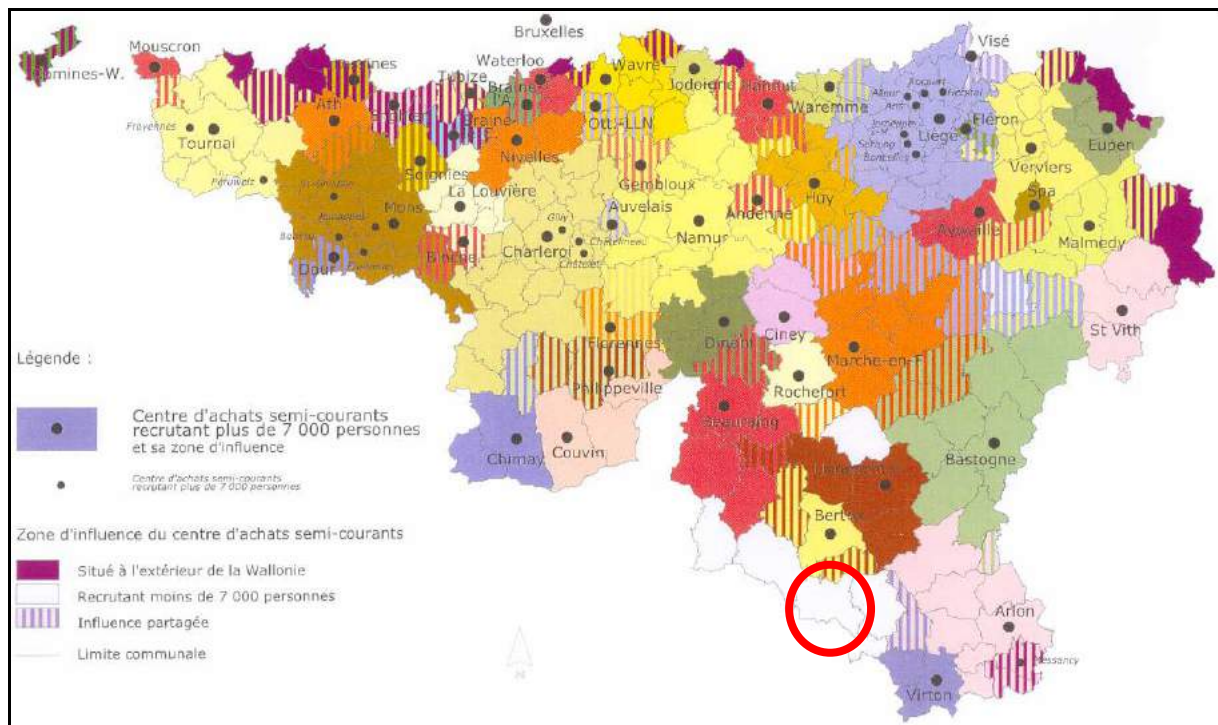
**Figure 18 : Aire d'influence des centres hospitaliers - CPDT (2002)**



Florenville constitue un petit pôle local commercial avec une très forte vocation touristique (connotation horeca). L'ouverture dominicale permet d'attirer de nombreux chalandes français. L'offre permet de répondre aux besoins pour les achats semi-courants (vêtements, chaussures, etc.). Par contre, pour les autres types d'achats, la commune est sous l'influence du pôle d'Arlon. Notons également que le pôle de Libramont-Chevigny assure une polarisation commerciale importante, vu les développements commerciaux récents.

Il ne faut pas non plus négliger l'influence, côté français, de Sedan. A ce jour, Carignan n'exerce pas d'attractivité, ni de concurrence vis-à-vis de Florenville, mais la réflexion sur l'ouverture des commerces le dimanche pourrait changer la donne.

**Figure 19 : Aire d'influence des centres d'achats semi-courants – CPDT (2002)**

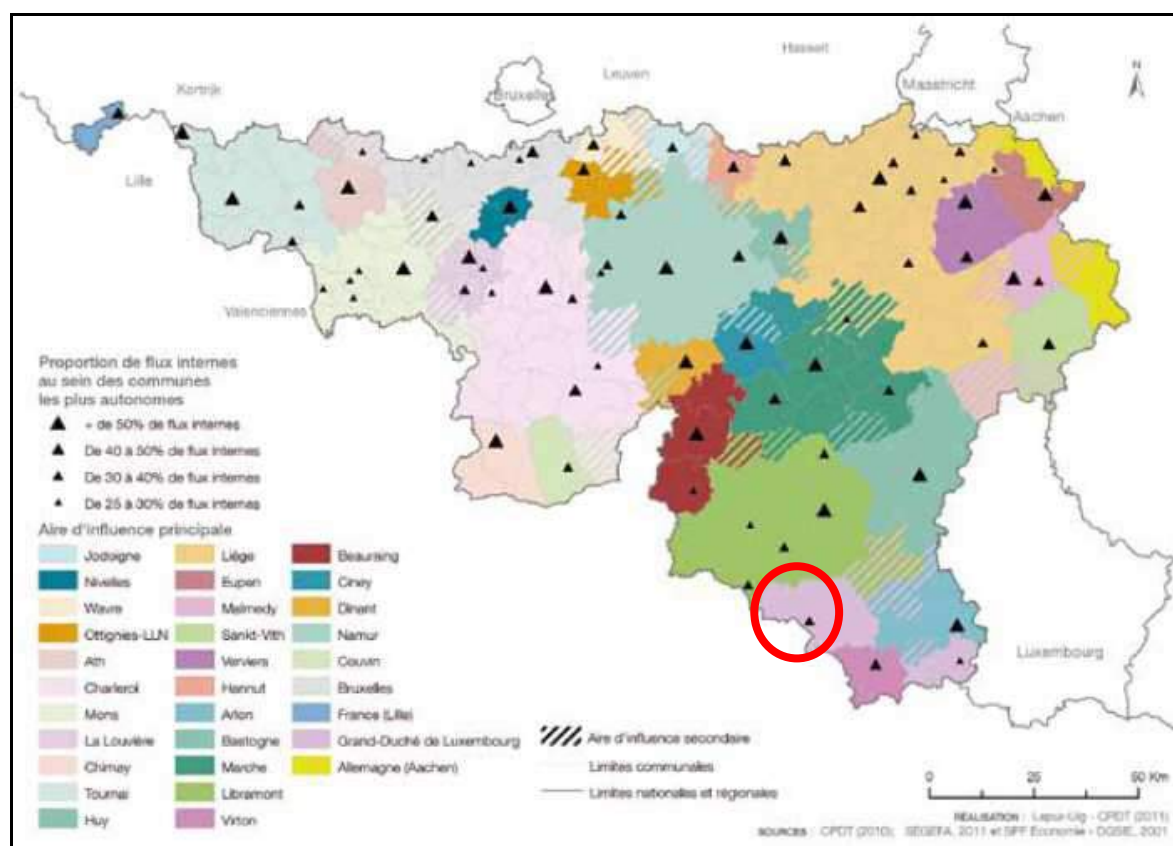


En synthèse, la commune de Florenville est principalement reprise dans l'aire d'influence du pôle du Grand-Duché de Luxembourg (Arlon si on ne tient pas compte des échanges transfrontaliers).

Cependant, la réalité est plus contrastée avec une absence de polarité forte au sein de la micro-région.

Par ailleurs, les villes françaises de Sedan et de Charleville-Mézières polarisent également cette partie de la province du Luxembourg (Bouillon, Florenville, Chiny, etc.). Si aucune relation particulière avec la France ne ressort des différentes études, on ne peut cependant pas nier l'attraction qu'elle exerce sur la commune de Florenville.

Figure 20 : Aire d'influence principale - CPDT (2011)



### 2.5.2. Occupation du sol

Le territoire de Florenville est avant tout forestier puisque la majorité de sa superficie (60 %) est couverte par des forêts. Celles-ci sont principalement organisées en grands massifs : Forêt de Muno et Forêt de Chiny au Nord, Bois de Fontenoille et Forêt d'Orval au Sud.

Les zones agricoles représentent plus ou moins 31 % du territoire. Elles se concentrent principalement dans une bande qui traverse longitudinalement la commune (dépression marneuse de la Semois) et dans l'extrémité Sud en clairière autour de Villers-devant-Orval.

Les superficies non urbanisées représentent plus de 93 % du territoire communal. Seuls un peu moins de 3 % du territoire sont urbanisés. Les terrains résidentiels représentent 1,6 % du territoire (231 ha). On notera également les 61 ha consacrés aux activités de carrière.

*Tableau 2 : Occupation de sol - CPDT (2008)*

Occupation de sol		Superficie (ha)	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	231	1,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	0,1
	Terrains occupés par des équipements communautaires	27	0,2
	Terrains occupés par des infrastructures de loisirs	35	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	35	0,2
	Terrains à usage industriel et artisanal	22	0,1
	Carrières	61	0,4
	Infrastructures de transport	16	0,1
	Autres espaces artificialisés	2,1	0,0
	Sous-total	<b>442,1</b>	<b>3,0</b>
Terrains non artificialisés	Terres arables et cultures permanentes	2.068	14,0
	Surfaces enherbées et friches agricoles	2.490	16,9
	Forêts et bois	8.890	60,2
	Milieux naturels	247	1,7
	Terres vaines et vagues	7,3	0,0
	Plans d'eau	56	0,4
	Sous-total	<b>13.758,3</b>	<b>93,1</b>
Terrains de nature inconnue		571	3,9
<b>Total</b>		<b>14.771,4</b>	<b>100,0</b>

*Graphique 1 : Occupation du sol – CPDT (2008)*

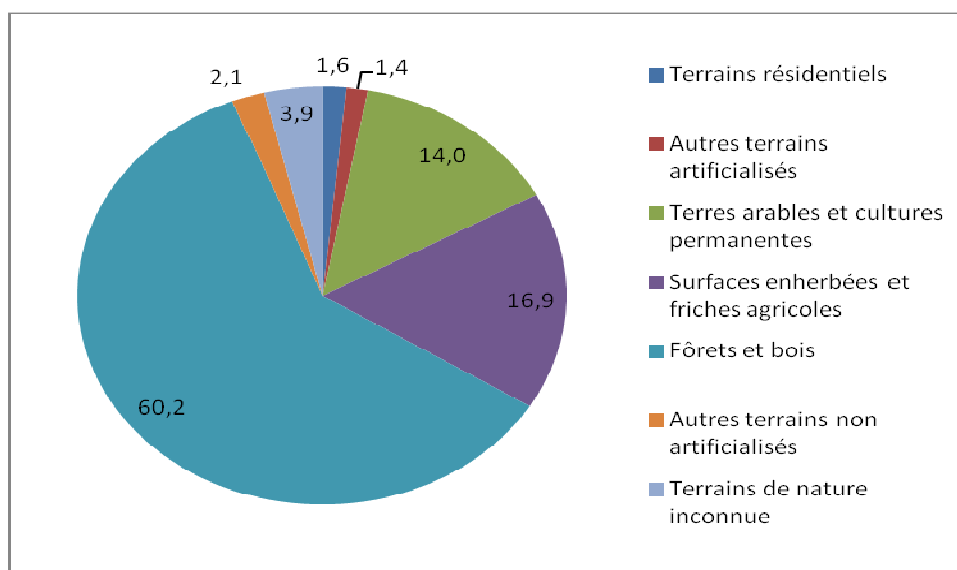
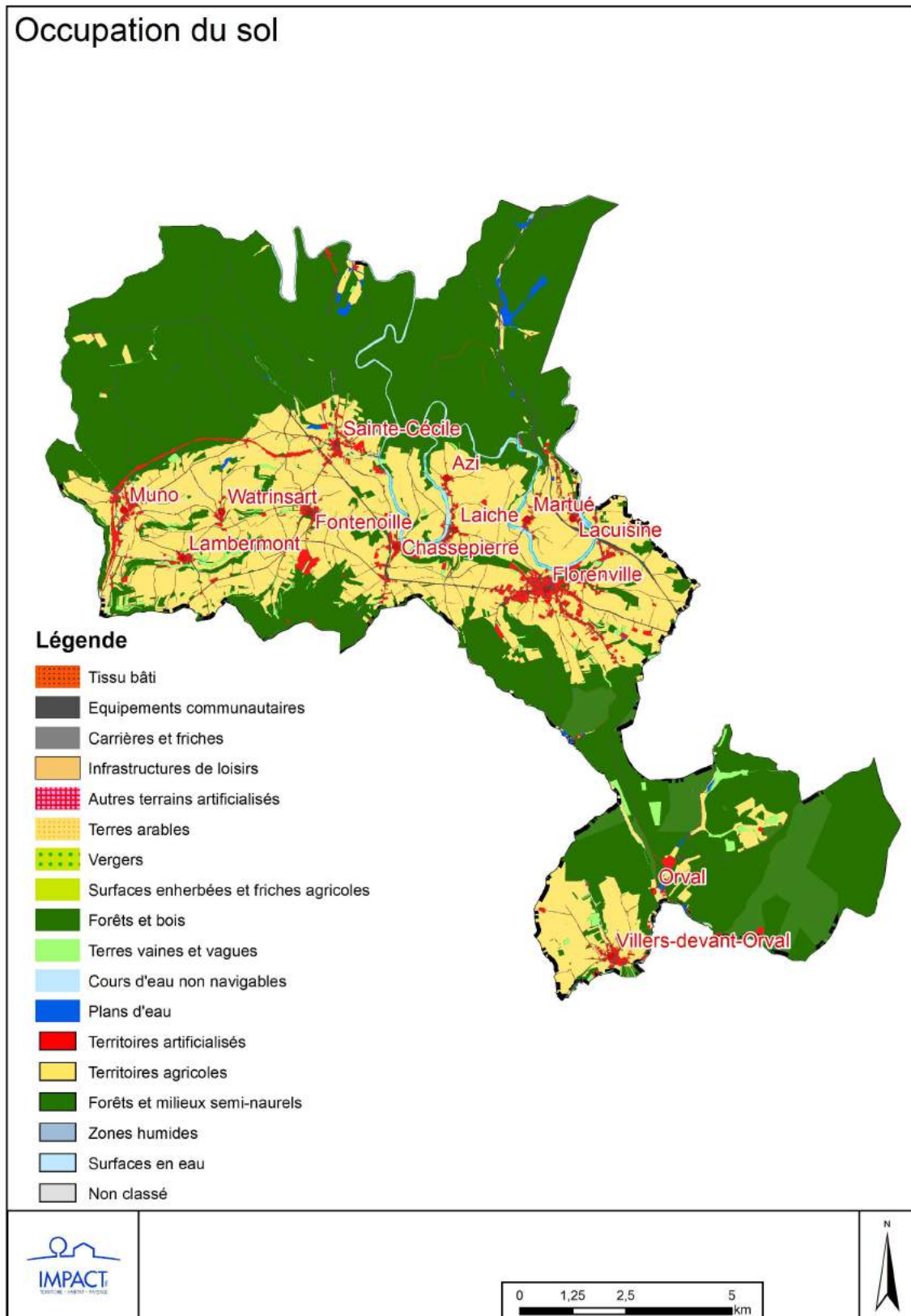


Figure 21 : Carte d'occupation du sol





### 2.5.3. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Commune impliquée dans plusieurs dynamiques transcommunales gravitant autour d'un bassin de vie formé avec Chiny.
- Situation au sein d'un territoire avec une forte identité : la Gaume. Participation au Parc Naturel de Gaume.
- Petit pôle local avec une certaine attractivité commerciale.
- Territoire situé en dehors de l'aire d'influence du Grand-Duché de Luxembourg et n'en subissant pas de ce fait les conséquences (prix du foncier et de l'immobilier, mobilité accrue, etc).
- Territoire rural dominé par les forêts et les terres agricoles.

#### Faiblesses

- Absence de polarité forte au sein de la micro-région.
- Accessibilité limitée et territoire excentré par rapport aux polarités principales et aux axes majeurs de communication.
- Territoire situé à la limite de l'aire d'influence du Grand-Duché de Luxembourg et ne profitant pas des retombées potentielles (revenus, finances communales, etc.).
- Aucune relation particulière avec les pôles français voisins.

#### Problématiques majeures

- **Un territoire excentré et éloigné des principales polarités et axes majeurs de communication.**

#### Ressources spécifiques

- **Une localisation frontalière et une dynamique transcommunale particulière.**

## 2.6. L'environnement physique, naturel et paysager

### 2.6.1. Contexte physique

#### 2.6.1.1. Sous-sol

##### A. Morphologie

Le territoire communal présente la particularité de couvrir à la fois une partie de l'Ardenne et une partie de la Lorraine.

#### Ardenne

Le flan méridional de l'Ardenne est constitué par un plan incliné vers le Sud (vers la Lorraine). Il correspond à la « pénéplaine post-hercynienne ». Il s'agit d'une surface d'érosion initialement horizontale qui se serait développée à la fin du Primaire. Ensuite, au Secondaire, elle a été submergée par les mers venant du Sud (Bassin Parisien). Puis, en liaison avec le soulèvement de l'Ardenne, cette surface a été basculée vers le Sud et localement dégagée des dépôts marins qui la recouvraient, d'où le nom de pénéplaine exhumée.

Depuis le Quaternaire, l'Ardenne participe à un phénomène de relèvement général qui affecte tout le Sud belge, ce qui explique la présence de vallées jeunes au sein d'un massif très ancien. L'Ardenne est devenue un plateau faiblement ondulé, creusé par des rivières qui y naissent et prennent une direction générale Nord-Sud perpendiculairement à l'axe anticlinal du massif. Erigés au Quaternaire, ces cours d'eau ont creusé des vallées plus ou moins encaissées selon la dureté de la roche.

#### Lorraine

La Lorraine belge est la partie du Bassin Parisien qui occupe l'extrême Sud-Ouest de la Wallonie. Comme signalé plus haut, l'Ardenne a été submergée au début du Secondaire. Les mers y ont déposé des alternances de roches plus ou moins résistantes. Toutes ces couches, suite au soulèvement de l'Ardenne, ont été basculées vers le Sud.

L'érosion ultérieure a mis en évidence les différences lithologiques (roche dure - roche tendre), ce qui s'est marqué par une série de trois crêtes asymétriques dont le flanc Sud est faiblement incliné et le versant Nord assez abrupt. Ces reliefs asymétriques sont dénommés *cuestas*.

La première de ces *cuestas*, la *cuesta sinémurienne*, traverse la commune de Florenville et est taillée dans les calcaires sableux. Elle borde la Semois et s'étire sur une cinquantaine de kilomètres depuis les environs d'Arlon jusqu'à Muno en passant par Florenville.

La Semois s'écoule dans le fond de la dépression qu'elle a creusée dans les roches tendres du Jurassique et s'oriente selon un axe Est-Ouest. Sa vallée est élargie et en forme de U, son caractère hésitant reflète une influence structurale, notamment au Nord, au niveau de grands méandres étirés.

Elle est bloquée au Sud par le front de la première cuesta de la Lorraine et au Nord par des roches argileuses.

Ses pentes sont plus faibles qu'en Ardenne. Conséquence de cette morphogéographie, la Semois a des affluents dextres nombreux et importants drainant les revers de cuesta et des affluents senestres rares et peu importants drainant quant à eux le front de cuesta. Il y a deux méandres recoupés sur la commune, un à Conques et un à l'Est de la commune.

## **B. Géologie et lithologie**

Du à la présence de deux systèmes morphologique différents (Ardennes et Lorraine), on retrouve des formations rocheuses du massif ardennais dans la partie Nord et des roches plus tendres qui les chevauchent correspondant à du Secondaire du Bassin de Paris dans la partie Sud.

Les roches du massif ardennais sont constituées sur le territoire de la Commune des formations du Cambrien et du Dévonien Inférieur.

### Cambrien :

- Revinien au Nord de Muno : quartzites et phyllades.

### Dévonien Inférieur :

- Gedinnien dans la partie centrale de la Commune : schistes, grès, psammites, quartzo-phyllades.
- Siegenien à sa bordure Nord : phyllades, quartzo-phyllades, grès, psammites.

Les roches du Secondaire qui forment la partie Sud sont composées d'une grande diversité de sédiments et présente une pente moyenne de 2° vers le Sud. Ce sont dans ses roches que l'on prélève les différentes pierres de construction qui font la réputation de la commune. Les carrières se situent exclusivement où des roches du Jurassique affleurent à la surface.

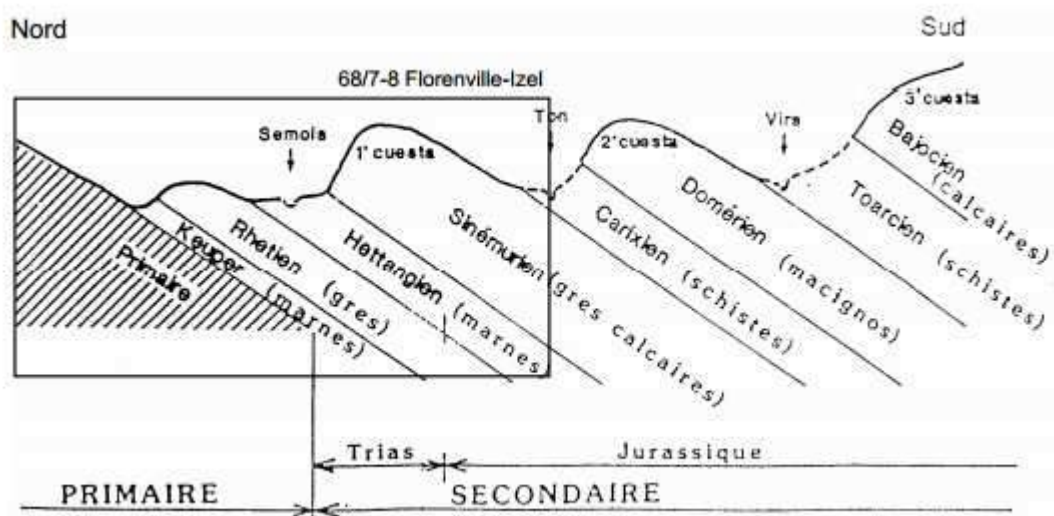
### Triasique :

- Keupérien : un petit affleurement de marnes indiqué au Sud de Sainte Cécile sur la carte géologique.

### Jurassique :

- Rhétien : argile noire, sable, cailloux
- Hettangien : marnes (de Jamoigne).
- Sinémurien :
  - marnes (de Warcq).
  - grès calcaireux (de Florenville).
  - grès calcaireux (d'Orval).
- Virtonien : sables et grès (de Virton).

La vue en coupe permet de se rendre compte du classement des couches et de leur influence structurale sur la morphologie de la commune.



### C. Exploitation du sous-sol

Depuis toujours, le sous-sol a été exploité, notamment pour la recherche de matériaux de construction.

Actuellement, deux carrières sont actives sur Fontenoille et extraient du grès du même nom.

La carrière Edmond est en activité depuis 1991 avec un total de 17 ouvriers. La production principale s'oriente vers les pierres de construction, les pierres pour les aménagements de jardin mais aussi la production de pavés de voirie et du concassage

La carrière BRG est également en activité depuis une vingtaine d'année propose des pierres de construction, des moellons, des dallages, des pavés mais également du concassé et du sable.

### D. Risques géotechniques

La cuesta sinémurienne, située au Sud de la commune, est caractérisée par des phénomènes karstiques. Il s'agit de calcaire présent dans certaines formations du Secondaire, sur de faibles profondeurs qui ne permet que quelques phénomènes karstiques le plus souvent localisés dans de petites zones.

L'Atlas du Karst Wallon répertorie 3 zones de risque karstique modéré sur le territoire de la commune :

- Captage de Lambermont.
- Dépression des Hayons.
- Zone de Chassepierre.

On retrouve également beaucoup de sites karstiques. Si la plupart se trouve en zone forestière ou agricole et ne présente pas de risque particulier, quelques sites se situent en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur :

- Source canalisée de Lambermont. En contrebas de la route Lambermont-Muno, à 150 m de la fontaine, vallée assez encaissée et colonisée par une végétation très dense. L'eau qui sort entre les blocs était anciennement captée. Le captage semble complètement abandonné et la zone a connu de nombreuses transformations récentes. Le bâtiment de captage est toujours en place et fermé (cadenas) mais il tombe en ruine et un captage plus important le remplace à l'Est de l'église.
- Ancien captage de Lambermont. Le bâtiment de l'ancien captage a été complètement détruit et on n'observe plus d'écoulement d'eau depuis celui-ci. Par contre une canalisation amène les eaux directement dans le ruisseau qui longe l'ancien bâtiment de captage.
- Trou des Fées. Cavité semi-artificielle dans le tuf (cron de Chassepierre). Les différentes galeries creusées par le ruisseau souterrain ont été élargies par l'homme à différentes époques pour en faciliter l'occupation. Le site est classé et une tour a été aménagée pour permettre la visite de la cavité.
- Conduits du Val d'Or. A la base de la paroi rocheuse en bord de route, juste derrière l'ancien café "du Val d'Or", quelques conduits karstiques légèrement concrétionnés se prolongeant sur 1 m de long et 30 cm de diamètre.
- Exsurgence des étangs de Chameleux. En bordure de l'étang, exsurgence remplissant complètement une dépression circulaire dont le trop-plein alimente les étangs.

La plupart des phénomènes karstiques se concentrent autour de certains lieux-dits ou ruisseaux auxquelles les phénomènes sont apparentés : Lambermont, Fond des Saux, Taureau, Bois de Florenville, Hayons, Ferme des Roses, Grand Haut Chemin, Terme, Williers, Noire Fontaine, Ourdel , Blanche Croix et Ourdel Vierge Molhant.

Les phénomènes sont de natures diverses : exsurgence, résurgence, trop-plein de captage, champ de dolines, dépression, effondrement ou perte. On recense également deux grottes.

Par ailleurs au niveau géologique, la carte des sols permet de mettre en évidence la présence d'affleurements rocheux. Ils sont principalement dus au relief incisé rencontré au niveau de la Semois ardennaise, c'est donc la partie Nord de la commune qui est concernée, majoritairement en zone forestière.

Figure 22 : Localisation des contraintes géotechniques



## 2.6.1.2. Sol

### A. Description générale des sols

Les caractéristiques lithologiques du territoire communal offrent une relative diversité de sols de par la variation du substrat rocheux et les caractéristiques climatiques locales.

Sur le territoire communal, trois grands types d'associations de sol se dégagent :

- L'association de l'Ardenne méridionale (massif ardennais et Sainte-Cécile).
- L'association de la zone marneuse septentrionale du Bas-Luxembourg (Muno, Watrinsart, Fontenoille, Chassepierre, Laiche, Azy, Martué et Lacuisine).
- L'association de la zone calcaro-gréseuse du Bas-Luxembourg (Lambermont, Florenville et Villers-devant-Orval).

#### Association de l'Ardenne Méridionale

Cette association reprend l'ensemble du massif ardennais et le village de Sainte-Cécile qui se situe en clairière du massif. Elle se compose de sols limoneux peu caillouteux et de sols limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse. Ils sont de moyennement profonds à superficiels, rarement très superficiels. Leur drainage est généralement favorable mais ils peuvent parfois présenter un caractère humide. Les fonds de vallées se caractérisent par des sols limoneux humides à très humides.

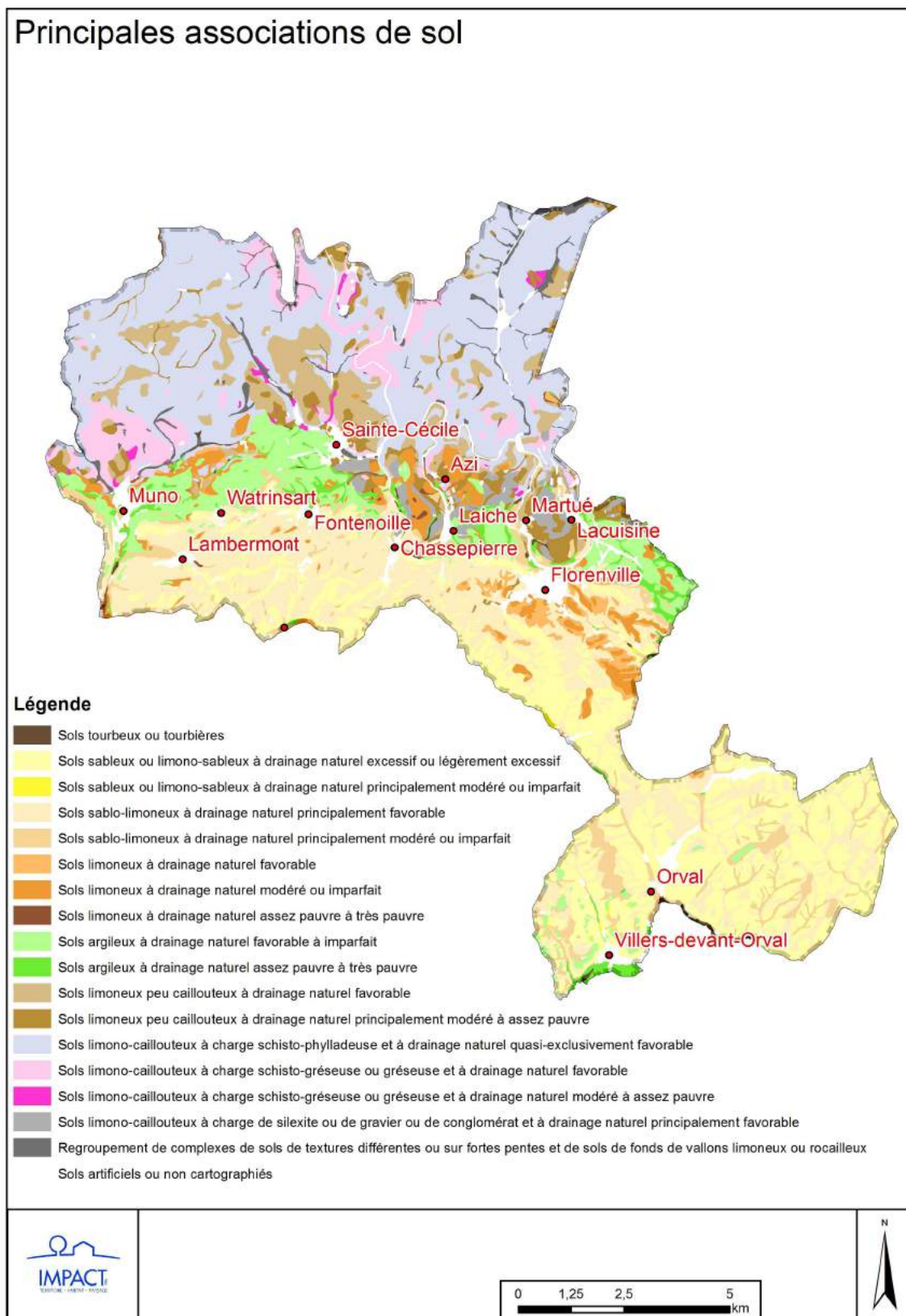
#### Association de la zone marneuse septentrionale du Bas-Luxembourg

Les villages se trouvant sur la frontière entre l'Ardenne et la Lorraine sont concernés par cette association. Elle se caractérise par des sols argileux modérément secs à humides reposant sur un substrat marneux. Très localement, on retrouve des sols limoneux modérément humides. Les sols des vallées et des dépressions sont des sols limoneux ou argileux modérément humides à très humides, parfois tourbeux (vallée de la Semois).

#### Association de la zone calcaro-gréseuse du Bas-Luxembourg

Cette troisième association se situe au Sud de la commune, au niveau des villages de Lambermont, Florenville et Villers-devant-Orval. Les sols y sont sableux ou limono-sableux reposant sur un substrat calcaro-gréseux. Leur drainage est favorable, parfois même excessif (sols très secs). Ponctuellement, on note la présence de sols limoneux. Pour les vallées et les dépressions, les sols sont sableux à argileux et secs dans les têtes des dépressions. Ailleurs, ils sont modérément humides à très humides.

Figure 23 : Principales associations de sol





## **B. Aptitude agricole et sylvicole des sols**

Une cartographie de l'aptitude agricole et sylvicole des sols a été réalisée sur base des classes d'aptitude définies par le livret explicatif de la carte des sols de la Belgique :

- Classe 1 – Sols très aptes : rendements régulièrement élevés.
- Classe 2 – Sols aptes : rendements régulièrement élevés, mais travaux plus importants ou précautions spéciales.
- Classe 3 – Sols assez aptes : en année normale, des rendements moyens, souvent influencés par les conditions climatiques.
- Classe 4 – Sols peu aptes : rendements faibles.
- Classe 5 – Sols inaptes : la spéculation envisagée est à déconseiller.

Des facteurs extrinsèques aux types de sols peuvent faire varier l'aptitude. Par exemple, une pente assez forte diminue l'aptitude particulièrement pour la culture ; l'exposition pour les terrains en pente joue également un rôle non négligeable ; les différences d'altitude et la variation de climat induite font aussi varier l'aptitude.

### Association de l'Ardenne Méridionale

Les sols sont modérément aptes ou aptes pour la pâture et la prairie et aptes ou très aptes pour le boisement. Le relief ainsi que le drainage constituent des facteurs limitant l'aptitude. L'acidité marquée des sols (combinée au climat) n'est pas favorable à la pratique des grandes cultures.

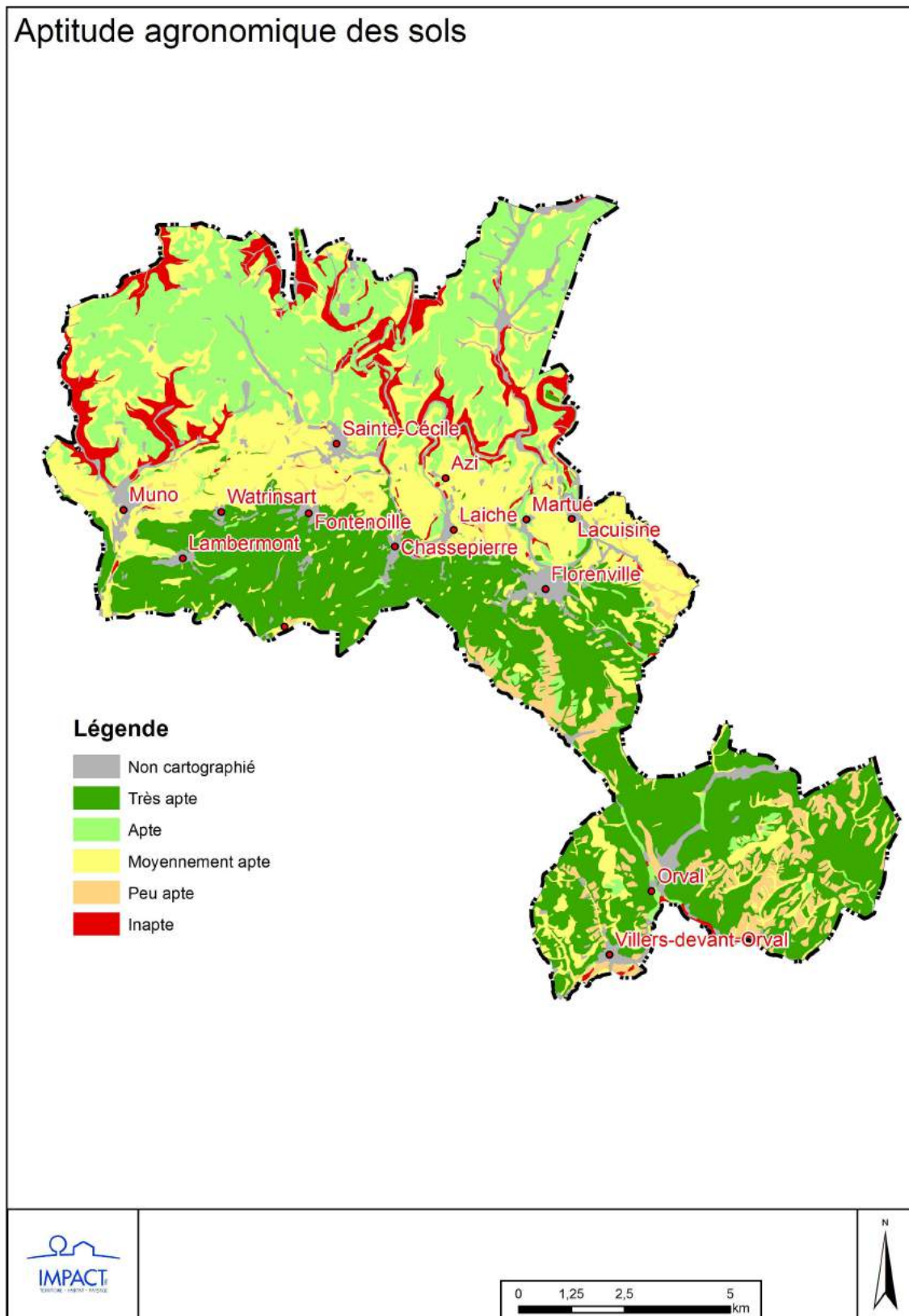
### Association de la zone marneuse septentrionale du Bas-Luxembourg

Moyennant un drainage favorable, ces sols sont aptes à la pâture, à la prairie et au boisement mais peu aptes à la culture.

### Association de la zone calcaro-gréseuse du Bas-Luxembourg

Les sols sableux et limono-sableux sont modérément aptes à la culture et à la pâture. Ils sont très souvent boisés. Les sols limoneux sont quant à eux plus aptes à une valorisation agricole, notamment pour les cultures tandis que les sols des vallées sont plutôt aptes à la pâture et à la prairie.

Figure 24 : Aptitude agronomique des sols



### C. Contraintes pédologiques

Les différents cours d'eau sont soulignés par des sols présentant un caractère hydromorphe à la suite d'un drainage naturel déficient. Il s'agit généralement d'un engorgement temporaire mais certains sols souffrent d'un engorgement permanent. Les villages de Laiche, Azy ou Martué sont touchés par ces contraintes.

Certaines zones de source sont constituées de sols organiques, c'est-à-dire présentant les caractéristiques de sols tourbeux.

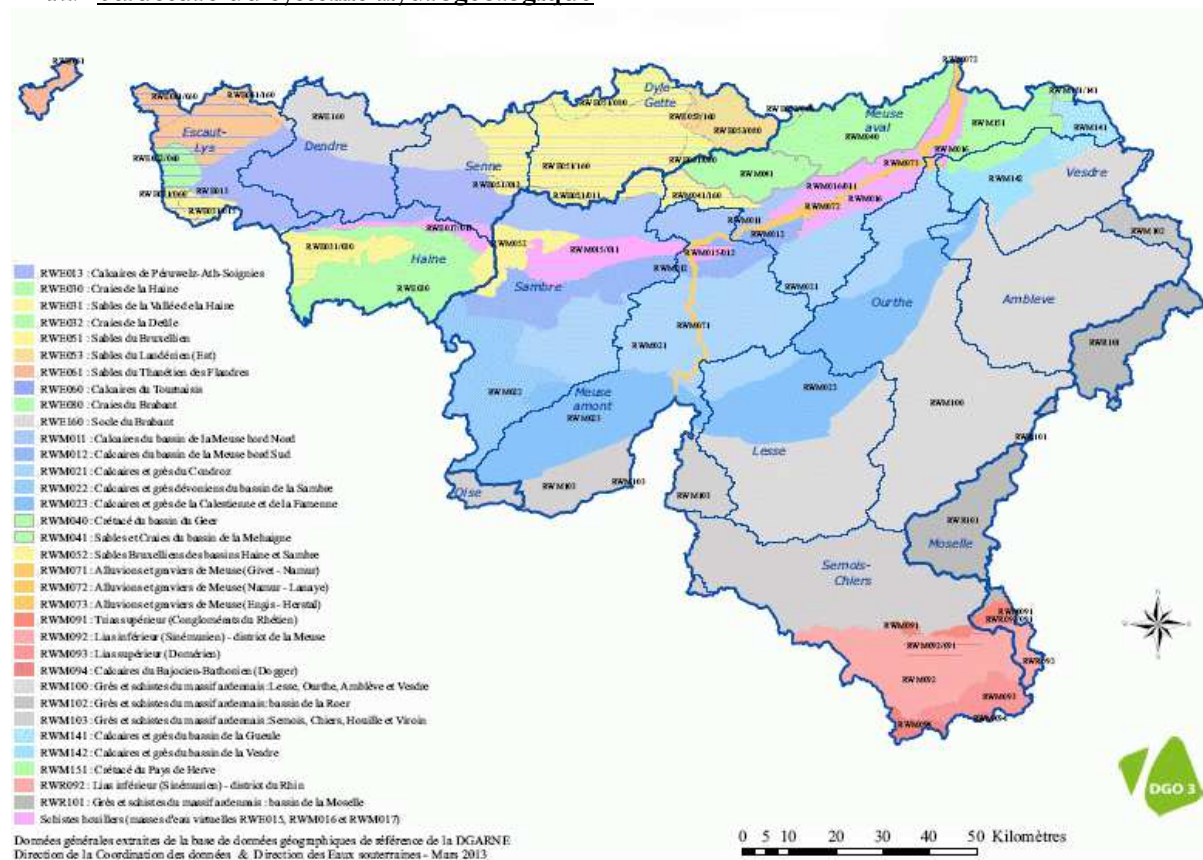
On retrouve également à de nombreux endroits des sols remaniés, des remblais, des anciennes fosses d'extraction...

Figure 25 : Sols hydromorphes et organiques



### 2.6.1.3. *Eaux souterraines*

#### A. Structure du système hydrogéologique



#### Ardenne

Les couches géologiques primaires fortement plissées, parfois verticales et la nature imperméable et compacte des roches n'autorisent pas la constitution de nappes aquifères profondes étendues. Les nappes phréatiques ardennaises sont superficielles et leur capacité d'accumulation réduite, ce qui induit la présence de zones humides et de nombreuses petites sources susceptibles de tarir en été.

La masse d'eau souterraine des grès et schistes du massif ardennais (Semois, Houille et Viroin) RWM103 s'étend sur une superficie de 1.502 km<sup>2</sup> et est attribuée au district hydrographique de la Meuse. Elle est frontalière avec la France.

Les cours d'eau de type ardennais sont principalement alimentés par ruissellement et de manière hypodermique, mais la nappe du manteau d'altération des grès permet d'en retarder l'assèchement et période d'étiage. La recharge annuelle moyenne de la masse d'eau est estimée à 61 mm/an, ce qui classe la masse d'eau dans une classe de vulnérabilité faible (<80 mm/an). La zone est couverte à 63% de milieux boisés.

## Lorraine

L'alternance de roches dures-perméables et tendres-imperméables ainsi qu'une tectonique plus régulière sont favorables à la constitution de grandes nappes d'eau souterraines semi-profondes à profondes. Le Sud de la commune se situe en effet sur le très important massif aquifère du sinémurien.

La masse d'eau RWM092, située au Sud de la province du Luxembourg et appartenant à la Lorraine belge, s'étend sur une superficie de 524 km<sup>2</sup>, dont 94 km<sup>2</sup> se superposent à la masse d'eau des conglomérats du Rhétien (RWM091). Elle est frontalière avec la France.

La recharge annuelle moyenne de la masse d'eau est estimée à 278 mm en période sèche (1994-1999) et 295 mm en période humide (2000-2005), ce qui en fait une masse d'eau très bien alimentée et peu vulnérable.

### **B. Qualité physico-chimique**

Les mesures de la qualité physico-chimique des eaux souterraines permettent de calculer les concentrations en nitrates en mg/l dans les eaux souterraines. Les données présentées sont les classes de qualité SEQ établies à partir des moyennes de concentration mesurées, d'une part, entre 2000 et 2003, et d'autre part, entre 2004 et 2007.

*Tableau 3 : Qualité des eaux souterraines – DGO3*

Nom/localisation de la prise d'eau	Qualité	
	2000-2003	2004-2007
Bois Remy ou Befaumont	Très bonne	/
Chassepierre Village S1	Moyenne	Bonne
Fonds des Saulx G2	Bonne	Bonne
Fontaine Mathilde	/	Très bonne
Lambermont (village)	Moyenne	Moyenne
Le Hemau ou Beau Chenau (S1)	/	/
Rue de la Fontaine	Bonne	Bonne

Les prélèvements effectués en 2013 dans les principaux captages de la commune pour le réseau de distribution ont permis de qualifier la qualité l'eau de bonne.

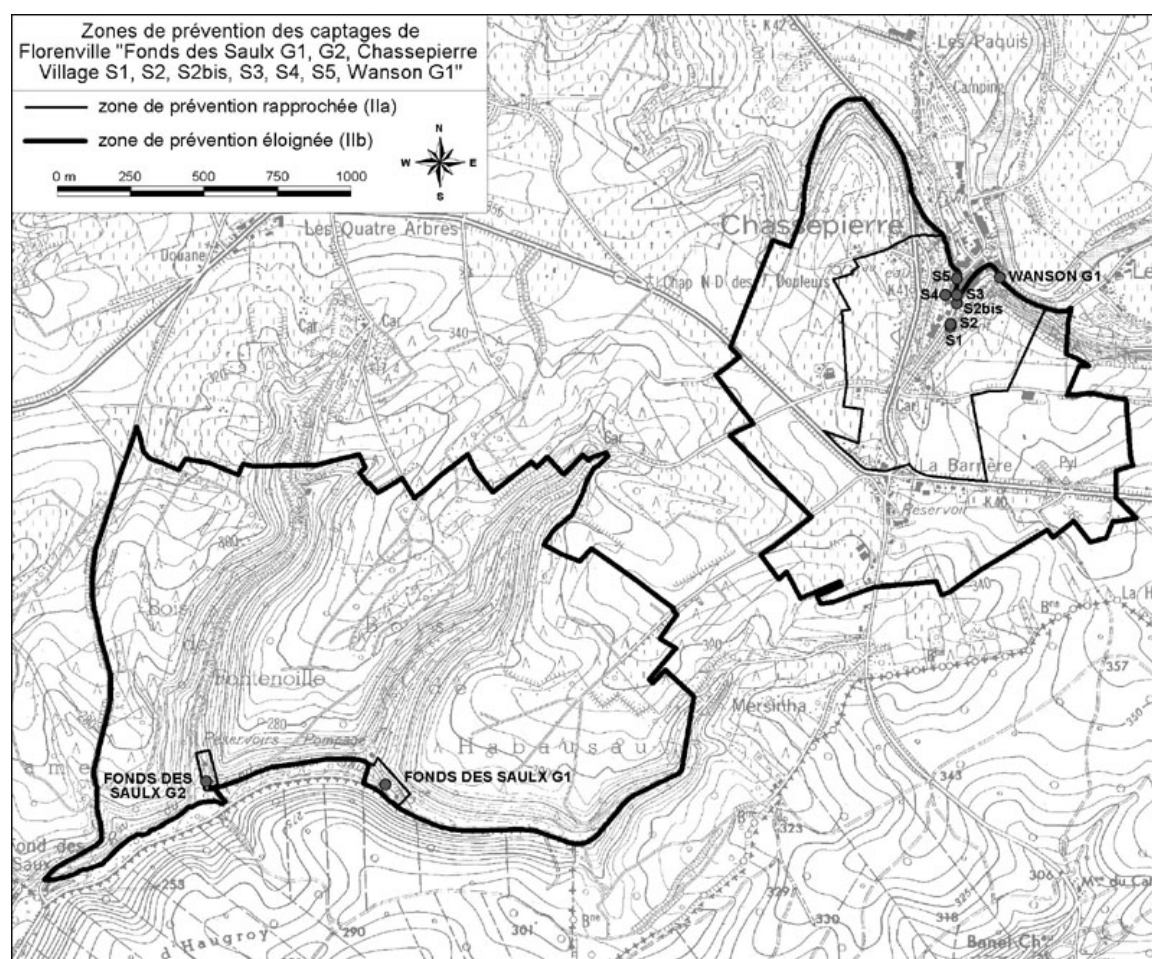
### C. Captage

Le territoire communal comprend de nombreux captages de distribution publique ou à usage privé.

Les captages de la S.W.D.E. à Florenville sont établis sur deux sites distincts :

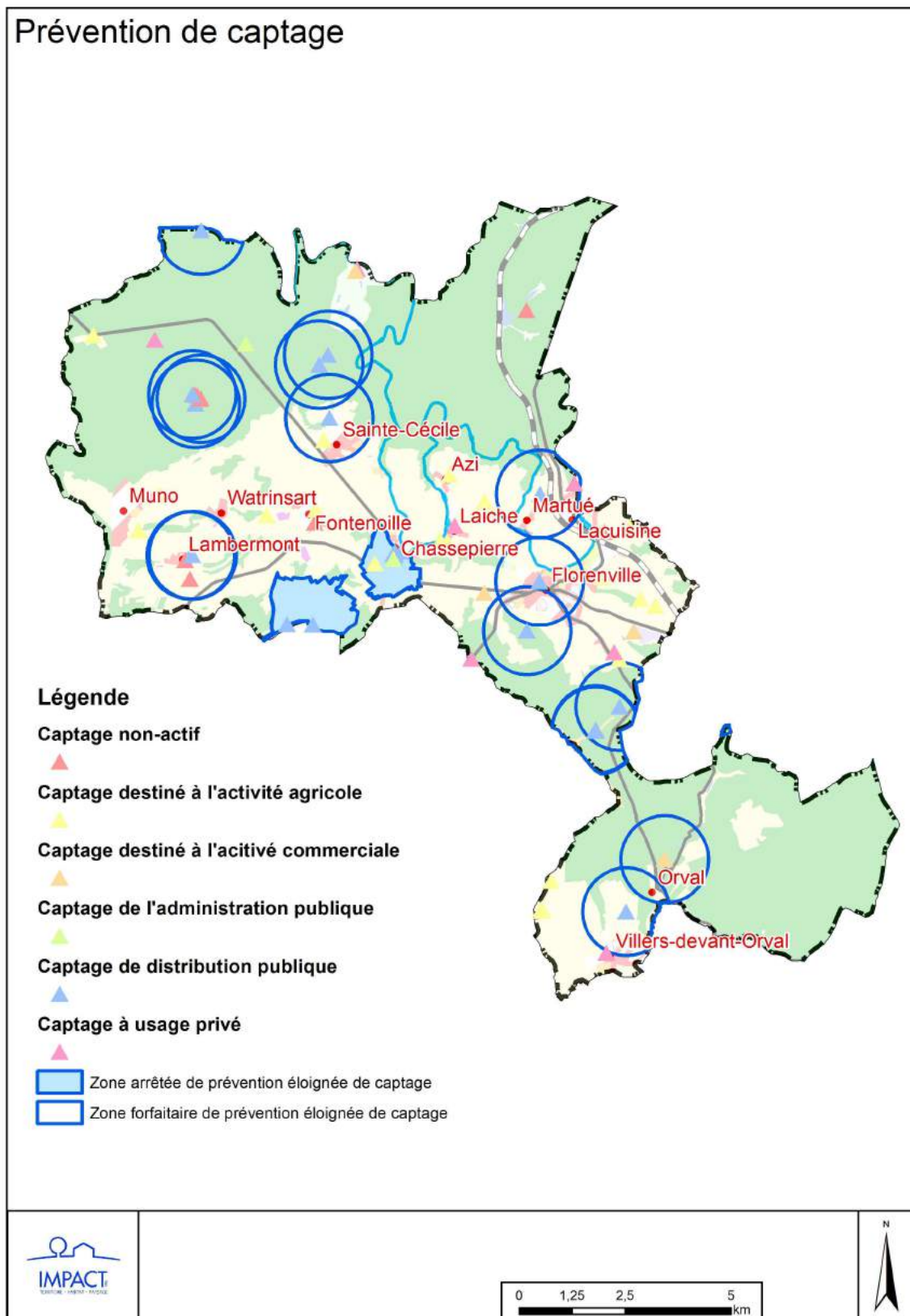
- Fonds des Saulx : à proximité de la frontière française au Sud de Chassepierre. Ce captage est constitué de deux galeries G1 et G2. Le débit pompé en 2005 était de 1.117.650 m<sup>3</sup> et de 596.730 m<sup>3</sup> respectivement.
- Chassepierre Village : situé au sein du village de Chassepierre. Ce captage comprend des émergences et des drains. Le débit pompé en 2005 était de 572.085 m<sup>3</sup>.

Des zones de préventions IIa et IIb ont été approuvées (arrêté ministériel) à Florenville autour des captages de Chassepierre Village (S1, S2, S2bis, S3, S4, S5), de Wanson (G1) (99 ha) et de Fonds des Saulx (G1 et G2) (211 ha).



La carte des principales prises d'eau en Région Wallonne permet d'appréhender les captages de Chassepierre comme prise d'eau principale pour une partie de la province de Luxembourg, en complément du captage de Nisramont (commune de La Roche-en-Ardenne).

Figure 26 : Captages et zones de protection





#### 2.6.1.4. Hydrographie

##### **A. Description du réseau hydrographique**

De nombreux cours d'eau prennent leur source dans la commune de Florenville ou la serpentent, le principal étant la Semois qui traverse la commune dans sa partie Nord-Est sur environ 37 km.

Sur le territoire communal, la Semois présente deux types hydromorphologiques conditionnés par la structure géologique :

- Le type lorrain. Cette partie est comprise entre la retombée méridionale de l'Ardenne au Nord et le sommet du front de la cuesta sinémurienne au Sud. A cet endroit, la vallée est large à très large, inondable et constituée principalement par des sables et des marnes.
- Le type ardennais. Cette partie se rencontre principalement dans les massifs forestiers ardennais. La Semois a creusé son lit dans les assises géologiques du Primaire (Siegenien). Son lit majeur est souvent peu développé et alterne avec des zones où les versants escarpés plongent directement dans la rivière. Dans cette zone, la Semois coule dans une vallée profonde, entaillée dans le socle ardennais, et présentant de larges méandres orientés Nord - Sud. Le fond de vallée est constitué par des alluvions irrégulièrement réparties car la rivière longe alternativement l'un ou l'autre des versants.

Le réseau hydrographique est complété par une multitude d'affluents de la Semois au Nord-Est dont les principaux sont le ruisseau de Tamigean, alimenté par le lac des Epioux, le ruisseau de Williers et la Marche à l'Ouest et par des affluents de La Chiers au Sud-Est.

Florenville se situe dans le bassin hydrographique de la Semois-Chiers. Plus précisément, le territoire communal peut-être divisé en 7 sous-bassins :

##### La Semois

- Du confluent avec l'Antrogne au confluent avec le ruisseau de Muno.
- Du confluent avec le ruisseau de Muno au confluent avec le ruisseau des Alleines.
- Du confluent avec le ruisseau de Fontenoille au confluent avec l'Antrogne.
- Du confluent avec le ruisseau de Burnichamps au confluent avec le ruisseau de Fontenoille.
- Du confluent avec la Vierre au confluent avec le ruisseau de Burnichamps.

##### La Chiers

- En amont du confluent avec la Marche.
- En aval du confluent avec la Marche.

Figure 27 : Réseau hydrographique



L'ensemble des cours d'eau qui traversent le territoire communal sont repris dans le tableau suivant.

*Tableau 3 : Liste des cours d'eau sur le territoire communal - DGO3*

<b>Nom du cours d'eau</b>	<b>Longueur</b>
La Semois	38.755 m
Ruisseau de Williers	8.373 m
Ruisseau des Cailloux	5.268 m
La Marche	5.184 m
Ruisseau de Lamouline	4.431 m
Ruisseau des Epioux	3.949 m
Ruisseau le Tamigean	3.639 m
Ruisseau du Tremble	2.890 m
Ruisseau de Parfondruth	2.790 m
Ruisseau le Courwez	2.703 m
Ruisseau des Tourgeons	2.446 m
Ruisseau la Maissinette	1.390 m
Ruisseau de Florenville	1.277 m
Ruisseau du Pré du Frère Simon	1.277 m
Ruisseau du Rond-Point	1.200 m
Ruisseau de Fontenoille	1.152 m
Ruisseau de Rembupha	1.150 m
Ruisseau de la Terme	1.138 m
Ruisseau du Haut-Pont	1.043 m
Ruisseau de Cuves	1.019 m
Ruisseau de Griffaumont	919 m
La Suquette	820 m
Ruisseau de la Pêcherie	433 m
Ruisseau de la Houdraie	125 m
Ruisseau des Douzes Fontaines	44 m

## B. Qualité des cours d'eau

Des mesures de la qualité des cours d'eau sont disponibles pour la Semois et quelques ruisseaux principaux (ruisseau du Tremble, ruisseau de Tamigean et la Marche).

De manière générale, la qualité physico-chimique des cours d'eau peut être qualifiée de bonne, voire de très bonne.

*Tableau 4 : Qualité de l'eau des cours d'eau - DGO3*

N° station	Cours d'eau	Altération	Qualité	
			2005	2006
3570	Semois	Matières azotées hors nitrates	/	Bonne
		Matières organiques et oxydables	/	Bonne
		Matières phosphorées	Bonne	Bonne
		Nitrates	Bonne	Bonne
40235	Ruisseau du Tremble	Matières azotées hors nitrates	Bonne	Bonne
		Matières organiques et oxydables	Très bonne	Très bonne
		Matières phosphorées	Bonne	Bonne
		Nitrates	Bonne	Bonne
40242	Ruisseau de Tamigean	Matières azotées hors nitrates	Bonne	Bonne
		Matières organiques et oxydables	Très bonne	Très bonne
		Matières phosphorées	Très bonne	Très bonne
		Nitrates	Très bonne	Très bonne
40249	La Marche	Matières azotées hors nitrates	Bonne	Bonne
		Matières organiques et oxydables	Bonne	Bonne
		Matières phosphorées	Bonne	Bonne
		Nitrates	Bonne	Bonne

La qualité biologique est quant à elle jugée comme très bonne et stable dans le temps.

*Tableau 5 : Qualité biologique des cours d'eau*

Code station	Cours d'eau	Qualité		
		2005	2006	2007
BERW_03570	Semois	Très bonne	Très bonne	Très bonne

## C. Zone inondable

La Région Wallonne possède une cartographie des zones d'aléa d'inondation.

L'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau comprend les zones dans lesquelles des inondations sont susceptibles de se produire, de façon plus ou moins importante et fréquente, suite au débordement « naturel » de cours d'eau.

La carte de l'aléa d'inondation représente donc des zones où il existe un risque d'inondation, même aux endroits où aucune inondation n'est historiquement connue. Inversement, l'absence d'une zone d'aléa sur la carte ne peut garantir qu'une inondation ne s'y produira jamais.

Cette carte ne concerne pas les inondations trouvant leur origine dans du ruissellement, du refoulement d'égouts, de la remontée de nappe phréatique ou de phénomènes apparentés. Il n'est ici question que des problèmes d'inondations trouvant leur origine dans le débordement de cours d'eau.

La carte délimite des zones caractérisées par une valeur d'aléa. Trois valeurs sont possibles : faible, moyenne et élevée.

Dans la pratique, la valeur de l'aléa d'inondation est déterminée par la combinaison de deux facteurs : la récurrence d'une inondation (période de retour ou occurrence) et son importance (profondeur de submersion).

En outre, la valeur élevée de l'aléa correspond à la définition qui en est faite dans l'Annexe à l'arrêté royal du 12 octobre 2005 déterminant les critères sur la base desquels les Régions doivent formuler leurs propositions en matière de délimitation des zones à risque : « *Telles que définies à l'article 68-7, §1 de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre, inséré par l'article 3 de la loi du 21 mai 2003 modifiant la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre et la loi du 12 juillet 1976 relative à la réparation de certains dommages causés à des biens privés par des catastrophes naturelles, les zones à risques sont des endroits qui ont été ou peuvent être exposés à des inondations répétitives et importantes. Ces zones correspondent à une valeur élevée de l'aléa inondation* ». Il est précisé que : « *Une zone à risque correspond à une zone où la valeur de l'aléa inondation est élevée, c'est-à-dire lorsque les deux critères ci-dessous sont remplis :*

- Critère de récurrence : *La période de retour de l'inondation (...) est inférieure ou égale à 25 ans (...). La période de retour est basée sur une série statistique de données de débits observées (mesurés) ou synthétiques (calculés). (...) Lorsque des séries de données observées ou synthétiques (débits, niveaux d'eau ou précipitations) ne sont pas disponibles, la récurrence sera basée sur l'occurrence d'un événement d'inondation apparu plus de deux fois au cours des 10 dernières années.*
- Critère d'importance : *La profondeur de submersion est d'au moins 30 cm ».*

Fin 2013 une refonte de la cartographie des zones inondables a mis en avant la nécessité d'inscrire une quatrième classe d'aléa : l'aléa très faible. Cette nouvelle classe est définie par une récurrence très faible, c'est-à-dire une période de retour de pluie très longue (> 100 ans).

Le passage de la Semois sur le territoire communal a engendré des zones inondables très importantes, notamment dans la partie Lorraine de la commune, là où le lit de la Semois a creusé une vallée large.

L'analyse de la cartographie de l'aléa d'inondation s'intéresse principalement à l'aléa élevé et l'aléa moyen. De manière générale, une zone d'aléa faible est associée à chaque ruisseau quelque soit son importance.

De manière synthétique, sur la commune de Florenville, les zones d'aléa d'inondation représentent :

- Aléa faible : 610 ha.
- Aléa moyen : 38 ha.
- Aléa élevé : 229 ha dont 3,6 en zone d'habitat.

En ce qui concerne la localisation de ces zones inondables, on peut observer une différenciation entre la partie située en Ardenne et la partie située en Lorraine.

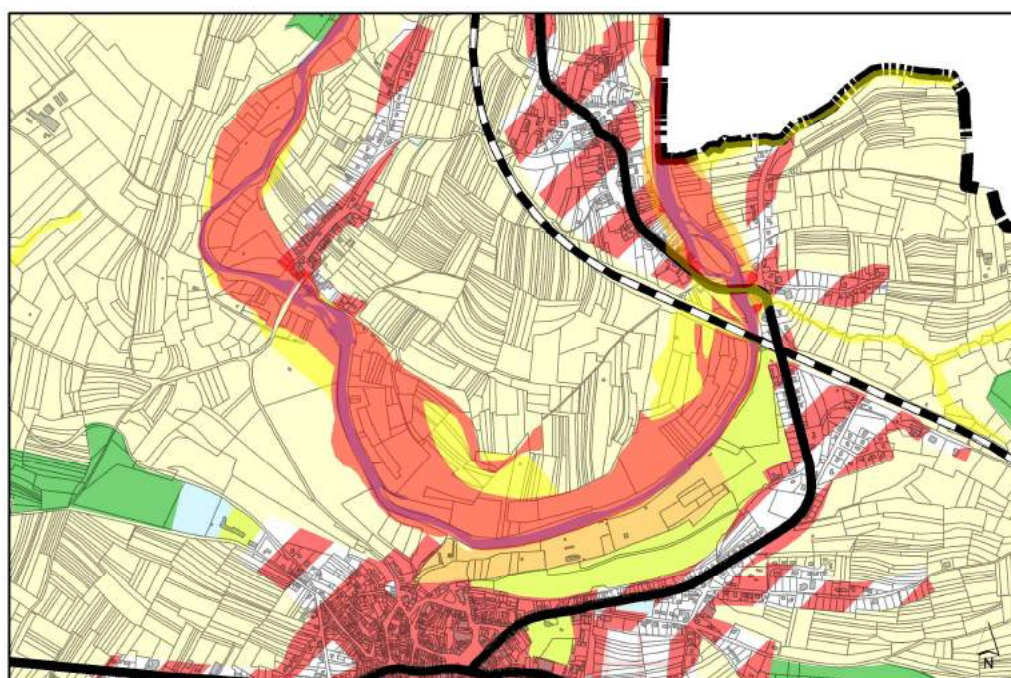
Lorsque la Semois traverse l'Ardenne, la plaine alluviale est assez réduite avec des versants assez abrupts et offre donc peu de possibilités pour les débordements. La traversée de la Lorraine crée des plaines alluviales élargies et offre une plus grande possibilité de débordement. Les superficies touchées par les aléas d'inondation élevés sont donc plus importantes en Lorraine qu'en Ardenne.

Au niveau de l'affectation du sol, les zones inondables avec un aléa élevé sont quasi toutes situées en zone agricole ou en zone forestière.

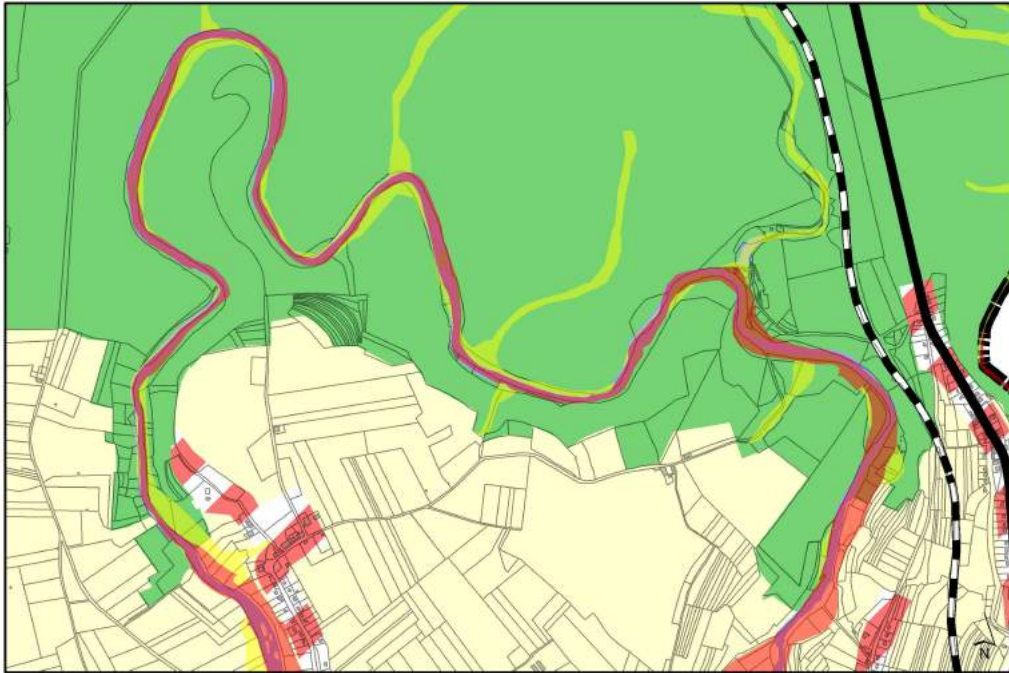
Des zones d'habitat sont contiguës de zones d'aléa élevé. C'est le cas pour Chassepierre, Laiche, Azy, Martué et Lacuisine. Une partie du Camping de la Semois situé près de Sainte-Cécile est en zone d'aléa élevé et une autre en aléa faible. Une faible superficie de la zone de loisirs de Chassepierre est également en aléa moyen voire élevé.

#### Description des zones inondables d'amont en aval :

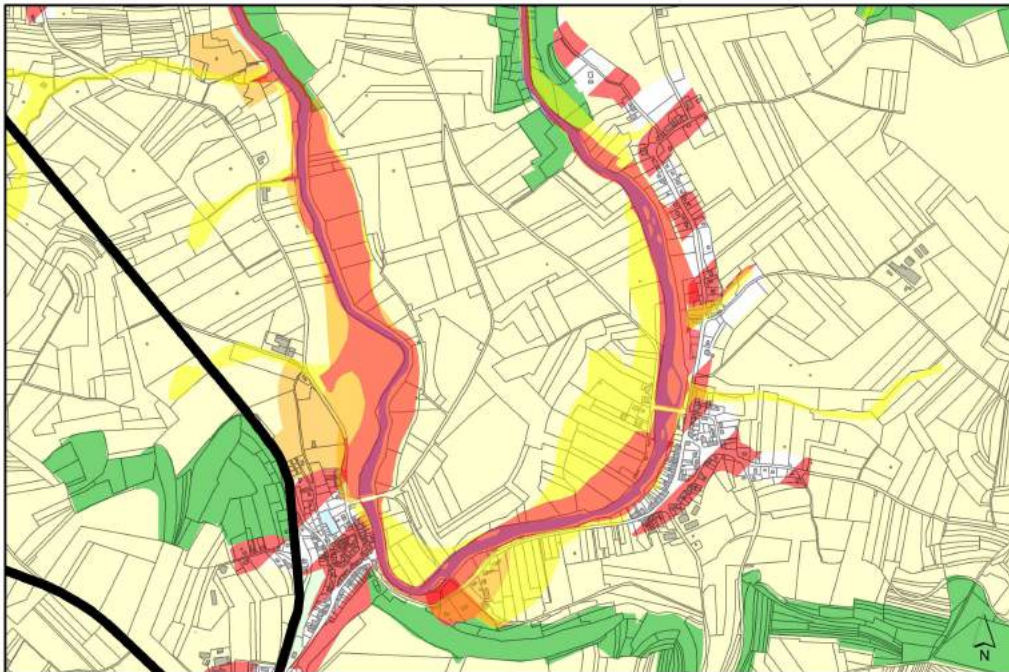
- Au niveau du méandre de Lacuisine et de Martué, la zone inondable est assez vaste et recouvre des terrains agricoles. Elle est majoritairement située à l'intérieur du méandre et l'aléa y est élevé. Seule une petite partie de zone d'habitat de ces deux villages est soumise à un aléa d'inondation élevé. Elle ne concerne pas la partie située sur Florenville, notamment la zone de loisirs.



- En continuant vers l'aval, la Semois exécute une boucle en Ardenne et dans le massif forestier où la zone inondable est très restreinte.



- A Azy, elle commence un second méandre en Lorraine les zones inondables deviennent plus importantes. Elles s'étendent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du méandre. L'aléa élevé longe les villages Azy et Laiche mais les concernent peu.
- Le Nord de la zone d'habitat du village de Chassepierre est également bordé par la zone inondable. En amont de ce village, on retrouve une petite zone d'habitat (le Breux) en grande partie reprises en zone inondable.



- Dans sa dernière partie sur le territoire communal, la Semois retrouve des terrains ardennais avec une zone inondable de faible emprise.

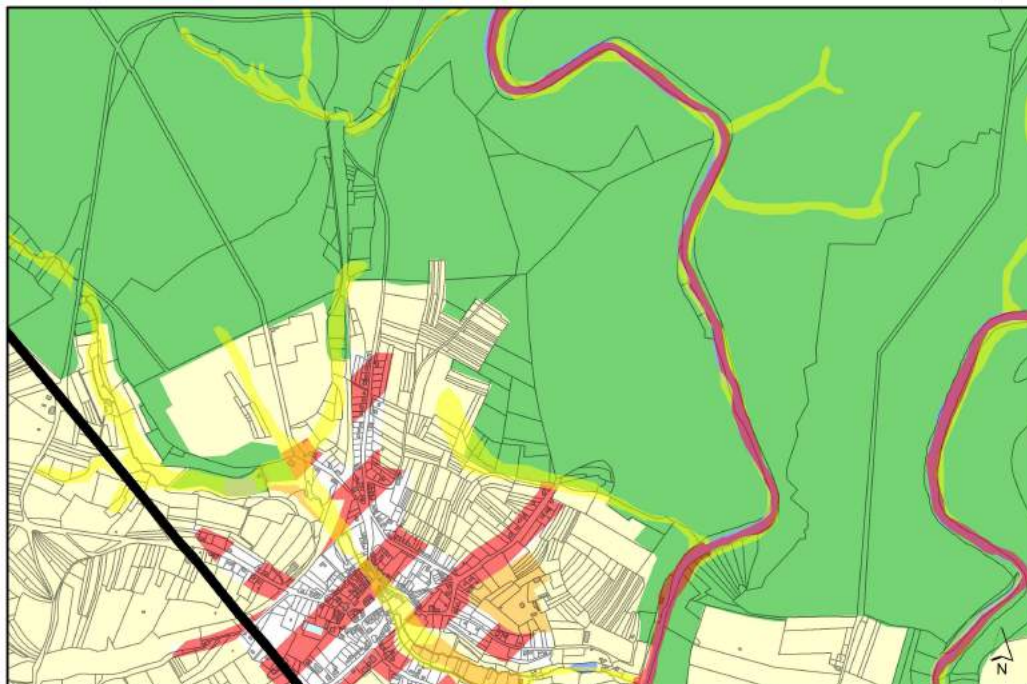




Figure 28 : Zone inondable



## D. Ruissellement

Les cartes des zones à risque de ruissellement diffus et concentrés sont des produits issus du projet ERRUISSOL (ERosion – RUISsellement – SOL) soutenu par la Direction de l'Espace Rural et réalisé par l'Unité d'Hydrologie et Hydraulique agricole de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Ce projet a pour objectif la réalisation de données cartographiques et numériques relatives aux risques de ruissellement et d'érosion des sols sur l'entièreté du territoire wallon.

La cartographie des zones à risque de ruissellement concentré met en évidence les zones susceptibles d'inondation par ruissellement et/ou de coulée boueuse apparaissant suite à la concentration naturelle des eaux de ruissellement de surface.

Cette cartographie ne considère que les inondations par ruissellement superficiel, et non les inondations par débordement de cours d'eau, refoulement d'égouts, remontée de nappe phréatique ou phénomènes apparentés.

Il est toutefois judicieux d'utiliser la carte des zones à risque de ruissellement concentré avec la carte des aléas d'inondation par débordement de cours d'eau.

La carte des zones à risque de ruissellement concentré présente 3 classes de risques définis par la taille des bassins versant afférents en chaque point :

- risque faible : les axes de ruissellement concentré drainent les eaux d'un bassin versant dont la superficie est comprise entre 1 et 9 ha,
- risque moyen : les axes de ruissellement concentré drainent les eaux d'un bassin versant dont la superficie est comprise entre 9 et 18 ha,
- risque élevé : les axes de ruissellement concentré drainent les eaux d'un bassin versant dont la superficie est de plus de 18 ha.

Plus la superficie du bassin versant afférant est importante plus le risque de concentration des eaux de ruissellement au droit de l'axe peut être important, toutes caractéristiques hydrologiques étant considérées semblables. L'appréciation de la production du ruissellement est cartographié par ailleurs.

Les points de confluence entre des axes de ruissellement représentent aussi une augmentation de risque. En effet, ils constituent des points de jonction de deux bassins versant avec augmentation du risque de concentration des eaux en ces endroits.

Les cartes des zones à risque de ruissellement diffus visent la représentation du taux (ou coefficient) de ruissellement potentiel sur le territoire wallon, au format raster, la taille des pixels étant de 10x10 m. Les cartes sont établies sur base de la méthode SCS (Soil Conservation Service of USA) largement validée en Région wallonne. La méthodologie permet de définir le taux de ruissellement potentiel en réponse à une pluie de référence, fixée en intensité, durée et fréquence.

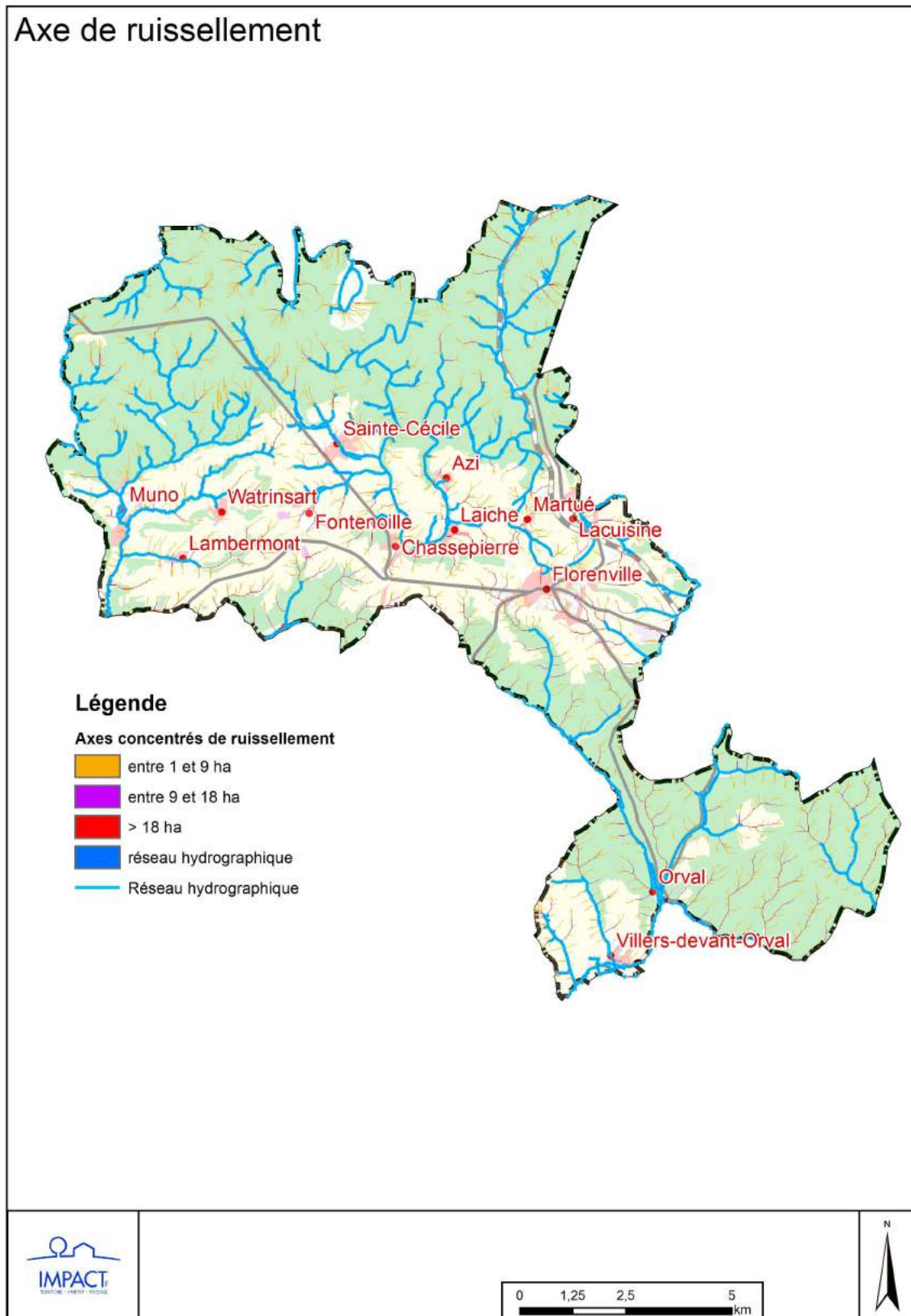
Les cartes de zones à risque de ruissellement diffus peuvent être combinées avec la carte des zones à risque de ruissellement concentré (cf. Notice explicative de la cartographie des zones à risque de ruissellement concentré) pour mettre en évidence des zones à risque d'érosion concentrée.

La carte du ruissellement permet en outre de différencier les surfaces boisées où le risque de ruissellement diffus ne dépasse pas 5 %, des milieux agricoles où il oscille de 5 et à plus de 40 %.

Les zones les plus à risque se situent le long du front de cuesta à Muno et dans la plaine de la Semois à Martué et Laiche.

Les axes de ruissellement concentré classé en risque élevé s'appliquent aux ruisseaux drainant le revers de cuestas principalement.

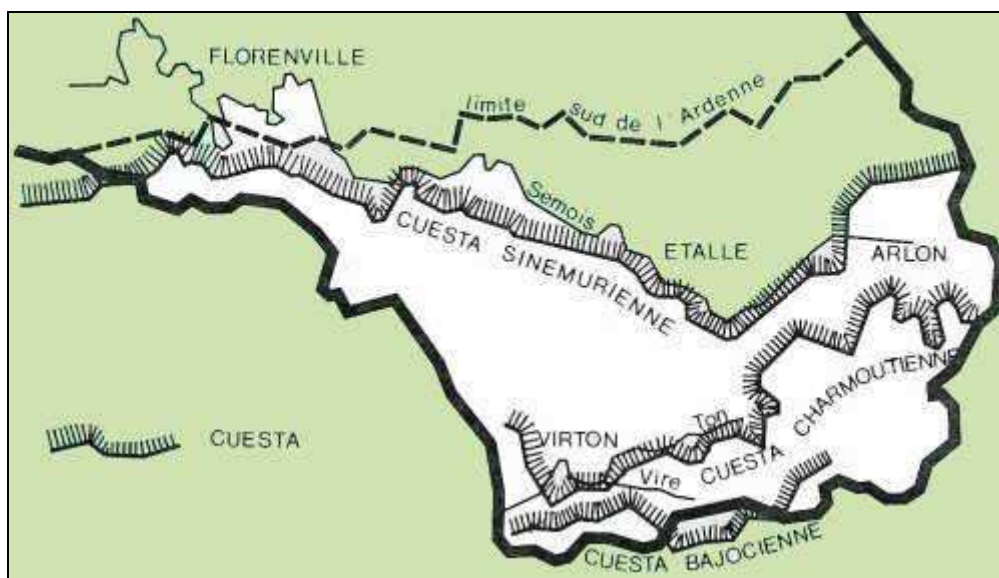
Figure 29 : Axes de ruissellement



### 2.6.1.5. *Relief et géomorphologie*

#### A. Description géomorphologique

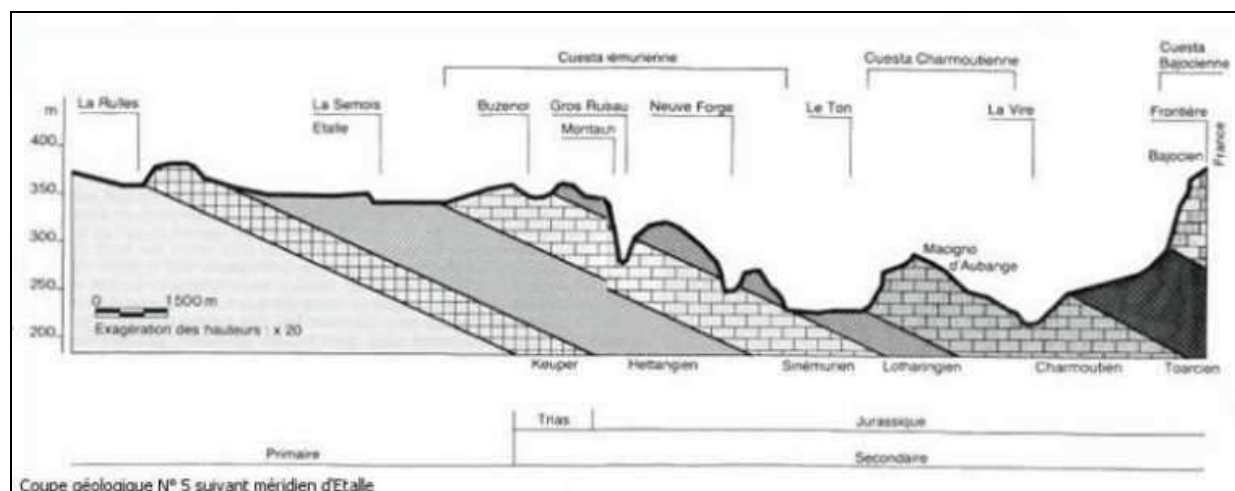
La commune de Florenville est située sur deux régions géologiques et morphologiques : la Lorraine (Gaume) et l'Ardenne. Elle se situe cependant principalement en Lorraine (Gaume). La Lorraine (Gaume) est cette région naturelle qui prolonge le bassin de Paris en Belgique. L'action érosive de la Semois combinée à la structure géologique et à la composition des roches a permis le dégagement d'un relief en cuesta. Le village de Villers-devant-Orval se trouve à l'altitude la plus basse de la commune sur le revers de la cuesta, aux environs de 180 mètres d'altitude.



Source : [www.guirsch.be](http://www.guirsch.be)

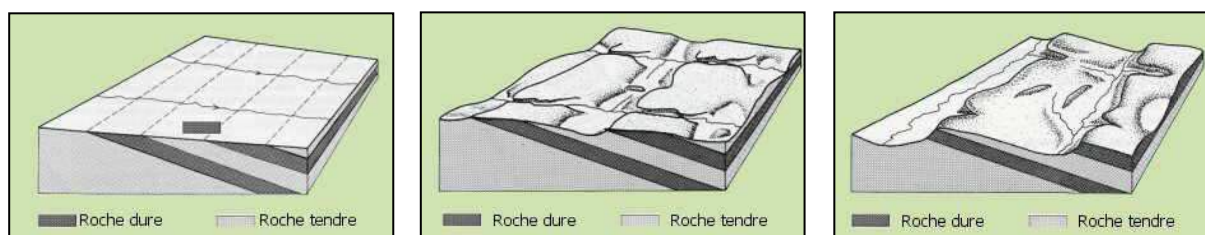
Trois cuestas traversent la Lorraine :

- La cuesta sinémurienne longe la limite Sud de l'Ardenne. Elle prend forme au Nord d'Arлон et se prolonge jusqu'à Muno. Elle est longée à l'Ouest par la Semois. Cette cuesta traverse le territoire communal de Florenville dans toute sa longueur.
- La seconde cuesta passant au Sud d'Arлон se nomme cuesta charmoutienne ou encore cuesta des macignos. Elle est longée par le Ton.
- La troisième cuesta, la plus abrupte, est la cuesta bajocienne qui suit approximativement la frontière Sud de la Belgique et est longée au Nord par la Vire.



Source : [www.guirsch.be](http://www.guirsch.be)

La cuesta est schématiquement une ligne de crête bordée d'un côté d'une pente abrupte et de l'autre d'une pente douce orientée ici au Sud. Les cuestas peuvent être décrites ainsi : « L'alternance de couches lithologiques dures et tendres en structure monoclinale (couches géologiques parallèles et inclinées), a fortement influencé les formes du relief. Des rivières, dites subséquentes, tendent à se former le long des zones tendres, laissant en saillie les bancs durs. Ces derniers, s'ils sont assez épais, et vu leur inclinaison, produisent des formes asymétriques nommées cuestas. La pente la plus faible (revers) correspond généralement au dos de la couche résistante. La pente la plus forte suit la tranche du banc dur qui protège de l'érosion les couches sous-jacentes plus tendres ».



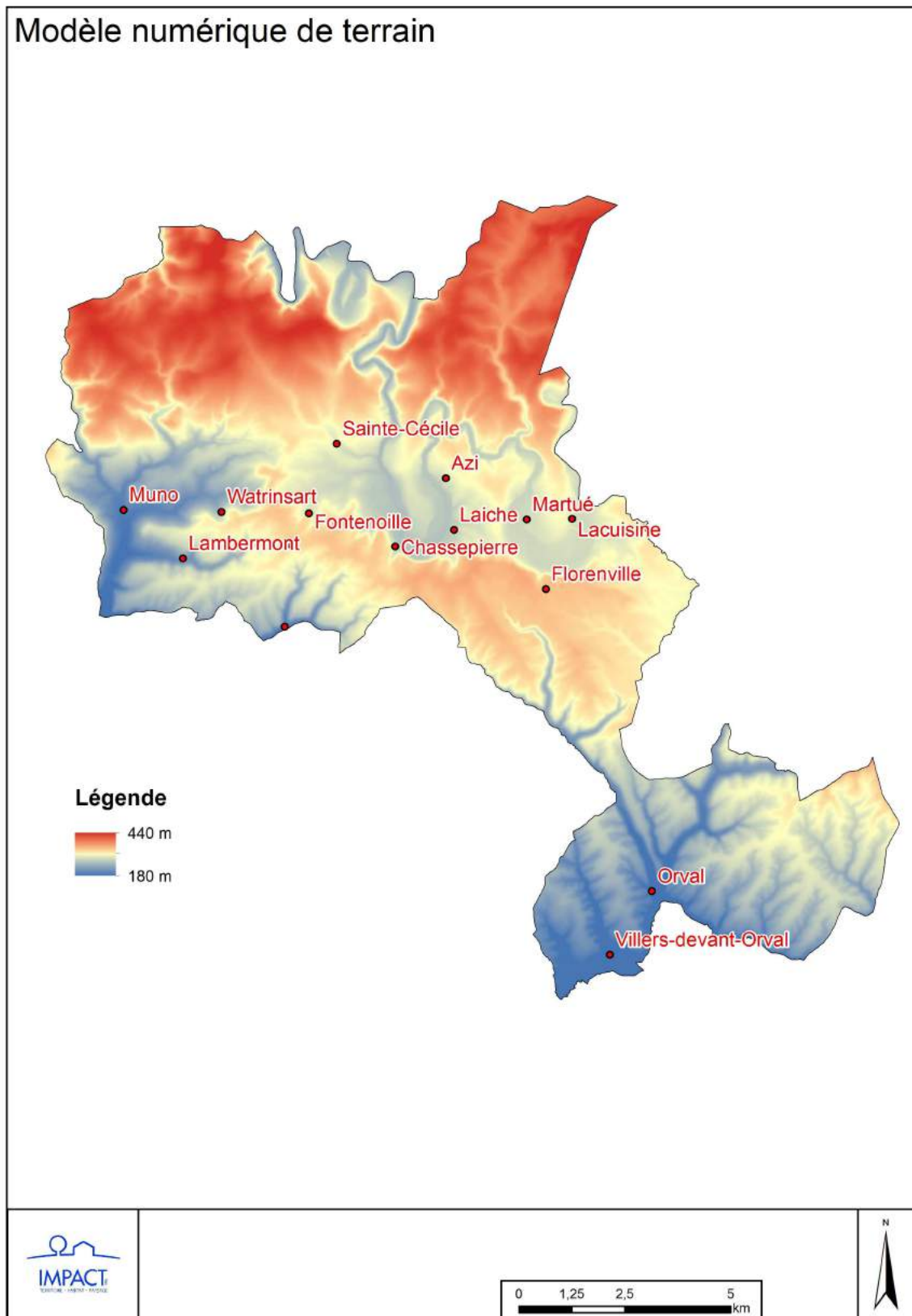
Source : [www.guirsch.be](http://www.guirsch.be)

Le Nord de la commune se caractérise par la retombée du plateau ardennais, la vallée de la Semois est une vallée en V assez étroite qui s'est incisée dans des roches plus dures du massif forestier, présentant des pentes assez importantes à certains points. L'altitude maximale atteint 440 mètres dans la forêt ardennaise.

Le centre de la commune se caractérise par un relief plus doux jusqu'à la cuesta sinémurienne qui forme un plateau disséqué par les nombreux cours d'eau. Le pendage des roches détermine un front abrupt orienté au Nord contre lequel vient buter la Semois et un revers doux orienté au Sud. La vallée de la Semois s'élargit entre l'Ardenne et la première cuesta, formant une large plaine inondable.

Le Sud de la commune est un plateau en pente douce fortement marqué par les vallées du ruisseau de Williers et de la Marche.

Figure 30 : Modèle numérique de terrain



## **B. Stabilité des sols**

Dans la partie Nord où elle traverse l'Ardenne, la Semois s'incise fortement, engendrant au niveau des vallées des pentes très importantes. S'il s'agit principalement de parcelles situées en zone forestière, certaines zones d'habitat sont également soumises à des pentes importantes.

C'est notamment le cas sur Florenville, située sur le sommet de la cuesta, la zone d'habitat est bordée au Nord par des pentes importantes correspondant au front de cuesta. Le même phénomène se présente à Chassepierre, excepté que le noyau villageois se trouve en contre-bas de la cuesta. Les pentes importantes sont également présentes dans les autres villages, mais dans une moindre mesure.

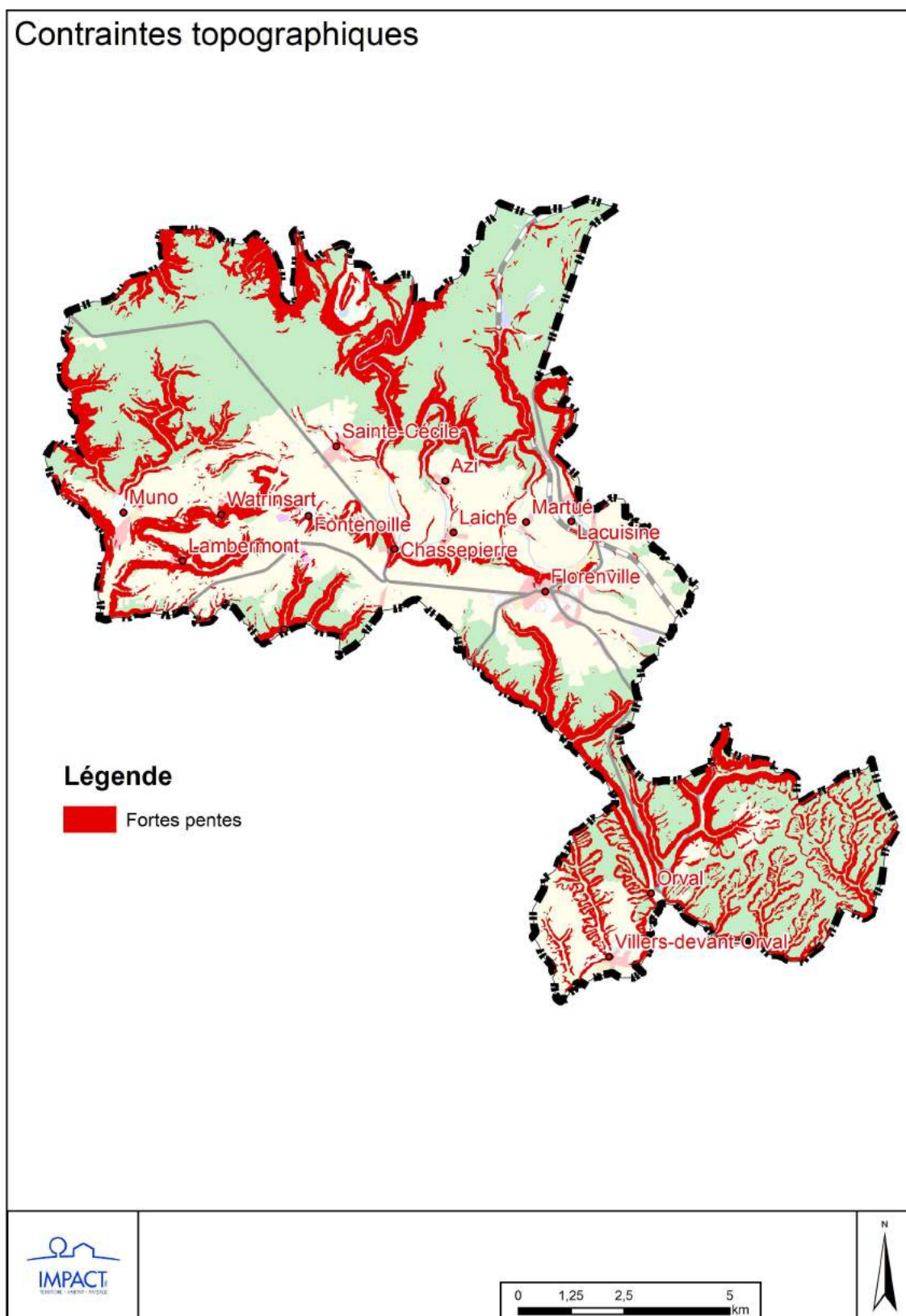
Suite à ce relief abrupt, plusieurs zones ont été classées à risque de glissement de terrain.

Ces zones sont principalement recensées dans la vallée ardennaise de la Semois et le long du front de la cuesta sinémurienne. Les villages de Florenville, Chassepierre, Fontenoille et Watrinsart sont donc soumis à ces risques.

Les vallées des ruisseaux de Williers et du Pré du Frère Simon sont également soumises à des risques de glissement de terrain.



Figure 31 : Contraintes topographiques



## 2.6.2. Contexte naturel

### 2.6.2.1. Natura 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Il doit assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des directives européennes dites « Oiseaux » et « Habitats » de 1979 et 1992.

La Directive 79/409/CEE ou Directive « Oiseaux » vise la protection des oiseaux sauvages sur le territoire communautaire et des habitats d'espèces les plus menacées. Ces habitats sont érigés en zones de protection spéciale (ZPS).

La Directive 92/43/CEE ou Directive « Habitats » ou encore Directive « Faune-Flore-Habitats » vise quant à elle le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire. Ces habitats sont érigés en zones spéciales de conservation (ZSC).

Quatre sites Natura 2000 s'étendent sur la commune de Florenville et couvrent une superficie de 5.225 ha. 35 % du territoire communal sont donc classés en site Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 se développe sur l'ensemble de la commune et comprends des massifs forestiers et des milieux ouverts principalement alluviaux.

#### **A. Forêts de Muno (BE34045)**

Superficie totale : 564 ha dont 557 sur Florenville

Le site est centré sur un phénomène géologique spectaculaire, la Roche à l'Appel, amoncellement chaotique de blocs de poudingue du Gedinnien.

Les principaux habitats se composent de futaie du Fago-Quercetum, de chênaies-charmaies à *Luzula luzuloides*, de saulaies marécageuses à *Filipendula ulmaria* et de groupements d'hélophytes du *Filipendulion* et de bas-marais à *Juncus acutiflorus*.

Grâce à la diversité géologique, on retrouve de nombreuses bryophytes. Au niveau de l'avifaune forestière, on note notamment la présence régulière de la cigogne noire et de la bondrée apivore.

## **B. Bassin de la Semois de Florenville à Auby (BE34048)**

Superficie : 5.366 ha dont 2.760 sur Florenville

Le site comprend le lit majeur de la Semois et une grande partie des forêts de versants entre Florenville et Auby. Il englobe notamment la vallée d'Aise, les étangs des Epioux, la forêt domaniale d'Herbeumont.

La vallée d'Aise est un vaste massif forestier reposant sur des assises du Siégenien inférieur et du Gedinnien supérieur, tantôt gréseuses, tantôt phylladeuses. Elle est composée de 80% de feuillus et accueille une avifaune typique des grands massifs forestiers (Cigogne noire, Pic noir et Pic mar, Gêlinotte des Bois) tandis que le Martin-pêcheur niche dans les berges de la rivière.

De nombreuses ardoisières abandonnées et leurs friches et éboulis associés offrent gîte et couvert aux chiroptères dont la rarissime Barbastelle.

Les Bois des Conques, Bois de Sainte-Cécile, et la forêt domaniale d'Herbeumont sont parmi les forêts wallonnes les plus représentatives du Luzulo-Fagetum. Les Epioux rassemblent des étangs à berges en pente douce et à battement du niveau de l'eau, abritant une importante population de *Littorella uniflora* et *Eleocharis palustris* et sont une zone de nourrissage régulière pour la Cigogne noire.

La plaine est caractérisée par une mosaïque de prairies de fauche en bon état de conservation, de prairies alluviales, de reliques de prairies humides oligotrophes, habitat devenu très rare en région wallonne suite au drainage et à l'intensification agricole. Un bocage bien développé accueille Pie-grièche écorcheur et Milans.

## **C. Bassin de la Semois de Jamoigne à Chinoy (BE34048)**

Superficie : 2.249 ha dont 308 sur Florenville

Le site se compose de milieux forestiers (alluviaux ou non), de milieux ouverts (mégaphorbiaies et prairies de fauche) et du tracé de la Semois entre Jamoigne et Lacuisine.

Un des principaux intérêts du site est l'importante superficie de prés de fauche en bon état de conservation. Le bocage délimitant ces prairies accueille une belle population de Pie-grièche écorcheur. Les milans noirs et royaux nichent dans les bois proches et se servent des zones ouvertes comme terrains de chasse. Les berges de La Semois hébergent de petites colonies d'Hirondelle de rivage tandis que le Martin-pêcheur sillonne la rivière. Le Faucon pèlerin semble amorcer son retour sur le site après une longue période d'absence. La Moule perlière, espèce devenue rarissime, s'y maintient mais est très sensible au colmatage et à la qualité physico-chimique des rivières.

Les habitats forestiers sont dominés par la Hêtraie neutrophile médio-européennes à mélique et la Hêtraie acidophile médio-européennes.

#### **D. Bassin de la Marche (BE34054)**

Superficie : 2.442 ha dont 1.600 sur Florenville

Le site englobe un important massif de hêtraie correspondant à la partie la plus occidentale de la cuesta sinémurienne entre Florenville et Villers-devant-Orval et incluant les Bois de Florenville, de Watrinsart, la Forêt d'Orval, les Bois de la Houdrée et de la Sablonnière. Le site s'étale également sur les vallées de la Marche, du Corwez et de leurs affluents, occupées tant par des forêts alluviales (Corwez) que par des mégaphorbiaies (ruisseau de la Soye, du Williers) ou des prairies (ruisseau du Bois le Baron, de la Planchette...).

Le grand cuivré des marais occupe ces vallées avec quatre espèces au moins de chauves-souris (petit et grand rhinolophe, grand murin, vespertillon à oreilles échanquées) qui se reproduisent à l'Abbaye d'Orval, le site est d'importance nationale pour ces espèces, il comprend un site d'hivernage important avec le Canal souterrain de Neufmoulin (ancien canal d'adduction d'eau), les prairies situées en lisière ou en clairière du site correspondent à des habitats de chasse pour le grand rhinolophe ou le grand murin, la pie-grièche écorcheur et correspondent pour partie à des prairies maigres de fauche.

##### *2.6.2.2. Zone humide d'intérêt biologique et réserves naturelles*

#### **A. Réserves naturelles**

On recense cinq réserves naturelles domaniales sur le territoire communal, dont trois créées en 2013. Notons que la cartographie de certaines réserves n'est pas encore disponible.

#### **Etangs des Épioux (6063)**

Le domaine des Épioux est constitué de différents types de forêts et de cinq étangs principaux alimentés par des affluents du Tamijeau (bassin de la Semois). Le plus étendu, appelé le Grand Étang, occupe avec le château des Épioux, une position centrale. L'étang des Oursons est isolé dans la partie Sud du site. Les trois autres plans d'eau, qui forment la réserve naturelle des Épioux, couvrent ensemble une petite dizaine d'hectares et occupent la partie Nord du domaine. Le plus remarquable est l'étang des Éplatis, où l'on peut observer notamment une végétation des vases exondées devenue exceptionnelle en Wallonie. Mais l'étang des Sarrazynes et l'étang du Fond de Chassepierre ne sont pas dépourvus d'intérêt et abritent une faune intéressante (libellules).

#### **La Ficherulle (6117)**

Créée en janvier 2013, elle est située en Lorraine, à l'Ouest du village de Fontenoille. Elle comprend une ancienne carrière où l'on retrouve une pelouse sur substrat calcaire. La flore y est très intéressante notamment grâce à l'orchis grenouille, une orchidée très menacée en Région Wallonne et très rare en Lorraine. La faune y est également intéressante avec quelques espèces rares comme le lézard agile.

### **Les prés de l'abbaye d'Orval ou la vallée du ruisseau de Williers (6132)**

Nouvelle réserve domaniale créée en 2013, les Prés de l'Abbaye d'Orval, située dans le vallon du Ruisseau de Williers est un terrain de chasse pour les chauves-souris. C'est cette caractéristique qui rend ce lieu exceptionnel.

### **Souterrain de Neufmoulin (6167)**

Située non loin de l'Abbaye d'Orval, contre la frontière française, cette réserve naturelle est constituée d'un canal d'adduction d'eau souterrain désaffecté. Bien qu'il s'agisse d'un milieu artificiel, ce statut de protection est justifié par son grand intérêt chiroptérologique. En effet, pas moins de 9 espèces de chauves-souris y sont recensées.

### **La Pelouse de l'Oratoire (6229)**

Egalement créée en janvier 2013, cette réserve domaniale est située près du village de Muno. Le site est accroché au flanc de la cuesta sinémurienne et occupe un promontoire de grès calcifères. L'intérêt principal de cette réserve est qu'elle renferme une pelouse semi-naturelle très riche au niveau floristique.

## **B. Zones humides d'intérêt biologique**

### **Le Petit Pilon (0.38 ha) (6177)**

La zone humide du Petit Pilon est située en bordure de la Semois, à proximité du village de Martué. On y retrouve une prairie humide, inondée une ou deux fois par an par la Semois, ainsi qu'une petite zone boisée.

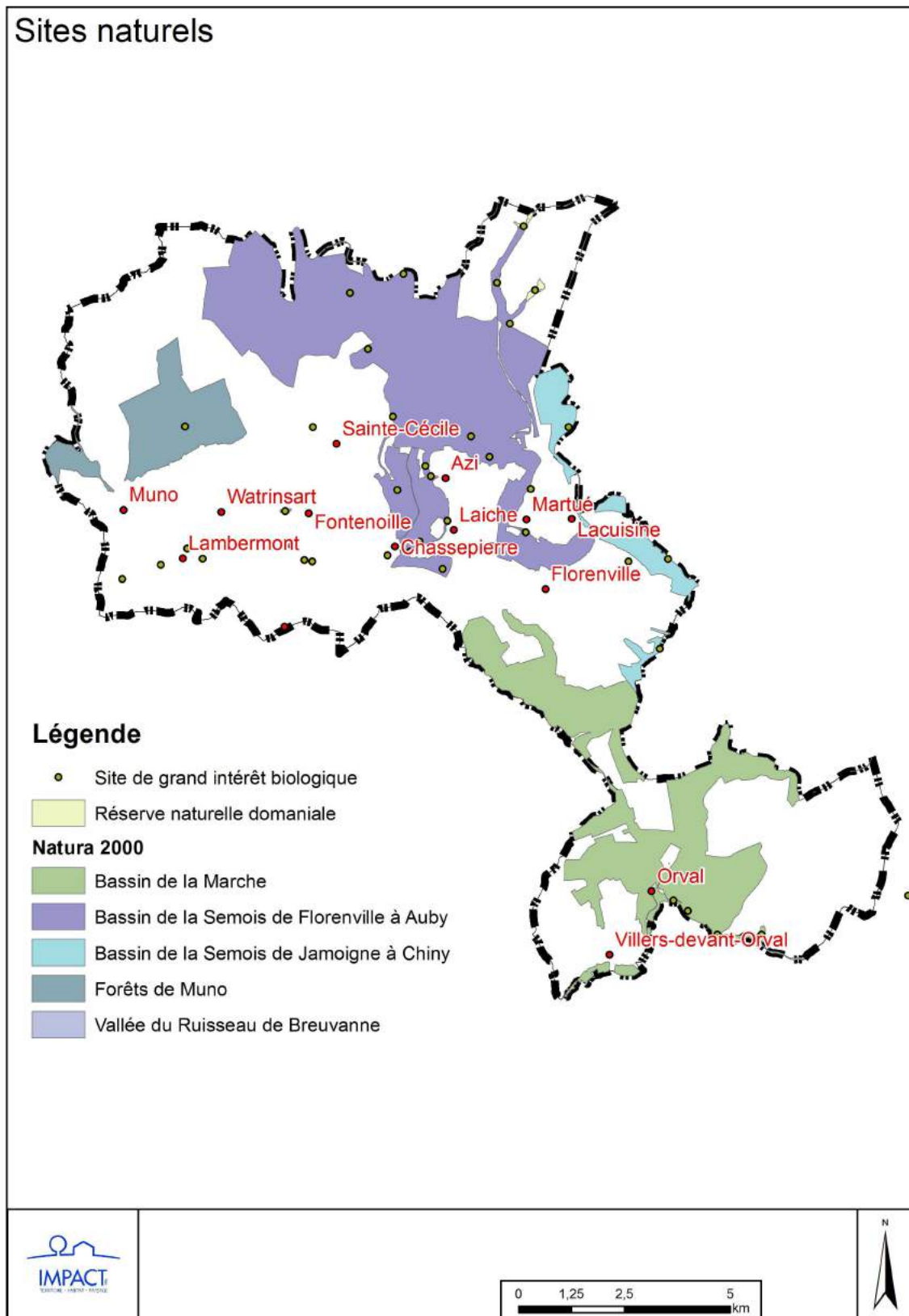
## **C. Site de grand intérêt biologique**

Le territoire de la commune de Florenville regroupe 41 sites de grand intérêt biologique (SGIB) :

- La Roche à l'Appel (21).
- Étang des Éplattis (59).
- Étang des Sarrazynes (60).
- Étang du Fond de Chassepierre (61).
- Étangs de Congues (590).
- Carrière de Lambermont Ouest (719).
- Carrière Sur le Spirchin (720).
- Carrière de Lambermont Nord (721).
- La Ficherulle (723).
- Carrière BRG à Fontenoille (724).
- Carrière du Panorama (725).
- Carrière Sur les Himans (726).
- Carrières Emond et Lejeune (727).
- Carrière de la Forêt d'Orval (759).

- Carrière du Virage de Belle Noue (760).
- Carrière de la forêt de Merlanvaux (761).
- Grand étang des Épioux (1356).
- Le petit Pilon (1799).
- La Soye (1810).
- Forêt alluviale du Breu (2007).
- Forêt alluviale de Pinco (2012).
- Forêt alluviale des Forges Roussel (2013).
- Forêt alluviale du château d'Azy sud (2014).
- Forêt alluviale du château d'Azy nord (2015).
- Forêt alluviale de Relogne (2016).
- Forêt alluviale du Bois de Congues (2017).
- Aulnaie de l'étang de Sainte-Cécile (2020).
- Ile de Sainte-Cécile (2053).
- Iles du Breu (2054).
- Iles de Laiche (2055).
- Ile de la Roche Lenel (2056).
- Ile de Martué (2058).
- Noue de Florenville (2093).
- Noue de Chassepierre (2095).
- Marais du ruisseau de la Terme (2103).
- Le Caracoleu (2170).
- Souterrain de Neufmoulin (2217).
- Pelouse de l'Oratoire (2700).
- Ruisseau de Bois le Baron (2785).
- Pré Frère Simon (2786).
- Etangs de Chameleux (2787).

Figure 32 : Sites naturels



### 2.6.2.3. Réseau écologique

#### **A. Note méthodologique**

Le travail réalisé consiste à inventorier l'ensemble des habitats ou milieux naturels présents sur le territoire de Florenville. L'inventaire écologique constitue l'étape préalable à l'étude du réseau écologique ainsi qu'à l'évaluation des contraintes et des potentialités du patrimoine naturel communal.

Les définitions de la Structure écologique principale et du réseau écologique s'appuient sur la définition qu'en donne la Région Wallonne : « *La Structure Écologique Principale (SEP) a pour but de rassembler dans un contour cohérent l'ensemble des zones du territoire ayant un intérêt biologique actuel ou potentiel. Elle matérialise les concepts théoriques du réseau écologique, elle contribue à identifier les zones à enjeux biologiques pour la mise en œuvre de plusieurs engagements de conventions ou d'accord internationaux ainsi que les zones d'infrastructures vertes nécessaires à la production d'une large diversité de services écosystémiques.* »

#### **B. Structure écologique principale : définition**

##### Le réseau écologique

Le réseau écologique se définit comme étant l'ensemble des habitats et des milieux de vie (temporaires ou permanents) qui permettront d'assurer la conservation à long terme des espèces sauvages sur un territoire. Il s'agit donc d'un ensemble d'écosystèmes naturels et semi-naturels, mais aussi d'habitats de substitution, susceptibles de rencontrer les exigences vitales des espèces et de leurs populations.

Pratiquement, le réseau écologique se décompose en zones centrales et en zones de développement reliées entre elles par le maillage écologique formé de l'ensemble des zones de liaison.

##### **Zones centrales**

Les zones centrales appelées également zones sanctuaires sont des zones de grand intérêt écologique. Ce sont des zones dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire sans pour autant proscrire toute exploitation.

##### **Zones de développement**

Les zones de développement sont des territoires où la conservation des espèces et des habitats est le co-produit d'une exploitation économique. Les activités humaines y sont moins intenses que dans la matrice et permettent de garantir un certain équilibre entre conservation de la nature et revenus économiques. Ces zones servent de couloir potentiel de liaison, de zones tampon ou de maintien d'habitats ou d'espèces liés à une activité humaine extensive (pré de fauche, certains modes d'exploitation de la forêt feuillue comme le taillis, vergers hautes tiges, ...).



## Zones de liaison

Les zones de liaison sont des biotopes ou éléments linéaires dont le rôle de couloir de liaison et ou de refuge entre les zones de développement et/ou centrales peut être soupçonné. On distingue les éléments linéaires (les haies, les bords de cours d'eau, les talus et accotements de voiries, les coupe-feu, les tournières, les lisières de forêts) des éléments ponctuels (les arbres isolés) de liaison et des zones de surface (les bosquets, les taillis, les plantations de résineux reliant deux massifs à dominance feuillue).

### C. Composition du réseau écologique

Il est important de différencier les zones en milieu ouvert, c'est-à-dire les prairies, cultures des zones en milieu fermé, les forêts.

- **Zones centrales ouvertes** : Elles correspondent principalement aux étangs, ruisseaux, plans d'eau, prairies humides où l'on retrouve une forte biodiversité animale et/ou végétale. Elles concordent en grande partie aux zones Natura 2000 et aux réserves domaniales. Les anciennes carrières et exploitations où la nature a repris ses droits sont également classées en zones centrales ouvertes.
- **Zones centrales fermées** : Elles englobent les massifs de feuillus écologiquement intéressants : Bois de Florenville, Fond des Saulx, Forêt et abbaye d'Orval, etc. Les massifs de feuillus sont un facteur déterminant dans l'installation et la migration des espèces. Plus de la moitié de la surface communale est actuellement boisée.
- **Zones de développement** : La biodiversité est présente mais de moindre qualité. Le site est donc moins intéressant pour le réseau écologique.
- **Zones de liaison** : Elles regroupent les ruisseaux, les bas-côtés de route en fauchage tardif et les lignes de chemin de fer. Dans la partie lorraine de la vallée de la Semois, le réseau de haies est bien conservé et joue un rôle déterminant de liaison entre les milieux forestiers.
- **Zones de liaison de surface** : Les liaisons de surfaces sont principalement des plantations. Quelques massifs feuillus subsistent dans la plaine agricole, ils jouent un rôle déterminant de refuge et de déplacement pour la faune. La préservation de ces massifs est prioritaire. Notons que le front de cuesta est boisé en grande partie. Il s'agit d'une zone de liaison de grande qualité qui traverse la commune dans toute sa largeur.
- **Zones de liaison de haut intérêt** : La Semois présente sur le territoire communal des profils différents, une plaine inondable au Sud et des versants abrupts en V au Nord.

### D. Les corridors écologiques

Les corridors écologiques sont indispensables au maintien d'une faune et d'une flore riches et diversifiées. Ils forment ce que l'on appelle l'infrastructure écologique du paysage. Un paysage ouvert sans couloirs et milieux refuges (ponts biologiques) ne favorise pas la migration des espèces. Les mesures de conservation et d'amélioration des paysages doivent être attentives à cet aspect de la vie sauvage.

Plusieurs corridors au sein de la commune jouent un rôle prépondérant de liaison écologique et doivent être mises en évidence :

- Les versants de la Semois et de leurs affluents, leurs berges et les milieux aquatiques associés jouent un rôle prépondérant de liaison écologique, lorsqu'ils ne sont pas trop perturbés par divers aménagements ou activités.
- Les massifs forestiers et les grandes zones écologiques de développement et centrales et les espaces semi-bocagers à moins qu'ils ne soient scindés par de grandes infrastructures ou des zones urbanisées à forte densité.
- La ligne de chemin de fer.
- Le RAVeL.

En plus de ses liaisons, il est important de visualiser les barrières qui mettent à mal les corridors écologiques. Les principales sont énumérées ci-dessous :

- Voies de communication importantes telles que les routes régionales.
- Infrastructure écologique faible dans certains milieux agricoles (haies et arbres tendant à disparaître progressivement).
- Présence d'épicéas sur de grandes surfaces ou reliant deux massifs forestiers feuillus.
- Artificialisation de certaines berges de certains cours d'eau.
- Présence de zones d'habitat à forte densité, de bandes urbanisées et continues à forte densité le long de certaines voies de communication.

#### 2.6.2.4. Espèces invasives

Le Contrat de Rivière Semois regroupe les 21 communes du sous-bassin Semois-Chiers et se consacre à la conservation des 42 masses d'eau de surface que recense le territoire.

Chaque masse d'eau a fait l'état d'un inventaire par étape, commençant par les masses d'eau à risque et à risque possible de non atteinte du bon état pour 2015 (sélection faite en 2007).

Cet inventaire permet de localiser les points noirs du territoire communal en termes de déchets et de plantes invasives.

Les plantes invasives ont été signalées principalement le long des cours d'eau. La plante la plus répandue est la Balsamine de l'Himalaya. La gestion de cette plante ainsi que celle de la Berce du Caucase sont classées comme prioritaires. Faute de méthodes efficaces d'éradication de la Renoué du Japon et de la Spirée, les observations de ces deux plantes invasives ne sont pas classées comme prioritaires.

#### 2.6.2.5. Arbres et haies remarquables

Sur l'ensemble de la commune de Florenville, on dénombre 43 arbres remarquables et 5 haies remarquables. La liste complète est reprise en annexe au présent document.

### 2.6.3. Contexte paysager

#### 2.6.3.1. Description paysagère

##### A. Ensembles et territoires paysagers

Le territoire de Florenville est essentiellement couvert de bois et de prairies. Le relief y est plus ou moins vallonné en fonction des vallées des cours d'eau plus ou moins incisées et encaissées suivant qu'elles se creusent dans le sol ardennais ou lorrain.

Selon la cartographie des territoires paysagers (CPDT - FUSAGx, 2004), la commune de Florenville se rattache à deux ensembles paysagers : ensemble du haut plateau de l'Ardenne centrale pour la partie Nord et ensemble des côtes lorraines pour la partie Sud.

*Le haut plateau de l'Ardenne centrale fait partie du massif schisteux rhénan qui regroupe les plateaux les plus hauts de l'Eifel allemand et de l'Ardenne du Nord-Est, puis, à un niveau inférieur, l'Oesling luxembourgeois, l'Ardenne centrale et, au-delà de la Meuse, le bout du plateau de l'Ardenne occidentale. Le plateau central ardennais descend lentement par paliers, de 550 m au Nord-Est à environ 400 m au Sud-Ouest. Au Sud comme au Nord, les cours d'eau entament fortement ses bordures en y creusant des vallées parfois profondes, isolant des hauts plateaux résiduels tels la Croix-Scaille (505 m) et le plateau de Saint-Hubert (598 m). L'Ardenne centrale est caractérisée par des plateaux centraux agricoles au relief tranquillement ondulé et des bordures forestières au relief disséqué. L'habitat de cet ensemble est relativement homogène, caractérisé par le groupement des maisons en villages. A l'Ouest, les villages sont plutôt concentrés tandis qu'à l'Est, villages et hameaux sont plus lâches.*

*Les cours d'eau (Houille, Lesse et Lomme au Nord, Semois, Vierre et Rulles au Sud) qui incisent les bordures du haut plateau centre ardennais déterminent des versants forestiers que ponctuent de rares villages de clairière. La partie méridionale du plateau ardennais présente un dénivelé moindre (100 m au maximum) et développe un massif forestier continu sur ses vallées et replats.*

La retombée de l'Ardenne est totalement occupée par des massifs forestiers. Le village de Sainte-Cécile se localise en bordure de cette grande surface boisée et s'ouvre vers la partie lorraine.

La partie Sud se rattache à l'ensemble des côtes lorraines et plus spécialement à la dépression de la Semois (faciès de la Moyenne Semois).

*Au pied Sud du plateau ardennais central, la Lorraine s'individualise par une alternance de côtes et de dépressions formées par érosion différentielle des couches successivement dures et tendres du sous-sol. Les côtes (ou cuestas), allongées d'Ouest en Est, sont composées d'un versant raide généralement boisé (le front) et d'un versant en pente plus douce (le revers). A l'Ouest, les côtes déterminent du Nord au Sud, les dépressions successives de la Semois dominée par les herbages, du Ton dominée par le massif forestier sinémurien et de la Vire alternant prairies et labours. Vers l'Est, cette organisation laisse la place à des dépressions participant du bassin du Rhin et de la Chiers. Enfin, le terroir lorrain figure, en Wallonie, l'archétype de l'openfield caractéristique de la France de l'Est et de l'Europe intérieure. L'habitat rural traditionnel est caractérisé quant à lui par un groupement absolu en villages et hameaux aux maisons majoritairement mitoyennes et accolées en rues (villages-rue). Il ne présente que de très rares fermes isolées.*

*A l'aval de son confluent avec la Rulles, la Moyenne Semois s'enfonce entre le front de côte (sinémurienne) et le versant ardennais en une dépression très évasée où serpente le cours d'eau dans des paysages dominés par des prairies. Les bois, peu présents dans la dépression, soulignent principalement les reliefs, notamment celui du front de côte de Florenville à Muno.*

Deux bandes boisées parallèles d'axe Est-Ouest traversent la commune, elles matérialisent les fronts de cuestas. Les zones d'habitat se situent majoritairement dans la bande marneuse occupée par des prairies. Les villages de Lambermont, Watrinsart et Muno sont installés le long d'affluents de la Chiers.

Fontenoille se développe sur la ligne de crête qui sépare le bassin de la Chiers de celui de la Semois.

Les villages de Azy, Martué et Lacuisine se situent dans la vallée de la Semois, là où son lit est le plus large et où elle forme une plaine inondable.

Chassepierre se trouve également le long de la Semois, mais à flanc de coteau par rapport à la vallée.

Florenville se situe en hauteur, sur le revers de la cuesta sinémurienne. Le front de la cuesta est boisé et présente une pente forte. La Semois vient buter contre le front de la cuesta. Le village présente différents profils : un noyau d'habitat en hauteur, une pente boisée et la plaine alluviale de la Semois où se sont installés les activités touristiques. L'église érigée sur le point haut du front de cuesta domine toute la plaine, formant un repère visuel pour les villages aux alentours.

Au Sud de la bande herbagère, de grandes étendues boisées se sont étendues sur le versant Sud de la première cuesta. L'abbaye d'Orval a été construite au milieu de la forêt du même nom.

Enfin, Villers-devant-Orval se situe dans la vallée de la Marchée dans une autre zone herbagère qui s'étend en France.

Chaque ensemble paysager peut être divisé en territoires paysagers. Ceux-ci sont définis après une analyse des structures paysagères qui comprend trois niveaux :

- La morphologie topographique ou combinaison des formes principales (plateau et plaine) et secondaires du relief (vallée, dépression, versant...).
- La répartition des occupations de sol (urbanisation, prairies, cultures, forêts...).
- Le type d'habitat (situation, implantation, groupement...).

Les territoires paysagers ont également été déterminés par l'analyse des composantes visuelles (limites visuelles par les lignes de crêtes...) et par l'analyse des composantes d'ambiance (rareté, diversité...). Dans certains cas, les territoires sont eux-mêmes subdivisés en faciès.

Le territoire communal de Florenville est divisé entre 4 territoires paysagers, du Nord au Sud :

- Méandres encaissés et replats de la Semois ardennaise
- Bordures forestières du plateau ardennais
  - Bordure méridionale du plateau ardennais
- Dépression de la Semois
  - Faciès de la moyenne Semois
- Vallonnements de revers de côtes
  - Faciès de la forêt sinémurienne.
  - Faciès des terrassettes des macignos.

### **Méandres encaissés et replats de la Semois ardennaise**

*Dans la partie Sud-Ouest du haut plateau ardennais, la Semois creuse des méandres profonds qui présentent une plaine alluviale étroite encadrée de versants abrupts et de replats forestiers. Au nord, les clairières sur les replats dominant la vallée concentrent les villages. Dans la vallée, de nombreux villages sont implantés en bordure de la plaine alluviale, accueillant également de nombreuses implantations touristiques.*

### **Bordures forestières du plateau ardennais**

*Les cours d'eau (Semois, Vierre et Rulles) qui incisent les bordures du haut plateau centre-ardennais déterminent des versants forestiers qui ponctuent de rares chalets de clairière. La bordure méridionale du plateau ardennais présente un dénivelé moindre que la bordure septentrional, 100 m au maximum et développe un massif forestier continu sur les vallées et replats.*

### **Dépression de la Semois**

*Aux contreforts de l'Ardenne, la Semois et ses affluents s'étalent dans une large dépression herbagère accueillant de nombreux villages. A l'aval de sa confluence avec la Rulles, la Moyenne Semois s'enfonce entre le front de côte sinémurienne et le versant ardennais en une dépression très évasée où serpente le cours d'eau dans les paysages dominés par les prairies. Les bois, peu présents dans la dépression, soulignent principalement les reliefs, notamment celui du front de côte de Florenville à Muno.*

### **Vallonnements de revers de côtés**

*Le revers particulièrement long de la côte sinémurienne forme un replat très fortement disséqué par les vallées encaissées des nombreux affluents nord du Ton. En bordure sud de ce revers, la vallée du Ton met en évidence la côte des Macignos, au front moyennement marqué et au revers découpé par les affluents de la Vire. Les sols médiocres du revers de la côte sinémurienne ont permis le développement que de la forêt, interrompue par quelques rares clairières. A l'est de l'agglomération arlonnaise, ces paysages forestiers profondément découpés sont prolongés par la vallée de l'Eisch luxembourgeoise. Le revers de la côte des Macignos offre des paysages de terrassettes où alternent cultures, prairies et boisements en parcelles allongées en lanières. Comme dans le reste de la Lorraine, l'habitat est caractérisé par un strict groupement en villages et hameaux majoritairement de vallée.*

Figure 33 : Ensembles paysagers

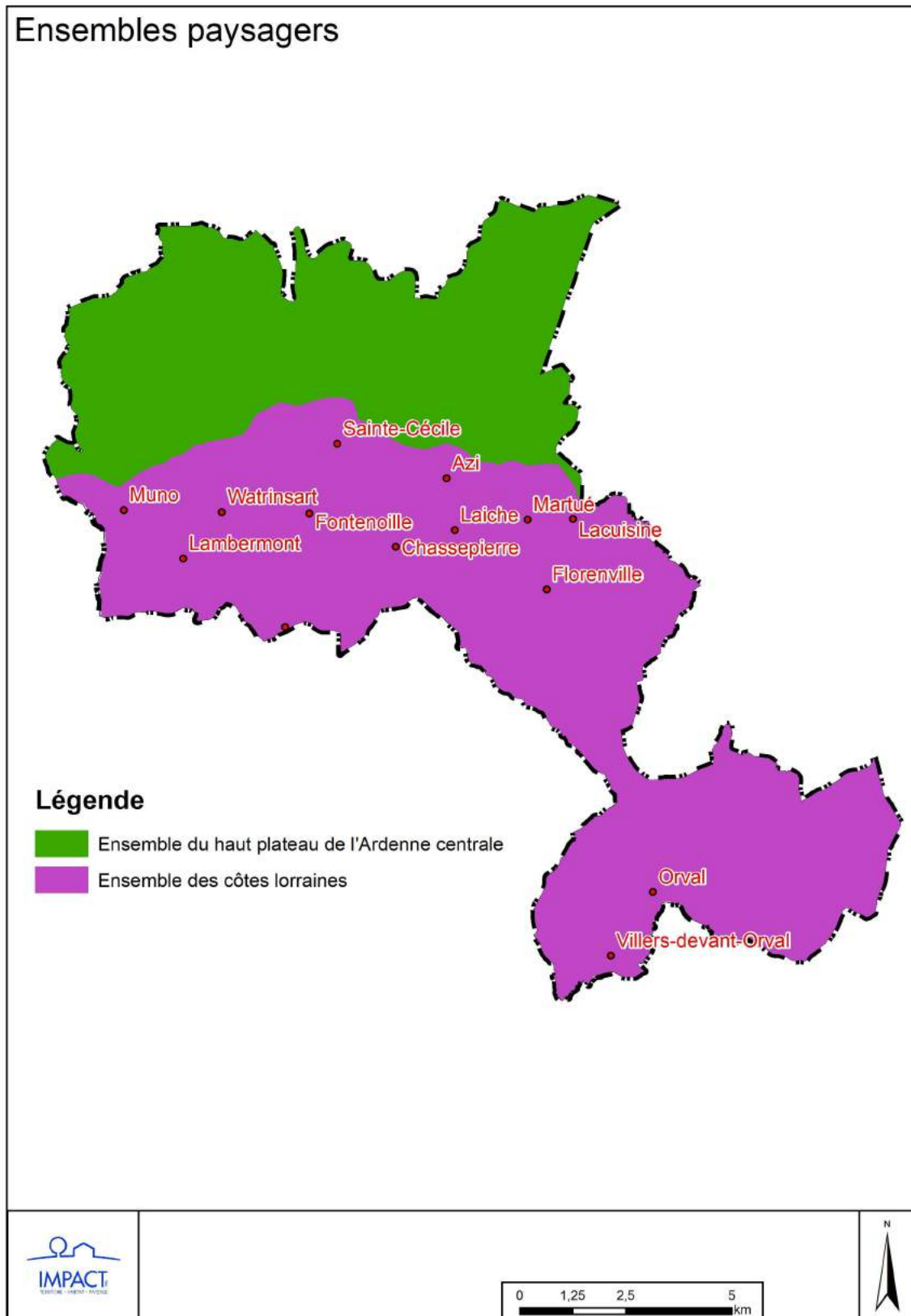


Figure 34 : Territoires paysagers



## **B. Aires et unités paysagères**

Le découpage précis en aires ainsi que leurs descriptions se basent sur le travail effectué par le Parc des Paysages.

La délimitation des aires paysagères est basée sur l'analyse des paysages actuels mais également sur le passé historique de chaque zone.

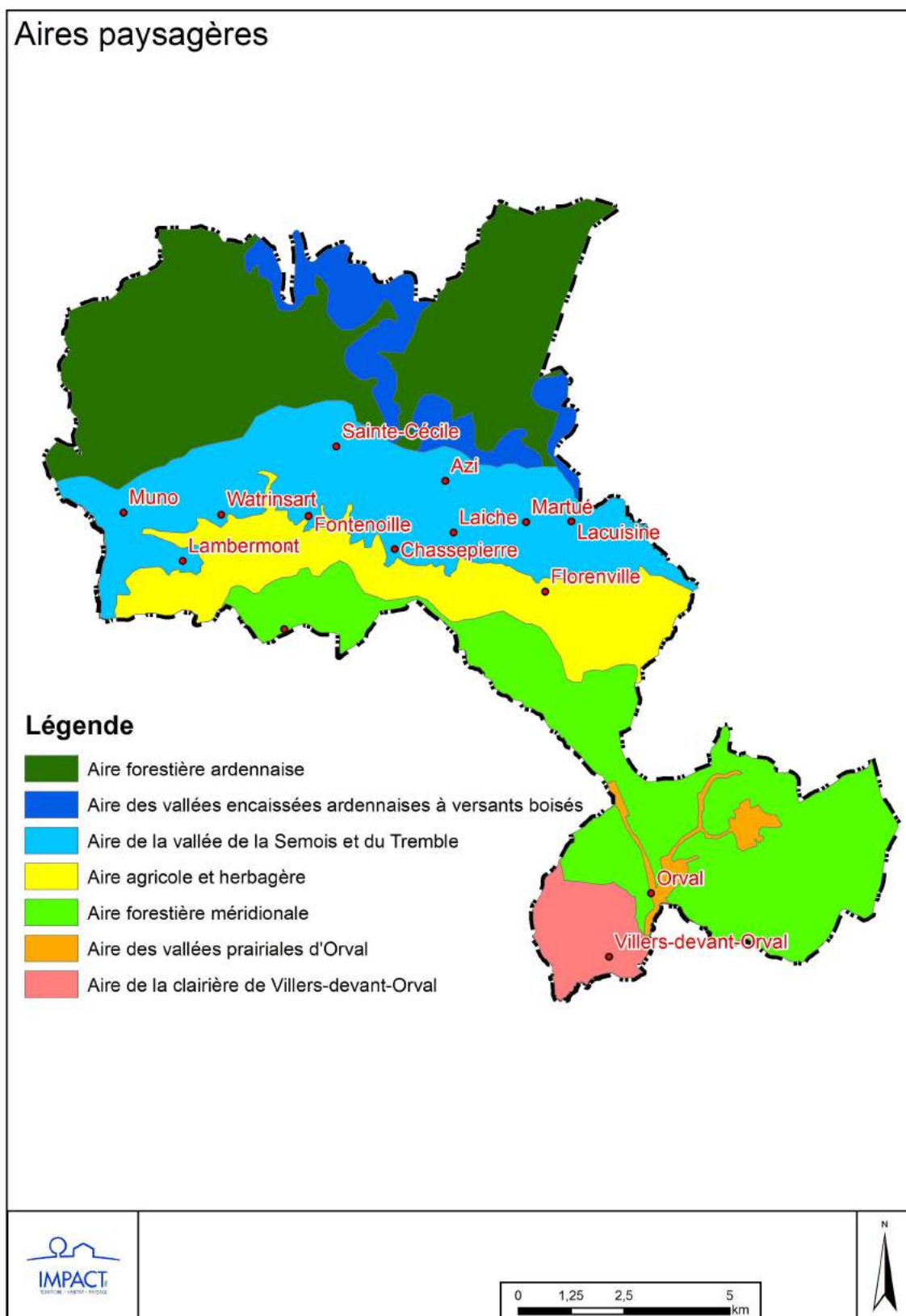
Les critères retenus sont le relief, l'occupation végétale du sol et le mode d'urbanisation. Le découpage en aires paysagères sur le territoire communal permet de dégager 7 zones :

- Aire forestière ardennaise (n°1).
- Aire des vallées encaissées ardennaises à versants boisés (n°2).
- Aire des vallées de la Semois et du Tremble (n°3).
- Aire agricole et herbagère (n°4).
- Aire forestière méridionale (n°5).
- Aire des vallées des prairies d'Orval (n°6).
- Aire de la clairière de Villers-devant-Orval (n°7).

**Le découpage du territoire en aires paysagères** permet d'appréhender de façon globale les différents types de paysages existants sur la zone.



Figure 35 : Aires paysagères



## Les unités paysagères (Parc des Paysages)

Dans le cadre de la charte du Parc des Paysages, les territoires communaux ont été subdivisés en unités paysagères qui correspondent à une lecture plus fine des aires paysagères.

La commune de Florenville peut-être définie par 18 unités paysagères :

- 1 Aire forestière ardennaise :
  - 1.1 Unité forestière ardennaise.
- 2 Aire des vallées encaissées ardennaises à versants boisés :
  - 2.1 Vallées ardennaises encaissées.
- 3 Aire de la vallée de la Semois et du Tremble :
  - 3.1 Muno.
  - 3.2 Tremble.
  - 3.3 Lambermont.
  - 3.4 Watrinsart.
  - 3.5 Fontenoille.
  - 3.6 Sainte-Cécile.
  - 3.7 Plaine de la Semois.
  - 3.8 Lacuisine.
- 4 Aire agricole et herbagère :
  - 4.1 Barrière de Chassepierre.\*
  - 4.2 Les plateaux herbagers.
  - 4.3 Plaine agricole de Florenville.
  - 4.4 Florenville.
  - 4.5 Prairies et cultures ZI Florenville.
- 5 Aire forestière méridionale :
  - 5.1 Unité forestière méridionale.
- 6 Aire des vallées prairiales d'Orval :
  - 6.1 Vallées prairiales d'Orval.
- 7 Aire de la clairière de Villers-devant-Orval :
  - 7.1 Clairière de Villers-devant-Orval

### 1 Aire forestière ardennaise



#### **Unité 1.1 : Unité forestière ardennaise**

Comme indiqué pas son appellation, cette unité est majoritairement recouverte de forêts. La retombée de l'Ardenne forme différents plateaux profondément disséqués par des cours d'eau. Les cartes historiques montrent peu d'évolution d'occupation du sol, due principalement au relief marqué de l'unité.

L'unité « Forestière ardennaise » comprend les sites reconnus du méandre de Conques, de la Roche à l'appel et du domaine des Epioux.

## 2 Aire des vallées encaissées ardennaises à versants boisés



### Unité 2.1 : Vallées ardennaises encaissées

Les vallées incisées dans les roches dures du massif ardennais forment des vallées en V dont les berges sont abruptes et couvertes principalement de forêts, cependant les cours d'eau sont parfois bordés d'une bande de prairies lorsque les pentes s'adoucissent.

L'évolution historique montre une modification douce du tracé de la Semois. Le prieuré de Conques et le méandre fossile qui lui fait face, ainsi que les forges de Roussel sont présents à l'époque de Ferraris.

Les berges sont classées en zone forestière comme l'ensemble du massif boisé, elles abritent de nombreux points de vue intéressants vers la vallée.

## 3 Aire de la vallée de la Semois et du Tremble



### Unité 3.1 : Muno

Le village de Muno est installé dans un creux formé par la confluence du ruisseau du Haut Pont et le ruisseau du Tremble. Ce dernier serpente le long du village.

La frontière française à l'Ouest est matérialisée par une bande boisée à l'horizon. L'occupation principale du sol est la prairie et les terres arables.

Le prieuré de Muno et son domaine forme un ensemble de grande valeur patrimonial. Il a été construit à l'est du village, en surplomb, en clairière de la forêt du même nom.

La zone forestière qui bordait le village à l'époque de Ferraris semble avoir été réduite puis reboisée. On note également un développement important le long des axes de communication ces dernières décennies. Muno est un village à deux facettes : un noyau rural historique et un développement pavillonnaire récent en ruban le long de la nationale.

L'ancienne ligne de chemin de fer, actuellement RAVeL crée une barrière physique, paysagère et même psychologique. Entre l'ancienne ligne et le noyau villageois, une grande poche de zone constructible est actuellement vide, cette zone est traversée par les ruisseaux, le tout formant un ensemble de berges boisées, de vergers et de zones humides.

### **Unités 3.2 et 3.3 : Tremble et Lambermont**

Le ruisseau de Tremble et le ruisseau de Lambermont forment des vallées abruptes. Le village-rue de Lambermont est situé contre le front de la cuesta sinémurienne, et s'étire dans le sens de la vallée.

Les vallées sont occupées par des prairies, les versants les plus pentus sont boisés.

Sur la carte de Ferraris, le fond de vallée est consacré aux prairies humides et aux terrains de cultures. Quelques exploitations sont installées le long de l'eau. Les pentes boisées n'apparaissent que sur les cartes de 1950.

### **Unité 3.4 : Watrinsart**

Watrinsart se situe dans une cuvette formée par la vallée du Tourgeon bordée au Sud par la cuesta sinémurienne et au Nord par la forêt de Muno. Le village s'est développé à flanc de coteau.

La vallée est occupée par des prairies alors que le front de cuesta est entièrement boisé.

Si le noyau villageois n'a guère subi de modifications, les vergers bordés de haies et les voies d'arbres le long des chemins de l'époque de Ferraris, ont été remplacés par des massifs boisés qui encerclent le village.

### **Unité 3.5 : Fontenoille**

Fontenoille se situe sur la limite entre la plaine de la Semois, (principalement des prairies) et le front de la cuesta sinémurienne (limites boisées).

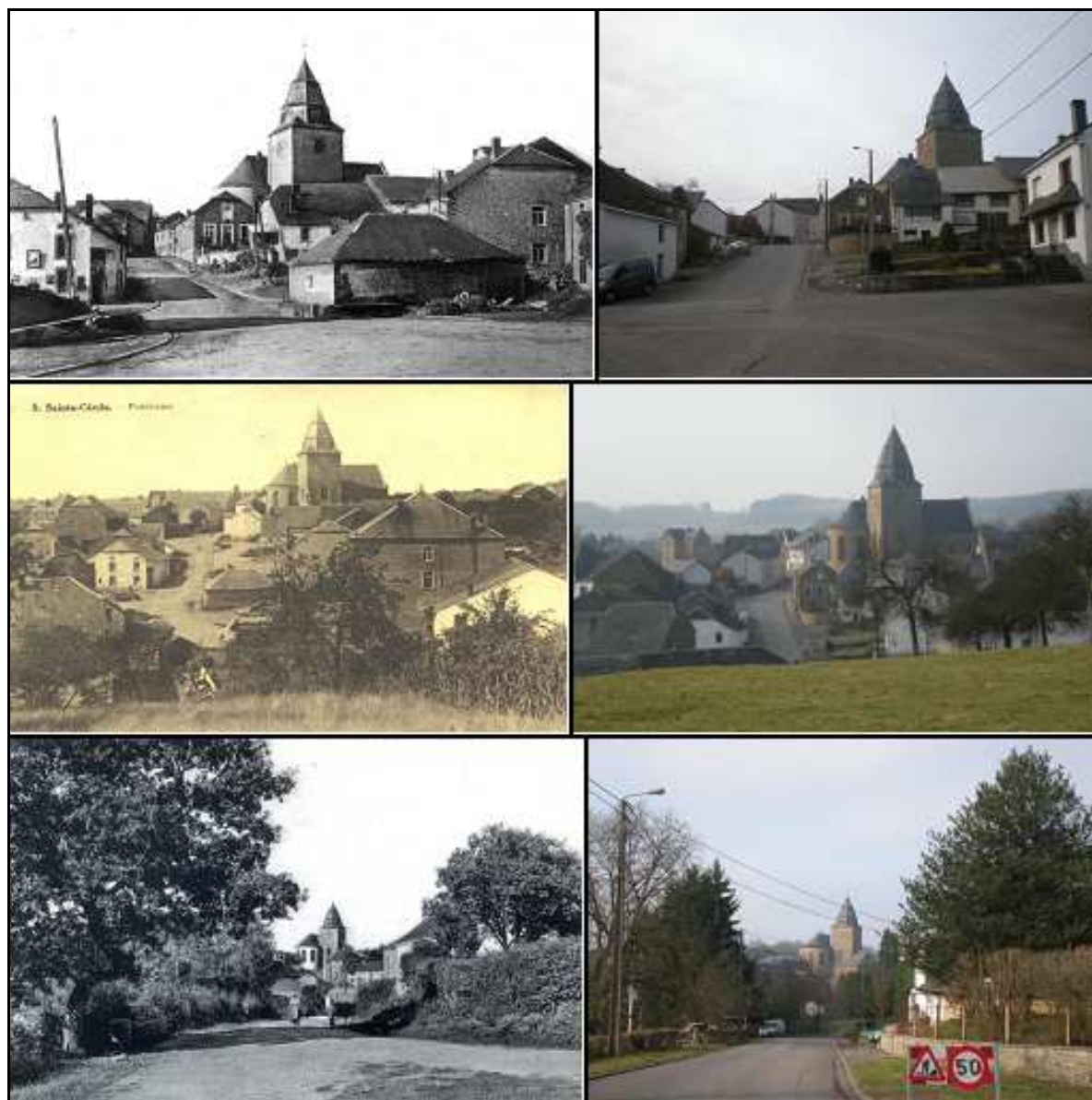
L'évolution historique montre une forte modification de la forme du village qui était autrefois entouré de potagers et de vergers, remplacés par des bois.

### Unité 3.6 : Sainte-Cécile

L'unité est limitée au Nord par la lisière de la forêt ardennaise, à l'Est par la Semois, au Sud par la nationale N818 Bouillon et à l'Ouest par la ligne de crête.

Le village se trouve à la limite entre l'Ardenne et la Lorraine, dans la vallée du ruisseau de Sainte-Cécile occupée par des prairies ouvertes.

L'analyse des cartes anciennes montre un village qui n'a guère évolué. A l'époque de Ferraris, le Sud du village est composé de prés marécageux et le Nord de terrains de culture.



### Unité 3.7 : Plaine de la Semois

La plaine est limitée au Nord par la lisière du massif ardennais et au Sud par le front de la cuesta sinémurienne. Le relief y est relativement plat et très ouvert, le front de cuesta forme une ligne de crête bien marquée d'où le village de Florenville rayonne.

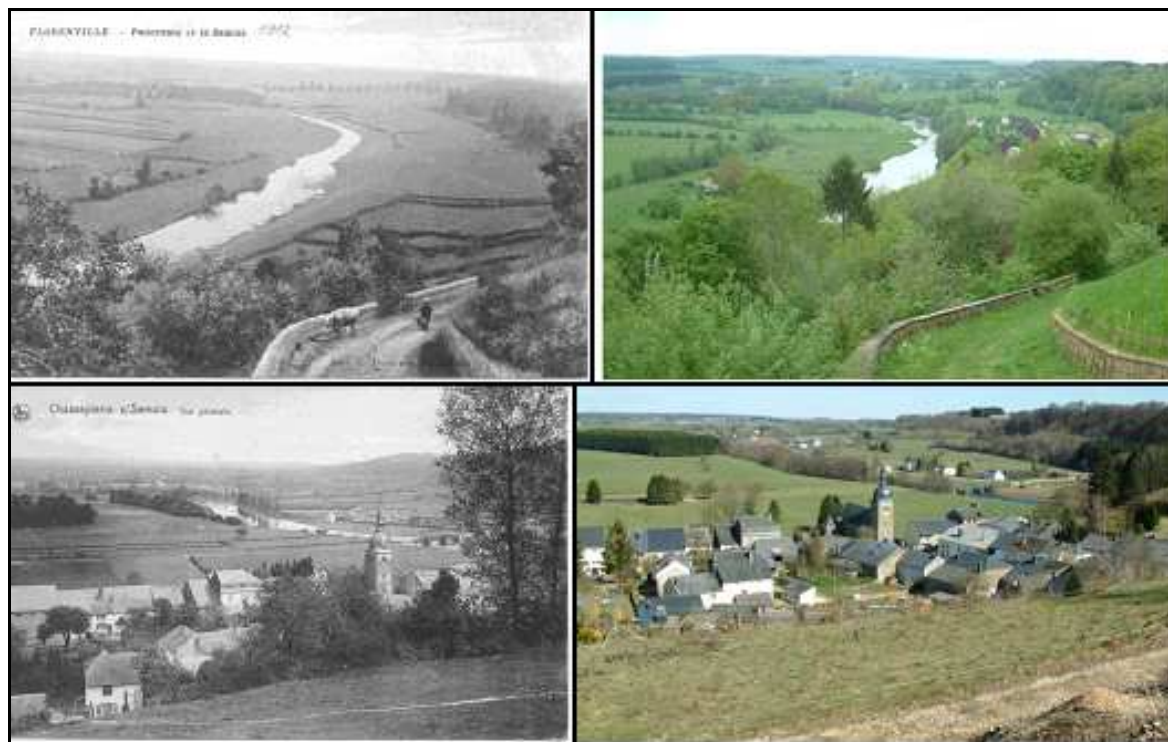
Trois entailles dans le front de cuesta, les percées conséquentes viennent s'enfoncer dans le relief : Florenville, la vieille Choue et Chassepierre.

Le relief plane permet le développement de prairies permanentes ouvertes et quelques cultures alors que le front de cuesta, un talus abrupt, est boisé.

Les villages de Martué, Laiche et Azy occupent la plaine, trois villages de type lorrain avec un noyau villageois composé de maisons mitoyennes avec usoirs. On retrouve quelques fermes isolées.

Des campings sont implantés en bord de Semois.

La forme des villages a peu évolué mais la plaine était cultivée autrefois et le front de cuesta moins boisé qu'aujourd'hui. Les noyaux villageois n'ont pas subi de fortes modifications, cependant l'urbanisation le long des voies de communications est marquée à partir de l'après-guerre.



### Unité 3.8 : Lacuisine

L'unité est marquée par la présence de la Semois, le village s'étire dans la vallée. Le sol est occupé principalement par des prairies et des terres arables.

De l'évolution historique résulte la multiplication des gués, la disparition progressive des vergers qui bordent le village et l'extension de l'urbanisation le long des routes.



#### 4 Aire agricole et herbagère



##### Unité 4.1 : Barrière de Chassepierre

Le village de Chassepierre s'étend au-dessus du front de cuesta, dans un lieu-dit « La Barrière de Chassepierre », le long de la nationale et des routes qui y confluent. Ce plateau est occupé par des prairies et cultures, les routes sont bordées d'arbres sur quelques séquences.

La nationale N83, qui existait à l'époque de Vander Maelen, modifie intrinsèquement la structure du lieu. Actuellement, peu d'habitations se sont installées au carrefour de « La Barrière » et le lieu est peu structuré et attractif.

## Unité 4.2 : Plateaux herbagers

Les plateaux herbagers sont limités au Nord par le sommet de la cuesta sinémurienne, à l'Est par la barrière de Chassepierre (zone habitat à caractère rural), au Sud par la limite entre le faciès de la Moyenne Semois et celui de la forêt sinémurienne et à l'Ouest par la limite de la cuesta sinémurienne matérialisée par des massifs boisés. Le relief est typique d'un relief de cuesta, un plateau de pente douce, entaillé par de nombreux ruisseaux qui s'écoulent du Nord vers le Sud.

L'occupation du sol se compose principalement de prairies et d'un peu de culture.

L'unité est étendue, on y retrouve les sites d'extraction, de l'habitat avec le hameau de « Les Quatre Arbres » et la route nationale N818.

A l'époque de Ferraris, l'unité est vouée à la culture, seul le fond du ruisseau de Lambermont est occupé de prairies humides. Le lieu-dit « Les Quatre Arbres » servait de gibet et de calvaire.

La carte de 1929 indique la carrière. Actuellement deux exploitations sont en activité. Certains remblais sont actuellement en cour de recolonisation par la nature.

On dénombre deux autres zones d'extraction : la carrière « La Ficherulle » en hauteur de Fontenoille (carrière comblée et sol pierreux) et une carrière près de Watrinsart (reboisée).

## Unité 4.3 : Plaine agricole de Florenville

Bordé au Nord par le front boisé de la cuesta et au Sud par une zone boisée, ce plateau en pente douce vers le Sud est entièrement classé en zone agricole au plan de secteur. L'occupation du sol repose exclusivement sur de grandes parcelles de cultures et de prairies, entrecoupés de bosquets et pessières ainsi que de plantations de sapins de Noël.

## Unité 4.4 : Florenville

Le plateau du revers de cuesta est occupé de prairies et de cultures. Les cultures sont ouvertes, sans haie alors que les prairies sont entourées de haies et de bosquets. Le front de cuesta qui plonge vers la plaine de la Semois est boisé, le cœur historique de Florenville vient dominer la ligne de crête.

La carte de Ferraris indique de nombreux vergers entourés de haies au centre et autour du village. Les routes qui mènent à Florenville sont bordées d'arbres. Le déploiement le long des routes nationales établit l'évolution la plus marquante.





#### Unité 4.5: Prairies et cultures et la zone d'activité de Florenville

Les grands plateaux qui composent cette unité sont couverts de prairies et de terres arables cultivées entrecoupées de zones boisées et de zones de « forêt et végétation arbustive en mutation ».

L'ouverture des cultures est présente à l'époque de Ferraris, seuls les abords de ruisseaux sont occupés par des pâturages. A l'époque de Vander Maelen apparaissent de nombreuses infrastructures : moulins, carrières, briqueterie et four à chaux. La carte actuelle montre une végétation plus diversifiée et dispersée. Certains chemins de campagnes ont été interrompus.

## 5 Aire forestière méridionale



### Unité 5.1 : Unité forestière méridionale

Les plateaux qui présentent une pente douce vers le Sud correspondent au revers de la cuesta sinumérienne, on y retrouve de nombreux ruisseaux incisés dans le massif boisé de feuillus et résineux.

## 6 Aire de la vallée des prairies d'Orval



### Unité 6.1 : Vallées prairiales d'Orval

Les ruisseaux de Lamouline et Williers s'incisent profondément dans le massif, découpant le revers de la cuesta, ces vallées ouvrent des petites clairières couvertes sur des prairies.

L'abbaye d'Orval était autrefois entourée de vergers, de potagers, puis de cultures et actuellement de forêts.

## 7 Aire de la clairière de Villers-devant-Orval



## Unité 7.1 : Clairière de Villers-devant-Orval

L'unité est découpée par les ruisseaux de l'Ourdel et du Bois le Baron. La Marche découpe la limite Sud et traverse le village de Villers-devant-Orval. Les plateaux sont occupés par des prairies et des cultures, le village bordé de vergers. L'analyse historique démontre un recul de la forêt, notamment à l'Ouest du village.

### C. Evolution du paysage

Lorsque l'on analyse les documents cartographiques ou photographiques anciens, on constate une évolution vers une occupation hétérogène du sol en de nombreux endroits. Les limites entre les grands types d'occupation du sol (forêt, agriculture et habitat) deviennent floues par essaimage d'un type dans un autre. Il en découle un manque de lisibilité du paysage.

D'importantes mutations de l'occupation de sol ont eu lieu, aux dépens des terres cultivées, suite à des changements culturels et économiques. L'exode rural, la déprise agricole en fond de vallée, l'émergence du tourisme de passage ou résidentiel ont profondément modifié le faire valoir, jusqu'alors essentiellement agricole et forestier, du territoire de la commune Florenville.

### Modification des pratiques agricoles

Élément particulièrement marquant de l'évolution des paysages, la modification de la lisière entre l'espace forestier et l'espace agricole a engendré des modifications importantes de la perception paysagère.

La carte du Cabinet de Ferraris (1775-1778), met en évidence qu'une importante partie du territoire était occupée par des incultes pâturages (bruyères...) encerclant de petits noyaux cultivés autour de villages et hameaux. Les fagnes servaient alors comme pâturages de troupeaux, pratique qui imposait l'absence de clôtures dans les champs, engendrant ainsi une ouverture du paysage.

Le fonctionnement de ces trois auréoles est dominé par l'organisation collective du travail agricole et par les contraintes de mauvaises pâtures. En effet, tout est pensé pour une meilleure rentabilité. L'explication des trois auréoles paraît évidente. Le bétail engendre des matières organiques et donc de l'engrais, qu'il faut exploiter au mieux. Ainsi, on place l'étable près de la zone de champs pour limiter les déplacements lors de l'épandage d'engrais sur les terres cultivées. Le bétail se nourrit dans les landes, digère en chemin, et excrète dans l'étable.

La forêt était déjà bien présente organisée en vastes massifs bien structurés et essentiellement composés de feuillus (bouleaux, saules...). Quelques bois sont également ponctuellement présents au sein de la zone ouverte.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, le territoire va connaître une étape importante dans son évolution. A la suite d'une loi sur la mise en valeur des incultes du 25 mars 1847, les meilleurs incultes et les mieux placés par rapport aux villages sont mis en culture, le reste est boisé de résineux, essence rapidement productive et à courtes révolutions (6 à 10 ans). Il s'agit tout d'abord de pin sylvestre puis, à partir de la première guerre mondiale, d'épicéas. Ainsi, les espaces forestiers s'étendent avec l'ancienne forêt peuplée de feuillus qui est enveloppée progressivement par les résineux.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, le recul continu de l'agriculture entraîne le boisement désordonné et anarchique par des épicéas de parcelles paysannes abandonnées par l'agriculture. On assiste donc à un phénomène de mitage de l'espace.

Depuis l'époque de Ferraris, la superficie boisée a augmenté de +/- 100 ha (+/- 1 %), elle est passée d'environ 8.825 ha à 8.910 ha. On notera toutefois que certains bois recensés à l'époque ont aujourd'hui (presque) totalement disparu.

La zone reboisée depuis l'époque de Ferraris atteint environ 670 ha, répartis comme suit :

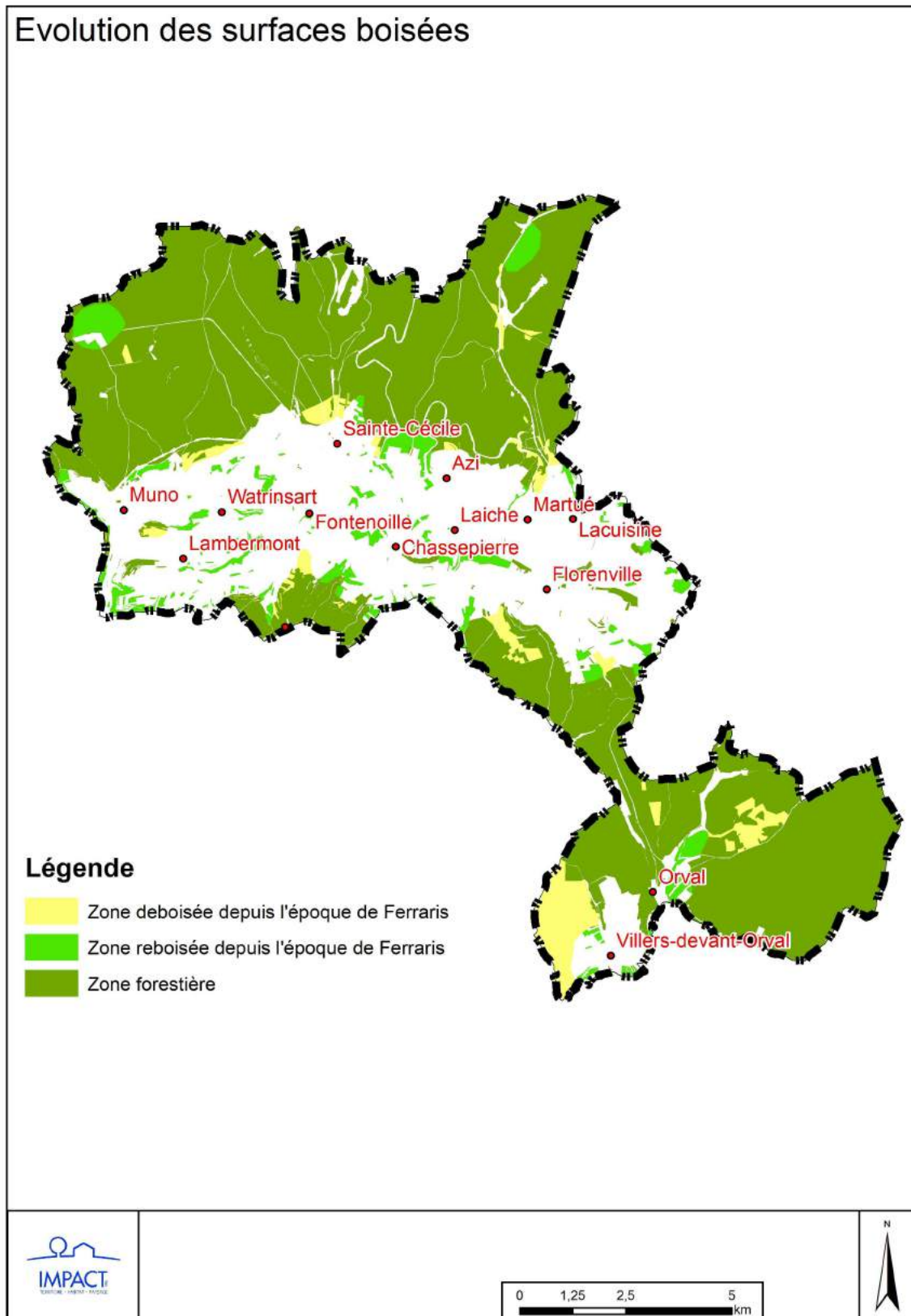
- La bruyère des Blancs Sarts (+/- 84 ha).
- Le domaine des Epioux (+/- 53 ha).
- La lisière de la forêt ardennaise à proximité de Sainte-Cécile (+/- 70 ha).
- Le front de cuesta (+/- 110 ha)
- La vallée du ruisseau de Saint-Rémy (+/- 13 ha).
- Le long de la frontière française à Muno (+/- 26 ha).
- Fond Jamais (+/- 37 ha).
- La lisière du bois de Fontenoille (frontière française) (+/- 46 ha).
- La lisière de la forêt d'Orval (limite nord) (+/- 50 ha).
- Le domaine d'Orval (+/- 60 ha).
- La vallée de la Marche (+/- 16 ha).

Au contraire, la zone déboisée depuis l'époque de Ferraris atteint 582 ha :

- La vallée du ruisseau de Saint-Remy (+/- 28 ha).
- La forêt du prieuré (Muno) (+/- 11 ha).
- La forêt ardennaise à proximité de Sainte-Cécile (+/- 50 ha).
- La lisière du bois de Fontenoille (frontière française) (+/- 27 ha).
- Clairière du parc à conteneur (+/- 48 ha).
- Les forges Roussel (+/- 32 ha).
- Les Prés du Frère Simon (+/- 78 ha).
- La clairière de Villers-devant-Orval (+/- 250 ha).

Notons plus particulièrement le déboisement de la clairière de Villers-devant-Orval qui atteint 250 ha, engendrant un recul important de la forêt.

Figure 36 : Evolution des surfaces agricoles et boisées



## Développement du bâti

La croissance de l'habitat depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle est peu importante. A l'exception de l'apparition de quelques nouveaux hameaux et de fermes isolées qui se sont intercalés dans le maillage existant à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'évolution de l'habitat s'est réalisée par un agrandissement ou une densification des villages et hameaux existants. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'évolution du bâti reste peu significative. On assiste à une densification de l'espace bâti existant, conditionnée par le relief et par le souci de préserver les terres agricoles.

Le début du XX<sup>ème</sup> siècle est marqué par un exode rural. Les villages se développent dès lors très peu. L'après-guerre marque un tournant dans l'évolution du bâti rural. En effet, l'immédiat après-guerre jusqu'aux années 70 voient l'arrivée des ruraux détachés de l'agriculture. Cette population construit autrement, les pavillons, les villas et les lotissements font leur apparition et se coulent dans des structures et des gabarits standardisés. Visuellement, une séparation s'observe entre le noyau villageois ancien et ces nouvelles extensions qui généralement s'opèrent le long des voies d'accès.

D'un village-rue comme Laiche ou d'un village-tas comme Fontenoille présentant une typologie particulière, les villages se sont orientés progressivement vers des villages de type tentaculaire ou multipolaire suite à la fusion de différentes entités en laissant au centre des poches non urbanisées, c'est notamment le cas pour l'entité née du rapprochement d'Azy, Le Ménil et Laiche.

A partir de l'après-guerre, les territoires ruraux jouissent d'une forte attractivité touristique (tourisme lié à l'eau). Toutefois, par rapport à d'autres communes traversées par la Semois, Florenville est moins touchée par le développement d'infrastructures de masse en fond de vallée. Celles-ci sont généralement paysagèrement bien intégrées.

## Equipements

Le développement des nouvelles infrastructures a également participé, dans une moindre mesure, à la modification de la perception paysagère.

Les axes routiers se sont développés, notamment la N83 qui traverse de part en part le territoire communal. On peut encore citer la ligne de chemin de fer « Athus-Meuse » qui marque une coupure au sein de la commune, plus spécialement dans le milieu boisé. Les lignes haute tension sont également des éléments perturbants dans le paysage.

### 2.6.3.2. Périmètre d'intérêt paysager et point de vue remarquable

#### A. Zones d'intérêt paysager (ADESA)

##### Les versants de la Semois et le méandre de Conques (n°1)

En plein centre du Bois de Sainte-Cécile et du Bois de Conques, se développe un massif forestier sur les méandres escarpés de la Semois. Les essences y sont majoritairement feuillues.

Le méandre de Conques présente un profil hors du commun, les pentes escarpées sont feuillues, le fond de la vallée est enherbé et le pédoncule est recouvert d'essences résineuses. La gamme de couleur est variée et le relief bien marqué.

Le prieuré de Conques fait face au méandre, il s'agit actuellement d'un hôtel.



##### Watrinsart (n°2)

Watrinsart est un petit hameau situé à flanc de coteau. Il est entouré de vergers et surmonté d'une colline boisée qui forment un ensemble très harmonieux.

##### Chassepierre-Laiche-Martué (n°3)

Le paysage classé en ZIP inclut deux boucles de la Semois, rivière dont on peut admirer le tracé depuis plusieurs points de vue remarquables.

L'intérêt paysager se manifeste par le front boisé de la cuesta sinémurienne, et surtout par les haies, bosquets et arbres isolés, harmonieusement et généreusement répandus parmi les prairies. La forêt ardennaise sert d'arrière-plan vers le nord. Les trois villages de Martué, Laiche et Chassepierre s'intègrent relativement bien dans le paysage.

#### B. Autres zones d'intérêt paysager

##### La Roche à l'Appel à Muno (n°4)

Situé dans le vaste domaine de Muno, ce lieu est un site géologique de renommée internationale. On y retrouve un promontoire en « Poudingue de Fépin », une des roches les plus anciennes affleurant en Belgique. Ce site héberge également des associations rares de lichens, de mousses et de fougères de roches.



(source : <http://ardenne-et-gaume.be/muno.html>)

### La Roche du Chat (n°5)

Situé dans les hauteurs du domaine forestier des Epioux, ce petit promontoire offre une vue sur les méandres de la Semois et sur la forêt d'Herbeumont.

### Le château et le lac des Epioux (n°6)

Le château construit en 1650 à proximité des forges appartient actuellement au CPAS de Mons. Le domaine est ouvert au public qui peut profiter du lac, des promenades ainsi que de la riche biodiversité du lieu.





### Lacuisine (n°7)

Une petite zone d'intérêt paysager se trouve au Sud du village et correspond au site visible depuis le pont de la Rue des Isles.

A cet endroit la Semois est plus agitée, et une petite île s'est formée au milieu du lit de la rivière. L'île est recouverte de bruyères et l'élargissement du lit à cet endroit permet une ouverture paysagère sur la Semois et sa plaine alluviale.



### Le domaine de Chameleux (n°8)

Le bois de Chameleux se situe dans le resserrement de la commune entre la plaine agricole de Florenville et la forêt d'Orval. La zone est délimitée au Sud-Ouest par le ruisseau de Williers et au Nord-Est par la nationale « Les Hayons ».

Une clairière s'ouvre le long du ruisseau de Williers, on y retrouve des vestiges de la Chaussée romaine Reims - Trèves et quelques étangs où est pratiqué l'élevage de truites.



### L'abbaye d'Orval (n°9)

Le domaine de l'abbaye et ses dépendances forment un ensemble paysager de grande qualité.



### C. Lignes et points de vue remarquables (ADESA)

#### Point de vue 1 : Bois de Chiny, méandre de la Semois

Des arbres et les taillis ont envahi toute la berge et la Semois n'est plus visible depuis le point de vue, de plus celui-ci est difficile d'accès (chemin non balisé).



#### Point de vue 2 : Méandre de Conques

Le méandre recoupé est bien visible depuis le point de vue mais les arbres tendent à cacher la vue. Le lieu est facilement accessible à pied et un petit parking est disponible à l'entrée du chemin.



#### Point de vue 3 : La Roche au Chat

La Roche au Chat se situe dans le domaine des Epioux. Le défilé de la Roche du Chat donne une vue panoramique sur la Semois et la forêt ardennaise d'Herbeumont.



(source : <http://bernardmeeus.wordpress.com/>)

### Point de vue 4 : Le Lac des Epioux

Situé dans le domaine du même long, à proximité du château, le lac s'étend à perte de vue.



(source : Google Street View – août 2009)

### Point de vue 5 : Grand-Hez

Le point de vue donne sur le bas de Muno et le RAVeL. Actuellement, une haie et une pessièrre en contrebas viennent dévaloriser ce point de vue.



### Point de vue 6 : Watrinsart 1

La ligne d'horizon correspond au sommet du front de la cuesta sinémurienne. Celui-ci est boisé sur quelques kilomètres (Forêt du Prieuré). Le village de Watrinsart vient se loger contre le front de la cuesta. La pente douce entre le point de vue et le bas du front de cuesta est occupée par des prairies entrecoupées de haies.



(source : Google Street View – novembre 2010)

### Point de vue 7 : Watrinsart 2

De même que pour le point de vue 6, on distingue le front de cuesta boisé mais le village de Watrinsart n'est pas du tout visible, caché derrière des taillis importants.



### Point de vue 8 : Watrinsart 3

Le point de vue 8 se situe sur l'autre flan de la cuesta, sur le revers qui forme un plateau en pente douce. Le front boisé est moins présent mais on devine le massif ardennais en arrière-plan. Les haies ont disparu au profit d'une plaine agricole avec de grands paysages ouverts. La ligne de haute tension qui suit la route est très présente depuis ce point de vue.



(source : Google Street View – mai 2009)

### Point de vue 9 : Chassepierre

Le point de vue de Chassepierre donne sur le village en contre bas mais les villages d'Azy, Laiche et Le Ménil sont également visibles un jour de beau temps.



### Point de vue 10 : Laiche 1

Situé sur une petite route qui descend de la N83 vers Laiche, le point de vue s'ouvre sur la plaine lorraine de la Semois. On devine le village de Laiche en contre-bas mais seules les toitures sont visibles. Les vues sont de courte distance car fermées par des haies. En ligne d'horizon, le massif ardennais domine sur le relief.



### Point de vue 11 : Laiche 2

A quelques centaines de mètres du point de vue 10, le point de vue 11 se situe sur un petit replat. Le relief est moins marqué et le paysage est plus ouvert mais on ne distingue plus les villages.



### Point de vue 12 : Martué

Sur la même ligne que les deux points de vue précédents, le point de vue 12 s'ouvre vers Florenville, dont le clocher est bien visible. Dans la plaine, on aperçoit les villages de Martué au premier plan et de Lacuisine en arrière-plan.





### Point de vue 13 : Florenville

Le point de vue de Florenville offre un panorama sur la plaine alluviale de la Semois. On distingue les villages de Martué et Lacuisine et les grandes cultures ouvertes entre les deux villages.

Le maillage vert est fortement développé dans la vallée de la Semois, les points d'appel sont nombreux et le paysage très riche de diversité.



### Point de vue 14 : Villers-devant-Orval

Depuis le haut de la rue des Casernes, on distingue l'église de Villers-devant-Orval ainsi que les toitures des rues avoisinantes.

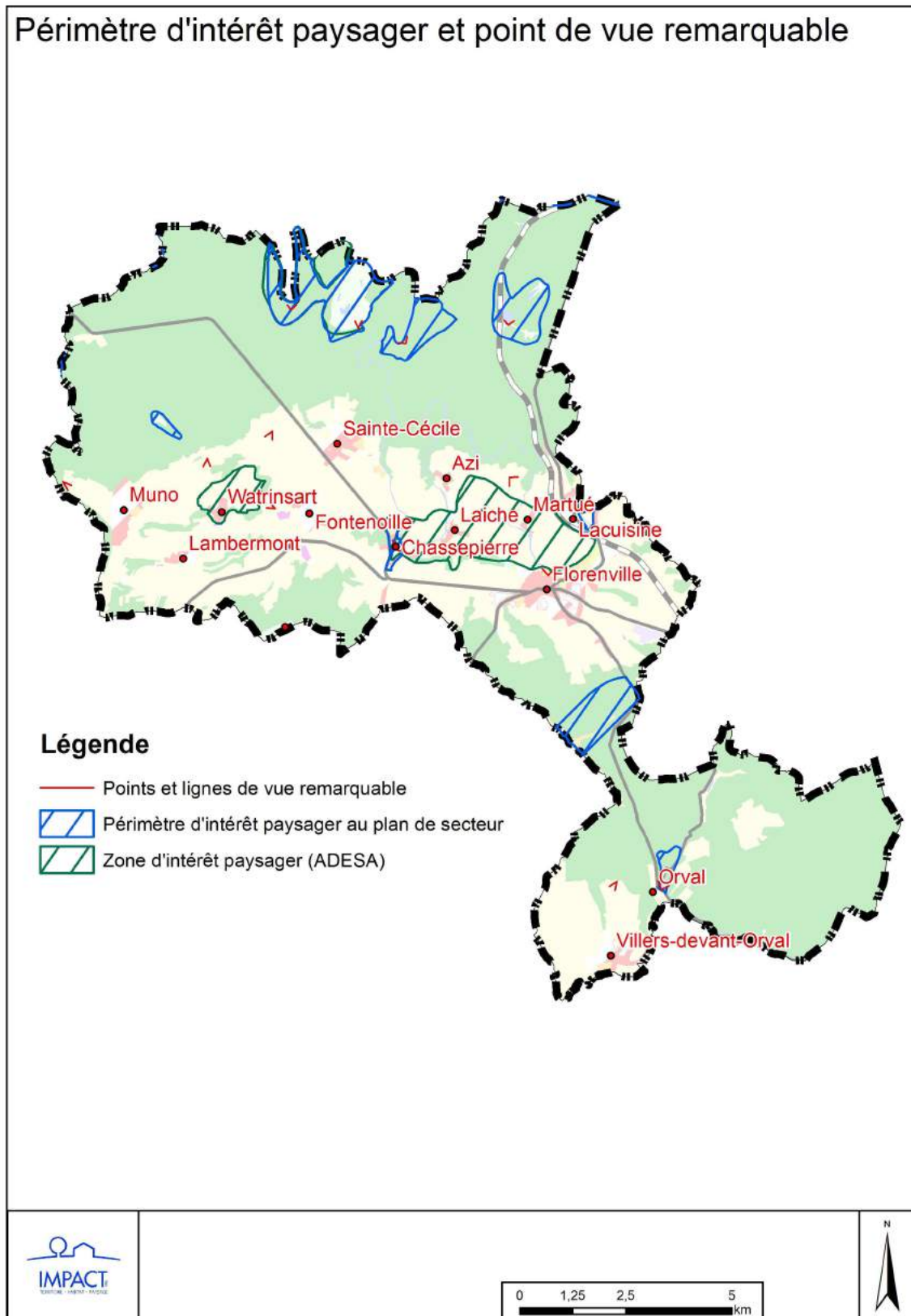


### Point de vue 15 : Abbaye d'Orval

Le point de vue de l'Abbaye d'Orval donne sur la façade de l'abbaye. Malheureusement les infrastructures routières et de parking viennent dégrader fortement le caractère patrimonial du lieu.



Figure 37 : Périmètre d'intérêt paysager et point de vue remarquable





#### **2.6.4. Liens avec d'autres plans et programmes**

La commune de Florenville a ratifié le nouveau programme d'actions 2017-2019 du Contrat de Rivière Semois-Chiers :

- Information et sensibilisation des citoyens aux plantes invasives (article dans la revue communale).
- Sensibilisation des habitants (riverains) : « droits et devoirs » en matière de gestion des berges (articles à insérer ponctuellement dans la revue communale, sensibiliser les riverains responsables des points noirs prioritaires relevés).
- Organisation de « l'Opération communes et rivières propres » (Be Wapp).
- Organiser le nettoyage des cours d'eau qui le nécessitent.
- Assurer le suivi des barrages des castors.
- Lever les entraves prioritaires reprises lors de l'inventaire.
- En zone où il n'est pas encore obligatoire de clôturer, sensibiliser l'agriculteur à clôturer.
- Appliquer la législation en matière de clôture des cours d'eau.
- Sensibilisation au respect de la législation sur les distances des plantations de résineux le long des cours d'eau.
- Informer la population sur le raton laveur.
- Informer la population sur les zones inondables dans le cadre de vente/construction d'immobilier.
- Etre attentif à l'imperméabilisation des sols, utilisation de revêtements perméables (cour et parking). Eviter la canalisation (béton) des fossés enherbés et entretien de ces derniers.
- Valorisation des roches et rochers de la Semois (poursuite de la rédaction de fiches pour étayer la farde « Roches et rochers de Semois », mise en lumière des rochers et création de panneaux nominatifs).
- Examen et suivi du profil de la zone de baignade de Lacusine.
- Equipement de la zone de baignade de Lacusine.
- Mener des chantiers de gestion « plantes invasives » en bords de cours d'eau (poursuivre la gestion de la Berce du Caucase sur le site d'Orval, poursuivre l'arrachage des Balsamines et poursuivre les tests sur les spots de Renouées).
- Zone d'épuration autonome : information des habitants sur la législation.
- Solutionner les points noirs prioritaires en zone collective équipée d'une station d'épuration ou dont la station d'épuration est en construction.
- Sensibilisation des riverains quant à leurs droits et devoirs.
- Poursuivre l'information relative à la problématique des plantes invasives.
- Participation financière annuelle de la commune de Florenville au fonctionnement du Contrat de Rivière (2.870 € indexés).

Le Parc Naturel de Gaume mène différentes actions relatives aux ressources naturelles : lutte contre les plantes invasives, distribution de fruitiers hautes tiges (reconstitution des vergers), formations auprès des citoyens, distribution de journaux de classe didactiques dans les écoles primaire, etc.

Une charte paysagère doit également être réalisée à l'échelle du territoire du Parc mais avec un accent plus particulier sur Florenville, puisque cette dernière est considérée comme le « pôle paysager » du Parc Naturel. Sa mise en œuvre pourrait par ailleurs déboucher sur la création de circuits paysagers.

Notons également que, dans le cadre d'un projet Interreg, un projet de mise en valeur de la villa romaine de Chameleux sera proposé (volet patrimoine).

Ayant pris fin le 30/06/2011, le projet « Parc des Paysages » mené sur les communes de Florenville et Chiny a réalisé toute une série d'actions. Il a notamment rédigé un diagnostic paysager et proposer des actions concrètes en faveur des paysages (charte du paysage, plaquette à destination des candidats bâtisseurs, etc.).

Malgré l'arrêt du projet, différentes activités se poursuivent, notamment à travers le Centre d'Interprétation du Paysage (Paysalia) à l'étage du bâtiment du Syndicat d'Initiative de Florenville (avec un point de vue exceptionnel). Cet espace regroupe 4 thématiques illustrées :

- Géologie : quels phénomènes révèlent les paysages aujourd'hui ?
- Forêt : son rôle, sa flore et sa faune.
- Agriculture : reconnaître et comprendre les divers espaces agricoles.
- Bâti : à la découverte des spécificités de l'architecture locale.

#### **2.6.5. Analyse synthétique des constats**

##### **Forces**

- Territoire marqué par la présence de la cuesta et de la Semois, éléments physiques, naturels et paysagers structurant.
- Importante ressource aquifère avec zones de protection de captage.
- Bonne qualité générale des eaux souterraines et des eaux de surface.
- Importance des sites Natura 2000, des zones humides d'intérêt biologique, des sites de grand intérêt biologique et des arbres et haies remarquables.
- Richesse de la biodiversité avec la présence de nombreuses espèces et habitats d'intérêt.
- Très grande qualité paysagère du territoire avec de nombreux points de vue remarquables.
- Retombées économiques par la valorisation du sous-sol.

##### **Faiblesses**

- Présence de phénomènes karstiques.
- Problématique des zones inondables, plus particulièrement le long de la Semois.
- Contraintes physiques liées à l'engorgement permanent ou temporaire de certains terrains en fonds de vallée.
- Relief accidenté à plusieurs endroits.

- Présence de plusieurs stations d'espèces invasives le long des cours d'eau.
- Nuisances potentielles engendrées par l'activité d'extraction : bruit, poussière, charroi, etc.

**Problématiques majeures**

- Un contexte physique engendrant une série de contraintes environnementales.

**Ressources spécifiques**

- Un territoire présentant une très grande qualité naturelle et paysagère structuré par la Semois et la Cuesta et offrant un potentiel important de valorisation des ressources naturelles.

## 2.7. L'environnement bâti

### 2.7.1. Caractéristiques urbanistiques architecturales

#### 2.7.1.1. La sitologie des villages

La majorité des villages est située soit à proximité de la Semois (Lacuisine, Martué, Florenville, Laiche, Le Ménil et Azy), soit à proximité d'un affluent de la Chiers (Watrinsart, Lambermont, Muno et Les Quatre Arbres).

Sainte-Cécile se trouve sur un plateau entre la Semois et la forêt de Chiny. Fontenoille se situe sur la ligne de crête entre les bassins de la Semois et de la Chiers.

Enfin, Villers-devant-Orval se situe au Sud de la commune dans une clairière de la forêt d'Orval, le long de la Marche.

*Tableau 6 : Type d'implantation des différentes localités*

	Fond de vallée (Semois)	Fond de vallée (affluents)	Front de cuesta	Sommet de la cuesta	Revers de cuesta	Adossé au massif ardennais
<b>Chassepierre</b>			x			
<b>Florenville</b>				x		
<b>Fontenoille</b>			x			
<b>Lacuisine</b>	x					
<b>Laiche</b>	x					
<b>Lambermont</b>			x			
<b>Le Ménil</b>	x					
<b>Martué</b>	x					
<b>Muno</b>		x				
<b>Orval</b>					x	
<b>Quatre arbres</b>					x	
<b>Sainte-Cécile</b>						x
<b>Villers-devant-Orval</b>					x	
<b>Watrinsart</b>			x			

Les villages sont donc presque toujours situés non loin d'un cours d'eau. En effet, rivières, ruisseaux ou sources constituent des éléments recherchés pour l'implantation d'un noyau d'habitat.

La silhouette de ces villages de fond de vallée ou de versant est principalement marquée par un groupement dense de maisons autour des points forts que sont l'église et la place. Au fur et à mesure que les maisons s'éloignent de ce point de repère, la silhouette s'effiloche vers l'extérieur pour se terminer généralement par des constructions récentes, le long des voies de communication.

### 2.7.1.2. *La structure des villages*

Le village-rue qui est typique aujourd'hui en Lorraine et qui se caractérise par deux rangées de maisons jointives bordant une rue est nettement moins fréquent à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle (voir carte de Ferraris).

Muno, Martué, Lambermont, Lacuisine etc., se rapprochent de ce modèle par l'existence d'alignements de 5 à 6 maisons jointives qui se répartissent de part et d'autre d'une ou plusieurs rues. Vers la périphérie, ces barres bâties sont plus espacées et se réduisent souvent à 2 ou 3 bâtiments. Toutefois, l'évolution tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle s'est traduite principalement par une densification de l'espace bâti à l'intérieur même du groupement habité, ce qui a renforcé cette image de village-rue.

Un autre type de groupement de maisons présent sur la commune est la structure du village-tas, constitué comme à Saint-Cécile de petits groupes de maisons jointives composés de deux à trois immeubles disposés le long d'un réseau complexe de rues en fonction du relief.

Globalement, les structures villageoises sont assez aérées. Toutefois, leur physionomie témoigne malgré tout d'une certaine gestion parcimonieuse du sol. Les « vides » entre bâtiments étaient traditionnellement occupés par des potagers, des vergers et quelques petites prairies.

Florenville présente une configuration particulière par rapport aux autres entités de la commune. De par ses fonctions commerciales, économiques et administratives, la ville présente une configuration semi-urbaine avec un noyau historique dense composé de maisons bourgeoises. Le style architectural rencontré dans le centre est le style néo-classique.



A l'échelle de la commune, il n'existe pas de plan « type » organisant le village traditionnel mais plutôt une diversité de plans complexes assez libres et manifestement influencés par le relief.



Il en résulte une distribution lâche du bâti parfois centré sur un élément central (église ou place du village) et sans pour autant se disperser sur un vaste territoire.

L'après-guerre se caractérise par une extension linéaire de l'habitat le long des voies de communication. Cette croissance tentaculaire concerne de nombreux villages de l'entité à l'exception de quelques villages ayant conservé une typologie plus traditionnelle.



De manière générale, les densités de logement dans les noyaux anciens résultent d'une structure largement basée sur l'utilisation de la mitoyenneté et sur la minimisation des espaces privés au profit des espaces publics. L'étalement urbain le long des voies de communication a pour effet une baisse des densités de logement par la mise à disposition de parcelles plus larges et un recours moins systématique à la mitoyenneté.

*Tableau 7 : Densité de logements des noyaux et densité globale*

Village	Densité du noyau ancien	Densité globale
Florenville	41 log/ha	15 log/ha
Villers-devant-Orval	27 log/ha	14 log/ha
Muno	22 log/ha	17 log/ha
Chassepierre	20 log/ha	11 log/ha
Fontenoille	18 log/ha	15 log/ha
Lacuisine	17 log/ha	10 log/ha
Sainte-Cécile	14 log/ha	9 log/ha
Lambermont	13 log/ha	13 log/ha
Martué	13 log/ha	9 log/ha
Laiche	13 log/ha	11 log/ha
Les Quatre Arbres	9 log/ha	8 log/ha
Watrinsart	8 log/ha	7 log/ha
Azy	8 log/ha	6 log/ha

La densité atteinte sur le centre de Florenville s'explique par la présence d'appartements et par l'absence de jardins dans certains îlots bâtis. Villers-devant-Orval et Muno présentent également des densités fortes dans le noyau villageois grâce à une structure très serrée reposant sur des barres de maisons mitoyennes ne disposant que d'un jardin de taille réduite voire inexistant.

### 2.7.1.3. L'espace-rue

L'espace-rue se caractérise par des enchaînements variés et harmonieux des volumes. Certaines constructions principales ou secondaires sont implantées sur l'alignement conférant des séquences rythmées par des fermetures visuelles de l'espace.



L'espace public traditionnel atteste d'aménagements entretenant une relation stricte avec le relief. Ainsi, les plus fortes déclivités entre la voirie et les parcelles privées sont récupérées par des murs de soutènement édifiés en pierre.

Trait caractéristique du village lorrain type, l'usoir se retrouve fréquemment dans les villages de la commune, constituant une large surface devant la maison, sorte d'espace continu de transition entre la voirie et le bâti. Parfois cet espace est fortement réduit, voire inexistant.



Malheureusement, là où le développement de l'habitat a été le plus important et où la voirie a été réaménagée pour permettre une fluidité accrue de la circulation automobile, le caractère lorrain et rural de l'espace-rue a quasi disparu. Ces espaces-rue minéralisés et au caractère plus urbain que rural se retrouvent dans de plus ou moins grandes proportions dans presque tous les villages de la commune.

Les lieux centraux et les espaces publics marquent la structure des villages. Ils sont souvent aménagés autour de bâtiments repères : église, écoles, lavoir, salle de village, etc. Dans certaines entités, des espaces verts et/ou des plaines de jeux offrent des espaces de respiration dans une structure de bâti assez dense.



#### 2.7.1.4. L'implantation

L'implantation du bâti s'adapte aux contraintes du site, plus particulièrement au relief.

A côté du village-rue, le village-tas peut apparaître plus diversifié. Quelques courts alignements se recoupent en laissant entre eux des espaces qui ménagent des entrées latérales au détriment de l'usoir, alors logiquement plus étroit.



#### 2.7.1.5. La typologie des constructions

Les bâtiments ruraux abritaient majoritairement sous un même toit différentes cellules. Cette distribution pluricellulaire comportait, outre l'habitation (1<sup>ère</sup> cellule), l'étable (2<sup>ème</sup> cellule), la grange (3<sup>ème</sup> cellule) et parfois la bergerie (4<sup>ème</sup> cellule).

Le module de base qui concrétise la typologie des constructions de la région est celui de la maison comportant une seule travée groupant deux cellules en enfilade : le logis et l'étable (+ fenil à l'étage). Il reste cependant très rare. Par contre, les maisons à deux travées (bicellulaire : corps de logis + grangette à front de rue joutée à l'arrière par l'étable) sont largement représentées ainsi que les maisons à trois travées (tricellulaire : corps de logis + étable + grange). La ferme multicellulaire (4 travées et plus) est rarement d'origine. Elle résulte le plus souvent d'une extension en largeur d'une ou plusieurs travées par nécessité d'extension.



Aujourd'hui, la typologie de l'habitat récent ne correspond plus aux modèles anciens. En effet, l'habitat renferme d'autres fonctions que la fonction agricole initiale.

Il en résulte généralement des constructions en rupture d'implantation, de volumétrie et de matériaux même s'il existe des exemples réussis d'intégration ou d'architecture contemporaine.

Dans l'immédiate après-guerre et de manière encore plus significative durant les années 60 et 70, une nouvelle typologie architecturale voit le jour. Il s'agit des villas et des chalets.

Maisons particulières, modernes, de taille moyenne, présentant quatre façades et entourées d'un jardin, les villas sont la plupart du temps associées à des quartiers jouxtant les anciens noyaux villageois et bénéficiant d'un tracé de voirie assez autonome par rapport au mode historique d'organisation du village. Ces constructions ne sont que très rarement influencées par l'architecture rurale traditionnelle.



#### 2.7.1.6. La volumétrie

Le volume traditionnel est une maison bloc avec un plan quasi carré. On retrouve généralement 2 niveaux sous toiture. Pendant le XIX<sup>ème</sup>, un demi-niveau peut être ajouté ce qui donnera de petites ouvertures horizontales sous la corniche. La toiture est généralement à deux pans avec une pente comprise entre 30 et 40°.

L'impression de bloc des maisons est parfois diminuée lorsque l'on retrouve une longue séquence mitoyenne qui donne l'impression de barre.



#### 2.7.1.7. Les matériaux

Traditionnellement, les murs des maisons primitives étaient parés en pierre, celle de Fontenoille pour la plupart des villages, un grès calcaire dans les tons jaunes. La pierre est parfois recouverte d'un enduit.

Les toitures sont réalisées en ardoise.



L'habitat récent se caractérise par une utilisation plus variée des matériaux de constructions qui peuvent s'écarter de manière importante des matériaux locaux traditionnels même si la pierre de Fontenoille reste une constante dans les nouvelles habitations. L'enduit est encore largement utilisé mais dans une variabilité de teinte très importante et parfois sans aucun rapport avec les teintes traditionnelles.

#### 2.7.1.8. Les espaces publics

Hormis le centre de Florenville qui dispose ou qui va prochainement (avec la concrétisation de l'aménagement de la place Albert 1<sup>er</sup>) disposer d'espaces publics aménagés, les différents villages ne disposent pas de lieux centraux polarisateurs jouant le rôle d'espaces publics de convivialité.

#### 2.7.1.9. Les éléments structurants

Un trait caractéristique de la plupart des villages réside dans la présence de nombreux éléments verts constituant un paysage intérieur très intéressant. On y retrouve des haies mitoyennes, des arbres isolés, des alignements végétaux...



Les villages lorrains ont conservé de nombreux éléments patrimoniaux qui structurent le bâti : lavoir, fontaine, bacs/abreuvoirs. Ils sont nombreux dans les entités et ils organisent également les espaces publics.

## 2.7.2. Patrimoine

### 2.7.2.1. Monuments et sites classés

On dénombre un total de 16 monuments et sites classés sur le territoire communal de Florenville dont 1 site repris comme patrimoine exceptionnel.

**Tableau 8 : Inventaire des monuments et sites classés**

Localisation	Date de classement	Description	Patrimoine exceptionnel
Villers-devant-Orval	8/03/1979	Ferme Guerlot	
	17/06/1971	Ruines de l'abbaye	x
	3/04/1971	Anciennes forges	
Lacuisine	8/04/1949	Moulin à eau	
	1/06/1943	Bois de la Rochette	
	31/03/1977	Partie du trajet de la descente en barquettes entre les rochers du Hat, du Rehat et des Rousses	
	8/02/1946	Crois de Justice	
	1/12/1982	Forge Roussel	
	1/09/1997	Lacou et Aux Chénevières	
	1/09/1997	Château des Epioux	
Martué	18/02/1999	Chapelle Saint-Roch	
Muno	16/03/1965	Roche à l'Appel	
	3/07/1987	Prieuré de Muno	
Florenville	9/03/1994	La Poivrière	
Chassepierre	30/06/1994	Eglise Saint-Martin	
Sainte-Cécile	16/12/1976	Site de Conques	

#### 2.7.2.2. Autres éléments patrimoniaux

De nombreux édifices sont repris à l'inventaire du Patrimoine monumental de Belgique. Malheureusement, l'actualisation de cet inventaire n'a pas encore été réalisée pour la commune de Florenville. Les données sont donc relativement anciennes et il n'existe pas de cartographie de ces éléments.

#### 2.7.2.3. Sites archéologiques

L'ensemble formé par les lieux-dits « Lacou » « Aux Chenières » et la Semois à Lacuisine (01/09/1997) est repris comme site archéologique.

Notons que le site gallo-romain de Chameleux n'est pas repris comme site archéologique. Situé à proximité de la frontière française, ce site comprend les vestiges d'un ancien relais romain installé au bord de la chaussée Reims-Trèves au Ier siècle de notre ère. Ce lieu a fait l'objet de fouilles scientifiques et des panneaux didactiques sont installés pour expliquer aux promeneurs la vie en cet endroit à l'époque romaine.

#### 2.7.3. Description cartographique des villages

Les cartes suivantes illustrent la structure urbanistique (sur base des époques d'urbanisation) des différents villages ainsi que les éléments patrimoniaux recensés.

Figure 38 : Structure urbanistique et patrimoniale de Florenville



Figure 39 : Structure urbanistique et patrimoniale de Chassepierre



Figure 40 : Structure urbanistique et patrimoniale de Laiche et Azi

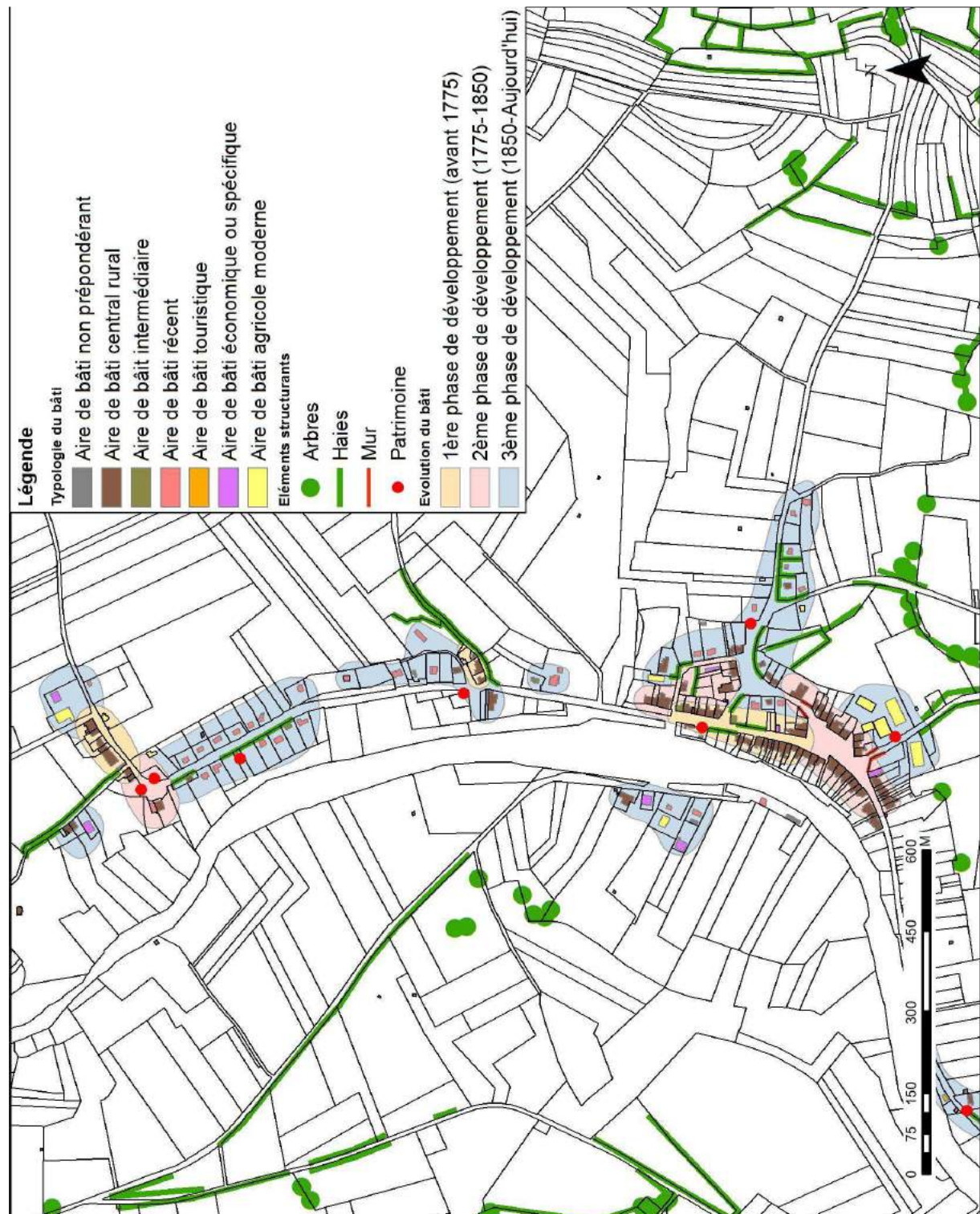




Figure 41 : Structure urbanistique et patrimoniale de Fontenoille et Quatre Arbres



Figure 42 : Structure urbanistique et patrimoniale de Lacuisine

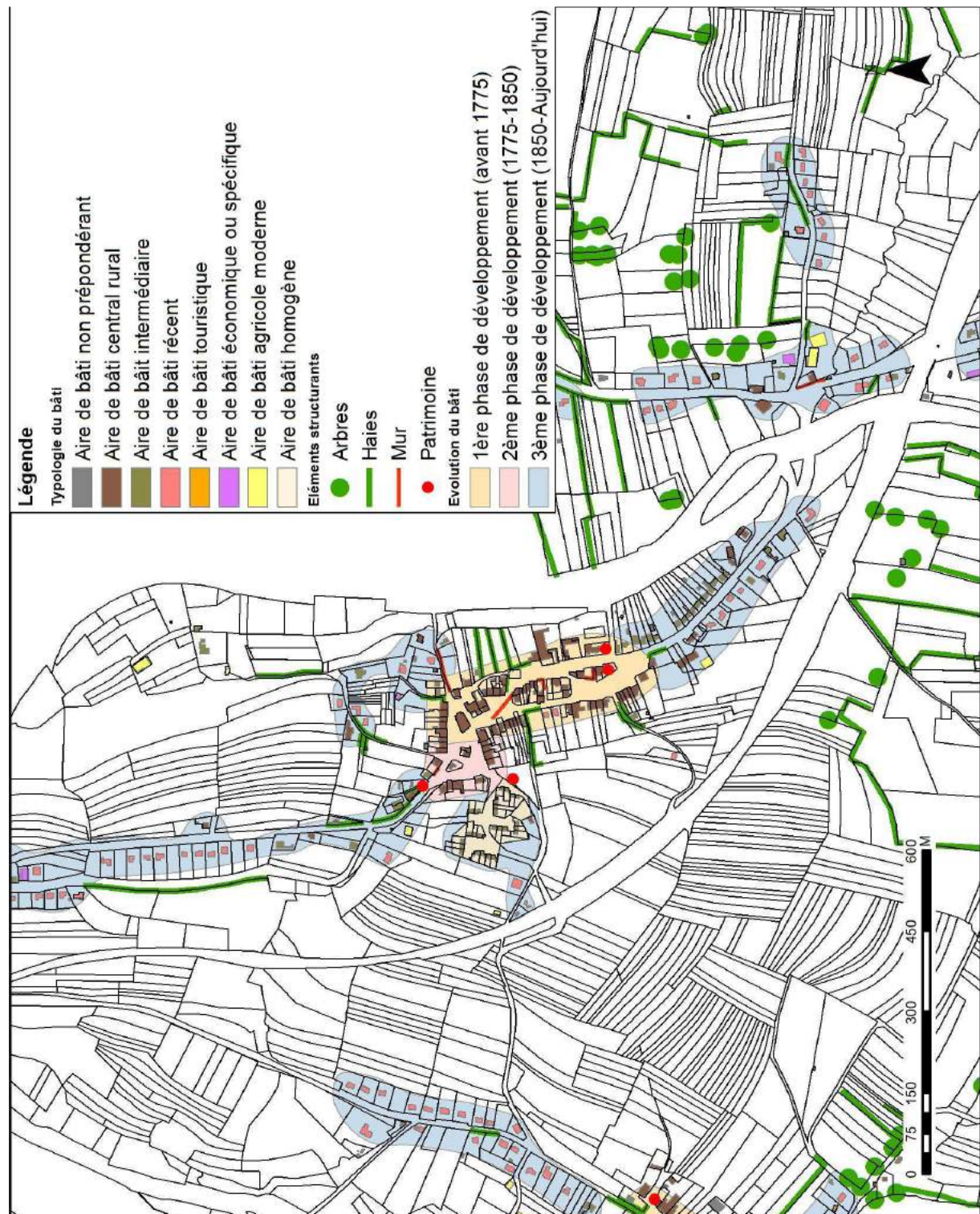


Figure 43 : Structure urbanistique et patrimoniale de Martué

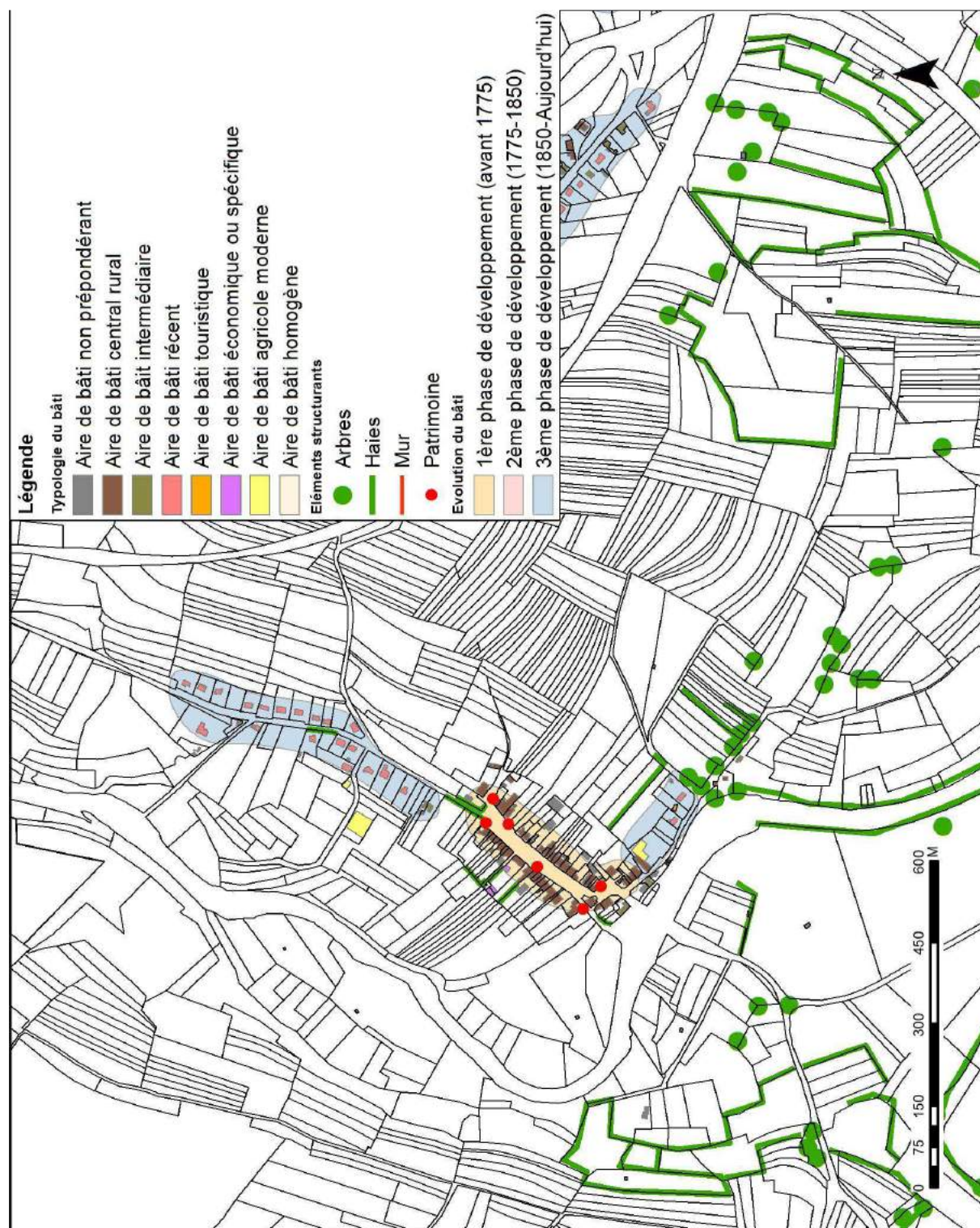


Figure 44 : Structure urbanistique et patrimoniale de Muno

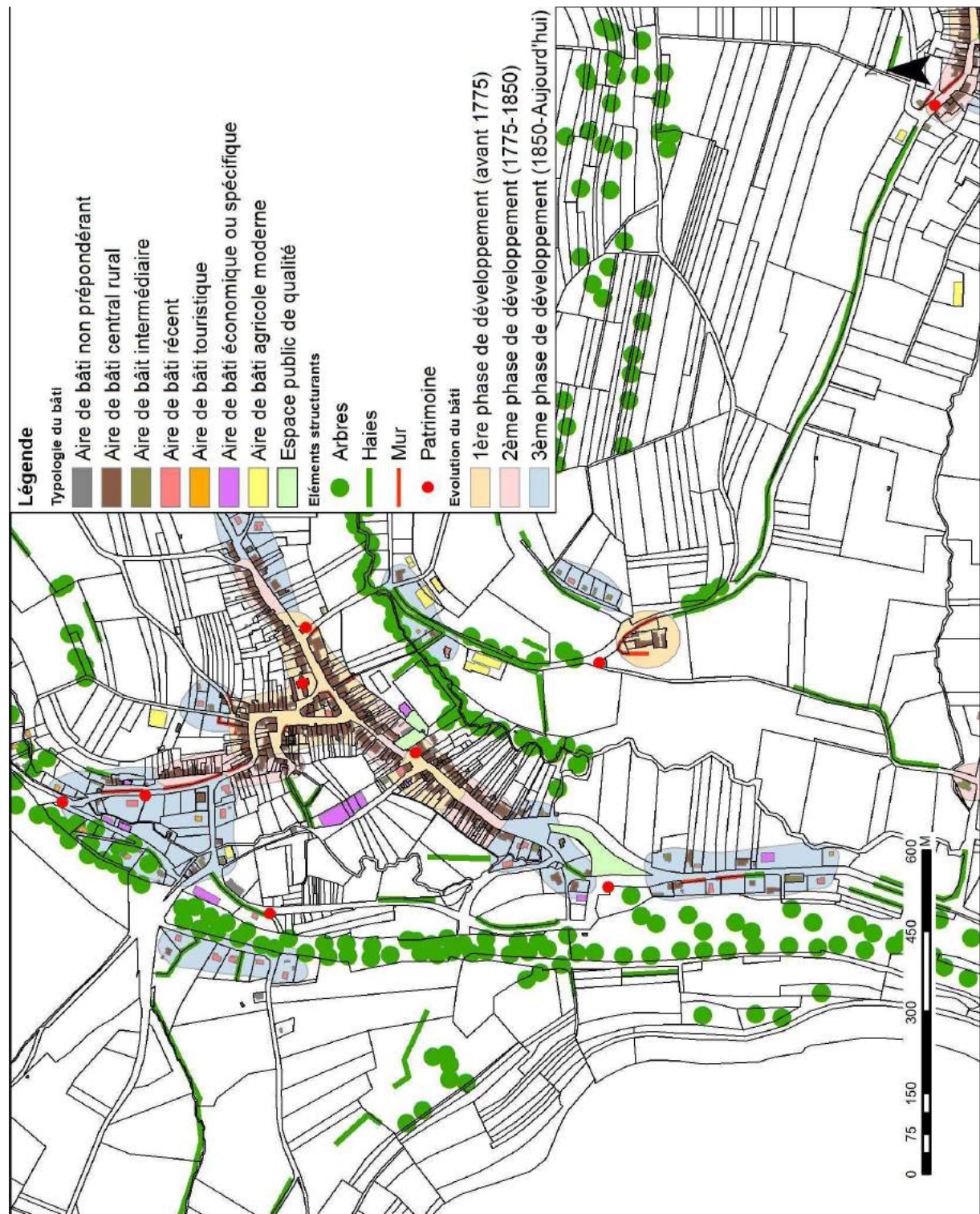


Figure 45 : Structure urbanistique et patrimoniale de Lambermont

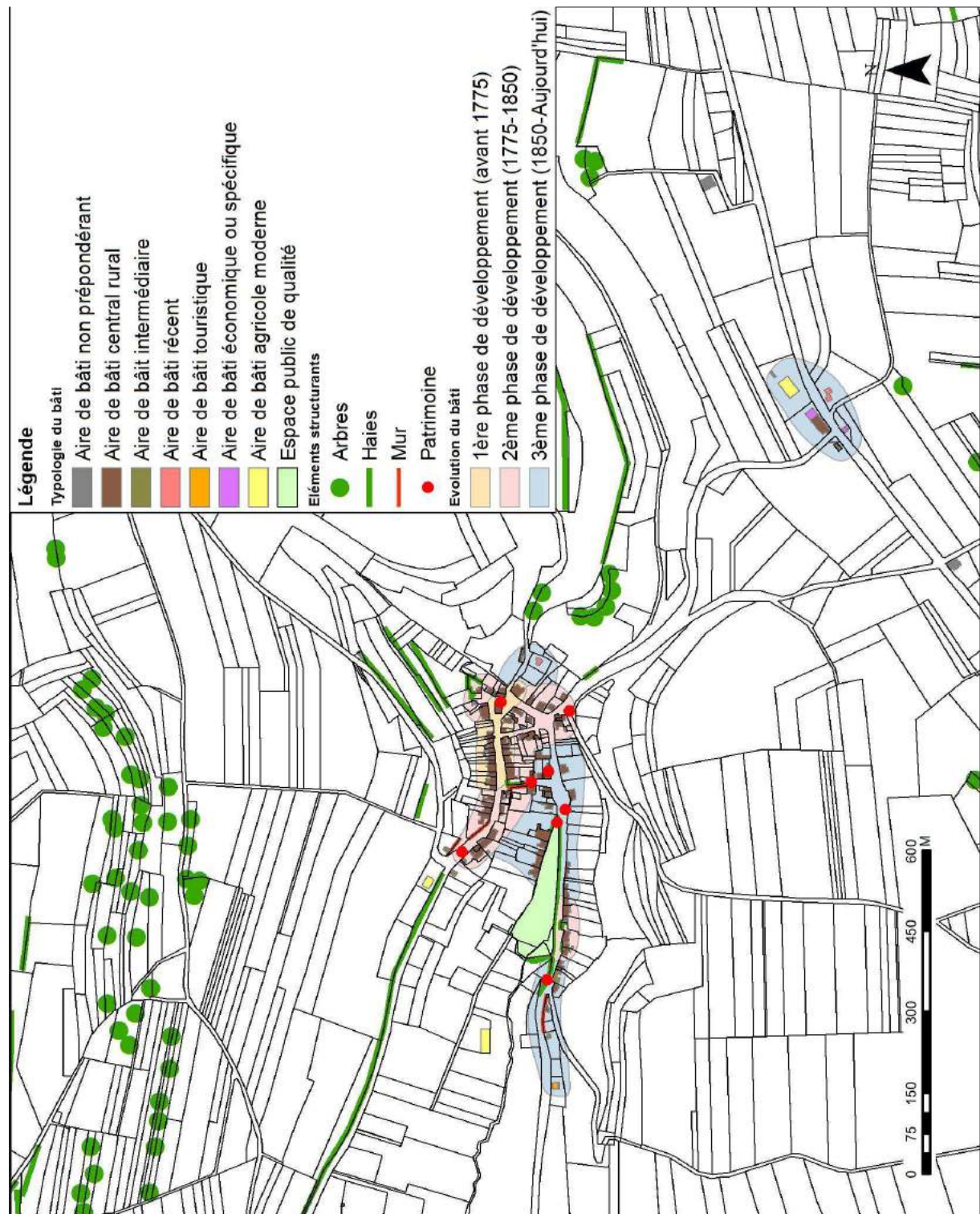


Figure 46 : Structure urbanistique et patrimoniale de Watrinsart



Figure 47 : Structure urbanistique et patrimoniale de Sainte-Cécile

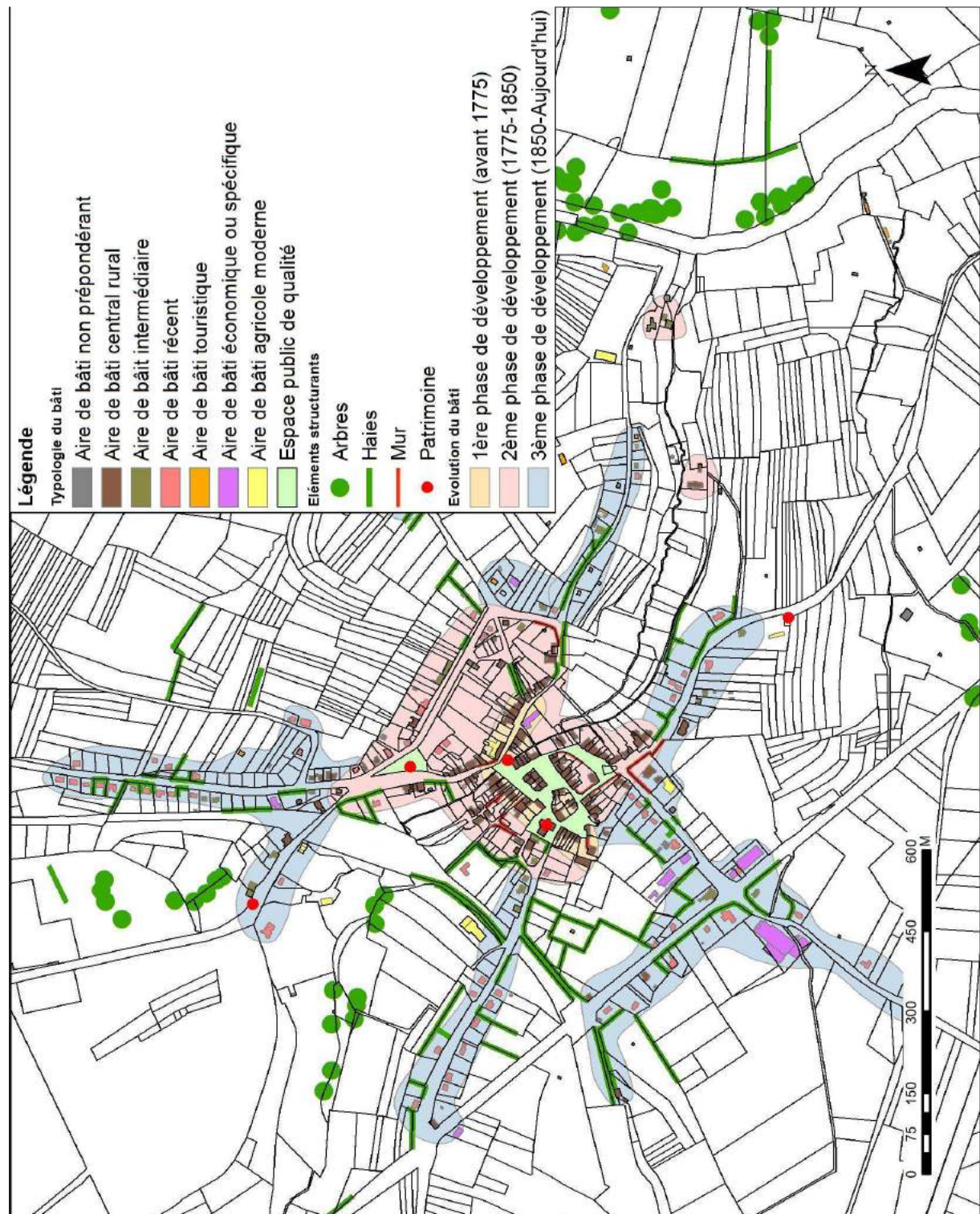
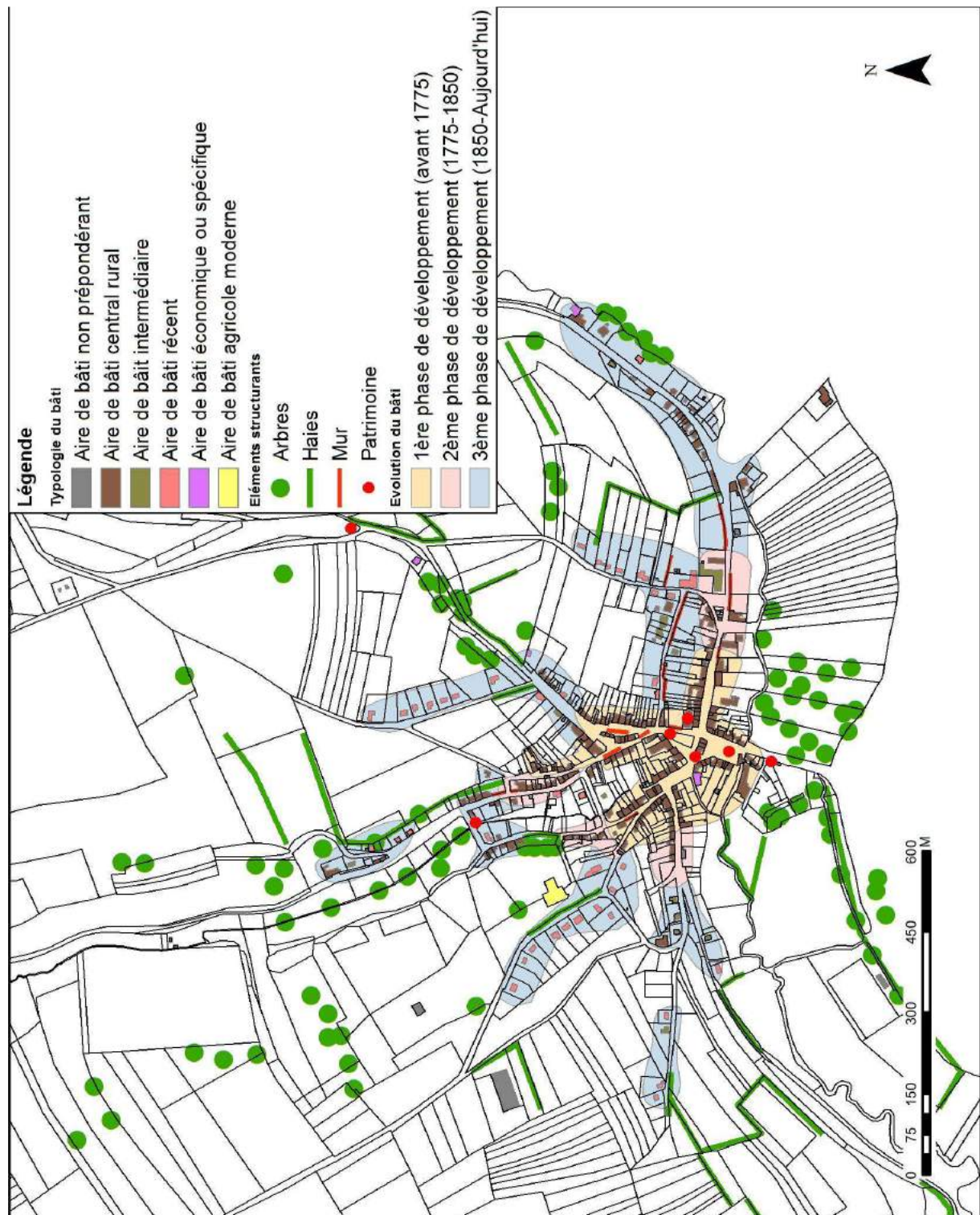


Figure 48 : Structure urbanistique et patrimoniale de Villers-devant-Orval





#### 2.7.4. Analyse synthétique des constats

##### Forces

- Noyaux villageois présentant une très grande qualité et homogénéité.
- Très grand intérêt patrimonial avec une diversité reconnue de monuments et autres.
- Présence de plusieurs sites archéologiques, témoins de l'histoire.

##### Faiblesses

- Bâti récent généralement en rupture avec les caractéristiques traditionnelles de l'habitat.
- Peu d'espaces publics centraux et polarisateurs aménagés dans les centres villageois.

##### Problématiques majeures

- Une faible mise en valeur du patrimoine.

##### Ressources spécifiques

- Une très grande qualité urbanistique, architecturale et patrimoniale du territoire.

## 2.8. La population

### 2.8.1. Nombre d'habitants et son évolution

#### 2.8.1.1. Au niveau communal

Comptabilisant 5.566 habitants (2.704 hommes et 2.862 femmes) au 01/01/2015<sup>1</sup>, Florenville présente une densité de population de 37,9 habitants par km<sup>2</sup>. Cette densité de population est largement inférieure à celle rencontrée sur l'arrondissement de Virton (69,1 habitants par km<sup>2</sup>). Par rapport aux communes voisines, Florenville se situe également dans des valeurs assez basses, seule la commune d'Herbeumont présentant une densité plus faible (26,9 habitants par km<sup>2</sup>).

Notons que 3,5 % de la population (185 habitants) sont de nationalité française (positionnement frontalier). Cette proportion est relativement stable dans le temps. Par rapport aux communes voisines, Florenville se situe dans la moyenne haute avec Bouillon (3,8 %) et Meix-devant-Virton (3,4 %). Les communes non limitrophes présentent une population française moindre, allant de 1,3 % pour Bertrix à 2,3 % pour Chiny). Les autres nationalités sont très peu représentées.

Globalement, entre 1990 et 2015, la commune a perdu 78 habitants, soit une diminution relative de 1,4 %. L'évolution de la population est contrastée en fonction des périodes. De 1990 à 1995, la population a augmenté (+ 1,3 %) puis a diminué jusqu'en 2006. S'ensuit une période de relative stabilité jusqu'en 2010 puis enfin une période d'augmentation du nombre d'habitants (+ 2,5 % entre 2010 et 2015).

Selon les projections démographiques de l'IWEPS, à l'horizon 2026, la commune comptera 5.572 habitants (5.491 en 2021), soit pratiquement un niveau identique à celui de 2015. L'évolution positive constatée ces dernières années ne devrait donc pas se poursuivre dans le futur.

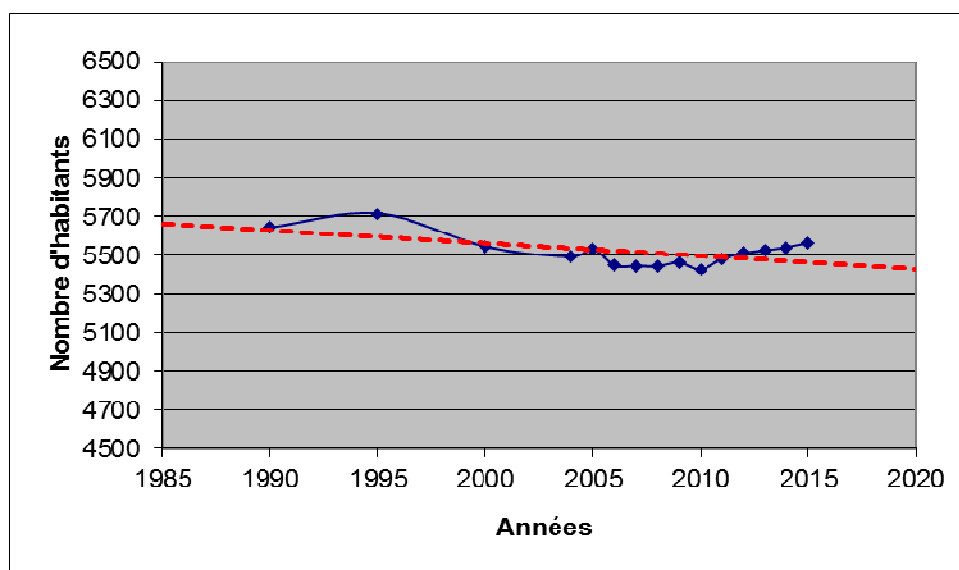
---

<sup>1</sup> Au 01/01/2016 et au 01/01/2017, la commune de Florenville comptait respectivement 5.632 et 5.628 habitants. La population a donc poursuivi son augmentation en 2016 pour se stabiliser en 2017.

*Tableau 9 : Evolution de la population - 1990-2015 - STATBEL*

Années	Nombre d'habitants	Evolution	Indice 1990
1990	5644	/	100,0
1995	5716	1,3	101,3
2000	5546	-3,0	98,3
2004	5494	-0,9	97,3
2005	5532	0,7	98,0
2006	5449	-1,5	96,5
2007	5448	0,0	96,5
2008	5446	0,0	96,5
2009	5464	0,3	96,8
2010	5428	-0,7	96,2
2011	5483	1,0	97,1
2012	5512	0,5	97,7
2013	5527	0,3	97,9
2014	5542	0,3	98,2
2015	5566	0,4	98,6

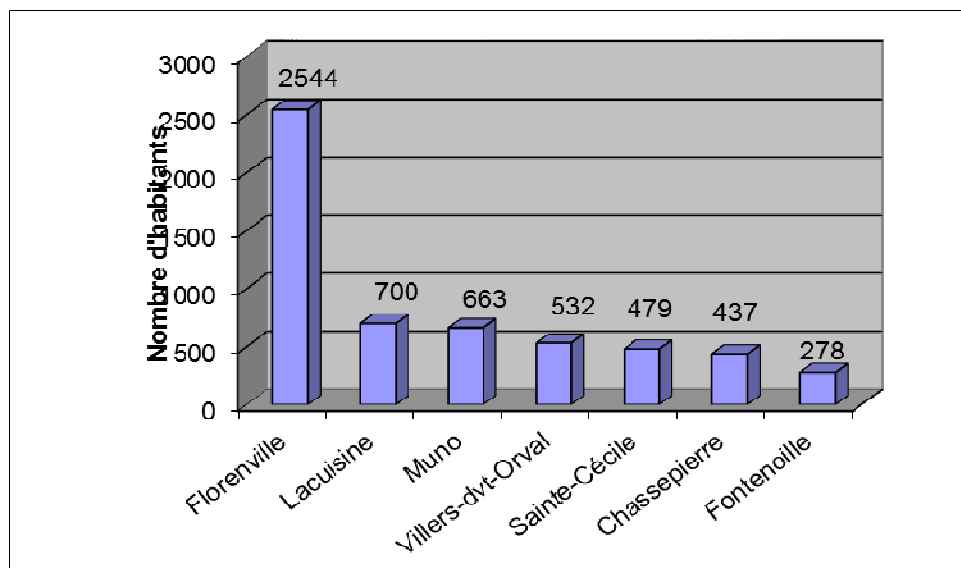
*Graphique 2 : Evolution de la population - 1990-2015 - STATBEL*



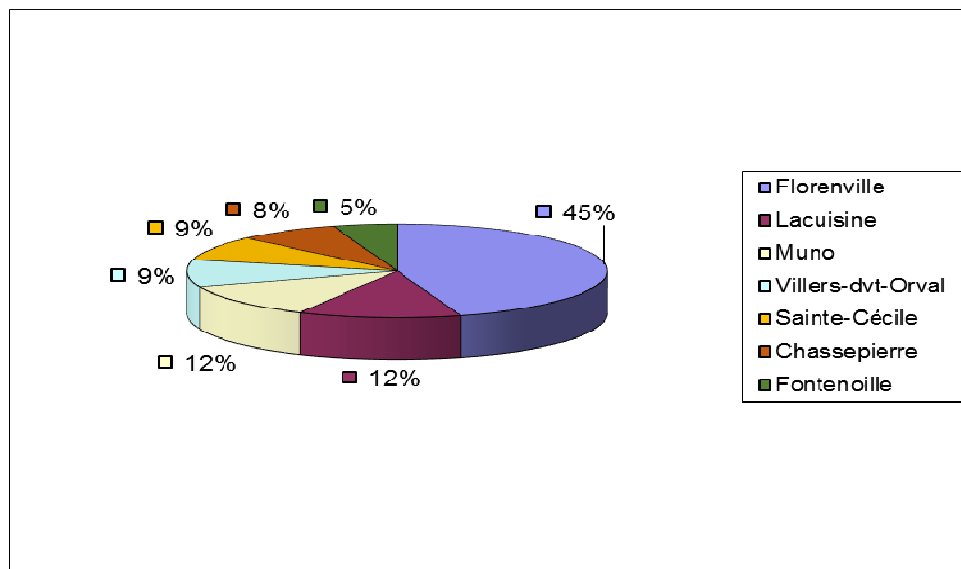
2.8.1.2. *Au niveau des sections*

Florenville, centre administratif, est l'entité la plus peuplée avec 2.544 habitants au 01/01/2016 et rassemble donc un peu moins de la moitié des habitants (45 %). Viennent ensuite Lacuisine (700 habitants) et Muno (663 habitants). La section de Fontenoille est quant à elle la moins peuplée (278 habitants).

*Graphique 3 : Répartition de la population par section (valeur absolue) - 2016 - Administration communale*



*Graphique 4 : Répartition de la population par section (valeur relative) - 2016 - Administration communale*



Entre 2012 et 2015, la section de Lacuisine connaît la plus forte croissance relative (+ 12,7 %). Les sections de Florenville, Saint-Cécile et Chassepierre connaissent également une évolution positive mais qui reste plus modérée. Par contre, les sections de Fontenoille, Muno mais surtout Villers-devant-Oravl ont perdu de la population au cours de la période 2012-2016.

*Tableau 10 : Evolution de la population par section - 2012-2016 - Administration communale*

Sections	2012	2016	Evolution relative	Evolution absolue
Florenville	2487	2544	2,3	57
Lacuisine	621	700	12,7	79
Muno	672	663	-1,3	-9
Villers-dvt-Orval	554	532	-4,0	-22
Sainte-Cécile	465	479	3,0	14
Chassepierre	430	437	1,6	7
Fontenoille	279	278	-0,4	-1

*Graphique 5 : Evolution relative de la population par section - 2012-2015 - Administration communale*

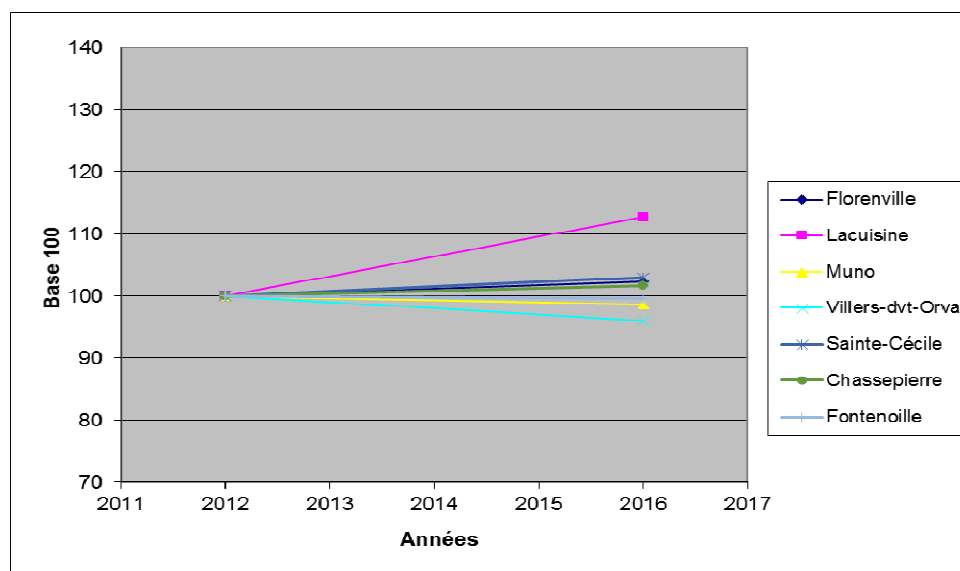


Figure 49 : Répartition de la population par section – 2015

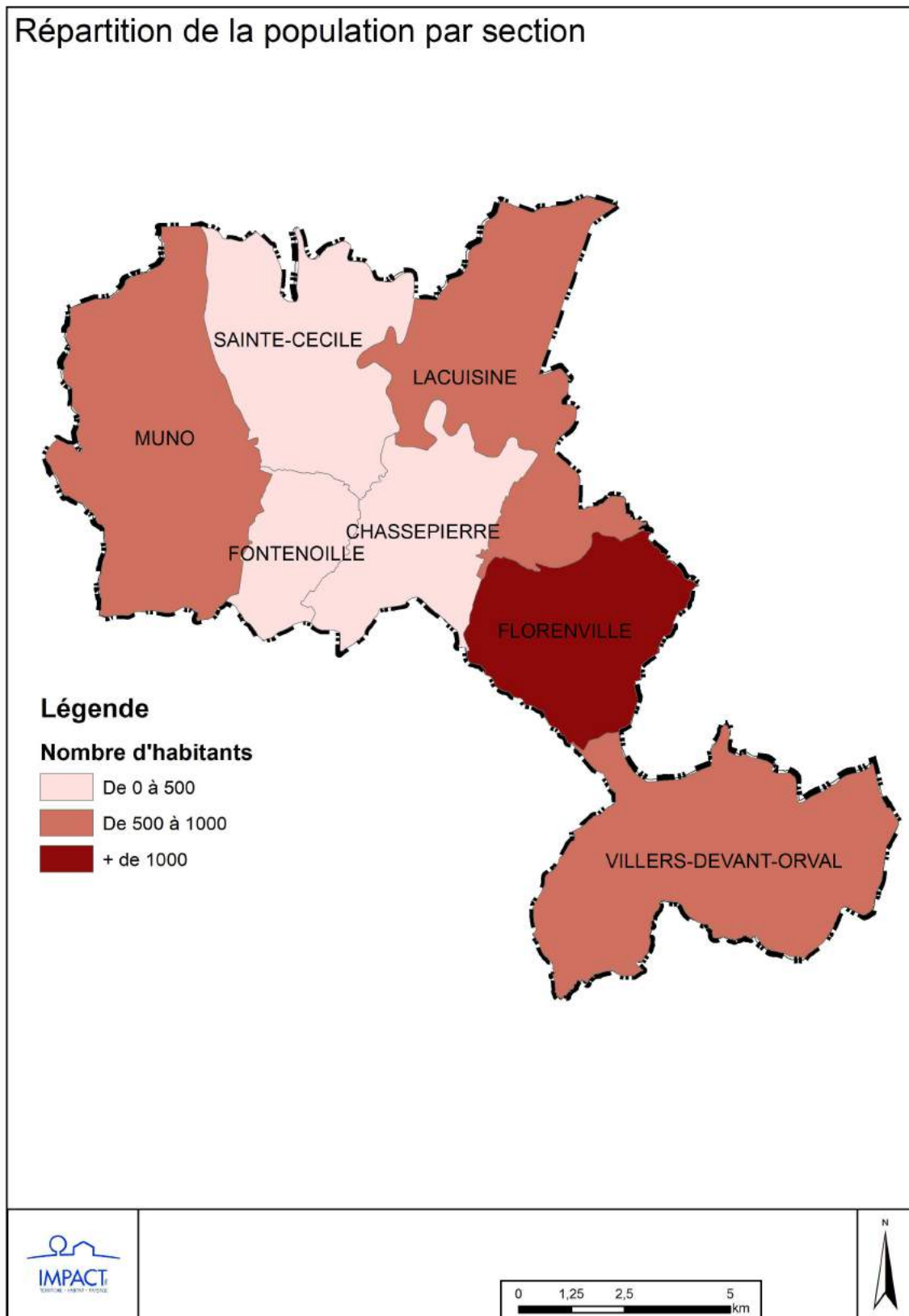
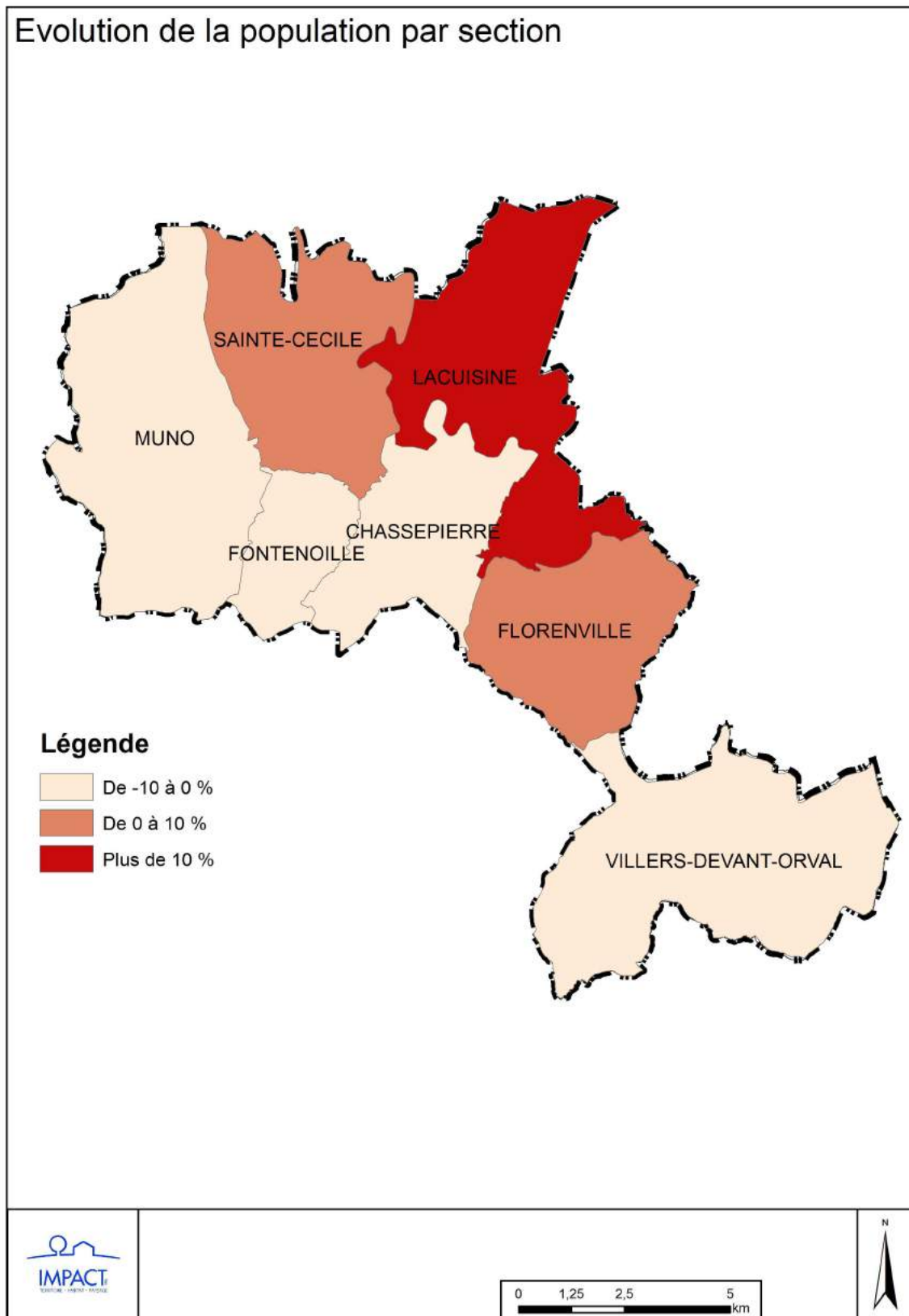


Figure 50 : Evolution de la population par section – 2006-2015



### 2.8.1.3. *Au niveau de la micro-région*

Au sein de la micro-région (communes voisines), Bertrix (7.690 habitants) constitue la principale polarité démographique. Vient ensuite Florenville qui fait partie d'un groupe de 3 communes avec Bouillon (5.437 habitants) et Chiny (5.200 habitants).

De manière générale, Florenville connaît l'évolution la plus négative au sein de la micro-région entre 1990 et 2015. La commune de Bouillon connaît également une légère diminution au cours de cette période. Ces deux communes présentent un caractère relativement excentré par rapport aux pôles principaux et aux axes majeurs de communication et se situent également en dehors de l'aire d'influence du Grand-Duché de Luxembourg.

Au contraire, Tintigny, la plus proche des pôles d'Arlon et de Luxembourg connaît une évolution très importante (+ 26,6 % entre 1990 et 2015). Hormis Meix-devant-Virton dont l'évolution est plus contenue mais cependant positive, les autres communes voisines se situent dans une moyenne autour des 12 %.

Force est de constater que l'évolution démographique au sein de la micro-région est très variable d'une commune à l'autre, fonction principalement de la situation géographique qui conditionne grandement leur attractivité respective.

*Tableau 11 : Evolution de la population au sein de la micro-région – 1990-2015 – STATBEL*

<b>Communes</b>	<b>1990</b>	<b>2015</b>	<b>Indice 1990</b>	<b>Evolution absolue</b>
Bertrix	7690	8605	111,9	915
Florenville	5644	5566	98,6	-78
Bouillon	5446	5437	99,8	-9
Chiny	4659	5200	111,6	541
Tintigny	3316	4197	126,6	881
Meix-devant-Virton	2626	2744	104,5	118
Herbeumont	1409	1588	112,7	179
Arrondissement	45424	53279	117,3	7855
Région	3243661	3589744	110,7	346083



*Graphique 6 : Evolution de la population au sein de la micro-région – 1990-2015 - STATBEL*

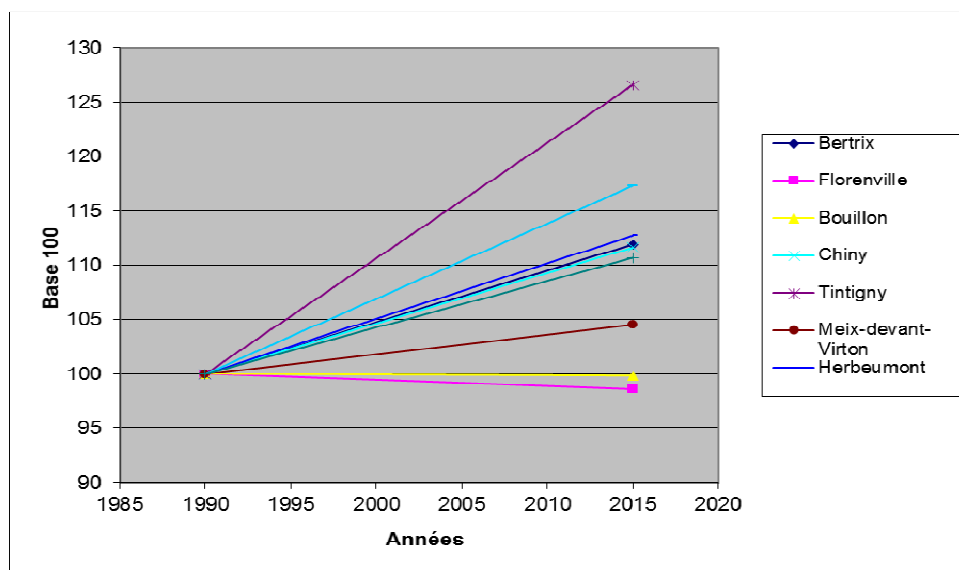


Figure 51 : Niveau de population pour la micro-région – 2015

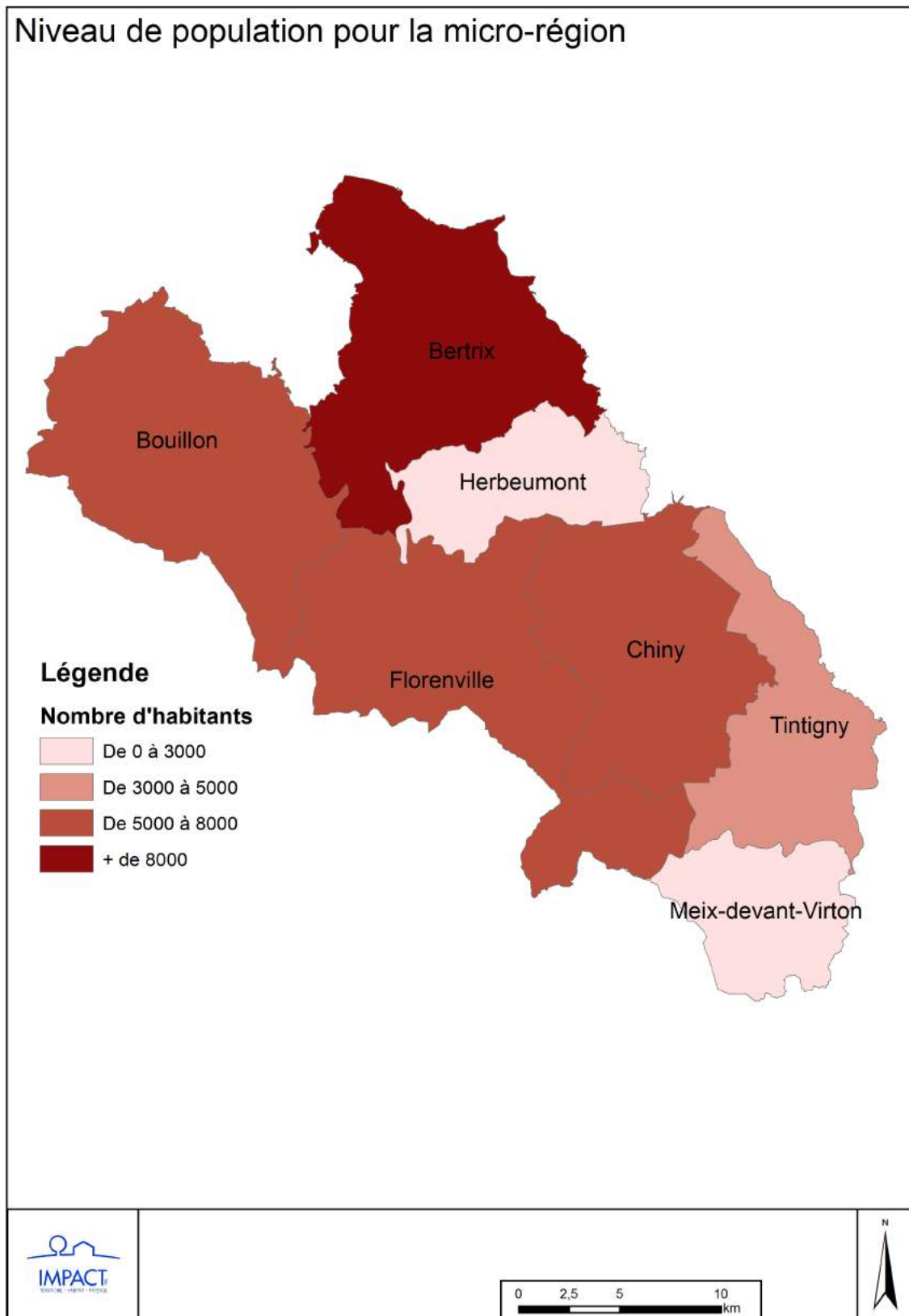


Figure 52 : Densité de population pour la micro-région – 2015

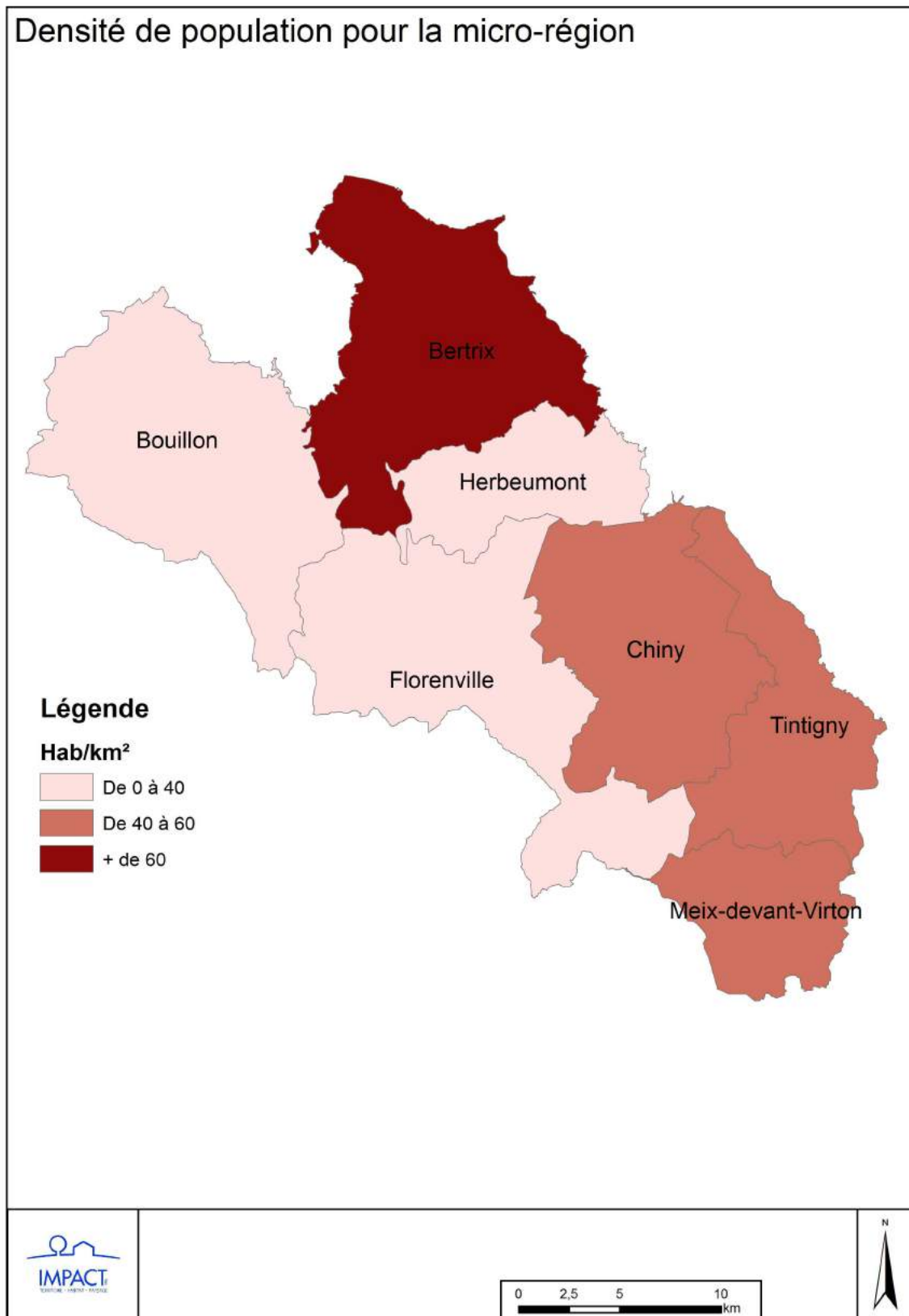
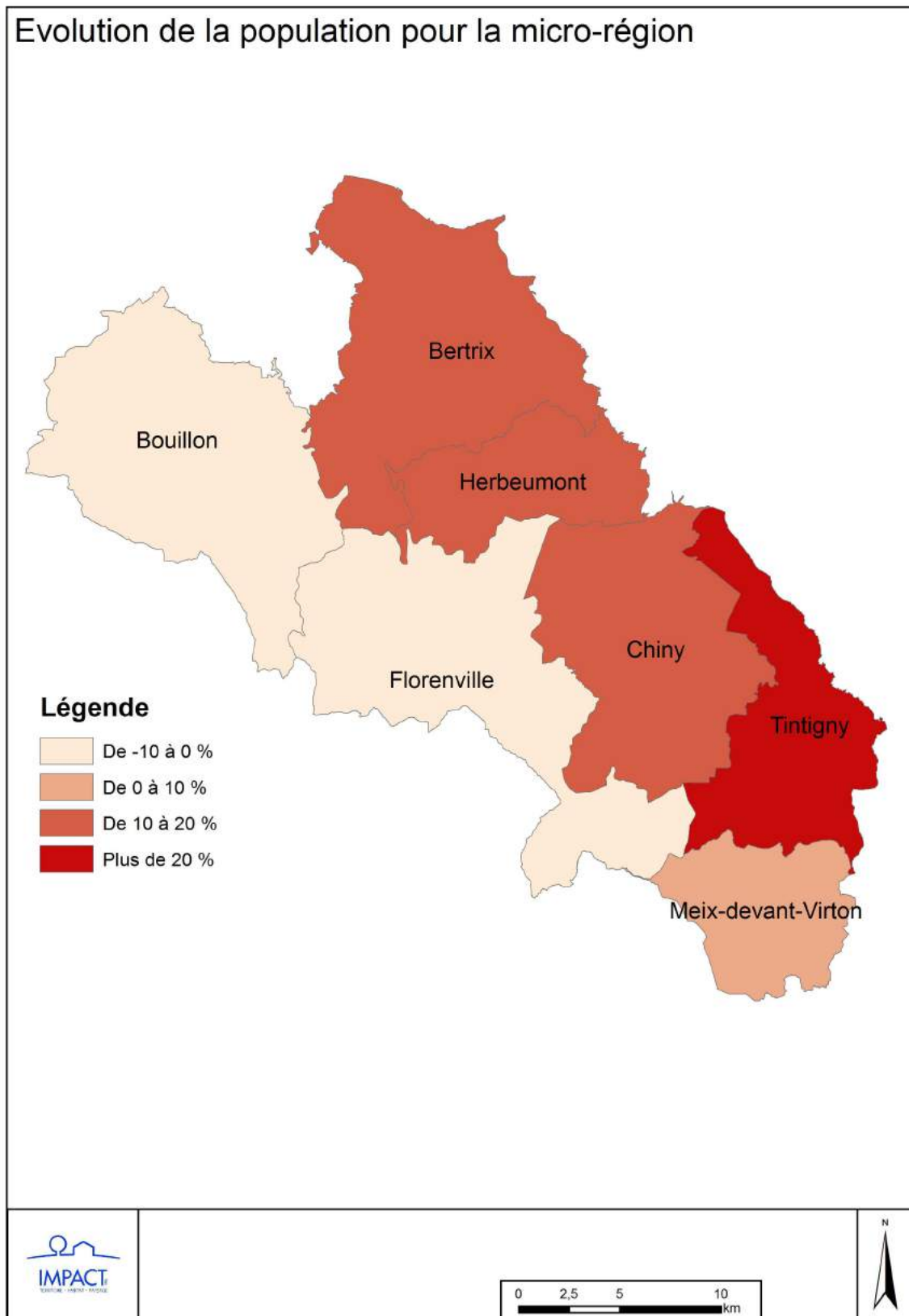


Figure 53 : Evolution de la population dans la micro-région – 1990-2015



## 2.8.2. Mouvements de population

Concernant les mouvements de population<sup>2</sup>, différents éléments méritent d'être mis en avant pour les différentes périodes entre 1995 et 2014<sup>3</sup>.

Tout d'abord, le solde naturel est systématiquement négatif (avec un différentiel important) et cette situation s'empire au fil des années. Il y a donc plus de décès que de naissances sur la commune de Florenville.

Ensuite, le solde migratoire intérieur est quant à lui toujours positif, bien que variable en fonction des périodes de référence avec une valeur très importante entre 2010 et 2014. Florenville attire donc une population venant principalement des communes belges limitrophes ou de l'arrondissement.

Par contre, les autres mouvements comprenant le solde migratoire extérieur est négatif. On peut donc supposer que la commune perd de la population au profit de communes françaises. Ce phénomène tend cependant à se réduire ces dernières années.

La croissance démographique actuelle (solde total) est donc soutenue uniquement par le solde migratoire intérieur et l'arrivée d'une nouvelle population sur la commune et non par un renouvellement naturel.

*Tableau 12 : Mouvements de la population par période - 1995-2014 - IWEPS*

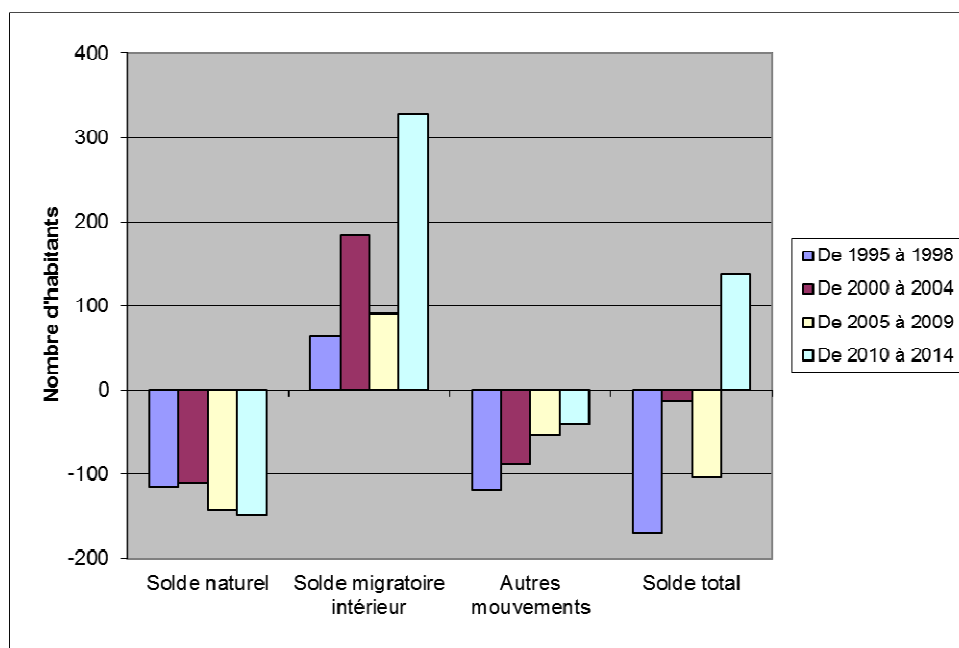
Période	Solde naturel	Solde migratoire intérieur	Autres mouvements	Solde total
De 1995 à 1998	-115	64	-119	-170
De 2000 à 2004	-110	184	-88	-14
De 2005 à 2009	-142	91	-53	-104
De 2010 à 2014	-148	327	-41	138

---

<sup>2</sup> L'évolution générale d'une population est le résultat de deux processus. D'une part, le solde naturel c'est-à-dire le nombre de naissances moins le nombre de décès et, d'autre part, le solde migratoire c'est-à-dire le nombre de personnes immigrées moins le nombre de personnes émigrées.

<sup>3</sup> En 2015 et 2016, le solde naturel (-3,57 et -7,82 / 1.000 habitants) est resté négatif tandis que le solde migratoire est resté positif (15,36 et 7,10 / 1.000 habitants), ce qui explique l'augmentation de la population au 01/01/2016 et une relative stabilité au 01/01/2017.

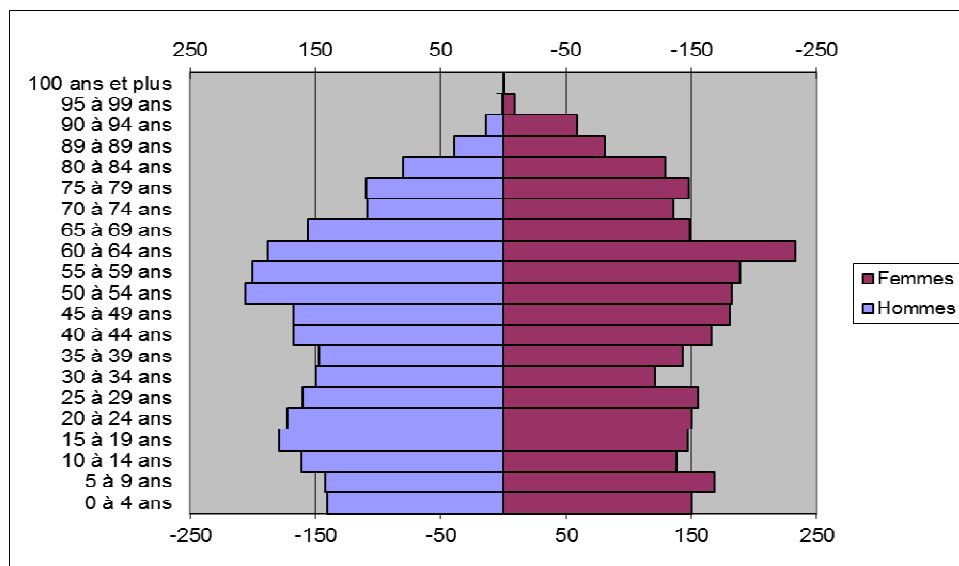
**Graphique 7 : Mouvements de la population par période – 1995-2014 – IWEPS**



### 2.8.3. Structure d'âges

La pyramide des âges de Florenville présente un profil particulier avec la présence d'une base étroite (de 0 à 14 ans) et d'un « ventre mou » (de 30 à 39 ans). Au contraire, on remarque une surreprésentation des tranches d'âges de 50 à 64 ans.

**Graphique 8 : Pyramide des âges – 2013 – CYTISE**



Cette structure particulière implique que Florenville présente des indicateurs démographiques négatifs. Plus ces indicateurs sont élevés, plus la situation est défavorable :

- Age moyen : 43,8 ans (39,4 ans pour l'arrondissement de Virton)<sup>4</sup>.
- Coefficient de dépendance<sup>5</sup> : 1,079 (0,921 pour l'arrondissement de Virton).
- Coefficient de vieillissement<sup>6</sup> : 1,339 (0,816 pour l'arrondissement de Virton).
- Coefficient de séniorité<sup>7</sup> : 0,252 (0,246 pour l'arrondissement de Virton).

L'analyse par grand groupe d'âges permet de confirmer la structure pyramidale. Il est en effet particulièrement frappant de constater que Florenville compte proportionnellement beaucoup plus de personnes âgées (22,9 %) en comparaison des communes voisines (17,7 %), de l'arrondissement de Virton (16,4 %) et de la Wallonie (17,5 %). Cette situation est toutefois à nuancer quelque peu par la présence de deux résidences pour personnes âgées sur Florenville et Villers-devant-Orval. Il conviendra toutefois d'être attentif aux besoins en termes de soins de santé ou d'aides aux personnes âgées.

Les personnes en âge de travailler (20 à 64 ans) sont quant à elles sous-représentées. Cela s'explique principalement par la faible proportion des 30 à 39 ans.

Les jeunes (moins de 20 ans) sont également proportionnellement moins nombreux sur Florenville (22 %) que sur les communes limitrophes (24,3 %), sur l'arrondissement de Virton (25,8 %) et sur la Wallonie (23,5 %). Pour cette catégorie, le détail pour certains groupes d'âges de la vie permet d'objectiver les besoins en équipements et en services :

- De 0 à 2 ans (crèche ou accueillante d'enfant par exemple) : 162 enfants.
- De 3 à 5 ans (école maternelle par exemple) : 185 enfants.
- De 6 à 11 ans (école primaire par exemple) : 364 enfants.
- De 12 à 17 ans (école secondaire par exemple) : 392 jeunes.

---

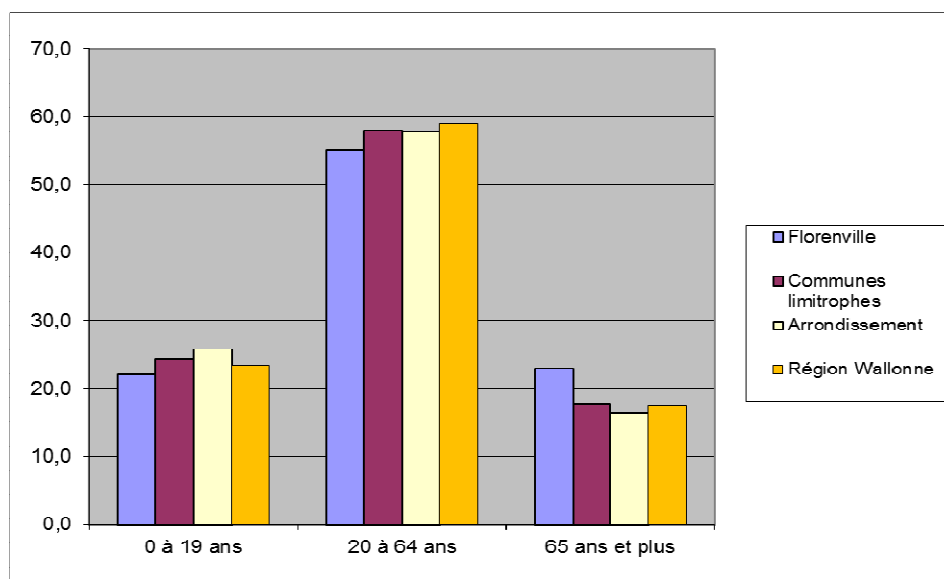
<sup>4</sup> Au 01/01/2017, l'âge moyen est de 44,2 ans (en augmentation). Les moins de 20 ans représentent 21,5 % de la population tandis que 30,7 % des habitants ont plus de 60 ans. Le vieillissement de la population s'est donc poursuivi.

<sup>5</sup> Coefficient de dépendance : nombre de non actifs (moins de 20 ans et plus de 60 ans) divisé par les actifs (de 20 à 59 ans).

<sup>6</sup> Coefficient de vieillissement : nombre de plus de 80 ans divisé par le nombre de plus de 60 ans.

<sup>7</sup> Coefficient de séniorité : nombre de plus de 60 ans divisé par le nombre de moins de 20 ans.

**Graphique 9 : Répartition de la population par grand groupe d'âges – 2015 – IWEPS**



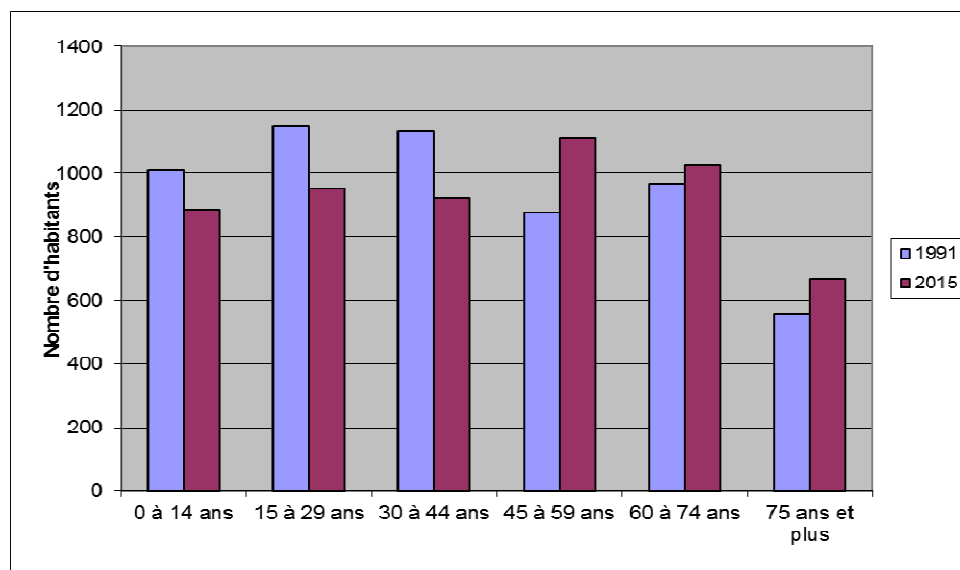
Depuis 1991, ce sont les classes d'âges les plus élevées qui sont en augmentation sur la commune (en valeur absolue et en valeur relative). Plus spécialement, la tranche d'âges des 45 à 59 ans a augmenté de pratiquement 5 %. Au contraire, la tranche d'âges de 0 à 14 ans, de 15 à 29 ans et de 30 à 44 ans ont connu une forte baisse. Il en résulte donc que la structure démographique de Florenville est vieillissante. Les besoins en équipements et en services à destination des personnes âgées ne feront dès lors que se renforcer. Il convient également d'être attentif à la diminution des jeunes qui pourraient avoir un impact sur la vie socio-économique du territoire.

**Tableau 13 : Evolution de la population en fonction des classes d'âges – 1991-2015 – CYTISE**

Classe d'âges	Valeur absolue			Valeur relative		
	1991	2015	Evolution	1991	2015	Evolution
0 à 14 ans	1011	887	-124	17,8	15,9	-1,8
15 à 29 ans	1149	952	-197	20,2	17,1	-3,1
30 à 44 ans	1132	923	-209	19,9	16,6	-3,3
45 à 59 ans	877	1113	236	15,4	20,0	4,6
60 à 74 ans	967	1024	57	17,0	18,4	1,4
75 ans et plus	556	667	111	9,8	12,0	2,2
<b>Total</b>	<b>5692</b>	<b>5566</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	



*Graphique 10 : Evolution de la population en fonction des classes d'âges – 1991-2015 – CYTISE*



Ces propos sont confortés par les projections réalisées par l'IWEPS qui prévoient que la population de 65 ans et plus représentera 27,1 % de la population à l'horizon 2026 (1.513 personnes, soit 241 personnes supplémentaires par rapport à la situation actuelle). Cette augmentation se fera au détriment des personnes de moins de 20 ans (20,7 %) et de 20 à 64 ans (52,1 %). Le vieillissement de la population devrait donc se poursuivre dans les prochaines années.

#### **2.8.4. Structure des ménages**

En 2013, la commune de Florenville compte 2.473 ménages privés, soit une augmentation de 262 unités par rapport à 1991. Au contraire de l'évolution du nombre d'habitants, le nombre de ménages est donc en croissance. Cela s'explique simplement par un phénomène généralisé de réduction de la taille moyenne des ménages (2,34 en 2013 pour 2,57 en 1991)<sup>8</sup> lié au vieillissement de la population, à l'augmentation des familles monoparentales, etc.

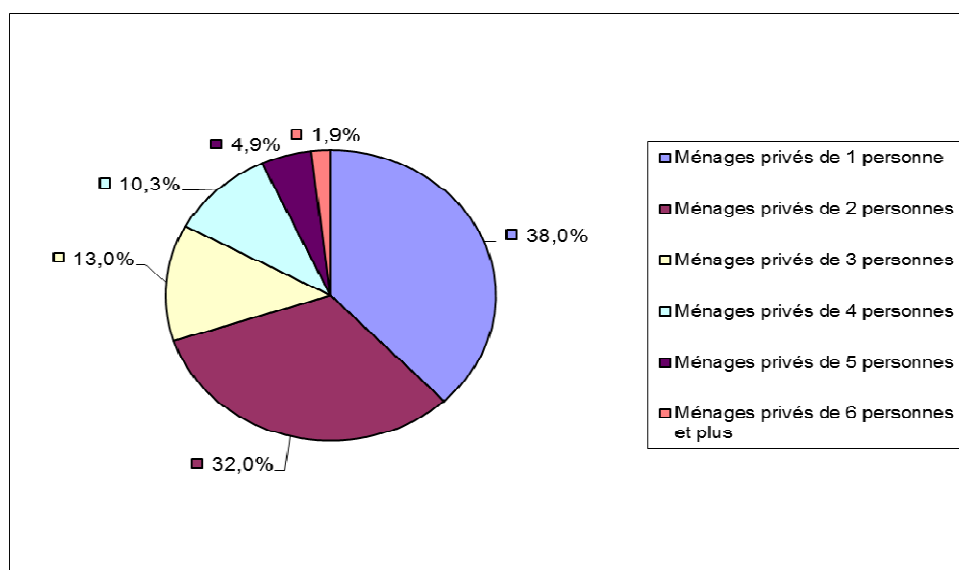
La commune de Florenville se caractérise par une proportion plus importante de ménages privés composés de 1 personne (38 %) et deux personnes (32 %). Au contraire, les ménages privés comprenant 3 personnes et plus sont sous-représentés. Cette situation est à mettre en relation avec la structure démographique âgée de Florenville.

<sup>8</sup> Au 01/01/2017, la taille moyenne des ménages est de 2,15 et a donc encore diminué. Le nombre de ménages a quant à lui continué à augmenter (2.617 ménages).

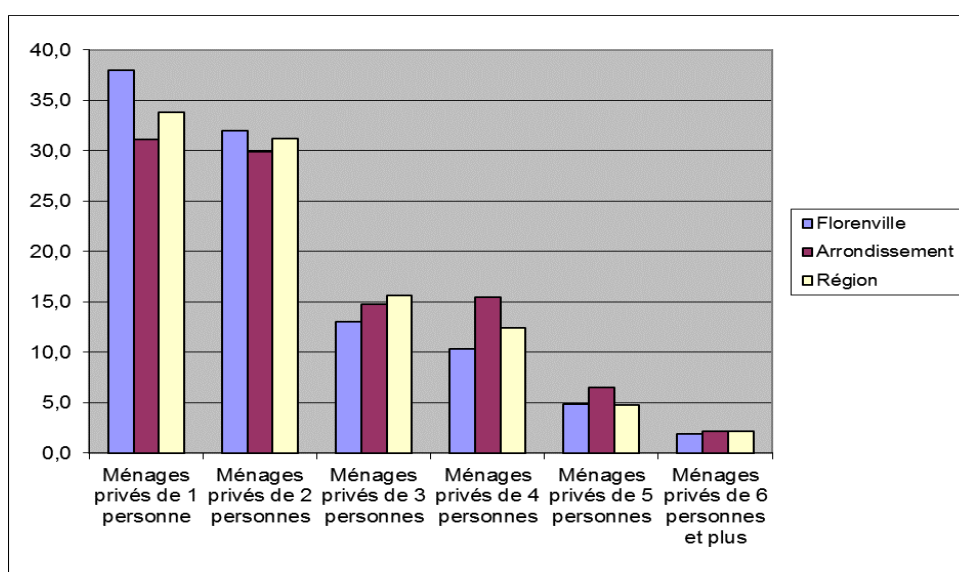
Tableau 14 : Structure des ménages par taille – 2013 – CYTISE

Ménage	Florenville	Arrondissement	Région
Ménages privés de 1 personne	38,0	31,1	33,8
Ménages privés de 2 personnes	32,0	29,9	31,2
Ménages privés de 3 personnes	13,0	14,8	15,6
Ménages privés de 4 personnes	10,3	15,5	12,4
Ménages privés de 5 personnes	4,9	6,5	4,8
Ménages privés de 6 personnes et plus	1,9	2,2	2,2
<b>Total</b>	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Graphique 11 : Structure des ménages par taille – 2013 – CYTISE

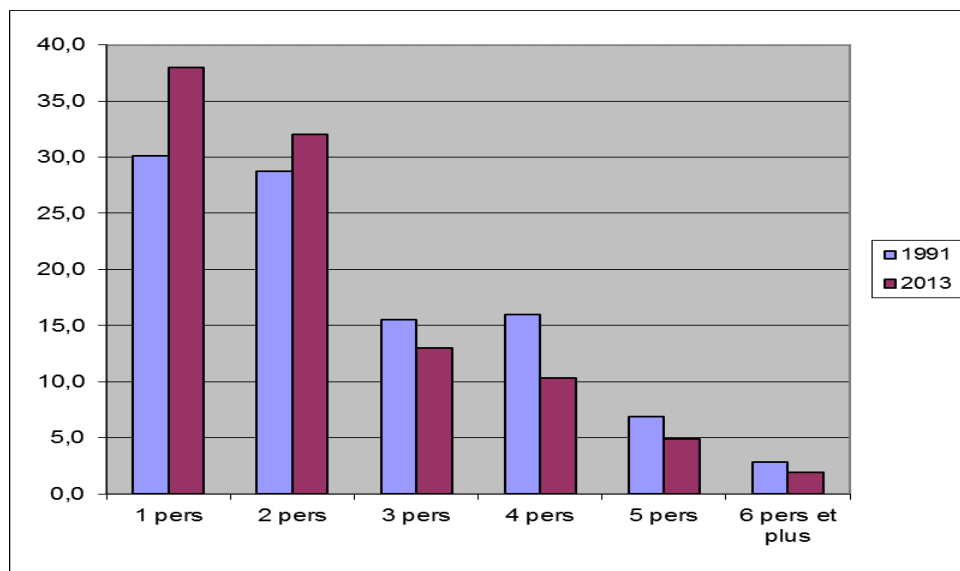


Graphique 12 : Structure des ménages par taille (comparaison) – 2013 – CYTISE



Si l'on s'intéresse à l'évolution de la répartition des ménages entre 1991 et 2013, on constate que les proportions des ménages privés composés de 1 et de 2 personnes sont en très forte augmentation (respectivement + 7,9 % et + 3,3 %) alors que les ménages de plus grande taille sont en diminution. Cette situation est sans doute également à mettre en relation avec le vieillissement de la population. Cette dynamique particulière va avoir des répercussions, notamment sur la typologie des logements avec un besoin en logements de plus petite taille.

**Graphique 13 : Evolution de la structure des ménages par taille - 1991-2013 - CYTISE**

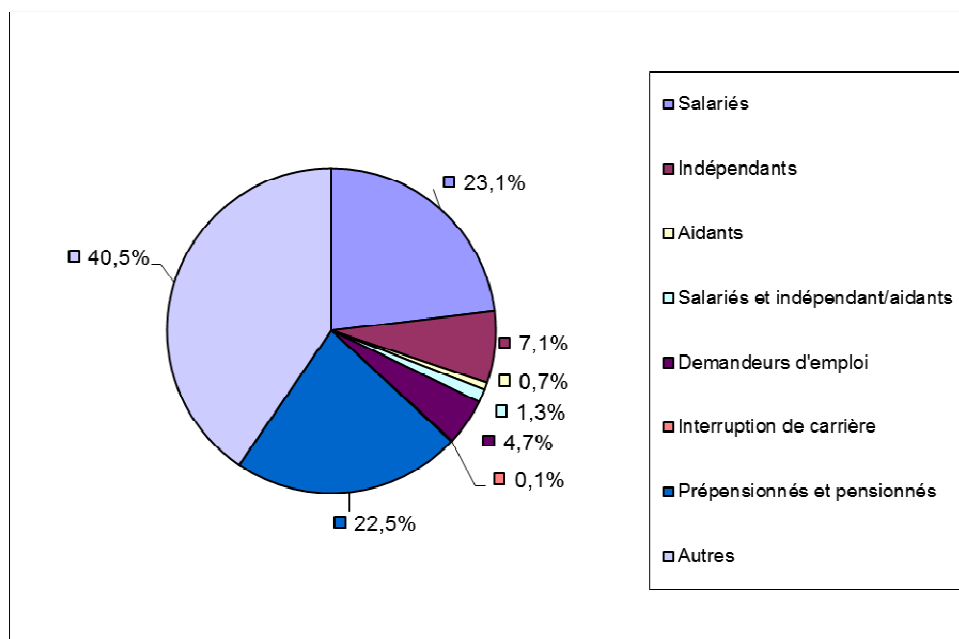


## 2.8.5. Structure socio-économique de la population

### 2.8.5.1. Statut socio-économique

En 2014, 23,1 % des habitants de la commune de Florenville sont salariés et 7,1 % indépendants. Les prépensionnés et les pensionnés représentent quant à eux 22,5 % de la population. Comparativement aux communes voisines, Florenville compte proportionnellement plus de prépensionnés et de pensionnés (en lien avec la pyramide des âges).

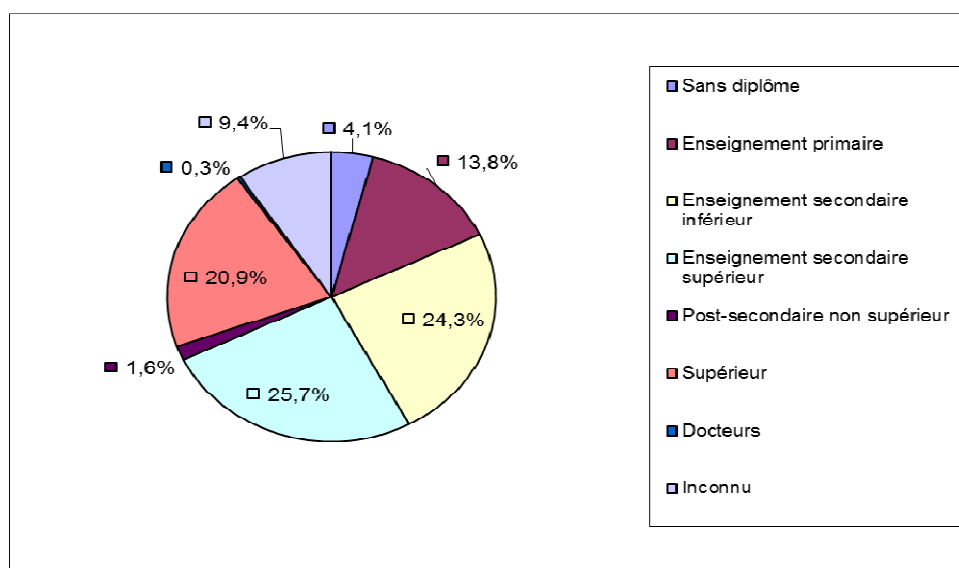
**Graphique 14 : Statut de la population résidente totale – 2014 – IWEPS**



#### 2.8.5.2. Niveau d'éducation

Selon l'IWPES, en 2011, le niveau d'éducation de la population de plus de 18 ans est le suivant et correspond plus ou moins à la moyenne des communes limitrophes.

**Graphique 15 : Niveau d'éducation – 2011 – IWEPS**

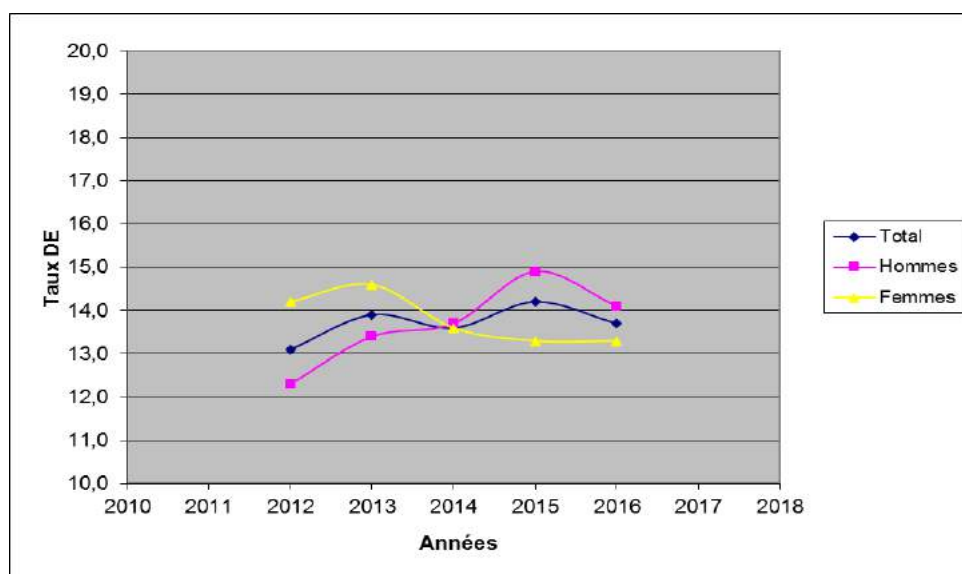


### 2.8.5.3. Taux de chômage, d'activité et d'emploi

Selon l'IWEPS, en 2013, la commune de Florenville possède un taux d'activité<sup>9</sup> de 65,5 % et un taux d'emploi<sup>10</sup> de 56,2 %<sup>11</sup>. Par rapport aux communes limitrophes, Florenville présente une situation négative (taux d'activité des communes voisines : 68,9 % et taux d'emploi des communes voisines : 60,9 %).

Au mois de mars 2016, le taux de demande d'emploi<sup>12</sup> pour la commune de Florenville s'élève à 13,7 %<sup>13</sup>. Depuis 2012, ce taux est resté relativement stable. Toutefois, on note une inversion de tendance avec un taux masculin en augmentation et un taux féminin en diminution, si bien qu'en 2016 le taux masculin (14,1 %) est supérieur au taux féminin (13,3 %).

**Graphique 16 : Evolution du taux de demande d'emploi - 2012-2016 - FOREM**



Inférieur à la moyenne wallonne (14,7 %), le taux de demande d'emploi sur Florenville est largement supérieur à celui de l'arrondissement de Virton (10 %).

<sup>9</sup> Le taux d'activité exprime le rapport à la population d'âge actif (15 à 64 ans) des personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses. Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail, comportement qui est lui-même fonction d'un nombre considérable de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique et institutionnel dans lequel il évolue.

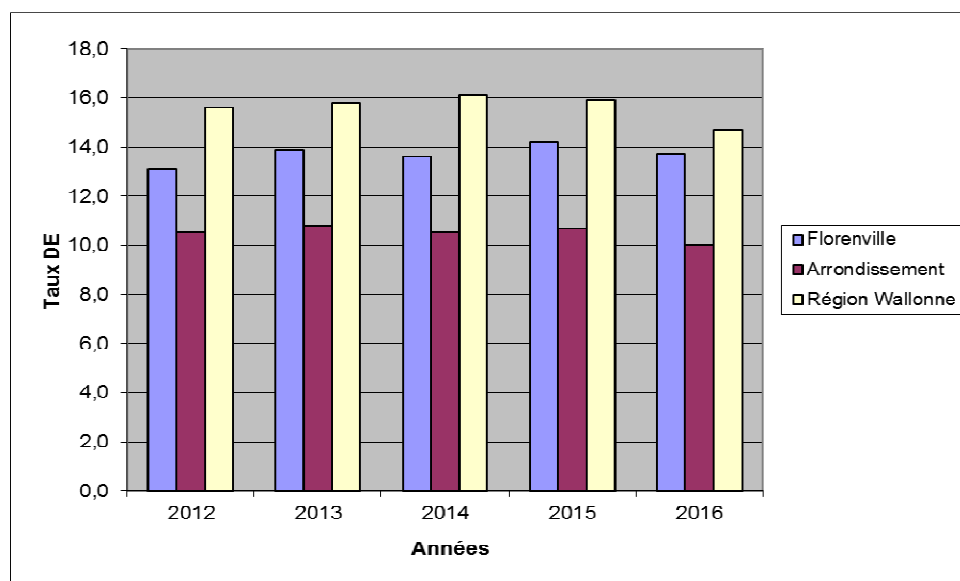
<sup>10</sup> Le taux d'emploi rapporte à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

<sup>11</sup> En octobre 2017, le taux d'emploi est de 56,4 % et le taux d'activité est de 65,7 %. Ces deux taux sont donc restés relativement stables.

<sup>12</sup> Le taux de demande d'emploi exprime en pourcentage le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi inoccupé et la population active.

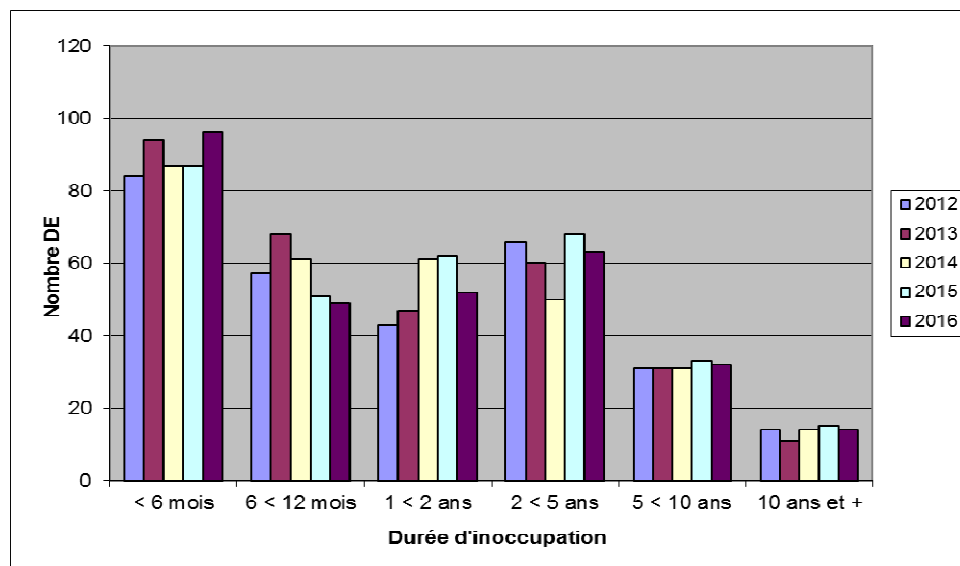
<sup>13</sup> En octobre 2017, le taux de demande d'emploi est de 12,1 % et a donc légèrement diminué.

**Graphique 17 : Evolution comparée du taux de demande d'emploi – 2012-2016 – FOREM**



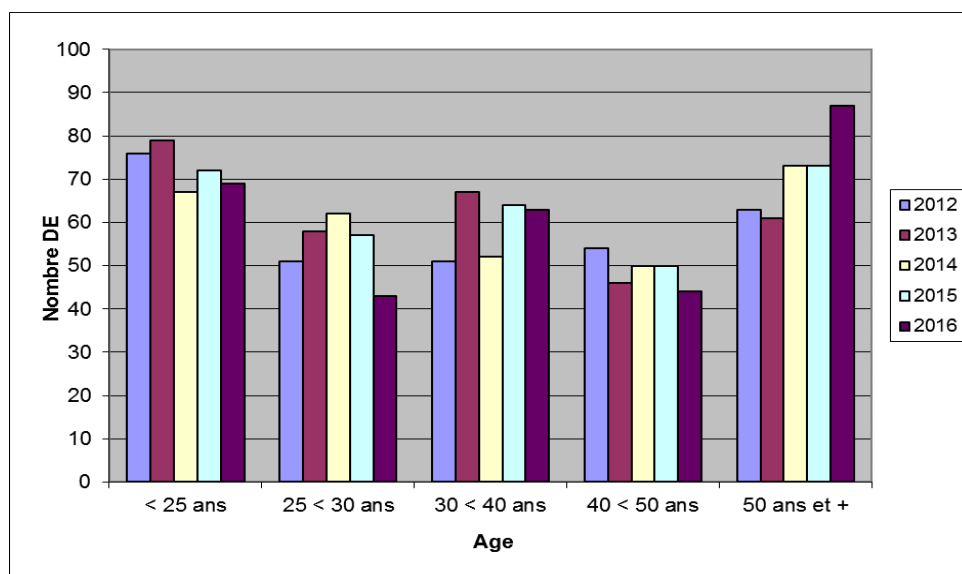
Si l'on s'intéresse à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'inoccupation, c'est la durée de moins de 6 mois (31,4 %) qui est la plus représentée. Notons que les durées d'inoccupation de plus longue durée sont relativement stables depuis 2012, ce qui est assez positif.

**Graphique 18 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur durée d'inoccupation – 2010-2014 – FOREM**



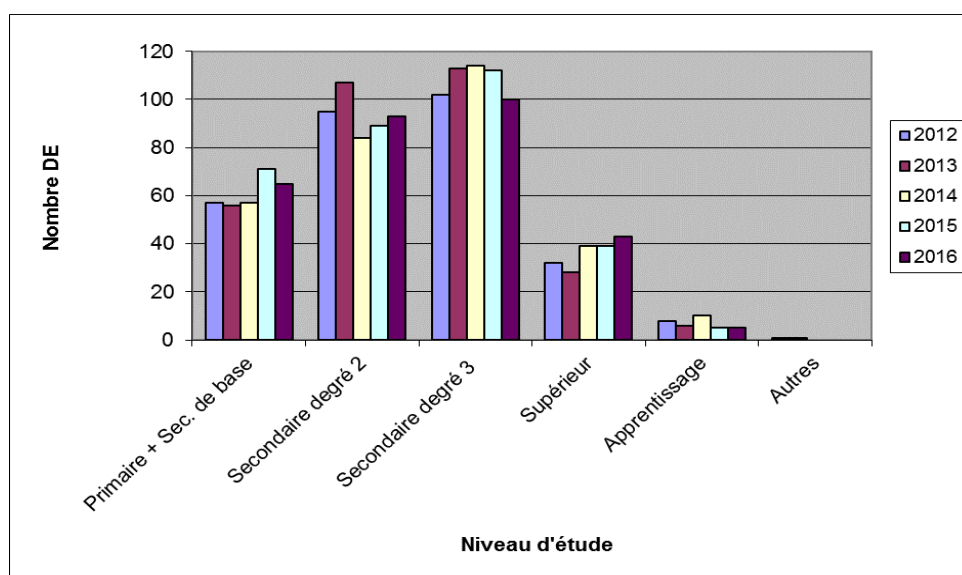
28,4 % des demandeurs d'emploi ont 50 ans et plus, avec une proportion en augmentation de manière assez importante depuis 2012. Mis en relation avec l'évolution de la durée d'inoccupation, ce constat semble traduire une mise au chômage récente de ces personnes qui risquent d'éprouver des difficultés pour retrouver un emploi. Les moins de 25 ans représentent quant à eux un 22,5 % des demandeurs d'emplois.

*Graphique 19 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur âge – 2012-2016 – FOREM*



Les demandeurs d'emploi disposant d'un diplôme d'étude secondaire du 2<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> degré représentent 63,1 % des demandeurs d'emploi.

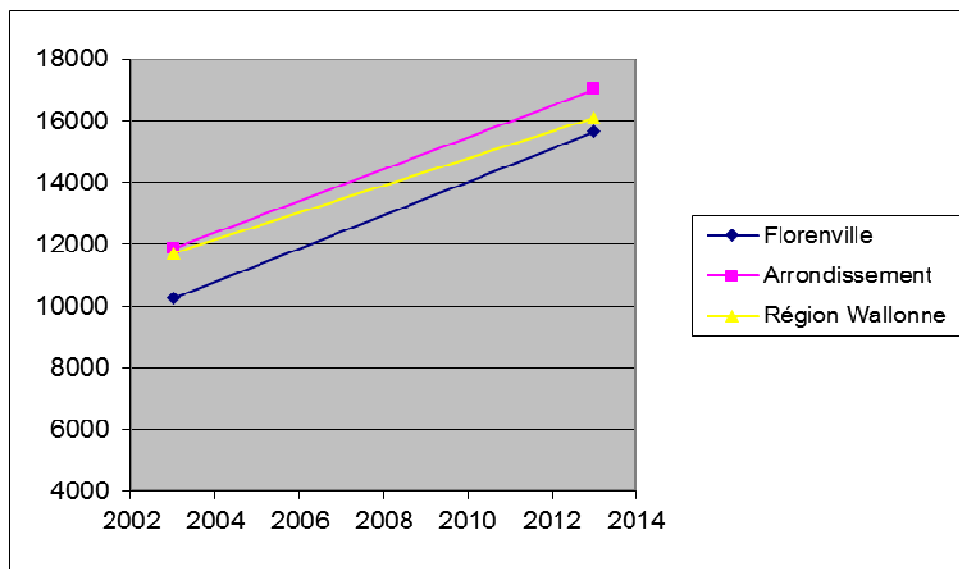
*Graphique 20 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de leur niveau d'étude – 2012-2016 – FOREM*



#### 2.8.5.4. Niveau de vie

En 2013 (exercice d'imposition 2014), le revenu moyen annuel par habitant s'élève à 15.645 €. Le niveau des revenus moyens est plus faible que la moyenne de l'arrondissement de Virton (17.008 €) et de la Wallonie (16.104 €). Toutefois, depuis 2003, le revenu moyen annuel par habitant est en augmentation (+ 52,8 %) et cela de manière plus importante que sur les entités administratives de référence (+ 43,4 % pour l'arrondissement de Virton et + 37,5 % pour la Wallonie). L'écart a donc tendance à se résorber progressivement.

**Graphique 21 : Evolution du revenu moyen par habitant – 2003-2013 – STATBEL**



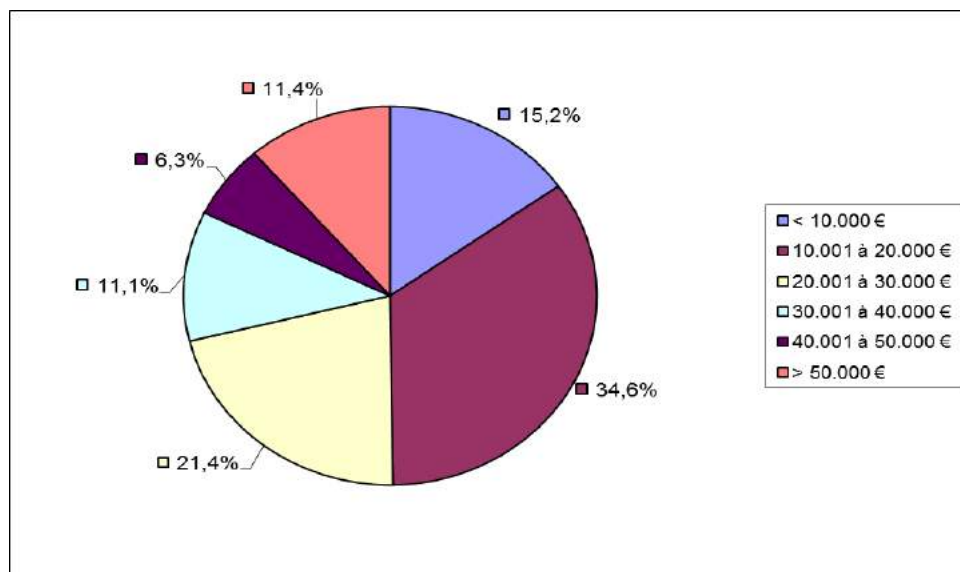
La répartition des déclarations fiscales laisse apparaître que Florenville compte proportionnellement plus de bas revenus (déclaration inférieure à 20.000 €) que l'arrondissement de Virton ou la Wallonie.

**Tableau 15 : Répartition des déclarations fiscales par tranche de revenus – 2013 – STATBEL**

	< 10.000 €	10.001 à 20.000 €	20.001 à 30.000 €	30.001 à 40.000 €	40.001 à 50.000 €	> 50.000 €
<b>Florenville</b>	15,2	34,6	21,4	11,1	6,3	11,4
<b>Arr.</b>	14,3	25,2	21,4	12,7	8,3	18,1
<b>Région</b>	14,8	30,8	21,6	12,1	7,1	13,6



*Graphique 22 : Répartition des déclarations fiscales par tranche de revenus - 2013 - STATBEL*



Depuis 10 ans, le CPAS de Florenville compte entre 52 et 60 dossiers par an pour les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale.

#### **2.8.6. Liens avec d'autres plans et programmes**

Un axe de travail de l'ADL Chiny-Florenville concerne l'insertion socio-professionnelle : Priorité 4 « Accroître l'efficacité des politiques publiques en matière d'insertion socio-professionnelle à l'échelon local » :

- Participation à la mise en place de la formation l' « Horeca c'est pour moi » avec l'espace culture-emploi.
- Participation à la plateforme CSEF.
- Accompagnement à la mise en place de collaborations entre médecins généralistes (création d'un centre médical) - participation aux actions d'attractivité de la médecine générale de Santé Ardenne.

### 2.8.7. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Reprise de la croissance démographique depuis 2010.
- Solde migratoire intérieur positif et en forte augmentation pour la période 2010-2014.
- Taux de chômage féminin en diminution et principalement un chômage de courte durée.
- Revenu moyen par habitant en augmentation.

#### Faiblesses

- Très faible attractivité démographique avec une perte de population entre 1990 et 2015 et projections démographiques peu encourageantes.
- Perte de population pour certaines sections, plus particulièrement Villers-devant-Orval.
- Indicateurs démographiques et socio-économiques négatifs.
- Structure de population âgée et vieillissante (proportion de 65 ans et plus importante et en augmentation). Sous-représentation des jeunes et des jeunes actifs. Solde naturel systématiquement négatif présentant un différentiel naissance-décès important et solde migratoire extérieur également négatif.
- Taux de chômage stable mais plus élevé que sur l'arrondissement de Virton, un taux de chômage masculin en augmentation et une augmentation des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus.
- Revenu moyen assez faible et plus forte proportion de bas revenus.

#### Problématiques majeures

- Une structure démographique âgée et vieillissante risquant d'entraîner des répercussions importantes au niveau des services, des équipements, du logement, etc.
- Des indicateurs socio-économiques défavorables au niveau du chômage et du niveau de vie.

#### Ressources spécifiques

- Une timide embellie au niveau de certains indicateurs socio-économiques à amplifier.

### **2.8.8. Actualisation des principales données statistiques disponibles**

Au 01/01/2016 et au 01/01/2017, la commune de Florenville comptait respectivement 5.632 et 5.628 habitants. La population a donc poursuivi son augmentation en 2016 pour se stabiliser en 2017.

En 2015 et 2016, le solde naturel (-3,57 et -7,82 / 1.000 habitants) est resté négatif tandis que le solde migratoire est resté positif (15,36 et 7,10 / 1.000 habitants), ce qui explique l'augmentation de la population au 01/01/2016 et une relative stabilité au 01/01/2017.

Au 01/01/2017, l'âge moyen est de 44,2 ans (en augmentation). Les moins de 20 ans représentent 21,5 % de la population tandis que 30,7 % des habitants ont plus de 60 ans. Le vieillissement de la population s'est donc poursuivi.

Au 01/01/2017, la taille moyenne des ménages est de 2,15 et a donc encore diminué. Le nombre de ménages a quant à lui continué à augmenter (2.617 ménages).

En octobre 2017, le taux d'emploi est de 56,4 % et le taux d'activité est de 65,7 %. Ces deux taux sont donc restés relativement stables. A la même période, le taux de demande d'emploi est de 12,1 % et a donc légèrement diminué.

## 2.9. Le logement

### 2.9.1. Parc du logement

Les statistiques disponibles pour caractériser le parc du logement sur les communes sont généralement anciennes (recensement de 2001). Vu la période de référence, ces données ne sont plus du tout révélatrices de la situation actuelle. Il a donc été décidé ne pas les présenter dans cette analyse socio-économique.

Pratiquement 40 % des logements sur Florenville datent d'avant 1900, ce qui est supérieur à ce qui est rencontré sur l'arrondissement de Virton et la Wallonie. La période entre 1900 et 1970 est globalement favorable à la construction de logements.

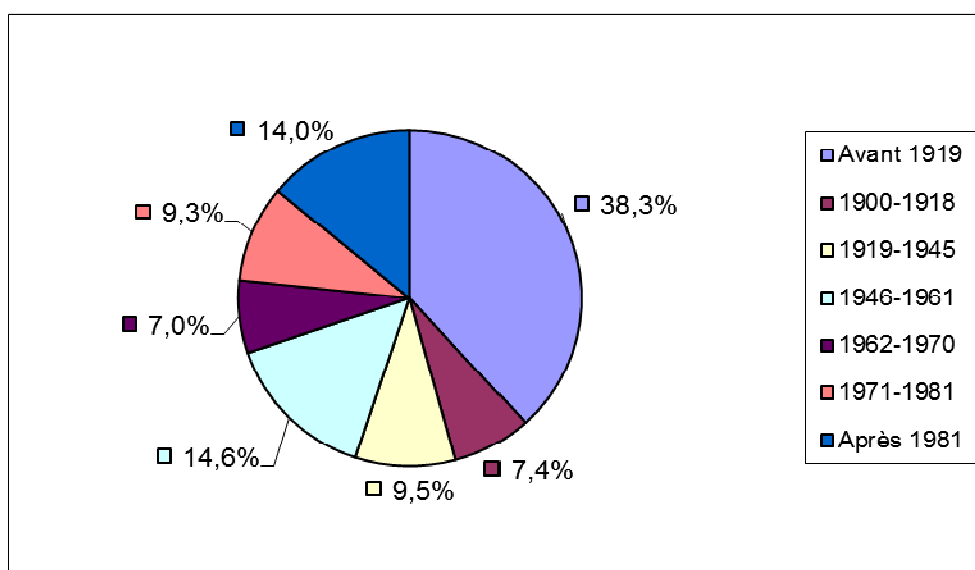
Au contraire, proportionnellement peu de logements ont été construits après 1981 (14 % à mettre en comparaison avec les 22,6 % sur l'arrondissement). Ce constat est à mettre en relation avec l'évolution démographique défavorable se traduisant par un plus faible renouvellement du bâti.

La vétusté de certains bâtiments va engendrer des enjeux importants, notamment énergétiques ou d'utilisation, pouvant mettre à mal leur intérêt et leur pérennité où à tout le moins leur destination actuelle.

**Tableau 16 : Répartition des logements selon l'année de construction - 2014 - IWEPS**

Année de construction	Florenville	Arrondissement	Région
Avant 1900	38,3	34,5	30,0
1900-1918	7,4	7,2	11,0
1919-1945	9,5	9,0	11,8
1946-1961	14,6	10,2	10,7
1962-1970	7,0	6,8	7,0
1971-1981	9,3	9,7	11,5
Après 1981	14,0	22,6	18,3

**Graphique 23 : Répartition des logements selon l'année de construction - 2014 - IWEPS**



## 2.9.2. Marché immobilier

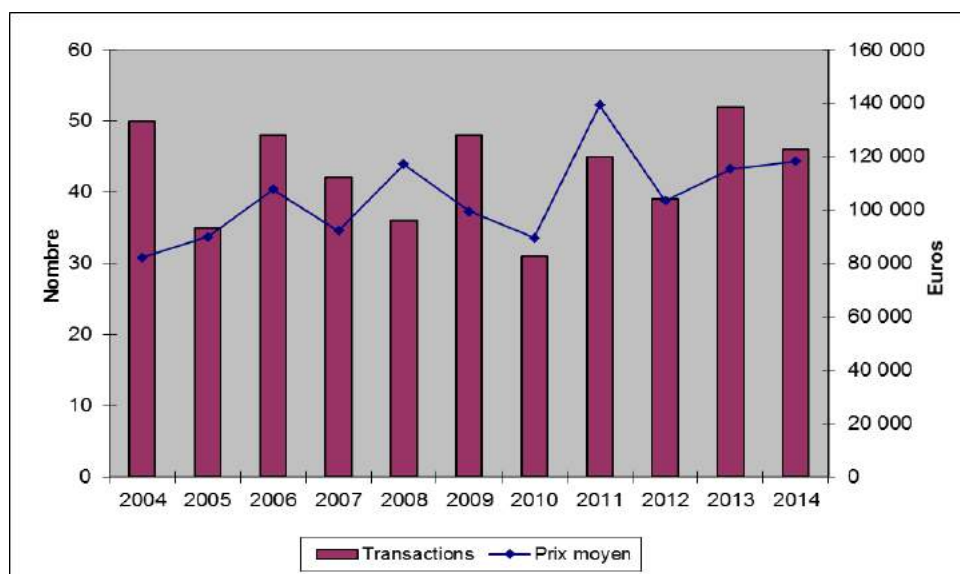
Préalablement, il convient de noter que les statistiques disponibles au SPF Economie sous-estiment largement les prix de vente des biens immobiliers et cela pour toutes les entités. Comme il s'agit de la seule source officielle de données, nous avons opté pour garder ces données mais de les analyser uniquement de manière relative et non absolue. De plus, la crise actuelle risque de remettre en question l'analyse réalisée ci-après.

L'analyse suivante va principalement s'attarder sur les maisons d'habitation ordinaires et les terrains à bâtir. Le faible volume de transactions pour les villas et les appartements ne permettent pas la mise à disposition systématique de données et donc de pouvoir en tirer des conclusions.

Entre 2004 et 2014, le nombre moyen annuel de transactions immobilières concernant des maisons d'habitation ordinaire est de 43. Le nombre de ventes par année gravite généralement autour de cette moyenne, avec des périodes plus favorables et d'autres moins<sup>14</sup>.

Le prix de vente des maisons d'habitation ordinaires présente ces dernières années une évolution en dent de scie, avec une augmentation globale de 44 % entre 2004 et 2014.

**Graphique 24 : Evolution des transactions immobilières et des prix de vente de maisons d'habitation ordinaires – 2004-2014 – STATBEL**



Par rapport à la micro-région, Florenville se caractérise par des prix se situant dans la moyenne mais en dessous des communes voisines de Tintigny ou encore Meix-devant-Virton où les prix sont plus élevés<sup>15</sup>. Pour rappel, la commune de Tintigny connaît une forte croissance démographique, d'où une pression immobilière certainement plus importante.

<sup>14</sup> En 2015 et en 2016, respectivement 55 et 48 habitations ordinaires ont été vendues, confirmant la moyenne de ces dernières années avec toutefois un léger pic en 2015.

<sup>15</sup> Depuis 2014, le prix de vente moyen des habitations ordinaires a légèrement augmenté mais pas de manière significative.

*Graphique 25 : Evolution des transactions immobilières et des prix de vente de maisons d'habitation ordinaires – 2004-2014 – STATBEL*

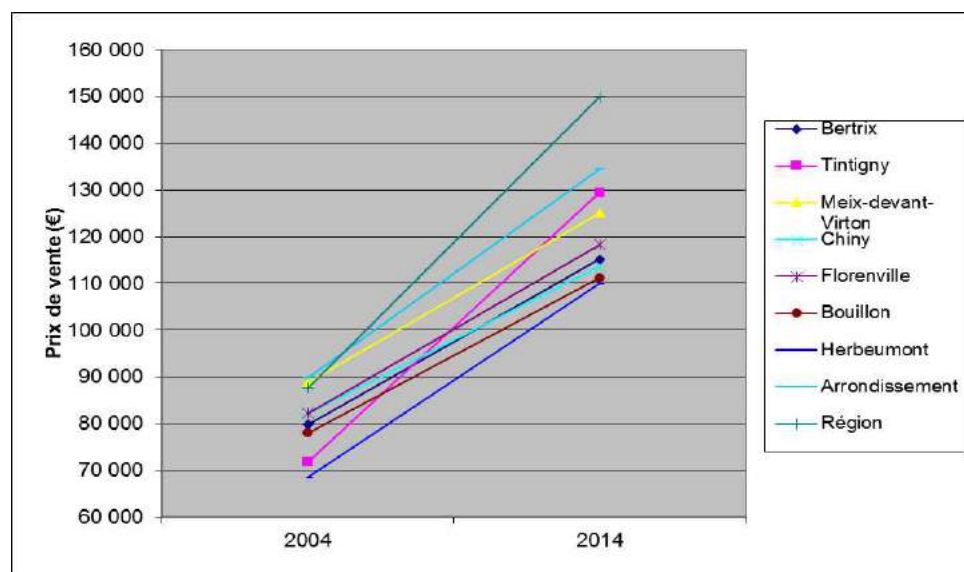


Figure 54 : Prix de vente moyen des habitations ordinaires – 2014

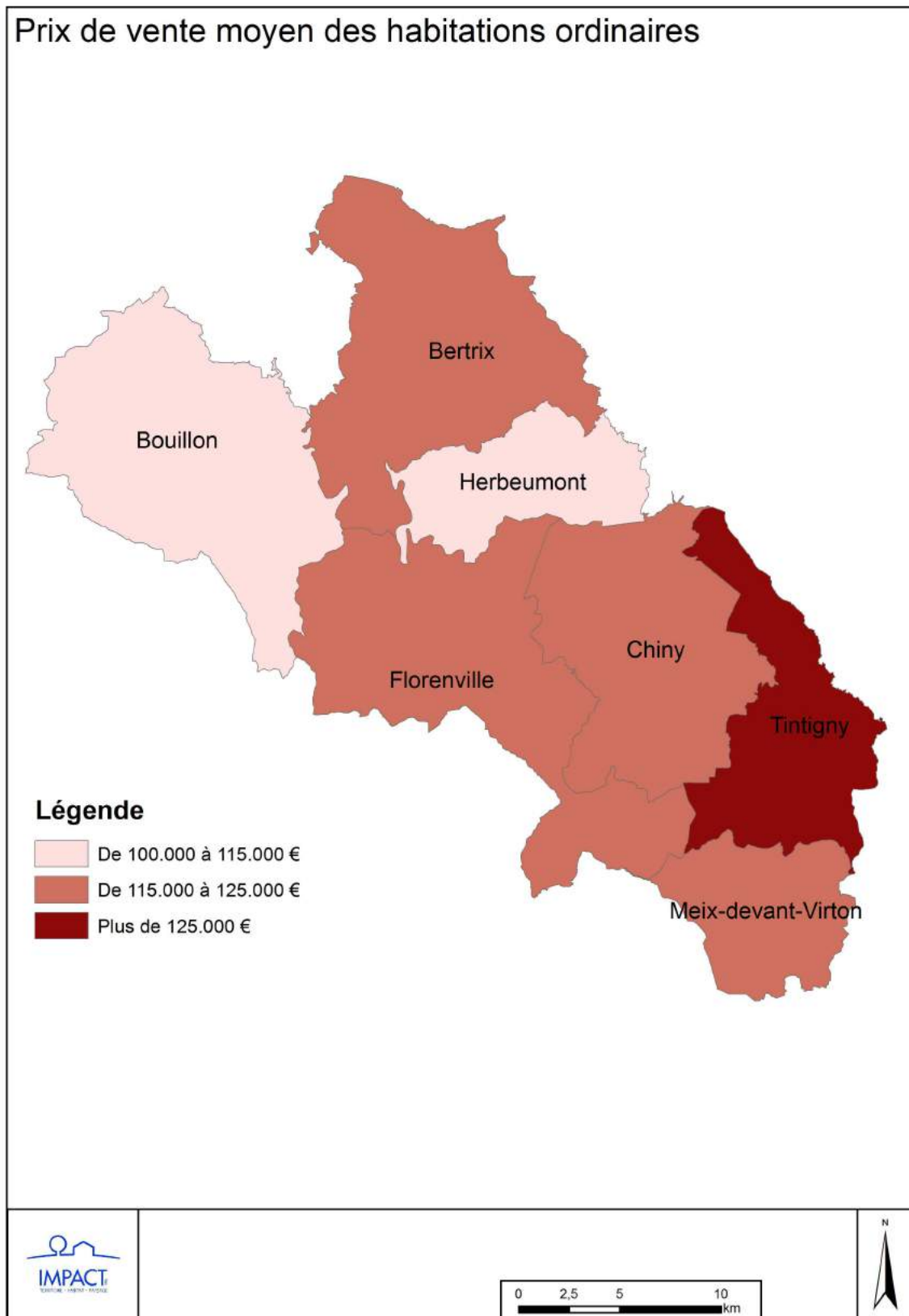
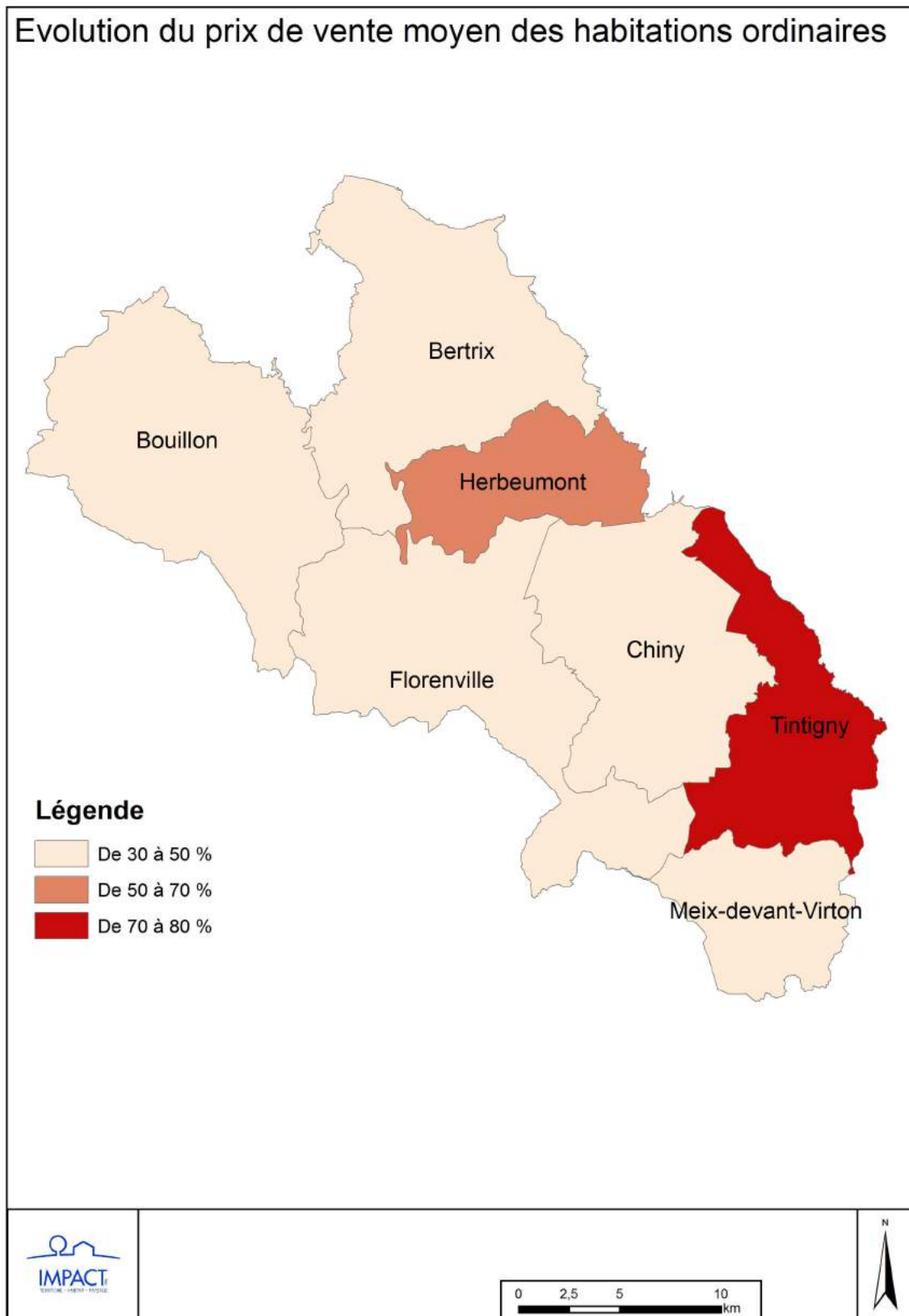


Figure 55 : Evolution du prix de vente moyen des habitations ordinaires – 2004-2014

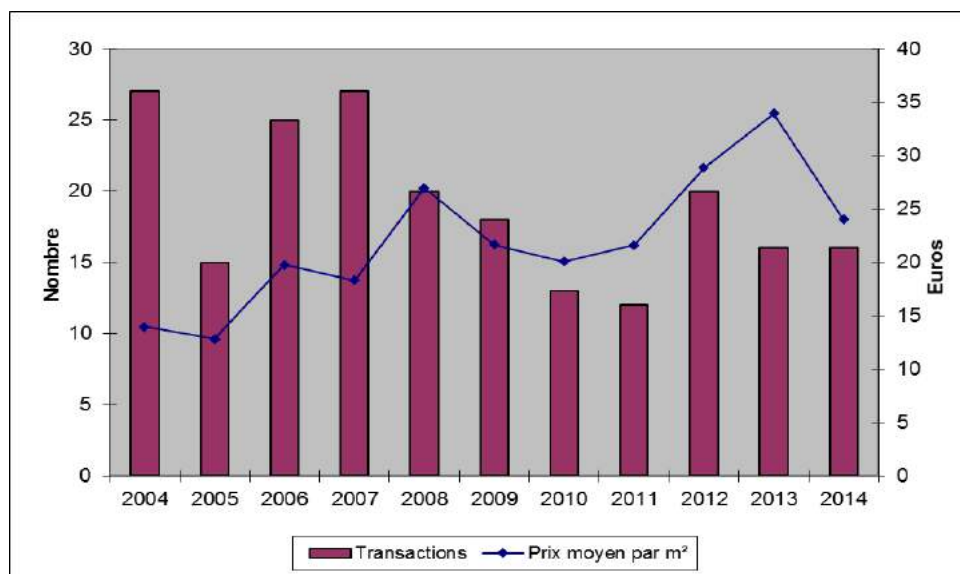




Le nombre de transactions concernant les terrains à bâtir (moyenne de 19 ventes par an entre 2004 et 2014) est largement inférieur à la moyenne de celles concernant les maisons d'habitation ordinaires. Son évolution est très aléatoire d'une année à l'autre mais on note un ralentissement général depuis 2008 par rapport aux années précédentes.

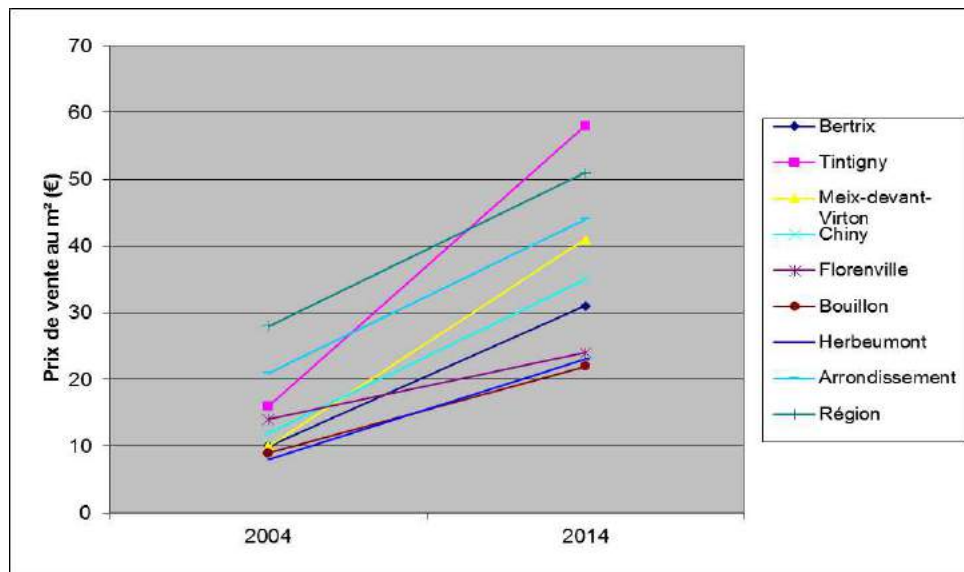
Le prix de vente des terrains à bâtir a globalement augmenté entre 2004 et 2013 pour chuter de manière assez importante en 2014.

*Graphique 26 : Evolution des transactions immobilières et des prix de vente des terrains à bâtir – 2004-2014 – STATBEL*



Les prix de vente des terrains à bâtir sur Florenville sont les plus bas au sein de la micro-région et se situent au même niveau que les communes d'Herbeumont et Bouillon. Ils sont donc nettement en deçà des communes de Tintigny ou encore de Chiny et Meix-devant-Virton. Par ailleurs, l'augmentation des prix au cours de ces 10 dernières années est la plus faible sur Florenville en regard des communes limitrophes.

*Graphique 27 : Evolution des transactions immobilières et des prix de vente de terrains à bâtir – 2004-2014 – STATBEL*



En conclusion, la commune de Florenville se caractérise par une pression foncière et immobilière modérée, voire faible. Ce constat est à mettre en relation avec la faible attractivité démographique du territoire communal en comparaison de certaines communes voisines.

Figure 56 : Prix de vente moyen des terrains à bâtir – 2014

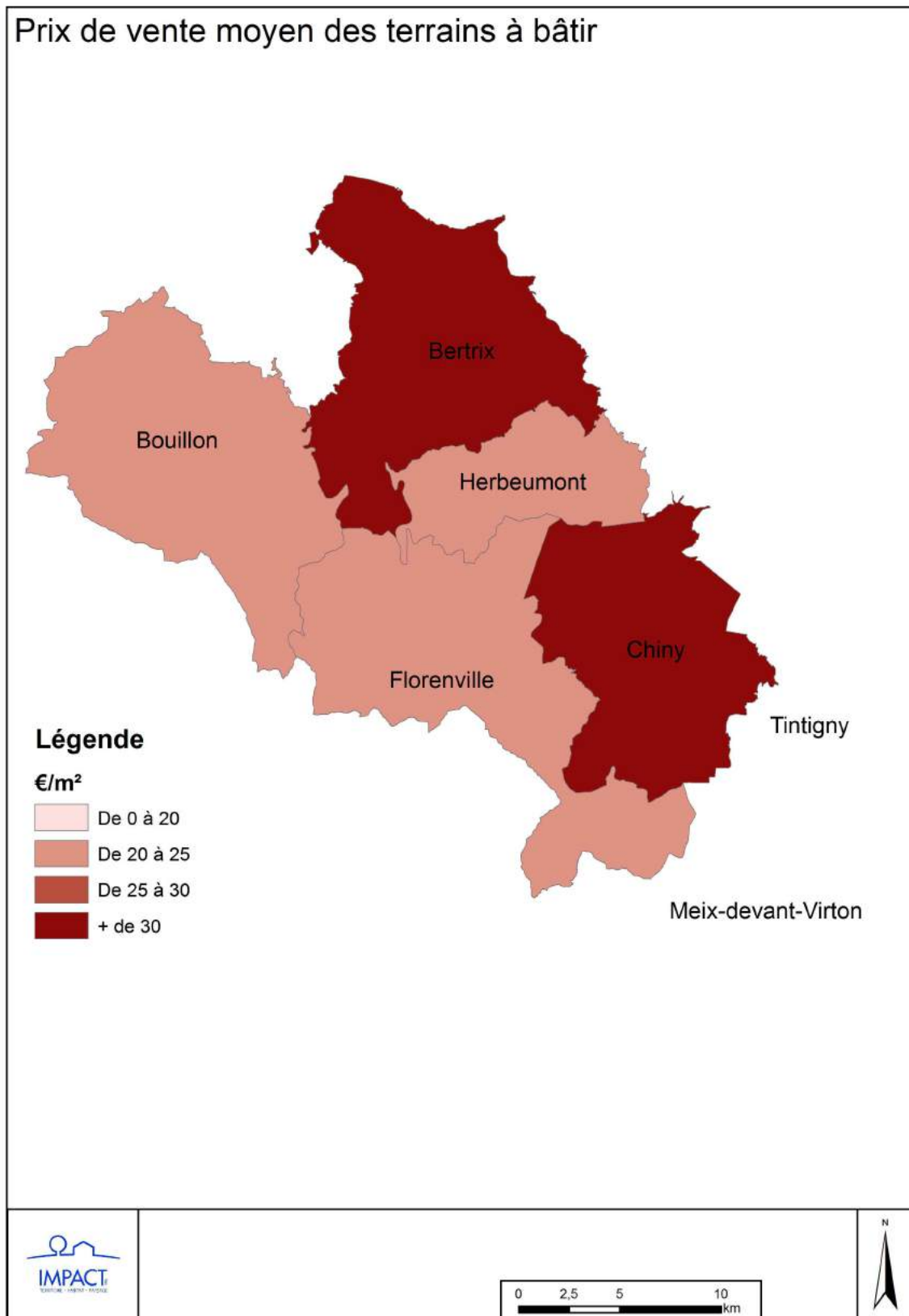
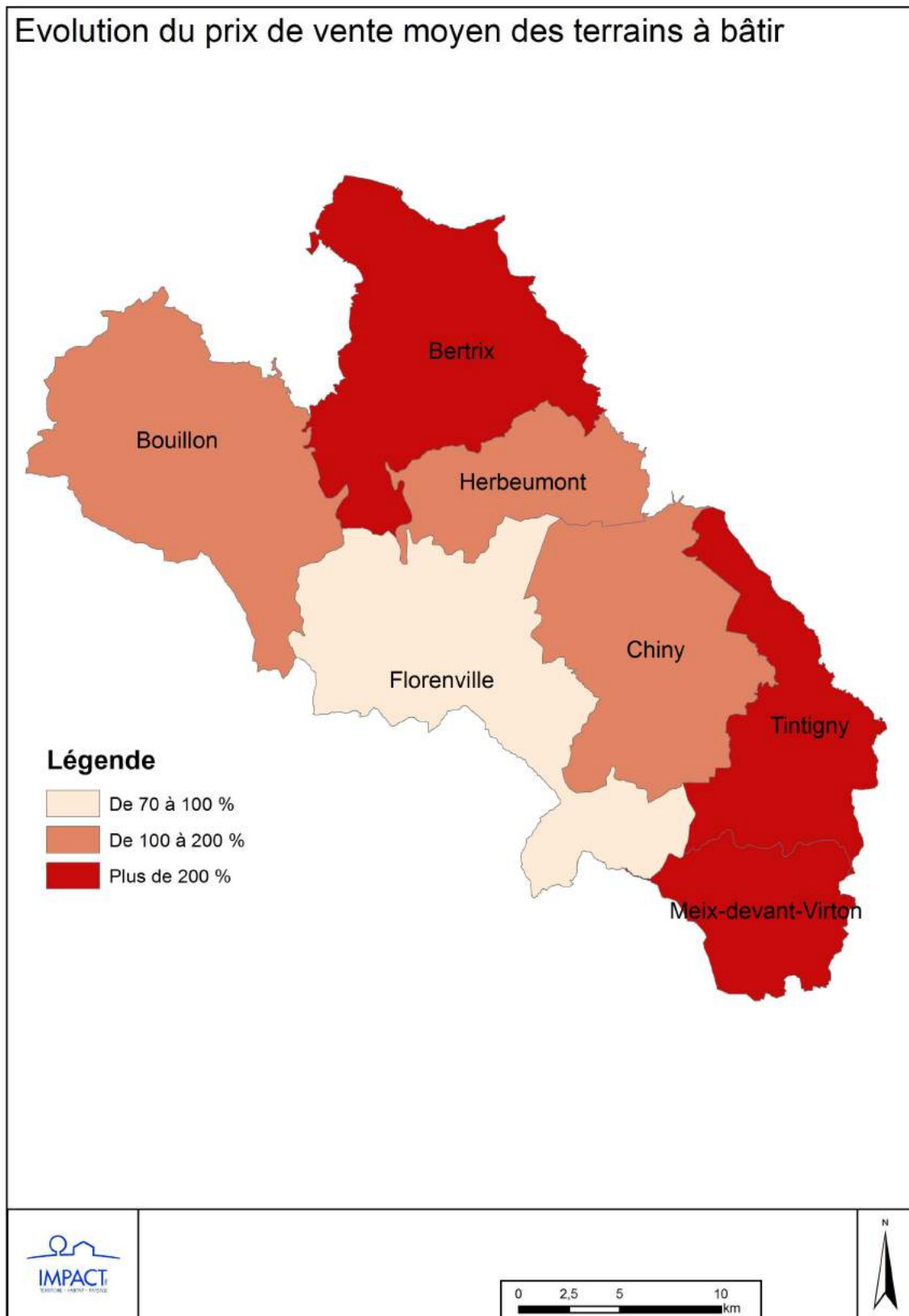


Figure 57 : Evolution du prix de vente moyen des terrains à bâtir – 2004-2014



### 2.9.3. Permis d'urbanisme

Entre 2005 et 2015, le nombre moyen de permis d'urbanisme pour la construction de nouveaux logements s'élève seulement à 14 unités (avec en 2014 uniquement 4 permis). Pour la rénovation, ce nombre est plus important (22 permis)<sup>16</sup>. On attend donc ici une tendance à la rénovation plutôt qu'à la construction. Ce faible niveau de renouvellement du bâti à mettre en relation avec une croissance démographique qui est défavorable.

Les permis pour les nouvelles constructions concernent majoritairement des maisons unifamiliales mais plusieurs visent la construction d'appartements (par exemple 15 appartements autorisés en 2015), ce qui pourrait être la base d'une nouvelle dynamique immobilière<sup>17</sup>.

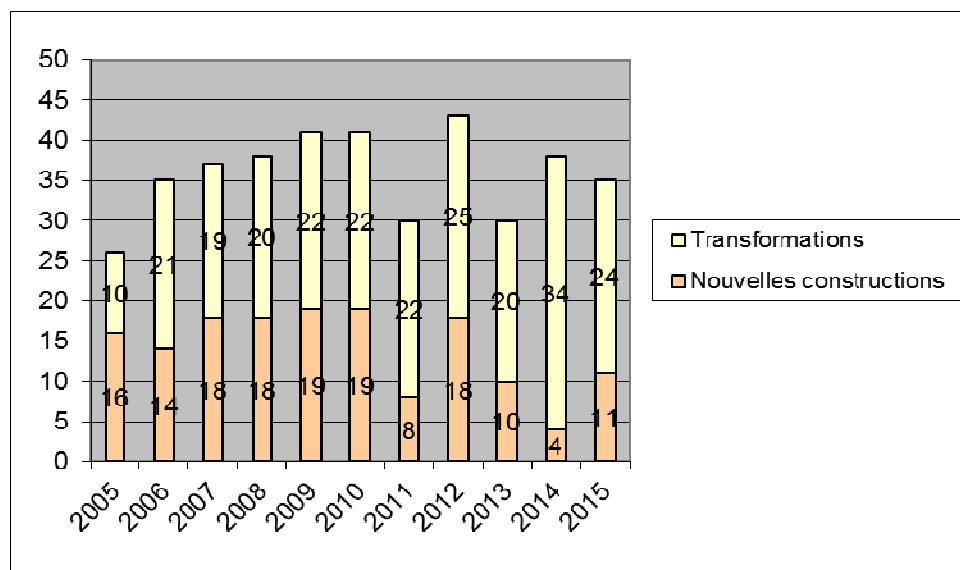
*Tableau 17 : Evolution du nombre de permis d'urbanisme pour les constructions destinées au logement - 2004-2014 - STATBEL*

Années	Nouvelles constructions					Rénovation
	Nombre de bâtiments	Nombre de logements	Nombre d'appartements	Nombre de bâtiments avec un logement	Superficie habitable (m <sup>2</sup> )	Nombre de bâtiments
2005	16	18	4	14	2 124	10
2006	14	14	0	14	1 782	21
2007	18	27	12	15	3 512	19
2008	18	24	7	17	3 187	20
2009	19	19	0	19	2 419	22
2010	19	28	11	17	2 544	22
2011	8	15	8	7	1 680	22
2012	18	18	0	18	1 795	25
2013	10	10	0	10	1 144	20
2014	4	4	0	4	472	34
2015	11	25	15	10	1 393	24

<sup>16</sup> En 2016, seulement 7 permis ont été délivrés pour de nouvelles constructions résidentielles et 18 pour la rénovation de bâtiments existants.

<sup>17</sup> En 2016, un permis d'urbanisme a été délivré pour la construction d'un immeuble de 15 appartements.

*Graphique 28 : Evolution du nombre de permis d'urbanisme pour les constructions destinées au logement - 2004-2014 - STATBEL*



#### 2.9.4. Permis de lotir et d'urbanisation

L'ensemble des lotissements en vigueur sur le territoire communal ainsi que leur date de promulgation ont été reportés sur la carte de la situation existante de droit.

Au total, 112 lotissements ont été délivrés par l'administration communale. Ils offrent 466 parcelles bâissables dont 141 sont encore disponibles. Notons que 28 parcelles sont disponibles à long terme car elles sont occupées comme jardin.

C'est à Florenville que les parcelles loties sont les plus nombreuses (55 lotissements).

*Tableau 18 : Synthèse des lotissements approuvés par entité*

Village	Nombre de lotissements	Nombre de parcelles	Nombre de parcelles disponibles	Nombre de parcelles non équipées	Nombre de parcelles disponibles à long terme
Florenville	55	239	63	1	10
Lacuisine	16	59	16	0	6
Sainte-Cécile	13	58	32	0	3
Laiche - Azy	6	20	3	0	3
Muno	5	21	5	0	2
Chassepierre	5	14	6	0	1
Martué	4	13	3	0	0
Fontenoille	3	14	6	0	3
Villers-dvt-Orval	3	25	6	0	0
Lambermont	1	2	1	0	0
Watrinsart	1	1	0	0	0
Quatre Arbres	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>466</b>	<b>141</b>	<b>1</b>	<b>28</b>

### 2.9.5. Secondes résidences

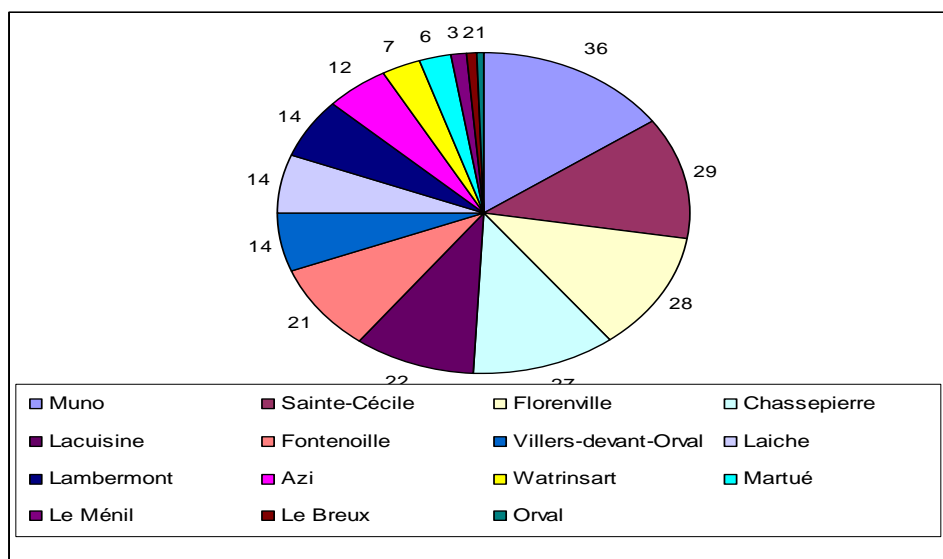
Selon l'administration communale, on dénombre 236 secondes résidences sur l'ensemble de la commune.

C'est sur l'entité de Muno que les secondes résidences sont les plus nombreuses (36) suivie par Sainte-Cécile (29) et Florenville (28).

*Tableau 19 : Répartition des secondes résidences par localité (2011)*

Localités	Secondes résidences
Muno	36
Sainte-Cécile	29
Florenville	28
Chassepierre	27
Lacuisine	22
Fontenoille	21
Villers-devant-Orval	14
Laiche	14
Lambermont	14
Azy	12
Watrinsart	7
Martué	6
Le Ménil	3
Le Breux	2
Orval	1
<b>Total</b>	<b>236</b>

*Graphique 29 : Répartition des secondes résidences par localité (2011)*



### 2.9.6. Logements publics

On dénombre 62 logements publics gérés par la Maison Virtonnaise (société de logement) :

- 27 maisons dans un ensemble situé à la rue de la Belle Epine et à la rue de Carignan à Florenville.
- 4 appartements à Chassepierre dont 1 logement adapté.
- 31 maisons dans un ensemble situé à la rue du Champ Navaire à Lacuisine.

### 2.9.7. Liens avec d'autres plans et programmes

Le programme communal d'actions en matière de logement 2014-2016 a inscrit le projet d'aménagement d'un logement de transit à Florenville (opérateur : CPAS).

### 2.9.8. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Pression foncière et immobilière limitée, d'où des prix peu élevés comparativement à certaines communes limitrophes.

#### Faiblesses

- Proportion assez importante de logements anciens.
- Marché immobilier peu dynamique avec une faible mise à disposition de biens immobiliers.
- Relativement forte proportion de secondes résidences.

#### Problématiques majeures

- **Un marché immobilier peu dynamique et un faible taux de renouvellement du bâti.**

#### Ressources spécifiques

- Une faible pression foncière et des prix de l'immobilier assez bas.
- Une ébauche de renouveau immobilier par le développement de nouveaux projets



### **2.9.9. Actualisation des principales données statistiques disponibles**

En 2015 et en 2016, respectivement 55 et 48 habitations ordinaires ont été vendues, confirmant la moyenne de ces dernières années avec toutefois un léger pic en 2015.

Depuis 2014, le prix de vente moyen des habitations ordinaires a légèrement augmenté mais pas de manière significative.

Concernant les terrains à bâtir, aucune donnée plus récente n'est malheureusement disponible.

En 2016, seulement 7 permis ont été délivrés pour de nouvelles constructions résidentielles et 18 pour la rénovation de bâtiments existants. Un permis d'urbanisme a été délivré pour la construction d'un immeuble de 15 appartements.

## 2.10. L'économie et l'emploi

Précisons une notion importante en préambule : l'emploi salarié est recensé selon le lieu de travail tandis que l'emploi indépendant est recensé selon le lieu de domicile (et donc pas forcément selon le lieu de travail).

### 2.10.1. Entreprises

La structure économique de Florenville se caractérise essentiellement par la présence de TPE/PME. La taille moyenne des établissements est en effet assez révélatrice : 4,3 postes d'emplois salariés dans le secteur privé (moyenne wallonne : 9,3) et 23,3 dans le secteur public (moyenne wallonne : 40,5). Dans le secteur privé, 77,5 % des entreprises comptent moins de 4 personnes.

Toutefois, à côté de ces TPE-PME, il existe des structures plus importantes, pourvoyeuses d'un volume plus conséquent d'emplois.

*Tableau 20 : Répartition des établissements selon leur taille - 2013 - IWEPS*

	Secteur privé		Secteur public	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
<b>De 1 à 4 personnes</b>	117	77,5	4	20,0
<b>De 5 à 9 personnes</b>	19	12,6	4	20,0
<b>De 10 à 19 personnes</b>	8	5,3	2	10,0
<b>De 20 à 49 personnes</b>	7	4,6	7	35,0
<b>De 50 à 99 personnes</b>	0	0,0	3	15,0
<b>Total</b>	151	100,0	20	100

### 2.10.2. Emplois salariés

1.055 emplois salariés<sup>18</sup> sont recensés sur la commune de Florenville, dont les principaux secteurs sont :

- **Administration publique** : 216 emplois (20,5 %). Outre l'administration communale, d'autres administrations publiques sont présentes sur la commune de Florenville.
- **Commerce** : 183 emplois (17,3 %). De nombreux commerces sont présents dans le centre de Florenville avec des enseignes diversifiées.
- **Enseignement** : 117 emplois (11,1 %). La présence d'écoles fondamentales mais également d'une école secondaire génère un nombre non négligeable d'emplois.
- **Industrie manufacturière** : 99 emplois (9,4 %). Des industries telles que la Brasserie d'Orval ou SAG (échangeurs de chaleur) fournissent un nombre conséquent d'emplois.
- **Santé humaine et action sociale** : 93 emplois (8,8 %). Les deux résidences pour personnes âgées (Florenville et Villers-devant-Orval) emploient de nombreux salariés.

---

<sup>18</sup> Au 30/06/2016, la commune de Florenville comptait 1.083 postes salariés, soit une augmentation de 28 unités depuis 2014.

*Tableau 21 : Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité – 2014 – ONSS*

Secteur NACE	Ouvriers		Employés		Fonctionnaires		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, sylviculture et pêche	10	2,2	1	0,2	0	0,0	11	1,0
Industries extractives	10	2,2	2	0,5	0	0,0	12	1,1
Industrie manufacturière	67	14,8	32	7,4	0	0,0	99	9,4
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	3	0,7	0	0,0	0	0,0	3	0,3
Construction	9	2,0	5	1,1	0	0,0	14	1,3
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	33	7,3	150	34,5	0	0,0	183	17,3
Transports et entreposage	25	5,5	14	3,2	8	4,8	47	4,5
Hébergement et restauration	67	14,8	4	0,9	0	0,0	71	6,7
Activités financières et d'assurance	1	0,2	27	6,2	0	0,0	28	2,7
Activités immobilières	1	0,2	2	0,5	0	0,0	3	0,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1	0,2	11	2,5	0	0,0	12	1,1
Activités de services administratifs et de soutien	56	12,3	10	2,3	0	0,0	66	6,3
Administration publique	91	20,0	64	14,7	61	36,7	216	20,5
Enseignement	6	1,3	34	7,8	77	46,4	117	11,1
Santé humaine et action sociale	44	9,7	29	6,7	20	12,0	93	8,8
Arts, spectacles et activités récréatives	7	1,5	26	6,0	0	0,0	33	3,1
Autres activités de services	22	4,8	22	5,1	0	0,0	44	4,2
Activités des ménages en tant qu'employeurs	1	0,2	2	0,5	0	0,0	3	0,3
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>100,0</b>	<b>435</b>	<b>100,0</b>	<b>166</b>	<b>100,0</b>	<b>1055</b>	<b>100,0</b>

En comparaison avec les communes voisines, Florenville compte une proportion plus importante d'emplois salariés dans le secteur des services (86 % contre 74,2 % pour les communes limitrophes). Il en résulte logiquement que les autres secteurs sont sous-représentés (agriculture, sylviculture et pêche – industrie – construction).

A un niveau plus précis, Florenville se caractérise par une structure de l'emploi présentant :

- Une plus forte proportion d'emplois dans le secteur de l'industrie extractive (présence de carrières exploitant la pierre de Fontenoille).
- Un secteur de la construction sous-représenté.
- Une proportion d'emplois dans le secteur commercial beaucoup plus élevée, ce qui traduit explicitement le statut commercial de Florenville.
- Un secteur de l'hébergement et de la restauration légèrement plus représenté mais pas de manière significative, malgré le statut de pôle touristique de Florenville.
- Une proportion moindre d'emplois dans le secteur de l'action sociale et de la santé malgré la présence de deux homes. Il convient toutefois de nuancer cet aspect par le fait que les communes de Bertrix et de Bouillon comptent également des structures de ce type (et notamment l'hôpital psychiatrique de Bertrix).

Depuis 2005, l'emploi salarié a augmenté de 86 unités (+ 8,9 %). Malheureusement, les codes NACE ont évolué de manière sensible entre 2005 et 2014 et il est difficile d'évaluer de précisément l'évolution par secteur.

Toutefois, il ressort de l'analyse que la création d'emplois sur la commune de Florenville a été principalement soutenue par les secteurs de l'administration publique (+ 93 emplois), des activités de services, administratifs et de soutien (+ 66 emplois via la mise en place d'entreprises de titres-services) et de la santé humaine et de l'action sociale (+ 35 emplois).

Au contraire, plusieurs secteurs connaissent des évolutions négatives tels que :

- Transports et entreposage (principalement dû à la cession des activités de la poste) : - 42 emplois.
- Commerces (fermeture de plus petites enseignes) : - 25 emplois.
- Autres activités de services (perte d'emplois dans le secteur de la coiffure et des soins de beauté) : - 23 emplois.

*Tableau 22 : Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité – 2005-2014 – ONSS*

Secteur NACE	2005	2014	Evolution
Agriculture, sylviculture et pêche	12	11	-1
Industries extractives	14	12	-2
Industrie manufacturière	86	99	13
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0	3	3
Construction	30	14	-16
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	208	183	-25
Transports et entreposage	89	47	-42
Hébergement et restauration	70	71	1
Activités financières et d'assurance	20	28	8
Activités immobilières	0	3	3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12	12	0
Activités de services administratifs et de soutien	0	66	66
Administration publique	123	216	93
Enseignement	131	117	-14
Santé humaine et action sociale	58	93	35
Arts, spectacles et activités récréatives	43	33	-10
Autres activités de services	67	44	-23
Activités des ménages en tant qu'employeurs	6	3	-3
<b>Total</b>	<b>969</b>	<b>1055</b>	<b>86</b>

Au niveau de la répartition géographique des travailleurs, seulement un peu moins de 20 % des travailleurs salariés résident dans la commune. On dénombre également 242 salariés travaillant au Grand-Duché de Luxembourg (18,8 %). La plus grande proportion des salariés résidant sur Florenville travaillent toutefois sur l'arrondissement ou dans la province (43,7 %).

### 2.10.3. Emploi indépendant

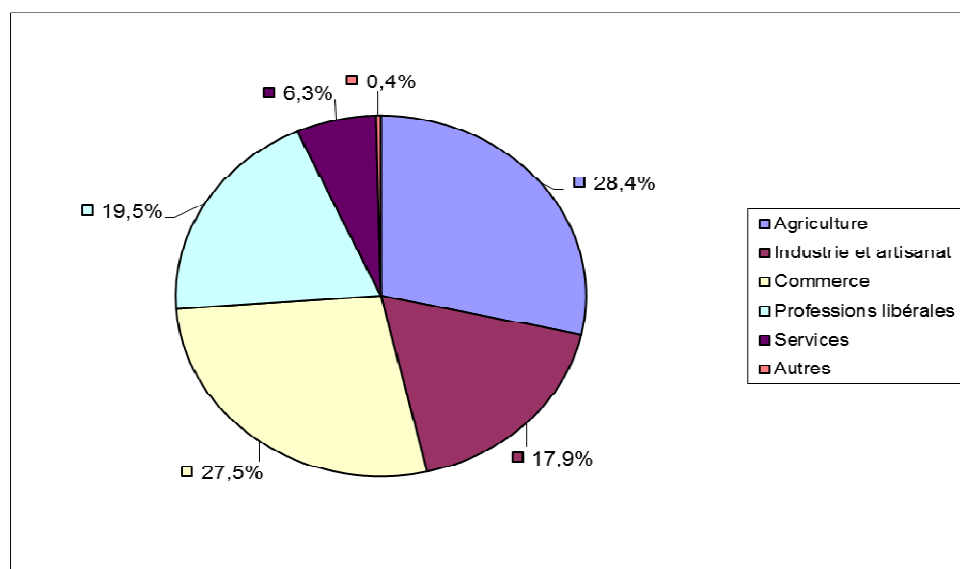
En 2014, 524 emplois indépendants<sup>19</sup> sont recensés sur la commune de Florenville dont 341 en tant qu'activité principale, 96 en tant qu'activité secondaire et 87 actifs après la pension.

Deux traits caractéristiques de Florenville ressortent de la répartition par secteur d'activités de l'emploi indépendant : son caractère rural (149 emplois dans le secteur de l'agriculture) et son caractère commercial (144 emplois dans le secteur du commerce). Ces deux secteurs sont d'ailleurs sur-représentés par rapport aux communes limitrophes.

*Tableau 23 : Répartition de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité - 2014 - INASTI*

	Nombre	%
Agriculture	149	28,4
Industrie et artisanat	94	17,9
Commerce	144	27,5
Professions libérales	102	19,5
Services	33	6,3
Autres	2	0,4
<b>Total</b>	<b>524</b>	<b>100,0</b>

*Graphique 30 : Répartition de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité - 2014 - INASTI*



Entre 2004 et 2014, l'emploi indépendant a diminué de 26 unités (- 4,7 %). Cette diminution est principalement liée à deux services : le commerce (- 23 emplois) et les services (- 21 emplois).

<sup>19</sup> Au 31/12/2016, on dénombrait 528 indépendants, soit un nombre relativement stable depuis 2014.

Au contraire, les secteurs des professions libérales (+ 16 unités) et de l'agriculture (+ 13 unités) sont en augmentation.

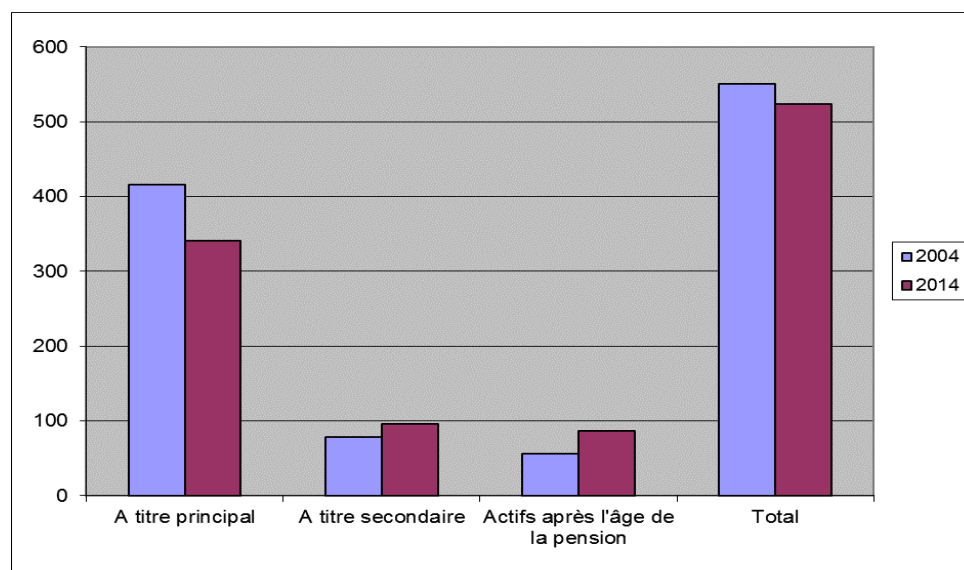
La perte d'emplois aussi bien indépendants que salariés au niveau du secteur commercial traduit une difficulté à maintenir sur le territoire communal cette activité historique et structurante pour l'entité de Florenville.

**Tableau 24 : Evolution de l'emploi indépendant par secteur d'activité - 2004-2014 - INASTI**

	<b>2004</b>	<b>2014</b>	<b>Evolution</b>
Agriculture	136	149	13
Pêche	4	0	-4
Industrie et Artisanat	103	94	-9
Commerce	167	144	-23
Professions libérales	86	102	16
Services	54	33	-21
Autres	0	2	2
<b>Total</b>	<b>550</b>	<b>524</b>	<b>-26</b>

L'analyse de l'évolution de l'emploi indépendant selon la nature de l'activité permet de mettre en évidence une diminution du nombre d'indépendants à titre principal (- 75 unités) alors que les indépendants à titre secondaire (+ 18 unités) et les actifs après l'âge de la pension sont en augmentation (+ 31 unités).

**Graphique 31 : Evolution de l'emploi indépendant selon la nature de l'activité - 2004-2014 - INASTI**



#### **2.10.4. Parc d'activités économiques**

Le territoire communal de Florenville compte un parc d'activités économiques situé à la sortie de Florenville, en direction de Jamoigne. Il présente un caractère relativement excentré par rapport au tissu urbanisé. Il s'étend sur une superficie de 16 ha et compte 6 entreprises (40 emplois) :

- Atelier de sérigraphie.
- Centre d'auto-école.
- Funérarium et commerce de détail d'articles funéraires.
- Peinture et décoration.
- Fabrication d'échangeurs de chaleur pour le secteur pharmaceutique.
- Fabrication de salaisons et de pâtés.

Il est également concerné par deux périmètres de reconnaissance économique (13/06/1979 et 17/02/1983).

#### **2.10.5. Liens avec d'autres plans et programmes**

Deux axes prioritaires de l'ADL Chiny-Florenville concernent directement l'emploi et l'économie :

Priorité 2 « Maintenir et favoriser le développement du tissu commercial local ».

- Objectif 2.1 Coordonner l'ensemble des acteurs pour lever les freins à la création ou à la reprise d'activités.
  - Accompagnement du développement commercial (une dizaine de projets commerciaux les 3 dernières années).
- Objectif 2.2 Maintenir l'attractivité commerciale - Optimiser le linéaire commercial.
  - Etude socio-économique pour la reconnaissance de Florenville en tant que centre touristique / dérogation au repos hebdomadaire.
  - Etude de stationnement / accessibilité.
  - Etude terrasses.
  - Accompagnement de la Phase III de la rénovation du centre de Florenville, organisation de la concertation, mise en place et administration du comité de suivi (riverains, commerçants, PMR, associations, établissements d'enseignement, institutions touristique, CLDR et CCATM) afin de garantir notamment la prise en compte de la dimension commerciale et touristique du projet.
- Objectif 2.3 Faire de Florenville une véritable « destination shopping ».
  - Organisation de la journée du client.
  - Assistance à la mise en place d'une offre de fidélisation commune aux commerces de Florenville.

Priorité 3 « Soutenir l'entrepreneuriat et les PME à tous les stades de leur développement ».

- Objectif 3.1 Maintenir le tissu économique local
  - Accompagnement des entrepreneurs à tous les stades de développement de l'entreprise, en 5 ans plus de 20 entrepreneurs assistés.
  - Diverses formations / réunions d'informations (p. ex. « transmission et reprise d'entreprises »).

### 2.10.6. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Structure économique basée sur des TPE-PME mais également sur des structures plus importantes.
- Nombre important d'emplois salariés et indépendants.
- Emploi salarié en augmentation entre 2005 et 2014.

#### Faiblesses

- Création d'emplois principalement liée au secteur public ou parapublic.
- Emploi indépendant en diminution.
- Perte d'emplois au niveau de certains secteurs structurants comme le commerce mais également dans le secteur des services.
- Faible proportion de salariés habitant sur la commune et travaillant également sur la commune.
- Faible succès du parc d'activités économiques de Florenville (sans doute lié à sa localisation et à sa configuration).

#### Problématiques majeures

- **Une dépendance à l'emploi public et parapublic.**
- **Une fragilité de certains secteurs et/ou une faible prise sur les emplois locaux.**
- **Une activité commerciale en péril.**

#### Ressources spécifiques

- **Un tissu diversifié d'entreprises et d'emplois.**

### 2.10.7. Actualisation des principales données statistiques disponibles

Au 30/06/2016, la commune de Florenville comptait 1.083 postes salariés, soit une augmentation de 28 unités depuis 2014.

Au 31/12/2016, on dénombrait 528 indépendants, soit un nombre relativement stable depuis 2014.



## 2.11. Le tourisme

### 2.11.1. Structures d'encadrement

La commune de Florenville fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume qui regroupe également les communes de Chiny et Herbeumont<sup>20</sup>.

Le territoire compte par ailleurs plusieurs syndicats d'initiative :

- Florenville.
- Chassepierre.
- Lacuisine.
- Muno.
- Villers-devant-Orval.

### 2.11.2. Structures d'hébergement

Sur la commune de Florenville, on dénombre :

- 5 campings.
- 8 hôtels.
- 28 gîtes.
- 8 chambres d'hôtes.

#### A. Campings

Cinq campings sont recensés sur le territoire communal, ils se situent dans la vallée de la Semois : 2 sur Sainte-Cécile, 1 sur Florenville, 1 sur Chassepierre et Martué.

La capacité d'accueil totale est de 817 emplacements dont 311 réservés au court séjour (38 %) et 498 réservés aux caravanes (61 %). Les campings les plus importants sont celui de « La Rosière » à Florenville (355 emplacements) et « La Rochette » à Sainte-Cécile (200 emplacements).

---

<sup>20</sup> Suite à la refonte des Maisons du Tourisme, Florenville a intégré la Maison du Tourisme de Gaume dont le siège est situé à Virton et regroupant également les communes de Virton, Etalle, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Chiny. Ce territoire est en adéquation avec le Parc Naturel de Gaume, à l'exception de Chiny qui n'en fait pas partie.

*Tableau 25 : Répartition des emplacements par camping*

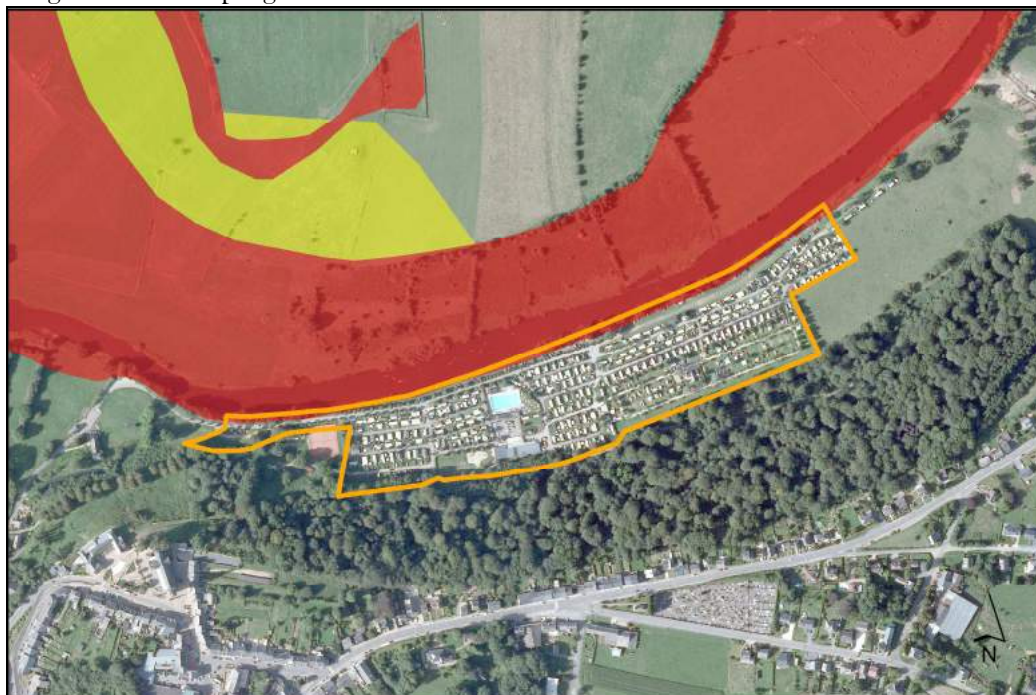
Camping	Tentes et caravanes	Caravanes à l'année	Motor-home	Total
Martué : ferme équestre	15	/	3	<b>18</b>
La Rochette (Ste-Cécile)	50	150	/	<b>200</b>
Les Cabrettes (Chassepierre)	20	95	/	<b>115</b>
La Rosière (Florenville)	140	210	5	<b>355</b>
Camping de la Semois (Ste-Cécile)	86	43	/	<b>129</b>
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>498</b>	<b>8</b>	<b>817</b>

Au niveau des autorisations CGT, les deux campings de Sainte-Cécile et celui de Florenville sont qualifiés de camping touristique, celui de Martué de camping à la ferme. Aucune autorisation CGT n'existe pour le camping de Chassepierre.

Situé presque exclusivement dans la vallée de la Semois, les campings sont finalement peu touchés par la problématique des zones inondables.

#### La Rosière (Florenville)

Une bande de terrain de quelques mètres est en aléa d'inondation élevé sur toute la longueur du camping.



### Camping de la Semois (Sainte-Cécile)

La bordure Sud du Camping est bordée par un ruisseau, le camping est en aléa d'inondation faible à cet endroit mais l'aléa devient élevé à la confluence du ruisseau avec la Semois. Toutefois, son emprise est limitée.



### La Rochette (Sainte-Cécile)

Le camping est éloigné de la Semois et n'est pas soumis à un aléa d'inondation.



### La ferme équestre de Martué

Situé dans le centre ancien de Martué, ce camping est éloigné de la zone inondable.



### Les Cabrettes (Chassepierre)

Une partie du camping est en zone d'aléa d'inondation moyen.



## B. Autres hébergements

8 hôtels sont présents sur le territoire communal dont 3 sur Sainte-Cécile, 2 sur Lacuisine et Villers-devant-Orval et un sur Florenville. La capacité d'accueil des hôtels s'élèvent à 223 chambres.

Les hébergements de terroir sont plus nombreux et installés partout dans la commune.

*Tableau 26 : Répartition des hôtels par village et capacité d'hébergement*

Hôtel aux Beaux Rivages ***	Lacuisine	40
La Roseraie ****	Lacuisine	32
Hôtel de France en Gaume ***	Florenville	52
L'Auberge du Vieux Moulin***	Sainte-Cécile	12
Hostellerie Sainte-Cécile***	Sainte-Cécile	20
Hostellerie Le Prieuré de Conques****	Sainte-Cécile	40
Domaine du Vieux Château **	Villers-devant-Orval	27

Sur l'ensemble de la commune, on dénombre 25 gîtes pour une capacité d'accueil de 152 chambres.

*Tableau 27 : Répartition des gîtes par village et capacité d'hébergement*

Le Vieux Logis***	Chassepierre	4
Gîte du Breux **	Chassepierre	4
Les Braises ***	Chassepierre	4
Gîte de la Ruelle ***	Chassepierre	5
Le Col Vert ***	Chassepierre	6
Le Brochet ***	Chassepierre	6
La Maison de Chassepierre **	Chassepierre	9
Gîte Sainthuille **	Florenville	4
La Concille ***	Florenville	5
Le Val d'Or ***	Florenville	8
Meublé Delvaux-Fox	Florenville	5
Le Courtil des Epioux ***	Lacuisine	8
Appartement Mé d'Cholet **	Fontenoille	4
Le Chalet ***	Fontenoille	4
Gîte Marci **	Laiche	8
La petite maison **	Martué	6
Ancienne Ecole *	Martué	14
La Rochette ***	Muno	6
La Prieurette	Muno	6
Le Relais d'Orval **	Villers-devant-Orval	4
Appartement Deruette **	Villers-devant-Orval	5
Les Bruyères 2 *	Villers-devant-Orval	4
Meublé de tourisme *	Villers-devant-Orval	6
Les Bruyères 1 **	Villers-devant-Orval	8
Forges d'Orval ***	Villers-devant-Orval	9

Les chambres d'hôtes sont au nombre de 8 et peuvent accueillir 55 personnes, les établissements sont répartis de la manière suivante.

*Tableau 28 : Répartition des chambres d'hôtes par village et capacité d'hébergement*

Laiche 51 ***	Chassepierre	6
La Calèche de Chasse ***	Lacuisine	9
A l'orée du bois ***	Martué	6
Le Vieux Moulin ****	Martué	4
La Marticote *	Martué	6
Chez madame Dacremont **	Muno	6
Les Sources du Moulin **	Villers-devant-Orval	8
Chez Madame François *	Villers-devant-Orval	10

Il existe également d'autres établissements mais qui ne possèdent pas de reconnaissance CGT.

### C. Synthèse

Au total, on dénombre donc 46 hébergements touristiques reconnus pour un équivalent habitant d'environ 1.900 individus.

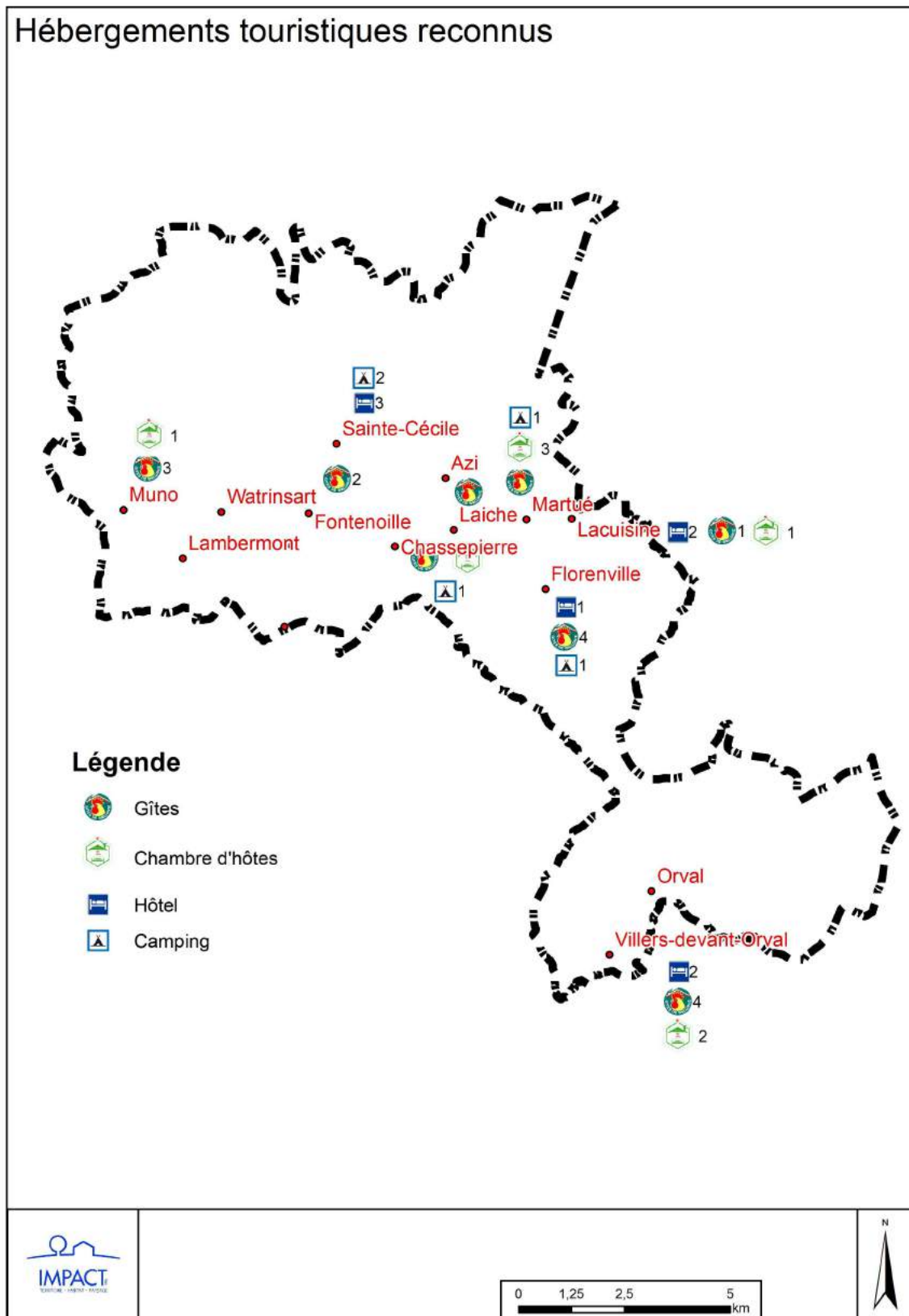
*Tableau 29 : Répartition des hébergements touristiques par localité*

	Total	Hôtels	Gîtes	Chambres d'hôte	Camping
Sainte-Cécile	5	3			2
Lacuisine	4	2	1	1	
Florenville	6	1	4		1
Villers-devant-Orval	10	2	6	2	
Chassepierre	9		7	1	1
Muno	3		2	1	
Fontenoille	2		2		
Martué	6		2	3	1
Laiche	1		1		
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>8</b>	<b>25</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

*Tableau 30 : Répartition des hébergements touristiques par types avec E.H.*

Hébergement	Nombres	Equivalent habitant
Camping	5	1475
Hôtel	8	223
Gîtes	25	152
Chambres d'hôtes	8	55
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>1905</b>

Figure 58 : Hébergements touristiques reconnus



### **2.11.3. Activités et points d'intérêt**

Florenville compte toute une série d'attractions touristiques dont les principales sont décrites ci-après.

#### **L'abbaye d'Orval**

L'abbaye est un pôle touristique renommé engrangeant un nombre important de visiteurs par an (environ 80.000). La visite de l'abbaye et de son domaine forestier est l'attraction principale de la commune. Des expositions s'y tiennent toute l'année et un commerce de produits du terroir a été mis en place.

#### **Le festival international des arts de la rue de Chassepierre**

Chaque année, en août, le petit village de Chassepierre accueille un festival de renommée internationale. En 2017, la 44<sup>ème</sup> édition s'est tenue et regroupe une cinquantaine de compagnies professionnelles de toutes disciplines (acrobates, musiciens, comédiens, danseurs, etc.) et de toutes nationalités. Il reçoit la visite de plus de 30.000 spectateurs durant deux jours.

#### **Les promenades balisées**

Le territoire communal compte de nombreuses promenades pédestres balisées, comme par exemple la promenade de Chameleux, la promenade des Bornes, la promenade de la réserve naturelle, la promenade de la passerelle de Chassepierre, des topo-fiches autour d'Orval, etc.

Le parcours « Servais » est un parcours BD entre Florenville et Jamoigne constitué d'une petite boucle à Florenville (+/- 1h15), et d'un trajet de 9 km qui relie Florenville à Jamoigne (+/- 3h30) en empruntant le tracé du Pic-Vert.

L'ancienne voie ferrée Bertrix-Muno-Carignan (163a) est aménagée en RAVEL sur 7 km.

Notons également l'existence de parcours auto - moto -vélo (environ 100 km) qui emmène les visiteurs à la découverte des environs (circuit des ponts de la Semois).

#### **La maison du tourisme à Florenville**

La maison du tourisme organise des expositions d'art et des expositions nature durant toute l'année. Notons également la présence du Centre d'Interprétation des Paysages.

#### **Le centre culturel du Beau Canton**

Le centre culturel couplé de Chiny et Florenville accueille des spectacles, des concerts, des pièces de théâtre, des expositions et une brocante mensuelle.



## Les commerces du centre de Florenville

Les commerces du centre de Florenville ainsi que les établissements horeca sont ouverts le dimanche et attirent de nombreux chalands français. La rénovation du centre de Florenville va sans aucun doute renforcer encore son attractivité commerciale.

### Autres activités

Il existe également de nombreuses autres activités sur le territoire communal : sport-aventure X-Cape à Florenville et Martué, centres équestres, etc.

#### 2.11.4. Arrivées et nuitées

En 2014, on recense 19.069 arrivées et 56.053 nuitées<sup>21</sup>. Les touristes belges représentent 56 % des arrivées mais seulement 41 % des nuitées. La durée du séjour est donc plus courte pour les touristes belges (2,2 jours) que pour les touristes étrangers (3,9 jours).

Globalement, les arrivées et les nuitées ont augmenté entre 2007 et 2014 : + 2.130 arrivées et + 5.645 nuitées. Toutefois, une diminution significative est enregistrée entre 2013 et 2014 tant pour les arrivées que pour les nuitées.

On notera également une inversion de tendance avec une baisse de fréquentation des touristes belges au contraire des touristes étrangers qui sont en progression (+ 13.865 nuitées entre 2007 et 2014).

*Tableau 31 : Evolution du nombre d'arrivées et de nuitées - 2007-2014 - STATBEL*

Années	Arrivées			Nuitées		
	Total	Belges	Etrangers	Total	Belges	Etrangers
2007	16 939	12 565	4 374	50 408	31 402	19 006
2008	16 102	10 930	5 172	48 432	25 588	22 844
2009	19 195	13 713	5 482	57 939	34 790	23 149
2010	20 445	14 045	6 400	61 939	35 620	26 319
2011	19 518	13 837	5 681	57 716	34 314	23 402
2012	19 268	13 592	5 676	56 132	33 057	23 075
2013	21 234	14 318	6 916	60 844	34 736	26 108
2014	19 069	10 664	8 405	56 053	23 182	32 871

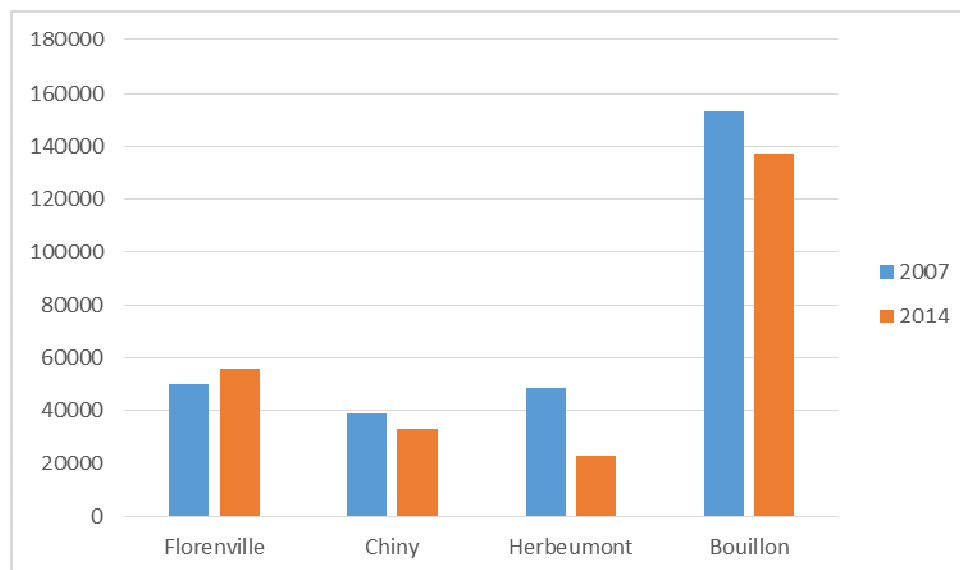
Au sein du territoire de la Maison du Tourisme du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume, Florenville présente le nombre de nuitées le plus important : 33.099 nuitées pour Chiny et 23.300 nuitées pour Herbeumont. Elle se situe toutefois nettement en retrait par rapport au pôle touristique de Bouillon (137.227 nuitées).

---

<sup>21</sup> En 2015, le nombre de nuitées a très fortement augmenté pour passer à 66.683, soit une augmentation de 10.630 nuitées.

Florenville est également la seule commune à enregistrer une augmentation du nombre de nuitées entre 2007 et 2014. Notons qu'Herbeumont connaît une très forte diminution liée à la fermeture d'un village de vacances.

**Graphique 32 : Evolution comparée du nombre de nuitées pour le territoire de la Maison du Tourisme du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume et pour Bouillon - 2007-2014 - STATBEL**



#### 2.11.5. Liens avec d'autres plans et programmes

Le Parc Naturel de Gaume mène un projet d'uniformisation de la signalétique touristique, faisant référence explicitement à la Gaume, par la réalisation d'une charte.

Le tourisme constitue un axe prioritaire du travail de l'ADL Chiny - Florenville : « Priorité 1 Développer et dynamiser le secteur touristique ».

- Objectif 1.1 Augmenter l'attractivité touristique du territoire.
  - Table ronde du tourisme, groupe de travail réunissant institutions (Maison du tourisme, SI,) et acteurs privés (hébergeurs, restaurateurs, attractions etc.) dont les objectifs sont la circulation de l'information et de faire émerger des projets. Les actions réalisées sont :
    - Salon terroir dans l'assiette (salon B2B producteurs locaux - Horeca).
    - Concertation Brasserie d'Orval - Horeca → offres spécifiques locales de promotion.
    - Marché estival artisans et producteurs locaux.
    - Organisation voyage de presse (presse magazine) en partenariat avec les acteurs privés pour la promotion touristique des acteurs du territoire sur la thématique bière-chocolat-BD.
- Objectif 1.2 Améliorer les infrastructures touristiques et valoriser les ressources du territoire
  - Aménagement du rond-point d'entrée de Florenville avec statue « Orval » (partenariat Orval-Commune-RW).
  - Parcours Servais (1<sup>er</sup> parcours touristique BD avec fresques en milieu rural (partenariat maison du tourisme et centre culturel).

- Etude Pôle qualité tourisme, hôtellerie de plein air / accompagnement de la vente du camping La Rosière.
- Zone de Baignade de Lacuisine, coordination du projet d'amélioration de la qualité des eaux de baignade en vue d'un réaménagement.
- Dossier de reconnaissance « Chassepierre, un des plus beaux villages de Wallonie ».
- Appel à Projet Cheval de trait - Mise en place d'une offre touristique de valorisation du parcours Servais.
- Objectif 1.3 Redynamiser l'économie du tourisme en professionnalisant le secteur et adapter le territoire à l'évolution de la demande touristique
  - Enquête comportements touristiques, lien Florenville / Abbaye d'Orval.
  - Organisation de formation / réunions d'information (p.ex. « Commerce connecté »).

#### **2.11.6. Analyse synthétique des constats**

##### **Forces**

- Tourisme « vert » et « diffus » basé sur les ressources patrimoniales locales.
- Présence d'un Syndicat d'Initiatives et intégration dans la Maison du Tourisme de la Semois entre Ardenne et Gaume.
- De nombreuses structures HoReCa, y compris des hébergements diversifiés.
- Un nombre d'arrivées et de nuitées globalement en augmentation (touristes étrangers).
- Des sites touristiques de renommée avec comme fer de lance l'Abbaye d'Orval.

##### **Faiblesses**

- Une diminution de l'attractivité vis-à-vis des touristes belges.

##### **Problématiques majeures**

- Une nécessaire réflexion sur la reconversion de certains équipements touristiques.

##### **Ressources spécifiques**

- Un territoire au très fort très potentiel touristique avec des sites et attractions majeurs.

#### **2.11.7. Actualisation des principales données statistiques disponibles**

Suite à la refonte des Maisons du Tourisme, Florenville a intégré la Maison du Tourisme de Gaume dont le siège est situé à Virton et regroupant également les communes de Virton, Etalle, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvrois, Saint-Léger, Tintigny et Chiny. Ce territoire est en adéquation avec le Parc Naturel de Gaume, à l'exception de Chiny qui n'en fait pas partie.

En 2015, le nombre de nuitées a très fortement augmenté pour passer à 66.683, soit une augmentation de 10.630 nuitées.

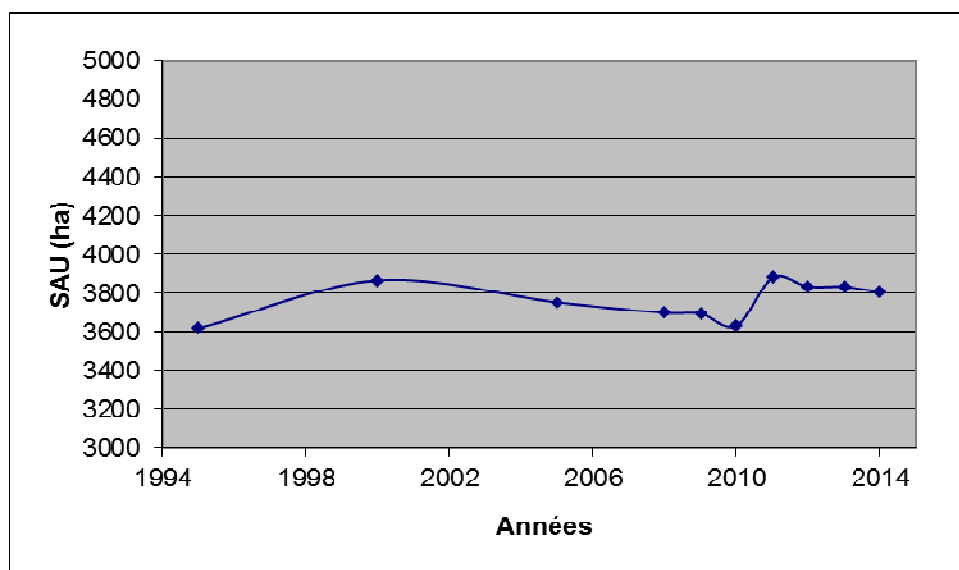
## 2.12. L'agriculture

### 2.12.1. Superficie agricole utilisée

En 2014, la superficie agricole utilisée (SAU) s'élève à 3.806 ha<sup>22</sup>. Depuis 20 ans, la surface agricole s'est maintenue et a même légèrement augmenté (+ 5,2 %). Après une augmentation entre 1995 et 2000 suivie d'une diminution progressive jusqu'en 2010, la SAU est repartie à la hausse en 2011 pour ensuite se stabiliser ces dernières années.

La SAU est également en augmentation entre 1995 et 2014 sur la région agro-géographique jurassique (+ 8,3 %).

*Graphique 33 : Evolution de la SAU - 1995-2014 - STATBEL*

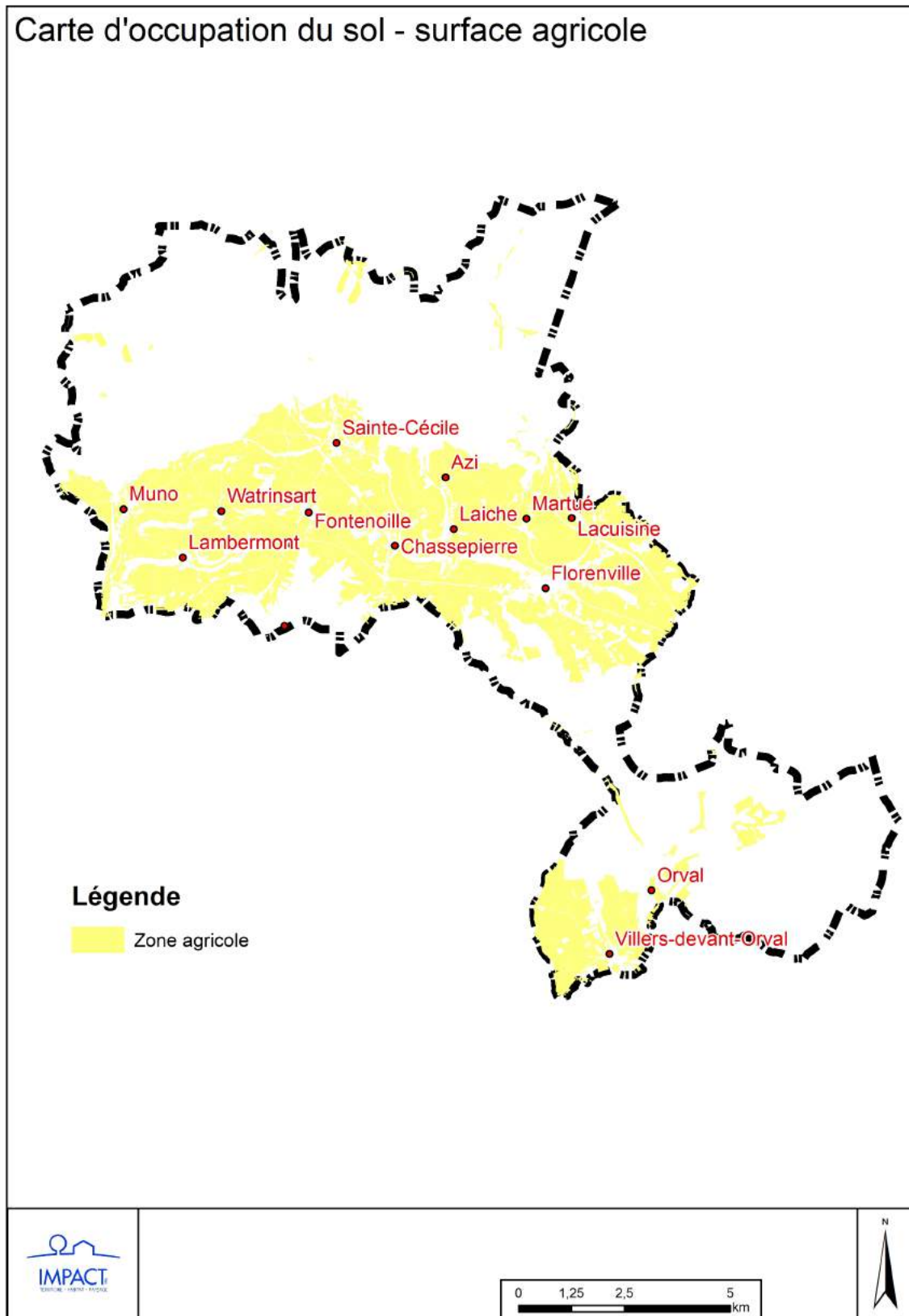


Notons que 57 % de la SAU sont exploités en location et donc 43 % en propriété.

---

<sup>22</sup> Après une période de stabilité, la SAU a diminué en 2015 pour atteindre 3.684 ha.

Figure 59 : Carte d'occupation du sol – Surface agricole

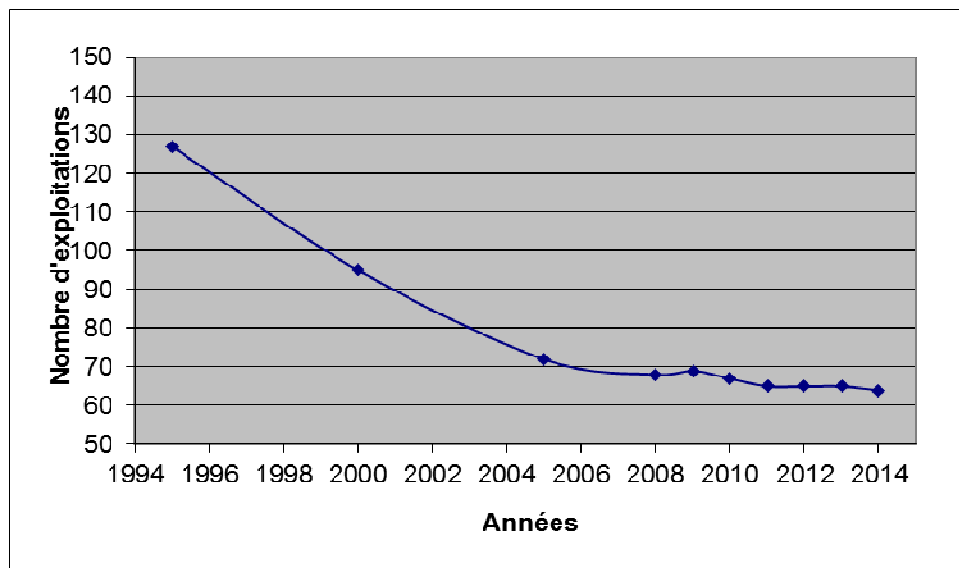


### 2.12.2. Exploitations agricoles

En 2014, on dénombre 64 exploitations agricoles (exploitations à titre principal et à titre secondaire) sur le territoire communal de Florenville<sup>23</sup>. Le nombre d'exploitations connaît une chute importante (127 exploitations en 1995, soit une diminution de plus de 49,5 % en 20 ans). Toutefois, depuis 2008, le nombre d'exploitations agricoles semblent se stabiliser.

Cette diminution correspond également à la tendance générale rencontrée en région jurassique (- 49 %).

*Graphique 34 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles - 1995-2014 - STATBEL*



Les agriculteurs sont répartis de la manière suivante sur le territoire (source : Administration communale - année inconnue) :

- Florenville : 15.
- Fontenoille : 9.
- Muno : 18.
- Sainte-Cécile : 2.
- Lacuisine : 11.
- Villers-devant-Orval : 5.
- Chassepierre : 15.

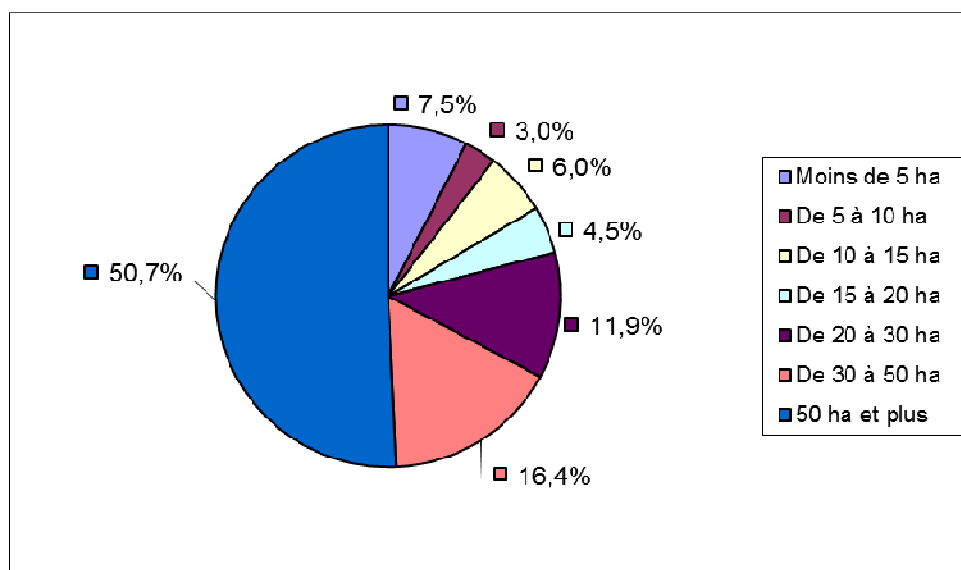
Notons que la répartition des agriculteurs provient de la commune et que le nombre total diffère de celui du recensement agricole.

La majorité des exploitations agricoles (50,7 %) exploite plus de 50 ha de SAU. La taille moyenne des exploitations est d'environ 59 ha. Vu l'évolution actuelle, on s'oriente de plus en plus vers des exploitations plus importantes et un remembrement progressif s'opère.

---

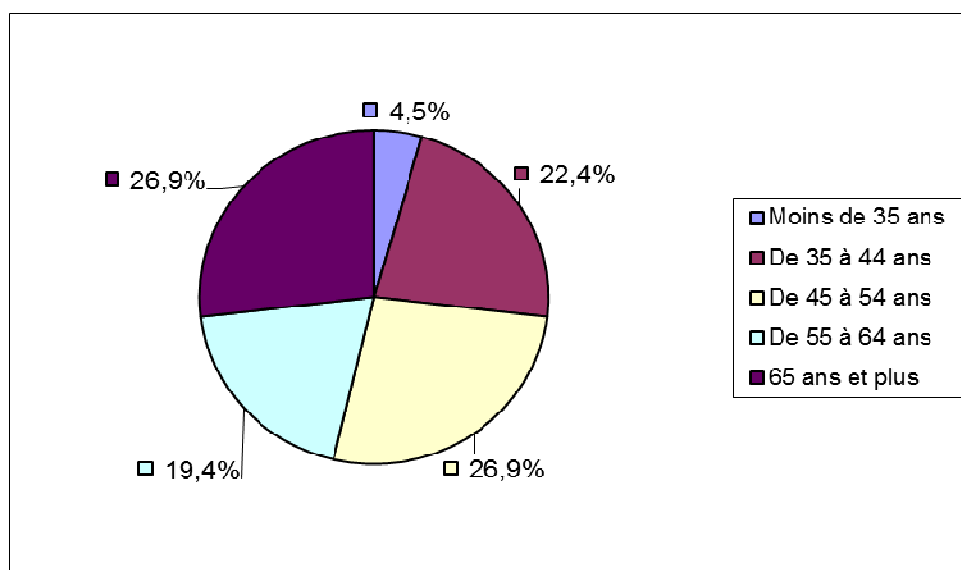
<sup>23</sup> En 2015, on dénombre 63 exploitations agricoles, soit une de moins qu'en 2014.

**Graphique 35 : Répartition des exploitations selon la SAU – 2010 – STATBEL**



Plus d'un quart (26,9 %) des chefs d'exploitation ont 65 ans et plus et seulement 4,5 % ont moins de 35 ans.

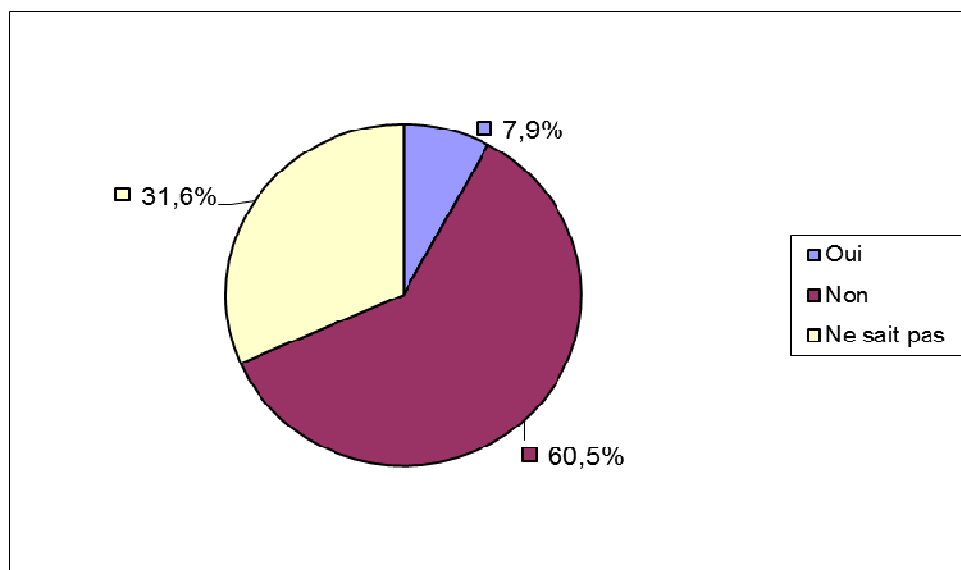
**Graphique 36 : Répartition des exploitations agricoles selon l'âge du chef d'exploitation – 2010 – STATBEL**



La situation est particulièrement délicate pour la succession des exploitations agricoles. En effet, 60,5 % des chefs d'exploitation de 50 ans et plus n'ont pas de successeur connu. Contrairement à la certaine stabilité rencontrée ces dernières années, ce faible taux de succession combiné à une proportion importante d'agriculteurs de 65 ans et plus risquent d'entraîner une perte d'exploitations agricoles assez conséquentes ces prochaines années.



*Graphique 37 : Succession des chefs d'exploitation agricole de 50 ans et plus - 2010 - STATBEL*



### 2.12.3. Main d'œuvre agricole

En 2012, la main d'œuvre agricole régulière est de 112 personnes. Il s'agit quasi exclusivement d'une main d'œuvre familiale (97 personnes), plus spécialement limitée au chef d'exploitation. En 1995, cette main d'œuvre agricole était encore de 193 personnes, soit une diminution de 81 unités en moins de 20 ans.

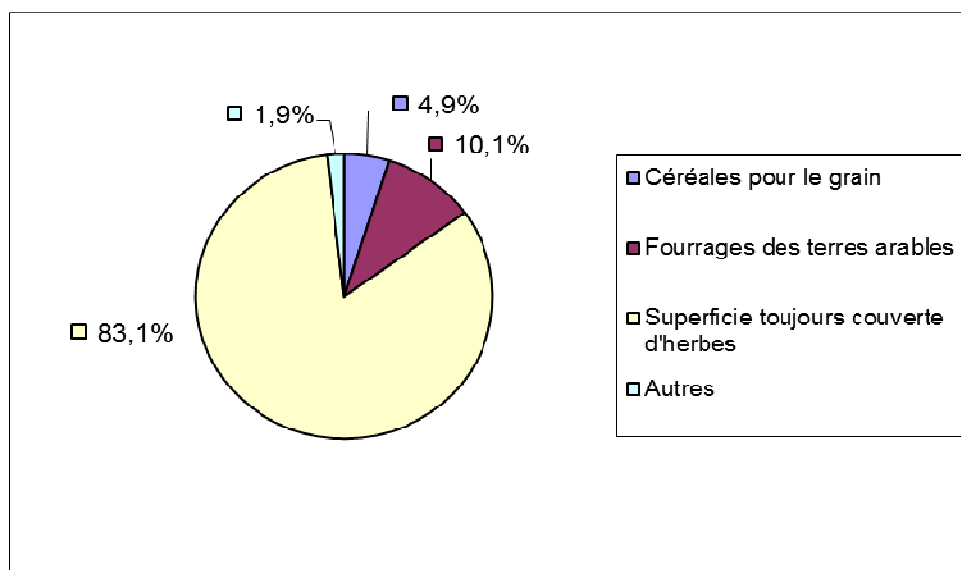
### 2.12.4. Productions agricoles

Les superficies toujours couvertes d'herbes (prairies permanentes et pâtures) dominent très largement (plus de 83 % de la SAU). Les fourrages des terres arables (prairies temporaires et maïs fourrager) représentent un peu plus de 10 % de la SAU et les céréales pour le grain un peu moins de 5 % de la SAU.

La répartition des principales productions végétales sur Florenville présente des différences significatives par rapport à la région jurassique avec une superficie moins importante de céréales pour le grain et surtout de fourrages de terres arables.

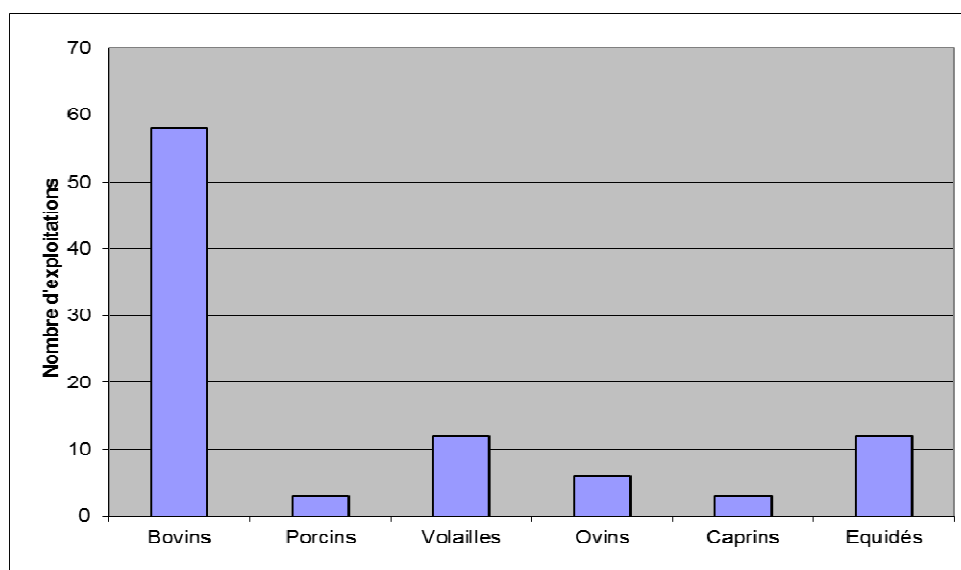
Depuis 1995, on assiste à une reconversion des prairies temporaires en prairies permanentes. Il en résulte une proportion de la superficie toujours couverte d'herbes en augmentation, au contraire de la proportion de fourrages des terres arables. La culture des céréales pour le grain est également en régression.

*Graphique 38 : Répartition de l'utilisation de la SAU - 2014 - STATBEL*



La quasi totalité des exploitations agricoles s'oriente vers l'élevage bovin avec une très large prédominance de l'élevage pour la viande sur l'élevage laitier. Les autres spéculations restent anecdotiques en termes de nombre d'exploitations et de nombre d'animaux.

*Graphique 39 : Répartition des exploitations selon le type d'élevage - 2010 - STATBEL*



### 2.12.5. Diversification agricole

Selon les statistiques disponibles, la superficie couverte par l'agriculture biologique est de +/- 350 ha (9 % de la SAU) et 5 producteurs.

On compte de nombreux producteurs du terroir sur la commune de Florenville :

- Plate de Florenville (pommes de terre).
- Chocolats Edouard.
- Brasserie Sainte-Hélène.
- Brasserie de la Semois.
- Brasserie d'Orval.
- Brasserie Gengoulf.
- P'tite Nature (maraîcher).
- Salaisons Blaise.
- Fromagerie du Marronnier (agriculture biologique).
- Ferme di Bois-le-Comte (légumes bio et en permaculture).
- ...

#### La Plate de Florenville

La Plate de Florenville est une production de pommes de terre traditionnelle. Cette production de pommes de terre de la variété « Rosa », limitée à un terroir de sols sableux et calcaires a été enregistrée par l'UE en qualité d'indication géographique protégée (IGP). L'aire géographique se compose de la commune de Florenville ainsi que des anciennes communes comprises dans le triangle Muno - Vance et Châtillon - Dampicourt.

Notons qu'un marché fermier se tient sur la place de Florenville le mercredi matin avec vente de légumes, fruits, fromages et autres productions de l'agriculture paysanne et régionale.

Enfin, le taux de participation aux mesures agro-environnementales (MAE) est de 75,5 %, ce qui est largement supérieur à la moyenne de l'arrondissement de Virton (68,3 %) et de la province de Luxembourg (54,8 %).

### 2.12.6. Boisement en zone agricole

De nombreux terrains repris en zone agricole au plan de secteur ont été boisés. La superficie concernée est considérable (353 ha) et le phénomène touche l'ensemble du territoire.

Outre le fait de réduire la superficie disponible pour l'agriculture, les problématiques des boisements en zone agricole sont principalement d'ordre paysager : mitage de l'espace, fermeture des paysages, resserrement du noyau bâti, élimination de vues longues, etc. Ils ont également un impact agronomique indirect : réduction de la productivité des parcelles voisines (ombre portée)...

A contrario, le déboisement (retour en zone agricole) de parcelles situées en zone forestière au plan de secteur est également constaté mais de manière moins importante (176 ha). Cette situation entraîne une problématique principalement juridique.

Sur le territoire communal les contradictions constatées sont majoritairement situées en bordure de forêt (massif ardennais et Ardenne méridionale), le long du front de cuestas. Trois zones problématiques sont également définies au Sud : la clairière de Villers-devant-Orval, le domaine d'Orval et la ferme de Mohimont.

#### **2.12.7. Liens avec d'autres plans et programmes**

L'ADL Chiny-Florenville s'intéresse entre autres au développement des débouchés de l'agriculture : Priorité 5 « Agir sur les leviers locaux de l'activité agricole et préserver sa valeur ajoutée ».

- Mise en place d'un stand de producteurs locaux sur le marché mensuel de Florenville.
- Mise en place d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux.
- Constitution de l'asbl UDPF pour la promotion de la Plate de Florenville.
- Accompagnement et suivi du dossier de reconnaissance de la Plate de Florenville en tant qu'IGP.
- Accompagnement et suivi des actions de promotion de la Plate de Florenville IGP.

Un projet du Parc Naturel de Gaume concerne directement les producteurs de Florenville. Il s'agit de la création d'une installation de transformation de légumes et de conserverie à Virton.

Par ailleurs, dans le cadre du programme LEADER, un recensement des zones agricoles plantées a été réalisé (en partenariat avec le DEMNA et le DNF) afin, via le PWDR, de restaurer ces zones pour les remettre à des agriculteurs, moyennant le respect de bonnes pratiques environnementales.

#### **2.12.8. Analyse synthétique des constats**

##### **Forces**

- Légère augmentation de la superficie agricole utilisée.
- Taille moyenne des exploitations assez importante.

##### **Faiblesses**

- Forte diminution du nombre d'exploitations et de la main d'œuvre agricole.
- Peu de jeunes agriculteurs et proportion assez importante d'agriculteurs de 65 ans et plus.
- Faible taux de succession des exploitations agricoles.
- Problématique des boisements en zone agricole.

**Problématiques majeures**

- Une fragilité certaine du secteur agricole.

**Ressources spécifiques**

- Une agriculture ancrée sur le territoire.

**2.12.9. Actualisation des principales données statistiques disponibles**

Après une période de stabilité, la SAU a diminué en 2015 pour atteindre 3.684 ha. En 2015, on dénombre 63 exploitations agricoles, soit une de moins qu'en 2014.

## 2.13. La forêt

### 2.13.1. Caractéristiques générales

La forêt occupe une superficie importante du territoire de Florenville. La surface couverte par la forêt est de 8.890 ha, soit 60,2 % de la superficie totale de la commune.

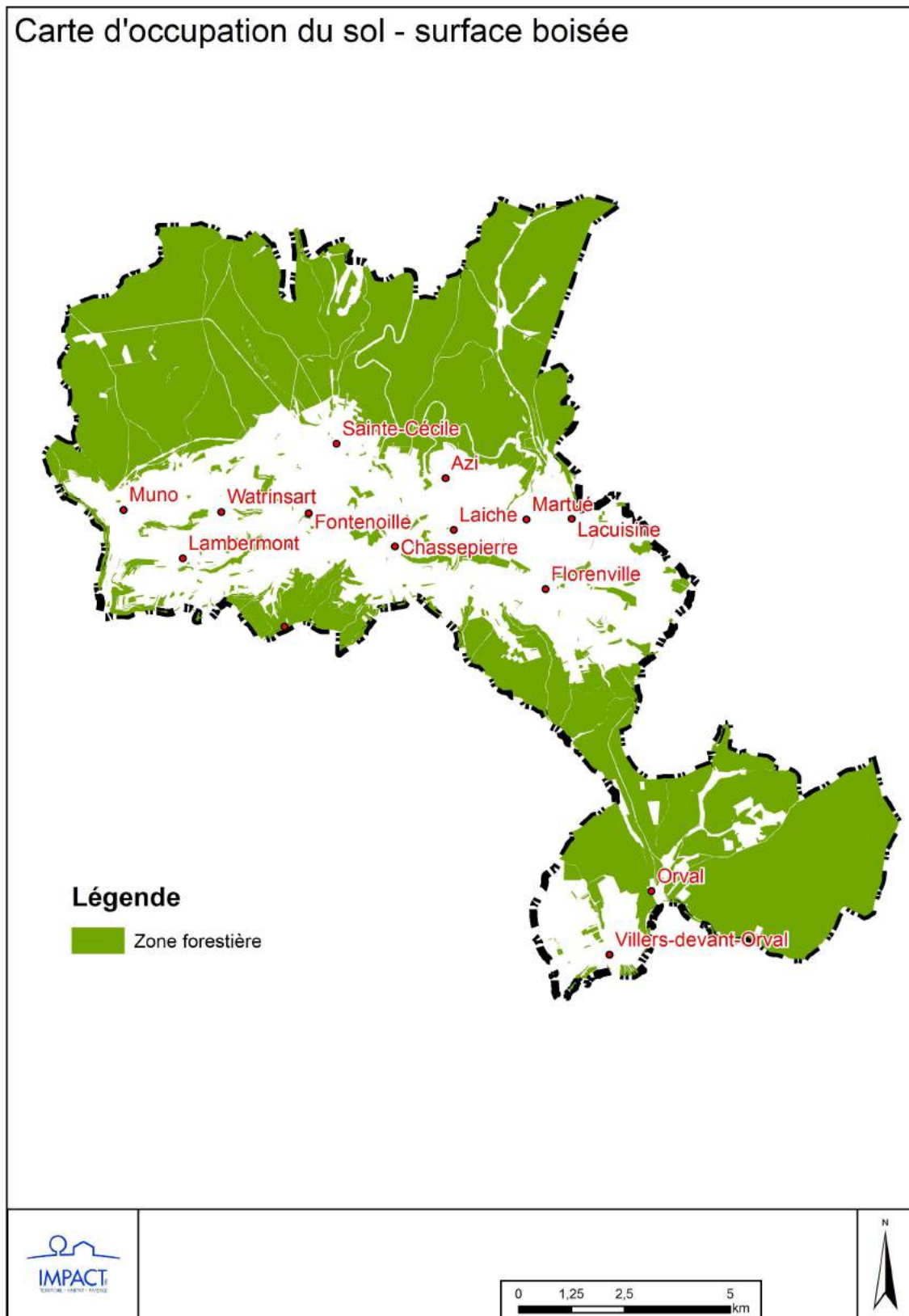
La forêt joue différents rôles qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

- Economique : la production de bois est importante en tant que source de revenus pour la commune ainsi que pour les habitants.
- Social et récréatif : que ce soit dans un but de promenade, pour faire du jogging ou du VTT, pour cueillir des fleurs, fruits ou champignons, les forêts sont fréquentées tant par les habitants que par de nombreux touristes.
- Cynégétique : cervidés, chevreuils, biches, sangliers et localement mouflons sont les grands gibiers présents dans la forêt communale. La chasse a une fonction de régularisation en vue de respecter l'équilibre entre ces animaux et la régénération des forêts.
- Ecologique : les grands massifs forestiers à forte proportion de forêts feuillues abritent d'innombrables représentants du monde animal et végétal.

### 2.13.2. Phytosociologie

La commune de Florenville est située à cheval sur l'Ardenne et la Gaume. La phytosociologie de la région est principalement celle de la hêtraie à luzule (Ardenne) et de la hêtraie à mélique (variante plus riche à fétuque des hêtraies à luzule en Gaume).

Figure 60 : Carte d'occupation du sol – Surface boisée



### 2.13.3. Forêt soumise

Sur le territoire communal, la forêt soumise occupe 5.528 ha répartis de la manière suivante :

- Commune de Florenville - 2.876 ha.
- CPAS de Mons - 1.695 ha (Domaine des Epioux).
- Wallonie - 687 ha (Forêt domaniale de Saint-Cécile).

### 2.13.4. Forêt communale

La commune de Florenville est propriétaire de 3.348 ha de bois. 2.876 ha sont situés sur la commune de Florenville et 466 ha sur le territoire communal de Chiny.

La forêt communale est composée très majoritairement d'essences feuillues (78 %). Les résineux représentent quant à eux 19 %, le solde (3 %) étant repris comme non productif (habitat non forestier).

Le hêtre est l'essence dominante (41 % de la forêt communale). Le chêne représente quant à lui 26 % de la forêt communale. Au niveau des résineux, c'est l'épicéa qui constitue l'essence dominante (12 % de la forêt communale).

La majorité des peuplements sont donc des hêtraies contenant une proportion variable de chênes. Ces peuplements irréguliers se régénèrent le plus souvent naturellement, majoritairement en hêtre.

Les peuplements résineux sont traités en futaie régulière (régénération par plantation) et irrégulière (régénération naturelle). Partant de peuplements presque exclusivement constitués d'épicéa avec quelques pins sylvestres et mélèzes, une proportion plus importante de douglas et de mélèzes a été réintroduite dans les nouvelles plantations. Notons également le remplacement des pessières dans les fonds de vallée par des peuplements mixtes traités en futaie irrégulière qui amélioreront la qualité biologique de ces milieux fragiles.

La forêt a souffert du dépérissement du hêtre dans les années 2000. Il subsiste toujours des bois champignonnés dans des proportions variables selon les endroits. Une amélioration sensible est enregistrée au niveau des dégâts de gibiers grâce à l'application de différentes mesures :

- Enlèvement des clôtures périphériques (dans le respect de la charte PEFC).
- Amélioration du biotope cynégétique.
- Diminution des populations de cervidés.
- Plan de tir des sangliers.

Les revenus forestiers proviennent principalement :

- Des ventes de bois (variables d'une année à l'autre).
- Des locations de chasse (stable dans le temps).



En matière de dépenses, il s'agit principalement de :

- Travaux forestiers.
- Contributions foncières.

En 2016, le total des revenus liés à la forêt communale s'élevait à 1.162.296 € répartis entre la vente de bois (878.228 €) et les locations de chasse (280.370 €). A cela s'ajoutent les revenus indirects difficilement chiffrables (activités touristiques, etc).

Pour le futur, les principaux enjeux identifiés par le DNF sont :

- Une augmentation des superficies de douglas et de mélèzes (essences productives).
- La conservation de feuillus de qualité.
- Un équilibre entre gibiers et plantations.

La forêt communale est entièrement ouverte au public et des actions sont menées en vue de développer sa fonction touristique :

- Création de cartes touristiques, établies par les SI en collaboration étroite avec le DNF.
- Création et entretien d'itinéraires balisés.
- Mise en place d'infrastructures d'accueil et de bancs (Relogne, Roche à l'Appel, etc.).
- Restauration et valorisation des points de vue (action menée en collaboration avec le contrat rivière).

Par ailleurs, quelques actions sont menées pour améliorer la qualité biologique de la forêt communale :

- Restauration des peuplements feuillus dans les zones alluviales.
- Maintien raisonné d'arbres morts, d'arbres à cavités et de vieux arbres.
- Valorisation de différents milieux transitoires (lisières) ou peu représentés et bénéficiant d'un statut de protection sur le plan européen (éablières de ravin, affleurements rocheux, etc.).

#### **2.13.5. Charte PEFC**

La commune de Florenville adhère à la charte pour la gestion forestière durable en Région Wallonne (charte PEFC) pour toutes ses parcelles soumises.

Par cette charte, la commune s'engage à :

##### Réglementation

- Respecter les lois, décrets et règlements applicables à la forêt.

##### Information –formation

- Se former régulièrement au sujet de la gestion durable des forêts.
- Se référer (et/ou faire référer son gestionnaire mandaté) au guide d'aide à la mise en œuvre de la charte PEFC ainsi que de ses mises à jour régulières.
- Informer régulièrement l'ensemble des personnes impliquées dans la gestion de la propriété (propriétaire, gestionnaire, prestataires de services, chasseurs) des tenants et aboutissants de l'adhésion à PEFC.
- Informer les intervenants non-professionnels en forêt sur la sécurité au travail.

Document simple de gestion/ Plan d'aménagement (spécifique à la forêt publique)

- Rédiger ou faire rédiger un plan d'aménagement révisé périodiquement et comportant au minimum l'état des lieux initial de la propriété forestière, prenant en compte les différentes fonctions de la forêt, l'identification des zones à vocation prioritaire de protection des eaux et des sols et de conservation de faciès caractéristiques ou rares, la détermination et la hiérarchisation des objectifs, et la planification dans l'espace et le temps des actes de gestion. Le plan d'aménagement sera rendu accessible au public.

Sylviculture appropriée

- Appliquer une sylviculture appropriée afin de maintenir le potentiel de production à un niveau souhaitable du point de vue économique, écologique et social.

Régénération

- Afin d'assurer la quantité et la qualité des ressources forestières, raisonner et réaliser la régénération la plus appropriée via la régénération naturelle et/ou la plantation avec des essences adaptées à la station, notamment en se référant au fichier écologique des essences.
- Les provenances utilisées seront suffisamment variées et inscrites au Dictionnaire wallon des provenances recommandables. La préférence sera donnée aux provenances reprises au Catalogue wallons des Matériels de Base et les provenances seront archivées dans le plan de gestion.
- Tenir compte de la présence d'arbres ou de peuplements d'élite sur la propriété afin que la récolte de graines puisse y être envisagée
- Ne pas avoir recours aux OGM et espèces invasives (issues de la liste A des espèces invasives en Belgique) dans mes plantations.

Mélange

- Diversifier la forêt par un mélange d'essences (par groupes, bandes, bouquets ou parquets ou pied par pied), d'âges et de structures, pour autant que les conditions stationnelles et la structure de la propriété le permettent, et en favorisant des essences rares ou d'accompagnement lors des dégagements, des dépressages et des martelages.

Intrants

- Interdire toute utilisation d'herbicides, fongicides, insecticides sauf les exceptions fixées par le Gouvernement Wallon. Dans le cadre de ces exceptions, et y compris pour les rodenticides, ne les utiliser qu'en dernier recours et en l'absence de méthodes alternatives satisfaisantes. Ne pas utiliser des pesticides à moins de 12 mètres des cours d'eau, plans d'eau et sources.
- N'utiliser les amendements que de manière appropriée et sur base d'une analyse de sol fiable révélant la nécessité de corriger les déséquilibres minéraux entravant la bonne santé du peuplement.
- Ne pas utiliser d'engrais chimiques au sein de la forêt.

Zones humides

- Limiter aux périodes de gel ou de sol « sec » (suffisamment ressuyé), le passage d'engins à forte pression au sol sauf cloisonnement d'exploitation (références dans le guide d'aide).
- Ne pas effectuer de nouveaux drainages.

- Renouveler les peuplements matures situés en bord de cours d'eau naturels permanents ou de plan d'eau par des peuplements feuillus sur une distance de 12 mètres des berges (à l'exception des situations décrites dans le guide d'aide).

#### Autres zones d'intérêt biologique particulier

- Conserver, voire restaurer les zones d'intérêt biologique particulier (lisières forestières, clairières, mares et étangs, etc).
- Identifier les forêts anciennes et y accorder une importance particulière dans ma gestion. Se référer aux pistes de gestions proposées dans le guide d'aide.

#### Bois mort et arbres d'intérêt biologique

- En peuplement feuillus, pour autant que les caractéristiques de la propriété le permettent, maintenir un réseau de bois mort en forêt (sur pied, et/ou au sol), des arbres à cavité et de vieux arbres, dans les limites phytosanitaires et de sécurité requises.
- Conserver et désigner :
  - Lors des passages en coupe au moins un de ces arbres de plus de 125 cm de circonférence par hectare.
  - Et/ou des îlots de vieillissement ou de sénescence à concurrence de 2 % de la propriété.

#### Récolte

- Assurer un équilibre entre l'accroissement de la forêt et les coupes qui y sont pratiquées, pour autant que la taille de la propriété le permette.
- Utiliser un cahier des charge de vente et d'exploitation de bois permettant de réduire les dégâts (1) aux voiries (et si nécessaire leur remise en état), (2) aux arbres et peuplements restants, (3) aux sols (utilisation de matériel adapté, voies de vidange existantes et si nécessaire cloisonnements) et (4) aux cours d'eau ; le cahier des charges stipulera l'interdiction d'abandon de déchets exogènes, notamment les emballages et hydrocarbures, et le respect des consignes de sécurité du travail en forêt.
- Introduire préalablement une demande motivée au Groupe de Travail PEFC Wallonie pour toute coupe à blanc devant dépasser une surface de 5 ha en résineux et 3 ha en feuillus qui devra être acceptée par celui-ci.
- En mise à blanc, adapter les surfaces de coupe aux risques d'érosion des sols en pente, de déstabilisation des peuplements voisins, de remontée de plan d'eau ou d'impact paysager.
- Ne pas décaper les horizons organiques et raisonner la récolte des souches, rémanents ou fractions fines (feuillus, rameaux) de manière à ne pas dégrader l'équilibre des sols (en s'appuyant sur le guide d'aide).

#### Equilibre forêt-grand gibier

- Assurer une gestion équilibrée entre la forêt et le grand gibier par tous les moyens mis à disposition et qui me permette de respecter les engagements de la charte PEFC.
- A objectiver la pression du gibier par les moyens les plus appropriés (tels que la mise en place d'enclos-exclos, l'estimation des dégâts d'écorcement ou la régénération, etc) pour mesurer l'adéquation des populations en fonction de l'écosystème.
- A défaut d'un équilibre :
  - A définir et à communiquer au DNF, les causes du déséquilibre et les mesures prises au niveau du bail de chasse en vue de rétablir cet équilibre.

- Pour autant que la commune en ait la maîtrise, à (faire) réguler les populations de grand gibier notamment, par l'application du plan de tir pour le cerf, par la possibilité d'actionner la demande de destruction de gibier, par la limitation des populations de grand gibier par fixation d'un prélèvement-cible, par l'utilisation raisonnée du nourrissage et à défaut de résultat probants après 2 saisons cynégétiques par l'interdiction de celui-ci jusqu'au retour à l'équilibre, etc.
- Lorsque l'équilibre est atteint :
  - A améliorer la capacité d'accueil de la faune sauvage par des mesures d'aménagement et de gestion sylvicole, dans un souci d'équilibre de l'écosystème.

#### Forêt sociale

- Ne pas entraver, ni dissuader l'accès aux voies publiques publics traversant ou longeant la propriété sauf interdiction temporaire pour motif de sécurité.
- Autoriser suivant des conditions propres l'accès aux chemins forestiers privés de la propriété, dans le cadre d'activités récréatives de loisirs, culturelles ou éducatives, et dans le respect des écosystèmes forestiers, notamment lorsqu'il y a un avantage manifeste en faveur de la sécurité ou du maillage d'un circuit de cheminement lent non-motorisé.
- En plus de ce qui est prévu par la législation, ne pas autoriser l'organisation d'activités récréatives motorisées en dehors des chemins et sentiers.
- Prendre en compte les éléments de valeur historique, culturelle ou paysagère dans la gestion de la forêt.

#### Audit et résiliation

- Accepter la visite d'un auditeur dont le rôle sera de vérifier le respect des engagements.
- En cas de résiliation de l'adhésion à PEFC, possibilité de réintégrer PEFC que sur base d'un avis favorable du Groupe de Travail PEFC Région wallonne.

### **2.13.6. Forêt privée**

La forêt privée représente +/- 3.362 ha.

Aucune information détaillée n'a pu être fournie quant à sa description.

### **2.13.7. La filière bois**

Importante en superficie et par les retombées directes et indirectes qu'elle génère, la forêt n'induit cependant pas la mise en place d'une filière économique locale de valorisation qui se limite à quelques exploitants forestiers.

### **2.13.8. Liens avec d'autres plans et programmes**

Sur base des informations du DNF, le plan d'aménagement forestier est en cours de finalisation.

### 2.13.9. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Forêt occupant une proportion importante du territoire communal.
- Revenus forestiers directs et indirects importants pour la commune de Florenville.
- Actions menées pour améliorer les fonctions sociales et écologiques de la forêt.
- Adhésion à la charte PEFC.
- Plan d'aménagement forestier en cours de finalisation.

#### Faiblesses

- Absence d'information quant à la gestion de la forêt privée.
- Absence d'une réelle filière bois.

#### Problématiques majeures

- Une faible valorisation de la ressource « bois ».

#### Ressources spécifiques

- Une richesse importante pour le territoire communal.

## 2.14. La mobilité

### 2.14.1. Accessibilité générale

#### A. Caractéristiques générales

Par rapport aux principaux pôles belges, le territoire communal présente le profil d'accessibilité suivant :

- Neufchâteau : 22 km - 20 min.
- Bouillon : 25 km - 25 min.
- Bertrix : 25 km - 30 min.
- Virton : 30 km - 30 min.
- Libramont-Chevigny : 35 km - 35 min.
- Arlon : 45 km - 40 min.
- Bastogne : 52 km - 42 min.
- Namur : 115 km - 75 min.
- Liège : 135 km - 90 min.
- Bruxelles : 180 km - 110 min.

Par rapport aux pôles transfrontaliers, le profil est le suivant :

- Carignan : 15 km - 20 min.
- Sedan : 40 km - 40 min.
- Luxembourg : 67 km - 55 min.

L'axe majeur de communication est la N83 « Arlon - Bouillon ». Cette voirie régionale traverse la commune d'Ouest en Est en passant à proximité des villages de Sainte-Cécile et Chassepierre et traversant Florenville.

Florenville est un carrefour où se croisent la N83, la N85 « Bastogne-Carignan » et la N88 « Florenville-Athus ». Lacuisine se trouve le long de la N85.

Les autres voiries régionales sont les suivantes :

- N818 « Chassepierre - Carignan ».
- N840 « Villers-devant-Orval - Pin » qui joint Villers-devant-Orval avec Chiny.
- N884 « Muno - Bertrix ».
- N894 « Florenville - Chiny - Légglise ».

L'autoroute E411 « Bruxelles - Luxembourg » est accessible à l'échangeur de Neufchâteau (sortie Neufchâteau) (vers Bruxelles) en 25 min (30 km) et à l'échangeur de Légglise (sortie 28) (vers Luxembourg) en 30 min (30 km).

## 2.14.2. Déplacements automobiles

### 2.14.2.1. Réseau routier

#### A. Réseau routier

En préambule, notons que la commune de Florenville gère +/- 240 km de voiries communales.

La carte des voies de communication illustre de façon synthétique la hiérarchisation des voiries suivant leurs usages et leurs caractéristiques physiques.

Notons que la DGO1 dispose de peu de données récentes relatives au trafic enregistré sur les voiries régionales. De même, nous ne disposons d'aucune donnée concernant les voiries communales.

Au niveau fonctionnel, on peut distinguer une hiérarchisation entre les voiries régionales et les voiries locales.

Les voiries régionales jouent un rôle structurant particulier et accueillent souvent un trafic trouvant sa destination et son origine en dehors du territoire communal. Selon l'origine du trafic de transit, elles peuvent être réparties en :

- Voie de transit national et international.
- Voie de transit régional.
- Voie de transit sous-régional.

Les voiries locales peuvent être classées en trois catégories :

- Voie de liaison. Elles jouent un rôle structurant à l'échelle communale ou intercommunale. Elles assurent les liaisons entre les villages et avec les villages des communes voisines.
- Voie de circulation locale. Elles assurent uniquement un trafic exclusivement local.
- Voie de desserte locale. Elles représentent l'échelle la plus basse de la hiérarchie (cul-de-sac, voirie se prolongeant par des chemins agricoles ou forestiers...).

Le solde est composé de chemins agricoles et forestiers.

#### Voie de transit national et international

L'autoroute E411/A4/E25 « Bruxelles - Luxembourg » passe à environ 20 km de la commune de Florenville. Elle s'inscrit dans un contexte européen se prolongeant vers l'Allemagne et la France.

Les échangeurs autoroutiers les plus proches de Florenville se situent :

- A Libramont Chevigny (28 km - 25 minutes) sortie 26 dans la direction de Bruxelles.
- A Neufchâteau (28 km - 28 min) sortie Neufchâteau pour emprunter la E25 vers Bastogne-Liège.
- A Habay (26 km - 24 min) sortie 29 dans la direction de Luxembourg.

Notons également que Florenville se trouve à une vingtaine de kilomètres de la E44 en France. Cette route européenne relie Le Havre à Giessen et permet de rejoindre des villes telles que Charleville-Mézières, Sedan ou Longwy. Un échangeur se situe à Margut à 17 km de Florenville en France.

### **Voie de transit régional**

Les N83, N85 et N88 peuvent être considérées comme voiries de transit régional. La N83 permet de rejoindre Bouillon à Arlon et constitue une dorsale à l'échelle des communes du Sud de la Province de Luxembourg. La N85 rejoint Bastogne à Carignan et enfin la N88 joint Florenville à Athus.

Elles présentent un gabarit important (également dans les traversées des villages) et un caractère assez rectiligne.

Le trafic journalier enregistré sur la N83 au niveau de la commune de Florenville est de +/- 2.000 véhicules par jour sur le tronçon Florenville - Sainte-Cécile (2006). Le trafic de la N85 est un peu moins élevé avec en moyenne 1.450 véhicules par jour sur le tronçon Neufchâteau - Florenville en 2006, bien qu'il s'agisse de la liaison vers l'autoroute, le trafic sur la N88 s'élève quant à lui à +/- 1.300 véhicules par jour.

### **Voie de transit sous-régional**

Les voies de transit sous-régional sont :

- N818 « Chassepierre - Carignan ».
- N840 « Margut - Chiny ».
- N884 « Muno - Bertrix ».
- N894 « Florenville - Chiny - Légglise ».

La N818 relie Chassepierre au niveau de la N83 à Carignan en France. Elle passe à Les Quatre Arbres à proximité de Fontenoille et au lieu-dit « Les Hauts de Lambermont ». En France elle porte le suffixe de D17 et traverse un bon nombre de petits hameaux (Messincourt, Matton-et-Clémency, Les deux Villes, etc.).

La N840 « Margut - Chiny » rejoint Margut (en France) à Chiny (en Belgique). Sur le territoire de Florenville elle dessert Villers-devant-Orval et croise la N88 au niveau d'Orval. Sur la commune de Chiny elle traverse Pin et Izel avant de rejoindre la N894 à Chiny.

La route nationale N884 « Sachy - Muno - Bertrix » débute sous le nom de D19 en France. En Belgique elle passe à proximité de La Platinerie à Muno, traverse Muno et rejoint la N83 à Sainte-Cécile. Passé ce village, elle continue vers le Nord en desservant Herbeumont, se joint à la N865 à Mortehan et continue vers Bertrix.

La N894 relie la N85 à Florenville à la N40 à Légglise. Elle traverse Chiny ou elle se joint à la N840, Suxy et Les Fossés.

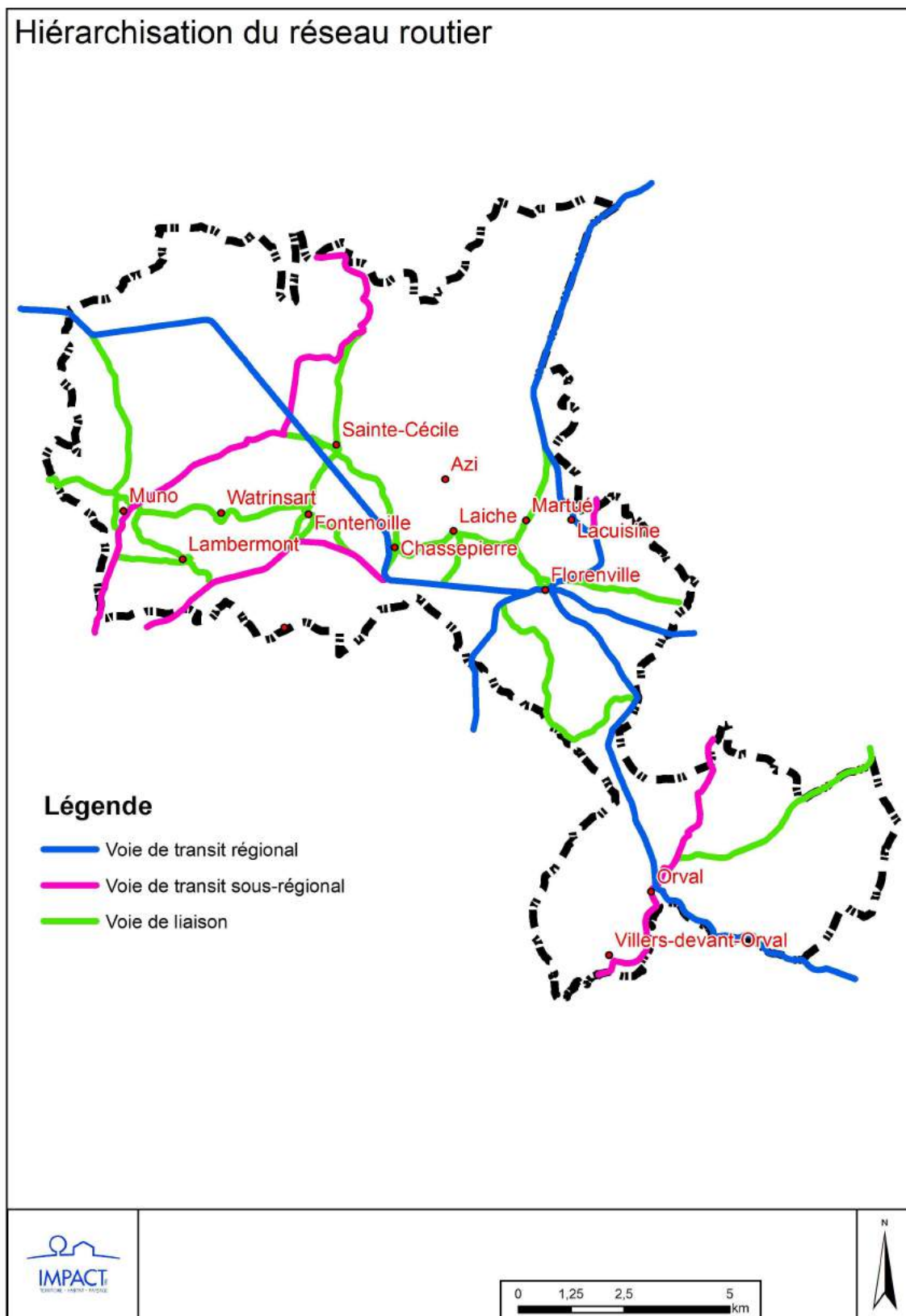


Ces voies de transit constituent donc des lieux relativement importants en terme de circulation. De plus, ces voiries traversent des milieux urbanisés. Il convient donc d'y apporter une attention particulière au niveau de l'aménagement et de la sécurisation des entrées et traversées de village.

### **Voiries locales**

Les autres voiries présentent des caractéristiques très variables et sont amenées à jouer un rôle fonctionnel particulier (voir ci-avant). On retiendra plus particulièrement les voies de liaisons sur lesquelles une circulation plus intense, bien que locale, peut être rencontrée.

Figure 61 : Hiérarchisation du réseau routier



#### 2.14.2.2. Stationnement

A Florenville, le stationnement doit répondre à des besoins relativement important en raison de la vocation commerciale du centre. Du parking gratuit est disponible le long de la route régionale qui traverse le centre urbain et la place Albert 1<sup>er</sup> est exclusivement utilisée à des fins de parcage.

Toutefois, le projet de rénovation du centre va revoir la configuration du stationnement dans le centre de Florenville, avec notamment la création d'un important parking de délestage à l'arrière de la ferme Trinteler connecté au centre par des liaisons piétonnes.

Malgré le nombre important de places, les parkings du centre-ville sont saturés et laissent peu de place aux usagers faibles. Les espaces de respiration et de rencontre sont peu nombreux ou de pauvre qualité.

Quelques parkings publics satellites existent à quelques minutes à pied du centre-ville :

- Route de Williers : parking aménagé le long des abris de bus.
- Place Reine Astrid : petit parking aménagé.
- Rue du Miroir (près de l'école) : très nombreuses places mais parking non aménagé.
- Chemin de la Ronge : parking aménagé à des fins résidentiels.
- Près de l'Eglise et de l'Hôtel de ville.
- Parking le long de la rue du Monty.
- Parking en voirie et en biais dans le bas de la rue du Monty.

Chaque village propose quelques poches de stationnement. Dans la majorité des entités, quelques places sont disponibles à proximité de l'Eglise ou de la place publique.

Quelques petits parkings sont également ponctuellement aménagés dans les quartiers résidentiels, à proximité des écoles ou des parcs publics.

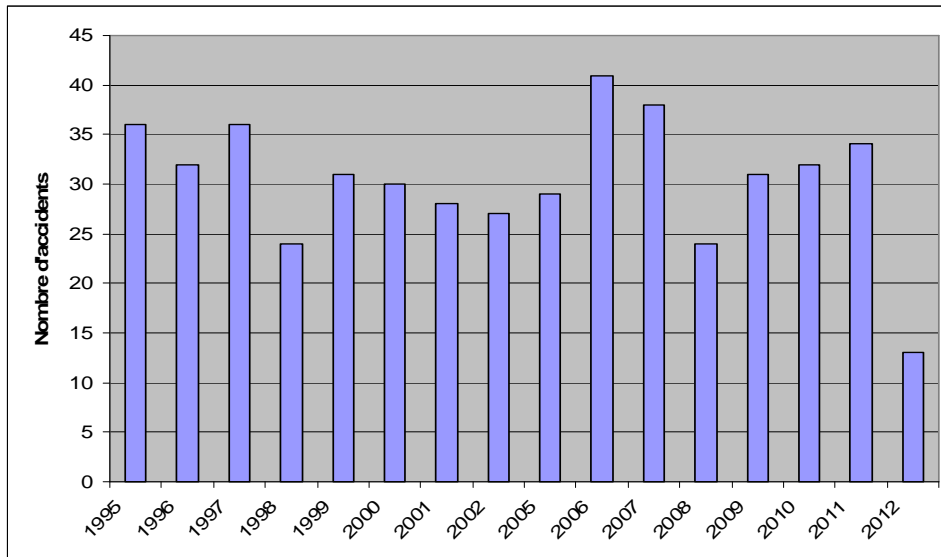
#### 2.14.2.3. Sécurité routière

Les accidents sont répartis de manière assez uniforme sur les axes principaux de la commune. La principale cause des accidents est sans aucun doute la vitesse excessive et le sentiment d'une sécurité suffisante. De plus, le réseau routier est caractérisé par une alternance de grandes lignes droites (sur les plateaux) et de virages plus ou moins serrés (dans les vallées et les zones accidentées).

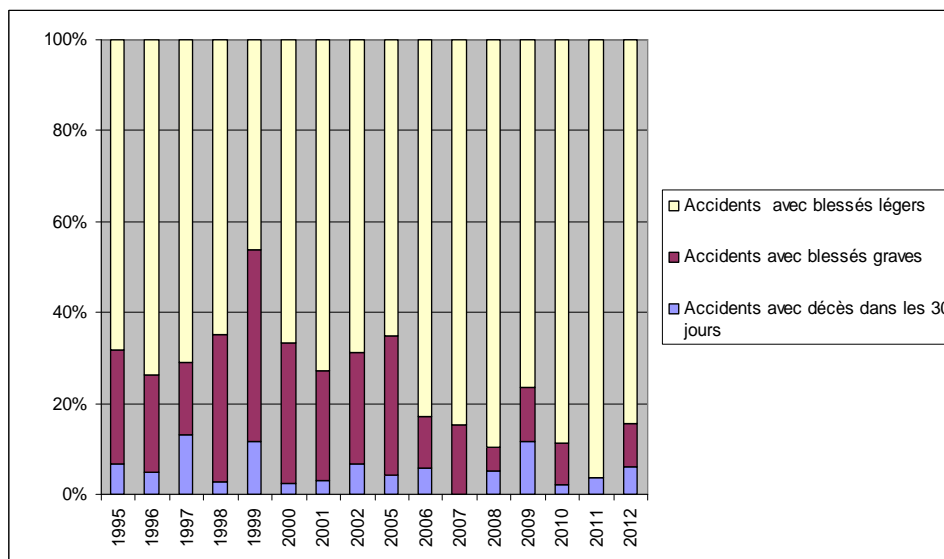
Au niveau de l'insécurité subjective, un certain nombre de lieux ont été identifiés comme potentiellement dangereux. D'une manière presque systématique, les portes d'entrée des localités sont peu ou pas marquées. L'automobiliste n'a donc pas la perception de rentrer dans une zone d'habitat et n'adapte pas sa vitesse en fonction du contexte.

Le nombre d'accidents par an est assez stable sur le territoire communal, les améliorations se marquent à la proportion d'accidents avec blessés graves qui diminuent au profit des accidents avec blessés légers. Le nombre d'accidents avec décès (dans les 30 jours) varie entre 0 à 5 ans selon les années.

*Graphique 40 : Evolution du nombre d'accidents de la route sur le territoire communal (1995-2012)*



*Graphique 41 : Evolution des types d'accidents sur le territoire communal (1995-2012)*



### 2.14.3. Déplacements en commun

#### 2.14.3.1. Réseau SNCB

Un point d'arrêt SNCB se situe à proximité de Florenville. Une seule ligne y circule, la ligne 165 « Libramont – Rodange – Arlon ». Sur cette ligne, les trains circulent 11 fois par jour vers Arlon et 12 fois dans la direction de Libramont.

Des trains supplémentaires permettent de rejoindre Libramont-Bertrix et Athus-Rodange. Il n'y a pas de ligne directe entre Florenville et le Luxembourg (correspondance à Libramont).

La gare IC la plus proche est située à Marbehan située à 20 km de Florenville. Elle revêt plus particulièrement une importance pour répondre à la demande des travailleurs se rendant vers Arlon et le Grand-Duché de Luxembourg. Elle offre également un potentiel intéressant d'intermodalité avec la présence d'un vaste parking (175 places) et des correspondances avec différentes lignes de bus.

Notons que la ligne de bus 22/2 « Florenville-Marbehan » permet de rejoindre les deux pôles, mais les temps de parcours sont peu attractifs (plus de 25 min).

Les lignes 22 et 24 rejoignent Arlon et Virton. Le tableau suivant détaille les temps de parcours depuis le centre de Florenville pour un trajet vers Virton en voiture et en voiture + train (depuis Florenville) et en bus. Le trajet Florenville- Arlon est également décomposé en trajet en voiture, trajet en voiture + train (depuis Marbehan) et trajet en bus.

*Tableau 32 : Comparaison des temps de parcours (en minutes)*

Virton			
Voiture	Voiture + Train	Bus + Train	Bus
31	3 + 17	5 + 17	51
Arlon			
Voiture	Voiture + Train	Bus + Train	Bus
38	21 + 14	28 + 14	87

Depuis Florenville, les combinaisons voiture+train et bus+train sont particulièrement intéressantes pour rejoindre Virton puisqu'elles permettent des temps de parcours plus courts en comparaison avec la voiture, et ce sans tenir compte des problèmes de congestion du trafic. La liaison vers Arlon est moins intéressante à cause du trajet jusque Marbehan.

Pour les autres villages, cette combinaison bus-train n'est pas réellement attractive. Il est par contre plus intéressant de prendre sa voiture personnelle jusqu'à la gare de Florenville puis de se rendre en train vers Virton.

La gare IC de Libramont-Chevigny est quant à elle plus éloignée (35 km) en voiture et présente moins d'intérêt pour les habitants et les travailleurs de Florenville. Elle permet cependant de répondre à une demande étudiante vers les grands pôles d'enseignement supérieur et universitaire, le trajet Florenville-Libramont ne prend que 20 minutes en train.

Malgré la présence de la gare, la carte d'accessibilité réalisée par la CPDT nous montre que l'accessibilité en train pour les personnes domiciliées sur la commune est quasi nulle. Par contre, on retrouve une accessibilité un peu plus importante au niveau de la gare pour les personnes venant travailler à Florenville.

### 2.14.3.2. Réseau TEC

#### A. Description générale du réseau

Les villages de l'entité sont desservis par différentes lignes de bus synthétisées dans le tableau ci-après.

Tableau 33 : Lignes TEC

N° de ligne	Nom	Villages desservis	WE et jours fériés	Congés scolaires
22	Florenville - Arlon	Florenville	Oui	Oui
22/2	Florenville - Marbehan	Florenville	Oui	Oui
23	Florenville - Neufchâteau	Florenville, Lacuisine	Non	Oui
24	Florenville - Gérouville - Virton	Florenville, Orval, Villers-devant-Orval	Non	Oui
36	Florenville - Lacuisine - Florenville	Florenville, Chassepierre, Lacuisine, Laiche, Martué, Ménil	Non	Non
37	Florenville - Muno - Bouillon	Florenville, Chassepierre, Fontenoille, Lacuisine, Laiche, Lambermont, Les Quatre Arbres, Martué, Muno, Sainte-Cécile	Non (samedi oui)	Oui
163a	Bertrix - Muno - Lambermont	Fontenoille, Lambermont, Muno, Sainte-Cécile, Watrinsart	Non	Oui
165ab	Florenville - Virton - Saint-Mard	Florenville	Non (samedi oui)	Oui
165c	Florenville - Bertrix	Florenville, Lacuisine	Non	Oui

#### B. Arrêt de bus

A l'image de plusieurs communes rurales de la province de Luxembourg, on remarque plusieurs typologies d'aménagement des arrêts. Leur équipement dépend notamment de la place disponible ou non pour l'implantation d'un abribus et de sa localisation dans ou en dehors des agglomérations.

### C. Desserte et fréquence

Les lignes de bus servent principalement à joindre les pôles voisins (notamment Neufchâteau, Bouillon et Bertrix) ainsi que des pôles plus éloignés (Arlon, Marbehan et Virton). Les lignes sont souvent dépendantes des horaires scolaires, ce qui implique une desserte moins importante les week-ends, les jours fériés ou pendant les vacances. De manière générale, chaque village est desservi par au moins une ligne de bus, notamment la ligne 37 qui circule dans toutes les entités du centre de la commune.

Florenville est le point de départ et le terminus de nombreuses lignes, les débuts de ligne se situent à la gare, là où la TEC dispose d'un dépôt, permettant ainsi de rallier ce lieu de n'importe quel point de la commune.

La ligne 22 peut être considérée comme une ligne TEC semi - structurante car elle permet de desservir rapidement le pôle d'Arlon. La ligne 22/2 est une ligne importante car elle permet de joindre les gares de Marbehan et de Florenville. La ligne 23 permet de rejoindre Neufchâteau et la ligne 24 le pôle de Virton.

### D. Temps de parcours

Le tableau ci-dessous reprend le profil d'accessibilité des différents villages par rapport aux pôles d'intérêt. Les temps de parcours sont exprimés en minutes et ont été recensés pour le cas le plus favorable (trajet direct).

De manière générale, les lignes desservent le centre de Florenville et sa gare. Les temps de parcours au sein de la commune sont raisonnables, mais les villages de Watrinsart, Martué et Azy ne disposent pas d'arrêt.

Le pôle voisin de Bertrix est facilement accessible avec des temps de parcours de l'ordre de 45 minutes à partir de Florenville. Le pôle de Bouillon n'est pas accessible directement de Florenville, une correspondance doit être effectuée à Bertrix. Pourtant la ligne 37 est annoncée comme reliant Bouillon et Florenville, en réalité la ligne est scindée en deux, reliant Florenville à Fontenoille et Sainte-Cécile à Bouillon.

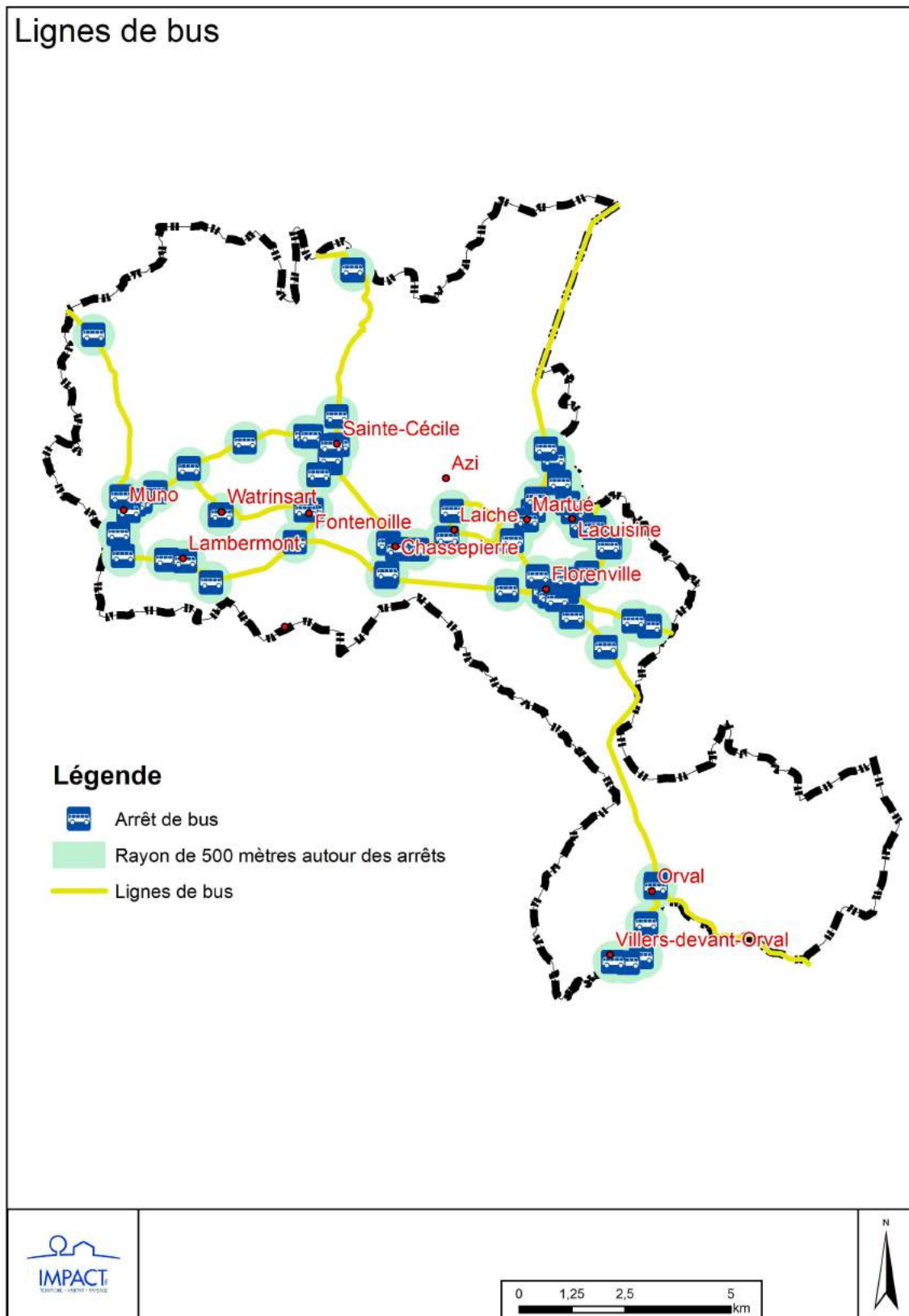
Certains pôles ne sont accessibles qu'au départ de Florenville (Chiny, Neufchâteau, Virton, Arlon et Marbehan), et certaines de ces lignes disposent d'un arrêt à Lacuisine.

*Tableau 34 : Profil d'accessibilité des différents villages (en minutes) sans correspondance*

Villages	Florenville (centre)	Chiny	Bertrix	Bouillon	Neufchâteau	Virton	Arlon	Florenville (gare)	Marbehan (gare)
<b>Florenville (centre)</b>		9	45		62	51	87	5	28
<b>Chassepierre</b>	7							12	
<b>Sainte-Cécile</b>	14		44	38				21	
<b>Muno</b>	19		53	20				26	
<b>Watrinsart</b>				23					
<b>Lambermont</b>	23		56					30	
<b>Fontenoille</b>	27		46	34				34	
<b>Les Quatre Arbres</b>	12							19	
<b>Martué</b>									
<b>Lacuisine</b>	6	3	38		56			2	
<b>Azy</b>									
<b>Ménil (Rue d'Azy)</b>	11							16	
<b>Laiche</b>	9							12	
<b>Villers-devant-Orval</b>	13							17	
<b>Orval</b>	9							13	



Figure 62 : Lignes de bus



#### 2.14.4. Déplacements lents

##### A. Déplacements utilitaires

A l'intérieur de la commune, les déplacements utilitaires se concentrent essentiellement sur le centre de Florenville. En effet, il possède et offre le plus de services (commerces de proximité, administration, services publics, écoles, etc).

Dans les autres villages, les déplacements utilitaires se résument aux écoles ou équipements communautaires (plaines de jeux, maisons de village et églises). Le trafic y est cependant moins soutenu et les déplacements lents y sont généralement plus sûrs.

##### B. Déplacements de loisirs

La commune de Florenville est en partie traversée par un RAVeL. Il s'agit de la ligne 165a « Sainte-Cécile – Muno ». Elle relie le village de Sainte-Cécile à la frontière française en passant par Muno.

Ce RAVeL débute « rue de la Gare » à Sainte-Cécile avec un parking aisé. Le long du parcours, des panneaux didactiques donnent une information sur la géologie particulière de la région. Après un court passage en France, le RAVeL se termine à Muno après un parcours de 8,2 km.

Ce parcours offre une grande opportunité en matière de voies lentes transfrontalières. Vers Herbeumont, il manque l'aménagement de quelques kilomètres mais avec d'importants ouvrages d'art (dont un tunnel) pour rejoindre le Pré-RAVeL organisé en chemin didactique « La Voie des Pierres qui Parlent » entre Herbeumont et l'ancienne gare d'Orgéo (Bertrix). De l'autre côté, l'aménagement de ligne permettrait de rejoindre Carignan (France).

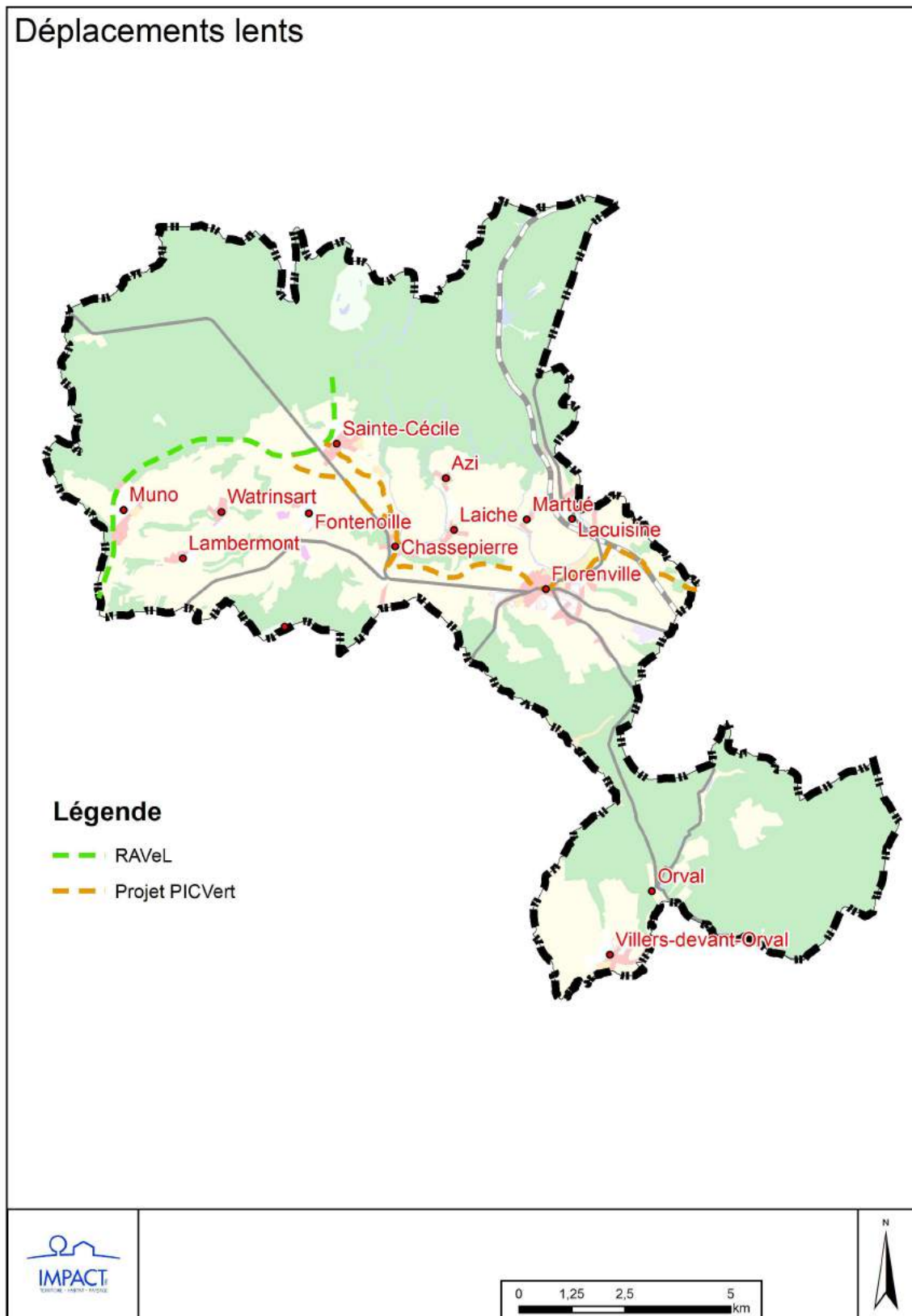
Cette ligne de RAVeL est prolongée jusque Florenville par un pré-RAVeL (ligne 625) et un itinéraire de liaison. Deux itinéraires sont possibles. Ces itinéraires de liaison ont été mis en place par la commune dans le cadre du Plan d'Itinéraires Communaux Verts (PIC vert).

Ce cheminement est composé de deux parties. La première permet de faire la liaison entre le RAVeL de Muno - Sainte-Cécile et Florenville. De Sainte-Cécile, on peut donc rejoindre Florenville en passant par Chassepierre. Le trajet se fait en grande partie sur des routes ouvertes à la circulation. Toutefois, un projet d'aménagement de l'ancienne ligne 625 est en cours de finalisation (signalétique à réaliser). Son budget est de l'ordre de 260.000 € avec une subvention du développement rural (80 % ou 60 % en fonction des tronçons) et complémentaire du CGT (20 % pour les parties subsidiées à 60 % par le développement rural).

La seconde partie traverse le centre de Florenville pour rejoindre la gare. Cette partie se prolonge ensuite vers la commune de Chiny et plus particulièrement Izel, Jamoigne et Les Bulles.

Notons que dans le cadre de la précédente opération de développement rural, une fiche non prioritaire a été consacrée à la réflexion sur l'aménagement de chemins de liaison. Un repérage sur carte des différents tronçons a été réalisé et constitue un véritable schéma directeur pour le développement des déplacements lents.

Figure 63 : Déplacements lents



### 2.14.5. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Centre de Florenville situé au carrefour de plusieurs axes de liaisons (vers Arlon, vers Bouillon, vers Virton et vers Neufchâteau).
- Pas de problématique de stationnement dans les villages.
- Présence d'un point d'arrêt SNCB à Florenville.
- Bonne desserte par les TEC du centre de Florenville.
- Réseau de déplacements de loisirs bien développé, avec notamment la présence d'un RAVeL.

#### Faiblesses

- Territoire excentré par rapport aux axes majeurs de communication.
- Caractère isolé pour certains villages par rapport au centre de Florenville, d'où des problèmes de mobilité.
- Problème de sécurité routière, plus spécialement le long des axes régionaux ou de liaison.
- Prépondérance de la voiture au sein des espaces publics du centre de Florenville.
- Situation sur une ligne secondaire SNCB et diminution des services et fréquences offerts.
- Problématique des faibles fréquences et dessertes TEC dans certains villages.
- Manque d'infrastructures favorables aux déplacements lents utilitaires intra et extra villages.

#### Problématiques majeures

- Une mobilité alternative à la voiture à préserver, à renforcer ou à imaginer.

#### Ressources spécifiques

- Une situation au carrefour de plusieurs axes de transit.

## 2.15. L'aménagement du territoire

### 2.15.1. Structure d'encadrement

La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne assure des missions d'information, de sensibilisation, de débat, dialogue et communication sur toute matière liée à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Son territoire d'action se situe principalement sur le Sud et le centre de la province de Luxembourg. Elle est au service de 24 communes : Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Etalle, Fauvillers, Florenville, Léglise, Habay, Herbeumont, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvrois, Saint-Léger, Tintigny, Vaux-sur-Sûre, Virton mais elle est susceptible de remplir des missions sur un plus large territoire dans le cadre du réseau des Maisons de l'urbanisme.

Elle édite un bulletin de liaison 4 fois par an. Outre la réalisation d'actions de sensibilisation en partenariats (Fondation Rurale de Wallonie, parc naturel, CRIE, contrat rivière, etc), elle participe à des actions transfrontalières, donne des conférences sur les thèmes de l'urbanisme et du patrimoine, édite des brochures, etc.

### 2.15.2. Structure consultative

La commune de Florenville dispose d'une commission d'une commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM). Mise en place le 29/08/1997 et renouvelée la dernière fois le 21/03/2016, la CCATM compte 13 membres effectifs (y compris le président) et 20 membres suppléants.

### 2.15.3. Schéma de Développement de l'Espace Régional (aujourd'hui Schéma de Développement du Territoire)

Le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) est un instrument de conception de l'aménagement du territoire wallon. Il s'agit d'un document transversal et évolutif. Il oriente les révisions des plans de secteur et sert de référence pour les décisions concernant l'habitat, le cadre de vie, les déplacements, l'implantation des activités économiques, l'urbanisme, la conservation des milieux naturels...

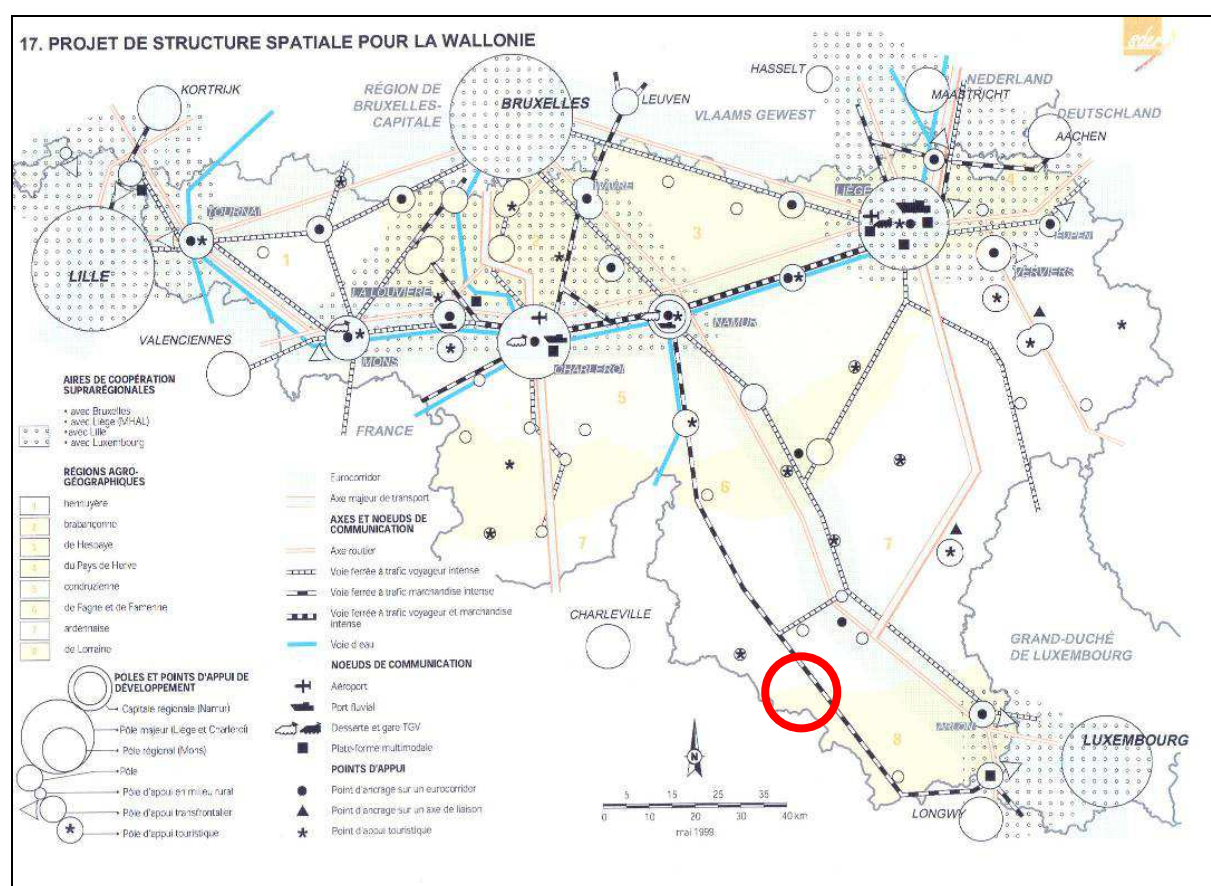
Le projet de structure spatiale pour la Wallonie précise peu d'éléments spécifiques pour Florenville. La commune est divisée entre les régions agro-géographiques de l'Ardenne et de la Lorraine belge.

*« L'Ardenne est généralement présentée comme emblématique de l'espace rural wallon. Elle offre une faible densité d'urbanisation, de vastes superficies de pâturages et de bois, des sites d'intérêt écologique et des paysages spécifiques. Sa vocation touristique n'est plus à démontrer. La richesse et les contrastes du milieu naturel, la présence de pôles historiques et de loisirs doivent pouvoir s'appuyer sur quelques pôles ruraux dans lesquels il convient de poursuivre l'amélioration de la qualité du cadre de vie et des espaces publics ».*

« Après une profonde reconversion industrielle, la Lorraine belge connaît un dynamisme nouveau qui s'appuie sur les initiatives locales, les effets du développement de l'aire luxembourgeoise et l'extension de la rurbanisation. L'accroissement de la fonction résidentielle ne doit cependant pas y compromettre la structuration traditionnelle et très caractéristique des noyaux d'habitat. Les pressions urbaines doivent en outre s'écarter résolument des sites de grand intérêt écologique qui ponctuent la vallée de la haute Semois. L'élargissement des parcs naturels et l'adoption d'un projet de Pays lorrain, voire l'affirmation d'un projet spatial de coopération avec le Grand-Duché de Luxembourg, pourront contribuer à mieux structurer cette région en pleine mutation ».

Elle est traversée par la ligne SCNB 165, voie ferrée à trafic marchandise intense. Florenville est entourée de différents pôles : Libramont, Bertrix, Neufchâteau et Virton (pôle d'appui en milieu rural), Bouillon (point d'appui touristique) et Arlon (pôle transfrontalier).

Figure 64 : Projet de structure spatiale pour la Wallonie – Extrait du SDER



Dans le projet de révision du SDER de 2013 (non abouti à l'heure actuelle), Florenville est repris comme pôle secondaire.

« Chaque pôle doit chercher à valoriser ses spécificités et à coopérer avec les autres communes afin d'amplifier son attractivité (notamment résidentielle) et de jouer son rôle dans la structure territoriale au bénéfice de toutes les communes et de tous les habitants qui résident dans son aire de rayonnement.

Le regroupement des services, commerces et équipements structurants dans les pôles permet de leur assurer une meilleure compétitivité et de réduire les déplacements nécessaires à leur fréquentation. Des complémentarités seront recherchées entre ces fonctions de façon à assurer une offre diversifiée et à éviter les concurrences inutiles.

Un pôle secondaire devrait pouvoir accueillir des services et équipements tels que : des écoles secondaires, un hall sportif, une salle de spectacle, une académie de musique, une bibliothèque, ... ».

#### 2.15.4. Plan de secteur

##### 2.15.4.1. Généralités

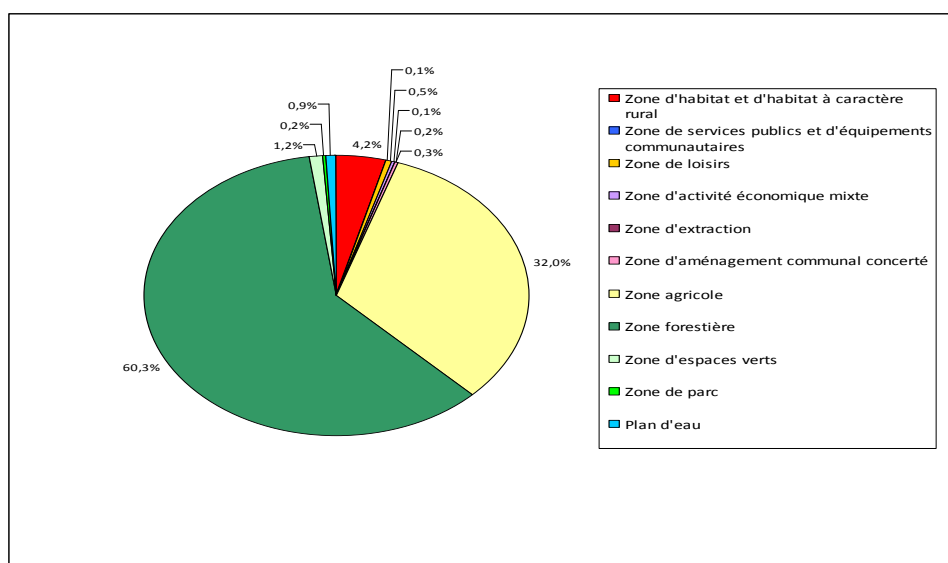
La commune de Florenville est reprise au plan de secteur « Sud-Luxembourg » (arrêté du 27/03/1979). Notons tout de suite que les zones non urbanisables représentent 93 % du territoire communal.

*Tableau 35 : Répartition des affectations du plan de secteur*

Zones	Superficie (ha)	%
<b>Zone d'habitat et d'habitat à caractère rural</b>	625	4,23
<b>Zone de services publics et d'éq. communautaires</b>	7	0,05
<b>Zone de loisirs</b>	73	0,49
<b>Zone d'activité économique mixte</b>	18	0,12
<b>Zone de dépendances d'extraction</b>	23	0,16
<b>Zones urbanisables</b>	746,4	5,05
<b>Zone d'aménagement communal concerté</b>	50	0,34
<b>Zone agricole</b>	4.730	32,02
<b>Zone forestière</b>	8.912	60,33
<b>Zone d'espaces verts</b>	178	1,21
<b>Zone naturelle</b>	0	0,00
<b>Zone de parc</b>	24	0,16
<b>Plan d'eau</b>	131	0,89
<b>Zones non urbanisables</b>	13.975	94,61
<b>Total</b>	14.771	100,00



*Graphique 42 : Répartition des affectations du plan de secteur*



#### 2.15.4.2. Affectations

##### A. Zones urbanisables

La petite ville de Florenville est inscrite en zone d'habitat, de même que Le Breux. Les autres localités sont reprises en zone d'habitat à caractère rural.

Quelques zones de services publics et d'équipements communautaires sont présentes sur le territoire communal mais leur superficie reste très faible. Il s'agit presque exclusivement de cimetières hormis la maison de repos et le parc à conteneurs à Florenville.

Témoin de la vocation touristique de la commune, les zones de loisirs sont au nombre de 10 et représentent 73 ha. Ces zones se situent principalement le long de la Semois et sur les versants de la vallée mais également le long de la Marche.

On dénombre une zone d'activité économique mixte sur Florenville. Il existe également de nombreuses zones d'extraction disséminées partout sur la commune.

##### B. Zone d'aménagement communal concerté

La commune de Florenville compte 6 zones d'aménagement communal concerté (superficie totale de 50 ha) :

- Florenville (5).
- Villers-devant-Orval.

### **C. Zones non urbanisables**

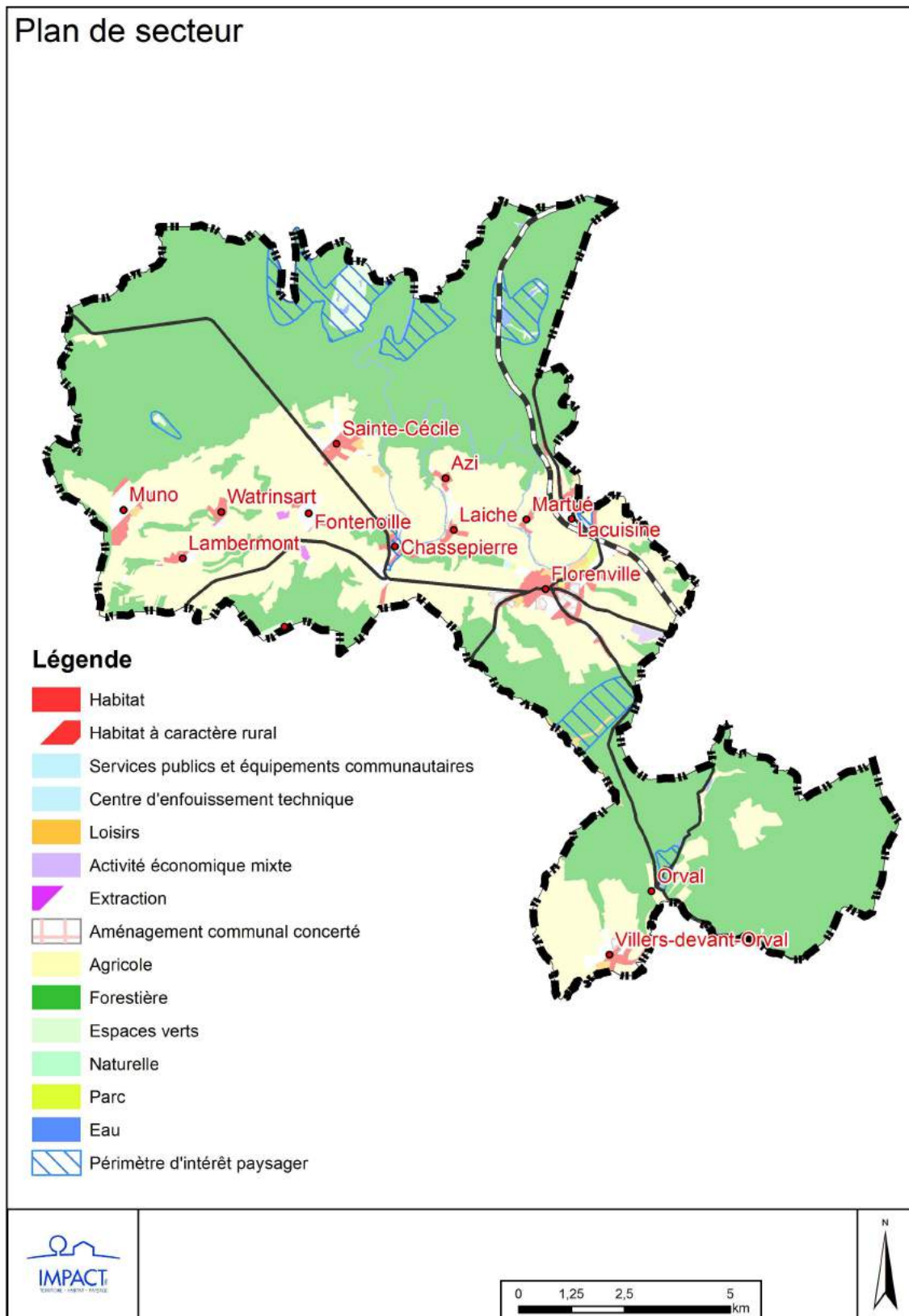
Au plan de secteur, la zone forestière occupe la majorité du territoire communal (plus de 60 %) devant la zone agricole (32 %).

Les zones d'espaces verts se concentrent quasi exclusivement dans le méandre recoupé de Conques et le domaine des Epioux.

### **D. Autres éléments**

Les périmètres d'intérêt paysager soulignent principalement les massifs forestiers et les grands ensembles historiques : le domaine d'Orval, Chameleux, les Epioux, la Roche au Chat et le méandre de Conques.

Figure 65 : Plan de secteur



#### 2.15.4.3. *Potentiel foncier*

Le repérage des disponibilités foncières en zones destinées à l'urbanisation a été réalisé à partir de relevés précis effectués sur le terrain.

Nous avons tout d'abord identifié les terrains non disponibles, c'est-à-dire les terrains déjà bâtis mais également situés à l'arrière de parcelles bâties mais ne possédant pas une profondeur suffisante pour être urbanisés.

Les zones de risques naturels ou de contraintes géotechniques majeurs ont été prises en compte lors du calcul des disponibilités foncières. Il s'agit des problématiques d'inondation, d'éboulements de paroi rocheuse, de glissement de terrain, de phénomène karstique, d'affaissement minier ou encore de risque sismique. Pour le territoire de Florenville, le principal risque majeur identifié est l'inondation mais également les risques de glissements de terrain. Dans le cadre de cette étude, les zones d'aléa élevé d'inondation figurant sur les cartes officielles de la Région Wallonne ont été considérées comme inconstructibles.

En soustrayant la superficie non disponible et la superficie inconstructible de la superficie totale, nous obtenons la superficie disponible. Cette dernière est également décomposée en trois composantes :

- Premièrement, la superficie disponible qui reprend les terrains qui peuvent être mis en œuvre immédiatement.
- Deuxièmement, la superficie disponible non équipée qui intègre les terrains qui, pour être urbanisés, nécessite une viabilisation préalable, c'est-à-dire la création de voiries (recouvertes d'un revêtement en dur) pour pouvoir y accéder. Notons que, pour les zones de loisirs et d'activité économique, cette catégorie n'a pas été déterminée vu les spécificités d'aménagement de ces zones.
- Troisièmement, la superficie disponible à long terme permet d'identifier les terrains éventuellement disponibles à 10-20 ans. Il s'agit par exemple de terrains jouxtant une parcelle bâtie et utilisée comme jardin, une parcelle bâtie d'une superficie importante qui pourrait être un jour divisée et ainsi offrir de nouvelles potentialités ou encore jouxtant une exploitation agricole. L'étude du potentiel foncier ne se limite donc pas uniquement aux parcelles cadastrales mais intègre un référentiel plus large. Les parcelles disponibles à long terme sont également classées en fonction de leur complexité de mise en œuvre.

Par rapport aux superficies disponibles, nous avons également appliqué quatre types de contraintes.

- Tout d'abord, les périmètres de contrainte topographique comprennent les terrains présentant une pente moyenne de plus de 20 %. D'autres éléments sont également pris en compte comme la présence d'un talus important le long de la voirie.
- Les contraintes physiques identifient la présence de ruisseaux ou de sols humides.
- Ensuite, les contraintes écologiques reprennent l'ensemble des terrains présentant un intérêt écologique indéniable : vergers hautes tiges, zones humides...
- Enfin, les contraintes paysagères sont essentiellement liées au développement tentaculaire de l'habitat. Il s'agit également d'autres zones sensibles au niveau paysager (lignes de crête, point de vue, visibilité...).

2.15.4.3.1. *Disponibilités foncières en zone d'habitat (à caractère rural)*

**A. Analyse générale**

Au plan de secteur de Florenville, 14 zones d'habitat (à caractère rural) sont recensées. Elles représentent une superficie de pratiquement 625 ha. La superficie non disponible est de 361,3 ha (57,8 % de la superficie totale).

**Superficies inconstructibles**

Les superficies théoriquement disponibles mais inconstructibles sont peu importantes : 2,1 ha (0,3 % de la superficie totale). Ces zones se concentrent essentiellement sur Laiche et Azy.

**Superficies disponibles**

Sur l'ensemble de la commune, la superficie disponible s'élève à plus ou moins 158 ha (25,2 % de la superficie totale).

**Superficies disponibles non équipées**

Les superficies disponibles non équipées sont importantes et s'élèvent à 66 ha, soit 10,6 % de la superficie totale. On les retrouve principalement sur Florenville (plus de 20 ha).

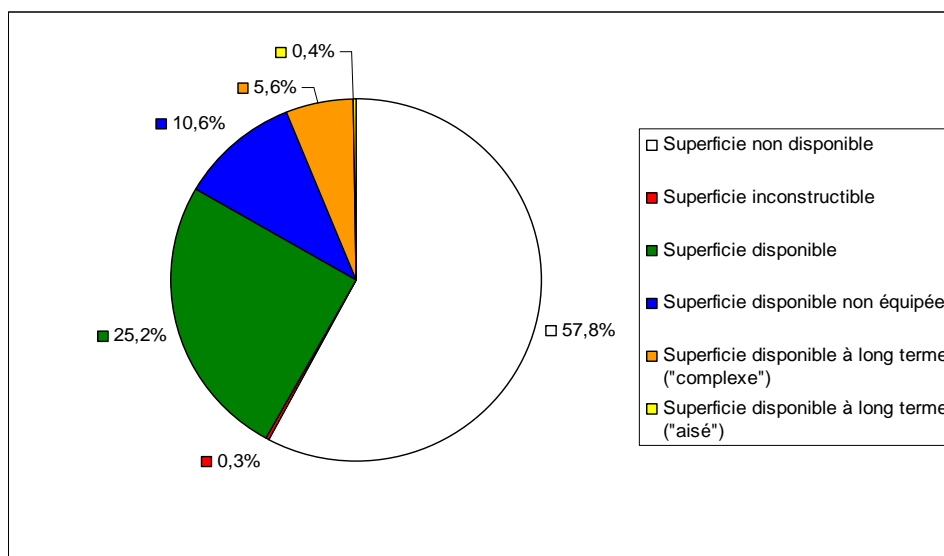
### **Superficies disponibles à long terme**

Les superficies disponibles à long terme atteignent 37,5 ha et se répartissent en 35,3 ha «complexes» (5,6 % de la superficie totale) et en 2,4 ha «aisés» (0,4 % de la superficie totale). La majorité des localités disposent de ce type de réserve foncière.

*Tableau 36 : Disponibilités foncières en zone d'habitat*

Village	Superficie totale	Superficie non disponible		Superficie inconstructible		Superficie disponible		Superficie disponible non équipée		Superficie disponible à long terme (« complexe »)		Superficie disponible à long terme (« aisé »)	
	Ha	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Chassepierre	40,61	22,13	54,5	0,23	0,6	11,42	28,1	4,29	10,6	2,40	5,9	0,14	0,3
Florenville	195,84	125,43	64,1	0	0,0	41,07	21,0	20,87	10,7	8,47	4,3	0	0,0
Fontenoille	39,18	17,35	44,3	0	0,0	13,78	35,2	5,79	14,8	2,18	5,6	0,08	0,2
Lacuisine	64,25	33,39	52,0	0,27	0,4	18,36	28,6	7,80	12,1	4,24	6,6	0,19	0,3
Laiche - Azy	35,85	18,74	52,3	1,23	3,4	9,26	25,8	3,04	8,5	3,45	9,6	0,13	0,4
Lambermont	19,12	10,38	54,3	0	0,0	3,23	16,9	4,45	23,3	1,06	5,5	0	0,0
Martué	14,69	9,70	66,0	0,33	2,2	3,79	25,8	0,21	1,4	0,60	4,1	0,06	0,4
Muno	73,7	49,14	66,7	0	0,0	12,44	16,9	8,74	11,9	1,81	2,5	1,57	2,1
Quatre Arbres	7,77	2,92	37,6	0	0,0	3,96	51,0	0,00	0,0	0,89	11,5	0	0,0
Sainte-Cécile	64,62	38,55	59,7	0	0,0	16,07	24,9	4,93	7,6	4,98	7,7	0,09	0,1
Villers-devant-Orval	52,68	27,76	52,7	0	0,0	17,86	33,9	3,16	6,0	3,73	7,1	0,17	0,3
Watrinsart	16,09	5,29	32,9	0	0,0	6,50	40,4	2,85	17,7	1,45	9,0	0	0,0
Orval	0,57	0,57	100,0	0	0,0	0,00	0,0	0,00	0,0	0,00	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>624,97</b>	<b>361,35</b>	<b>57,2</b>	<b>2,06</b>	<b>0,3</b>	<b>157,74</b>	<b>25,2</b>	<b>66,13</b>	<b>10,6</b>	<b>35,26</b>	<b>5,6</b>	<b>2,43</b>	<b>0,4</b>

*Graphique 43 : Disponibilités foncières en zone d'habitat pour l'ensemble de la commune*



Pratiquement 80 % des terrains disponibles ne présentent pas de contrainte. Remarquons toutefois que pour les terrains disponibles non équipés, ce pourcentage tombe à 62 %.

#### Contraintes topographiques

Les contraintes représentent 11 % de la superficie disponible (+/- 16,8 ha). Les superficies les plus importantes sont recensées sur Fontenoille (5,4 ha) et Villers-devant-Orval (3,6 ha).

Pour la surface disponible mais non équipée, les contraintes topographiques atteignent 15,6 % (+/- 10,31 ha).

#### Contraintes physiques

Les contraintes physiques représentent 2,2 % de la surface disponible. On en retrouve principalement à Muno et Villers-devant-Orval. Pour ces deux villages, 10 % de la surface disponible est classé en zone de contraintes physiques. 5,78 ha (8,7%) de superficie disponible non équipée sont touchés par des contraintes physiques.

#### Contraintes écologiques

Les contraintes écologiques sont moins nombreuses et s'étendent sur 8,6 ha, soit 5,4 % de la superficie disponible et 2,9 ha, soit 4,4 % de la surface disponible non équipée.



## Contraintes paysagères

Les contraintes paysagères restent limitées avec un peu plus de 6 ha concernés (3,8 % de la superficie disponible). C'est sur le village de Watrinsart que l'on rencontre le plus de ce type de contraintes (2,15 ha). Pour les superficies disponibles non équipées, les contraintes paysagères sont présentes sur Fontenoille, Lacuisine et Villers-devant-Orval pour un total de 5,9 ha, soit 8,9% de la superficie non équipée.

*Tableau 37 : Superficies avec contraintes pour les terrains disponibles en zone d'habitat*

	Total	Sans contrainte		Avec contraintes topo.		Avec contraintes physiques		Avec contraintes écologiques		Avec contraintes paysagères	
	Ha	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Chassepierre	11,42	9,53	8,3	1,89	16,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Florenville	41,07	37,33	90,9	0,4	1,0	0	0,0	2,54	6,2	0,8	1,9
Fontenoille	13,78	5,27	38,2	5,39	39,1	0	0,0	2,39	17,3	0,73	5,3
Lacuisine	18,36	16,68	90,8	0,54	2,9	0	0,0	0,51	2,8	0,63	3,4
Laiche - Azy	9,26	6,81	73,5	1,04	11,2	0	0,0	1,41	15,2	0	0,0
Lambermont	3,23	0,73	22,6	2,19	67,8	0,31	9,6	0	0,0	0	0,0
Martué	3,79	3,79	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Muno	12,44	10,27	82,6	0,44	3,5	1,33	10,7	0,4	3,2	0	0,0
Quatre Arbres	3,96	3,96	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Sainte-Cécile	16,07	13,34	83,0	0,95	5,9	0	0,0	1,28	8,0	0,5	3,1
Villers-devant-Orval	17,86	11,19	62,7	3,6	20,2	1,84	10,3	0	0,0	1,23	6,9
Watrinsart	6,5	3,2	49,2	1,09	16,8	0	0,0	0,06	0,9	2,15	33,1
Orval	0	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
<b>Total</b>	<b>157,74</b>	<b>122,1</b>	<b>77,4</b>	<b>17,53</b>	<b>11,1</b>	<b>3,48</b>	<b>2,2</b>	<b>8,59</b>	<b>5,4</b>	<b>6,04</b>	<b>3,8</b>

*Tableau 38 : Superficies avec contraintes pour les terrains disponibles non équipés en zone d'habitat*

Village	Total	Sans contrainte		Avec contraintes topo.		Avec contraintes physiques		Avec contraintes écologiques		Avec contraintes paysagères	
	Ha	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Chassepierre	4,29	2,35	54,8	1,94	45,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Florenville	20,87	15,31	73,4	3,38	16,2	0,1	0,5	2,08	10,0	0	0,0
Fontenoille	5,79	2,05	35,4	0,79	13,6	0	0,0	0	0,0	2,95	50,9
Lacuisine	7,8	6,55	84,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1,25	16,0
Laiche - Azy	3,04	2,18	71,7	0	0,0	0	0,0	0,86	28,3	0	0,0
Lambermont	4,45	1,69	38,0	2,54	57,1	0,22	4,9	0	0,0	0	0,0
Martué	0,21	0,21	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Muno	8,74	3,36	38,4	0,04	0,5	5,34	61,1	0	0,0	0	0,0
Quatre Arbres	0	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
Sainte-Cécile	4,93	4,42	89,7	0,39	7,9	0,12	2,4	0	0,0	0	0,0
Villers-devant-Orval	3,16	0,26	8,2	1,23	38,9	0	0,0	0	0,0	1,67	52,8
Watrinsart	2,85	2,85	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Orval	0	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
<b>Total</b>	<b>66,13</b>	<b>41,23</b>	<b>62,3</b>	<b>10,31</b>	<b>15,6</b>	<b>5,78</b>	<b>8,7</b>	<b>2,94</b>	<b>4,4</b>	<b>5,87</b>	<b>8,9</b>

#### 2.15.4.3.2. Disponibilités foncières en zone de services publics et d'équipements communautaires

On dénombre 10 zones de services publics et d'équipements communautaires sur la commune de Florenville (7,4 ha).

Il s'agit principalement de cimetières : Florenville, Lambermont, Chassepierre, Muno, Martué, Fontenoille, Lacuisine et Sainte-Cécile. Ces zones sont totalement occupées.

A Florenville, il existe deux autres zones. La première se situe sur la route de Carignan et regroupe le parc à conteneurs, le Service Incendie et la DGO1.

La seconde est située rue des Epérides, cette portion de 3,14 ha est occupée en partie par la maison de repos « La Concille », le reste de la parcelle étant disponible (2,39 ha).

#### 2.15.4.3.3. *Disponibilités foncières en zone de loisirs*

Commune touristique, Florenville compte pas moins de 10 zones de loisirs pour une superficie totale d'un peu plus de 74 ha.

Elles sont situées principalement dans la vallée de la Semois, à l'exception d'une zone à Muno (ruisseau des Tourgeons), deux zones à Chameleux (ruisseau de Williers) et une zone à Villers-devant-Orval (la Marche).

De manière globale, on constate que 32,98 ha (44,4 % de la superficie totale) sont déjà occupés et que 39,35 ha (53 % de la superficie totale) sont disponibles. Ce dernier chiffre est à nuancer :

- Il existe deux zones de loisirs à proximité de Chameleux, pour un total de 23,35 ha dont seuls 5,78 ha sont disponibles sans contrainte.
- La zone de loisirs de Villers-devant-Orval (6,65 ha) est entièrement soumise à une contrainte physique (sols humides).

Il en résulte que les potentialités réelles (un peu moins de 14 ha) sont beaucoup plus limitées que ce que laisse sous-entendre les disponibilités brutes. Il convient donc d'intégrer dans la réflexion la réorganisation des zones de loisirs sur des terrains touristiquement attractifs et intégrant les contraintes physiques du territoire (zone inondable, relief et paysage).

*Tableau 39 : Description des zones de loisirs*

Nom	Localisation	Sup.	Potentiel foncier	ZI	Situation de fait
Florenville	Le long de la Semois	9,40 ha	5,84 ha dont 2,84 ha avec contraintes topographiques	non	Occupée principalement par le camping La Rosière *** (350 emplacements dont 140 réservés au passage - 5 emplacements pour motor-home - terrains de sport et piscine - petite restauration) + terrains de tennis + habitations.
Florenville "Sport"	Roue de Carignan	2,74 ha	1,59 ha	non	Occupée par le complexe sportif et les terrains de football.
Chassepierre	Le long de la Semois	7,86 ha	3,86 ha dont 2,38 avec contraintes paysagères	aléa faible	Occupée principalement par le camping Les Cabrettes ** (115 emplacements dont 20 réservés au passage - petite restauration) + quelques habitations et chalets.
Muno	A l'Ouest du village	3,83 ha	1,34 ha dont 0,35 avec contraintes physiques	aléa faible	Occupée principalement par les infrastructures du football + quelques chalets.
Lacuisine	Le long de la Semois	1,54 ha	0,68 ha inconst. et 0,45 ha disponible (long terme)	aléa élevé	Occupée par une habitation et une bergerie.
Sainte-Cécile Semois	Le long de la Semois	4,89 ha	1,04 ha	aléa faible	Occupée principalement par le Camping de la Semois *** (129 emplacements dont 86 réservés au passage - terrains de jeux - petite restauration - magasin).
Sainte-Cécile Mécanique	A l'Ouest du village	5,29 ha	1,43 ha	non	Occupée principalement par le camping La Rochette (215 emplacements dont 65 réservés au passage - petite restauration)
Villers-dvt-Orval	Au Sud du village	7,88 ha	7,09 ha dont 6,65 avec des contraintes physiques	aléa faible	Occupée très partiellement par un complexe touristique (hôtel et chambre d'hôtes).
Chameleux 1	Lieu-dit Chameleux	15,20 ha	10,8 ha dont 9,12 ha avec des contraintes topo. et 1,68 ha avec des contraintes physiques	aléa faible	Occupée partiellement par une brasserie/-restaurant + quelques chalets + étangs.
Chameleux 2	Le long de la frontière française	8,15 ha	8,15ha	aléa faible	Non urbanisé.

*Tableau 40 : Disponibilités foncières en zone de loisirs*

	Superficie totale	Superficie non disponible		Superficie inconstructible		Superficie disponible		Superficie disponible non équipée		Superficie disponible à long terme	
		Ha	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha
Florenville	15,24	9,40	61,7	0	0,0	5,84	38,3	0	0,0	0	0,0
Florenville Sport	4,33	2,74	63,3	0	0,0	1,59	36,7	0	0,0	0	0,0
Chassepierre	7,86	4,00	50,9	0	0,0	3,86	49,1	0	0,0	0	0,0
Muno	3,83	2,49	65,0	0	0,0	1,03	26,9	0	0,0	0,31	8,1
Lacuisine	1,54	0,41	26,6	0,68	0,4	0	0,0	0	0,0	0,45	29,2
Ste-Cécile Semois	4,89	3,85	78,7	0	0,0	1,04	21,3	0	0,0	0	0,0
Ste-Cécile Mécanique	5,29	3,86	73,0	0	0,0	1,43	27,0	0	0,0	0	0,0
Villers-dt-Orval	7,88	0,79	10,0	0	0,0	6,65	84,4	0	0,0	0,44	5,6
Chameleux 1	15,2	4,40	28,9	0	0,0	10,8	71,1	0	0,0	0	0,0
Chameleux 2	8,15	0,00	0,0	0	0,0	8,15	100,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>74,21</b>	<b>31,94</b>	<b>43,0</b>	<b>0,68</b>	<b>0,9</b>	<b>40,39</b>	<b>54,4</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0</b>	<b>1,20</b>	<b>1,6</b>

#### *2.15.4.3.4. Disponibilités foncières en zone d'activité économique mixte*

Le plan de secteur a défini une seule zone d'activité économique sur le territoire de Florenville, une zone de 17,75 ha sur la route d'Arlon occupée par le parc d'activité économique de la commune.

Seuls 3,41 ha (19,2 %) de la zone sont occupés. 13,9 ha sont actuellement disponibles, soit près de 78 % principalement sans contrainte. Seule la partie Est est soumise à une contrainte physique (ruisseau).

#### *2.15.4.3.5. Disponibilités foncières en zone de dépendances d'extraction*

La commune de Florenville compte 11 zones d'extraction pour une superficie totale de 22,82 ha.

Deux zones (5,03 ha et 2,74 ha) sont actuellement en cours d'exploitation au Sud de Fontenoille.

Les autres zones couvrent une superficie de 15,05 ha. Il s'agit principalement d'anciennes carrières qui ne sont plus exploitées aujourd'hui et qui sont progressivement recolonisées par la végétation.

#### *2.15.4.3.6. Disponibilités foncières en zone d'aménagement communal concerté*

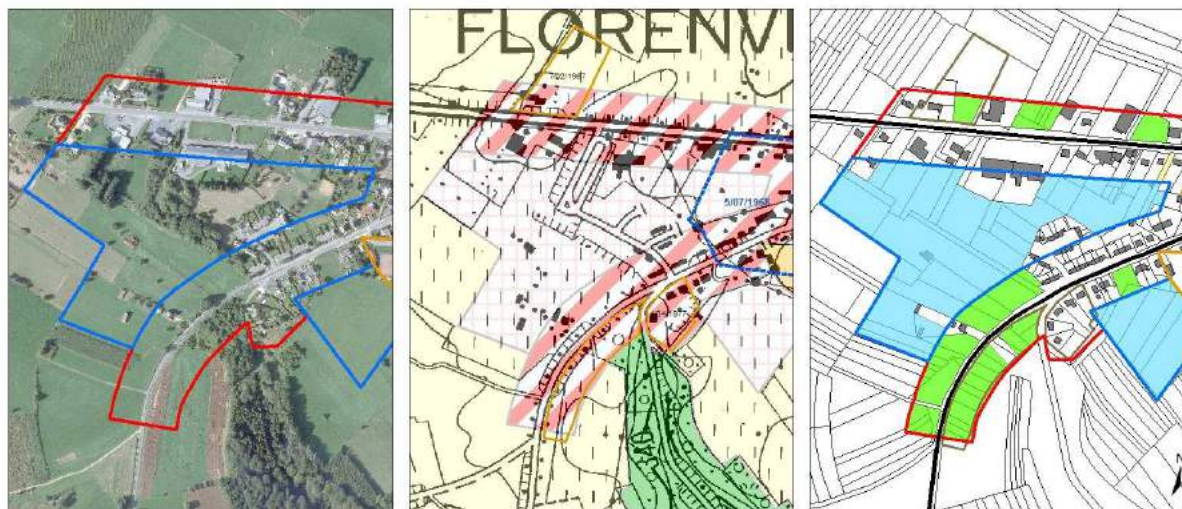
##### **A. Analyse générale**

On dénombre 6 zones d'aménagement communal concerté (ZACC) sur le territoire de Florenville (5 sur Florenville et 1 sur Villers-devant-Orval). Elles représentent une superficie totale de 50,14 ha. Le potentiel foncier global s'élève à 44,12 ha.

B. Analyse détaillée

Florenville : « Belle Epine »

Cette ZACC de 9,57 ha est située entre la N83 et la N85. Elle est occupée en partie par de l'activité économique (arrière de parcelles).



Localisation	Sup.	Taux d'urb.	Potentiel foncier	Situation de fait	Situation de droit	Commentaires
Entre la N83 et la N85	9,57 ha	14,6 %	8,17 ha non équipé	Occupée en partie par la cité Belle Epine et pas de l'activité économique. Le reste de la ZACC est occupée par des parcelles agricoles.	/	Situation excentrée.

Florenville : « Complexe sportif »

Cette ZACC de 2,2 ha jouxte la zone de loisirs du complexe sportif. Elle est entièrement libre.



Localisation	Sup.	Taux d'urb.	Potentiel foncier	Situation de fait	Situation de droit	Commentaires
Le long de la N95	2,20 ha	0 %	2,2 ha non équipé	Parcelle agricole	/	En lien avec le complexe sportif.



**Florenville : « Miroir »**

La ZACC s'étend sur 6,8 ha dont 1,37 ha sont occupés. Elle est particulièrement bien située à proximité du noyau et ne présente pas de contrainte particulière.



Localisation	Sup.	Taux d'urb.	Potentiel foncier	Situation de fait	Situation de droit	Commentaires
Chemin des Fossés, rue du Miroir et route de Williers.	6,79 ha	20,2 %	5,43 ha non équipé	Occupée par l'arrière du magasin de bricolage à l'Ouest et par des garages à l'Est.	/	Pas de contrainte. Proximité du centre de Florenville.

### Florenville : « Clos Michel »

Située au Sud-Est du centre de Florenville, cette ZACC s'étend sur une superficie de 12,2 ha dont 11,45 ha disponibles. Elle ne présente pas de contrainte particulière.



Localisation	Sup.	Taux d'urb.	Potentiel foncier	Situation de fait	Situation de droit	Commentaires
Entre la N88 et la N83	12,2 ha	6,15 %	11,45 ha non équipé	Occupée par une entreprise et les arrières de jardin du Chemin du Bon Pays.	/	Pas de contrainte. Proximité du centre de Florenville.

Florenville : « Sainte-Anne »

La ZACC « Sainte-Anne » est entièrement ceinturée par 4 rues. Une grande surface de distribution déborde sur la ZACC, le restant est entièrement libre (5,43 ha).



Localisation	Sup.	Taux d'urb.	Potential foncier	Situation de fait	Situation de droit	Commentaires
Entre la N83 et la rue d'Izel.	5,47 ha	5,5 %	5,43 ha non équipé	Occupée par l'arrière du Delhaize, le reste en parcelles agricoles.	/	Pas de contrainte. Bonne localisation.

## Villers-devant-Orval

La zone s'étend sur 13,62 ha sur le haut du village. Quatre rues sillonnent la ZACC dont certaines parties sont actuellement bâties (2,2 ha). Notons qu'un axe de ruissellement traverse la poche « Est », rendant une partie des terrains intérieurs difficilement constructibles. Le potentiel foncier de 11,44 ha dont 7,33 ha situés le long de voiries existantes.



Localisation	Sup.	Taux d'urb.	Potentiel foncier	Situation de fait	Situation de droit	Commentaires
Nord du village.	13,62 ha	20,2 %	11,44 ha dont 4,11 ha non équipé	Occupée en partie par du bâti résidentiel, le reste de la ZACC étant occupée par des prairies agricoles.	Reprise en partie dans un PPA du 16/07/1959 accompagné du plan solde modifié partiellement le 26/08/1963. Zone juridiquement mise en œuvre en zone agricole au Nord et en zone d'habitat au Sud.	Présence d'un axe de ruissellement.

*Tableau 41 : Disponibilités foncières en zone d'aménagement communal concerté*

	Superficie totale	Superficie non disponible		Superficie inconstructible		Superficie disponible		Superficie disponible non équipée	
		Ha	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha
Villers-dvt-Orval	13,63	2,19	16,1	0	0,0	7,33	53,8	4,11	30,2
Florenville Sainte-Anne	5,74	0,31	5,4	0	0,0	0	0,0	5,43	94,6
Florenville Clos Michel	12,2	0,75	6,1	0	0,0	0	0,0	11,45	93,9
Florenville Miroir	6,8	1,37	20,1	0	0,0	0	0,0	5,43	79,9
Florenville Complexe sportif	2,2	0,00	0,0	0	0,0	0	0,0	2,2	100,0
Florenville Rue de France	9,57	1,40	14,6	0	0,0	0	0,0	8,17	85,4
<b>Total</b>	<b>50,14</b>	<b>6,02</b>	<b>12,0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0</b>	<b>7,33</b>	<b>14,6</b>	<b>36,79</b>	<b>73,4</b>

*Graphique 44 : Disponibilités foncières en zone d'aménagement communal concerté*

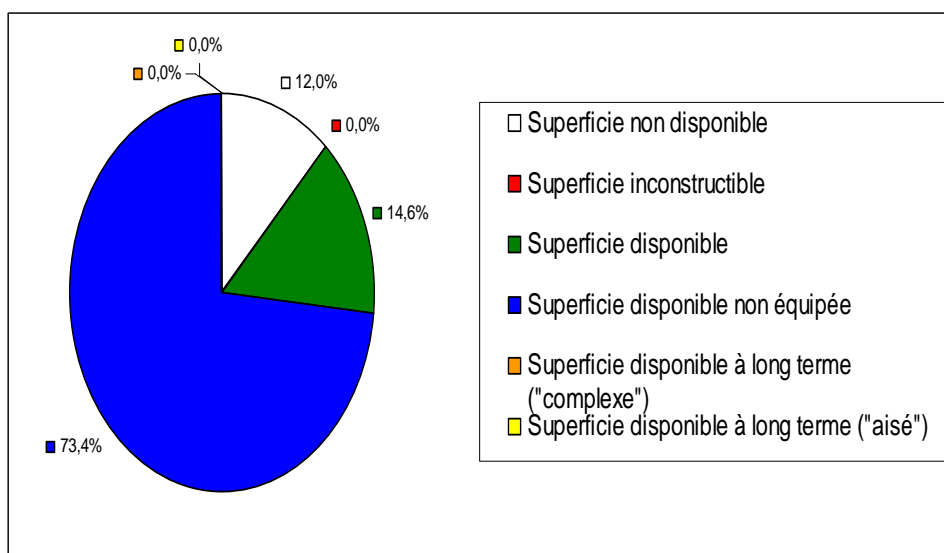


Figure 66 : Potentiel foncier – Florenville

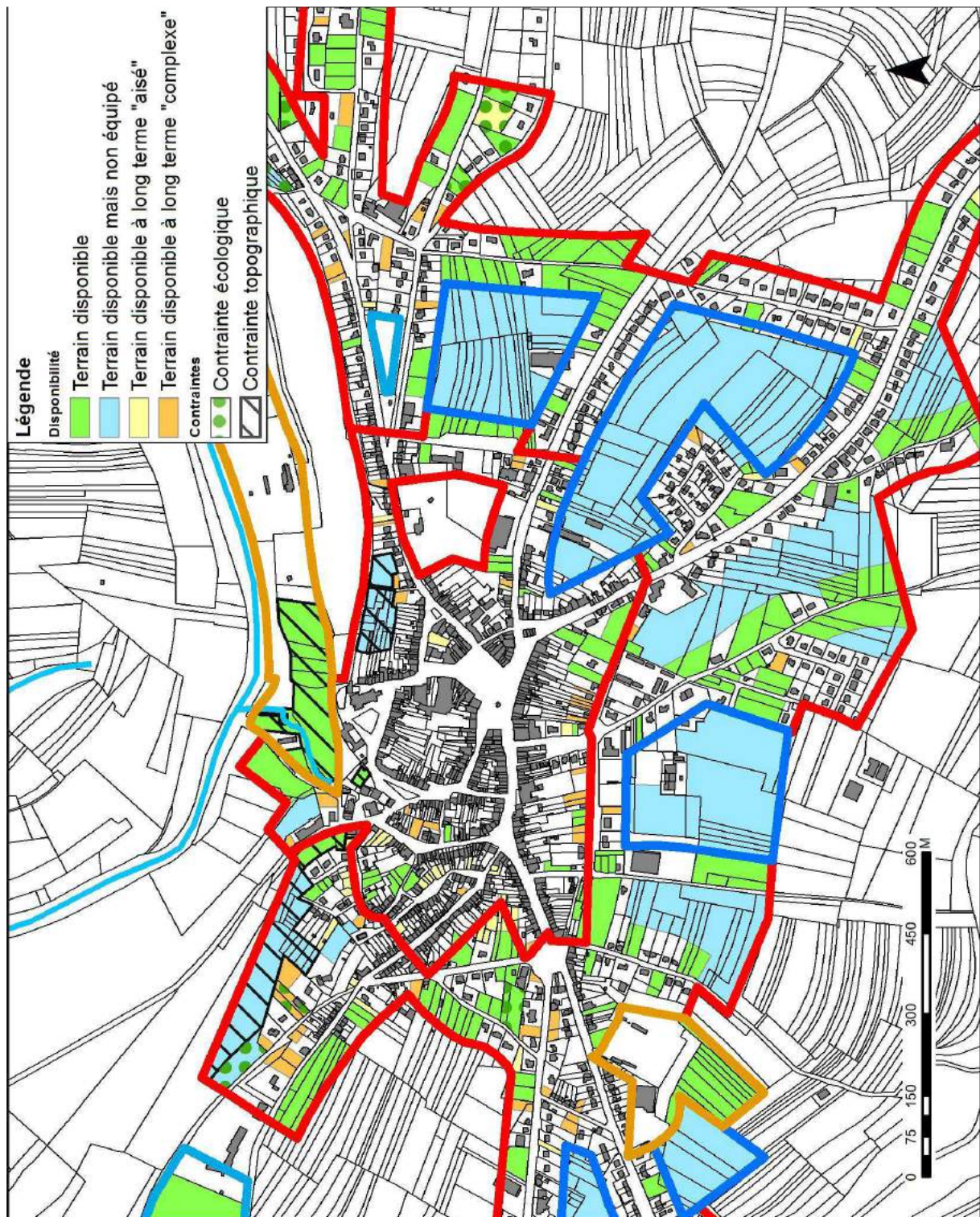


Figure 67 : Potentiel foncier – Chassepierre

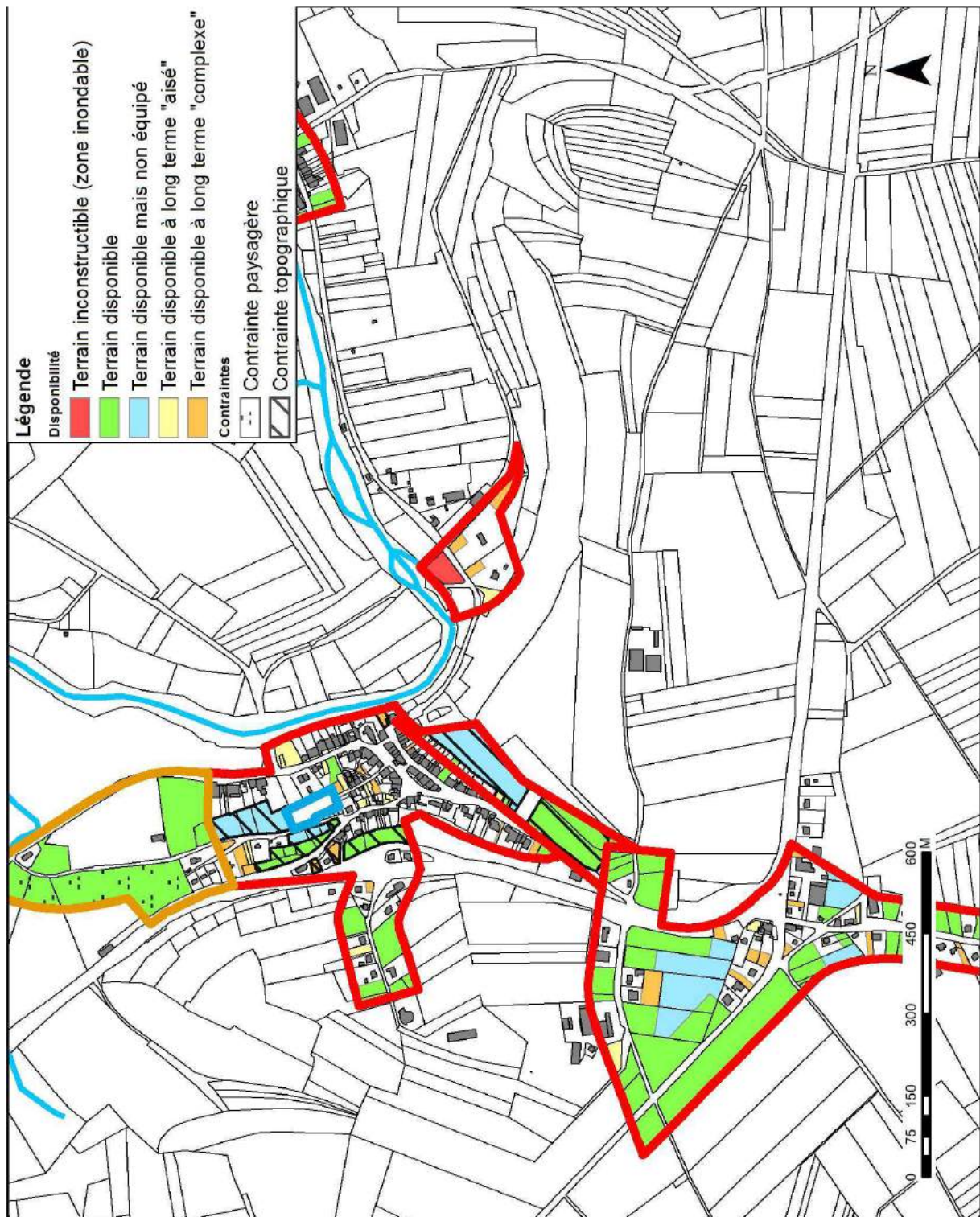


Figure 68 : Potentiel foncier - Laiche et Azi

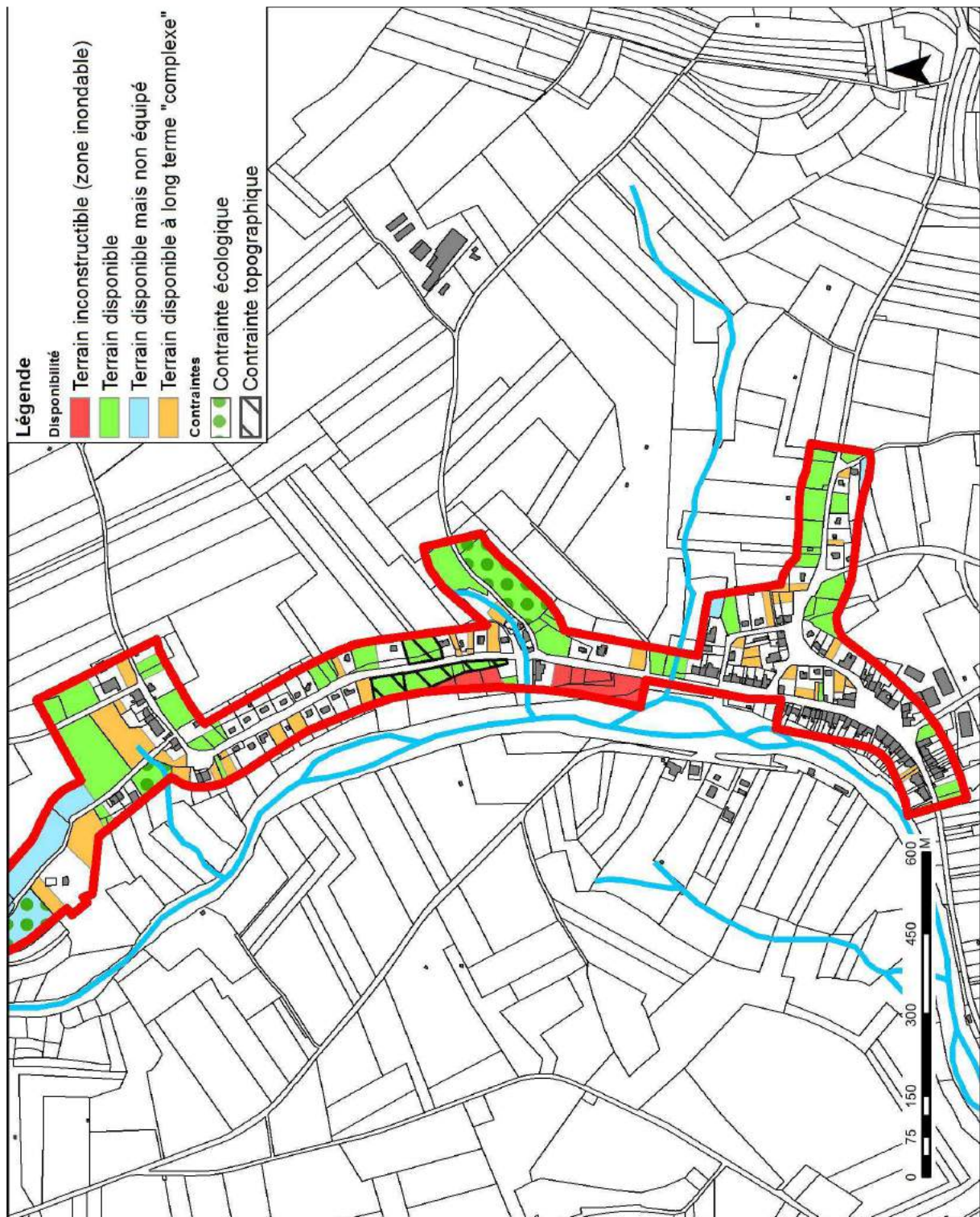




Figure 69 : Potentiel foncier – Fontenoille et Quatre Arbres

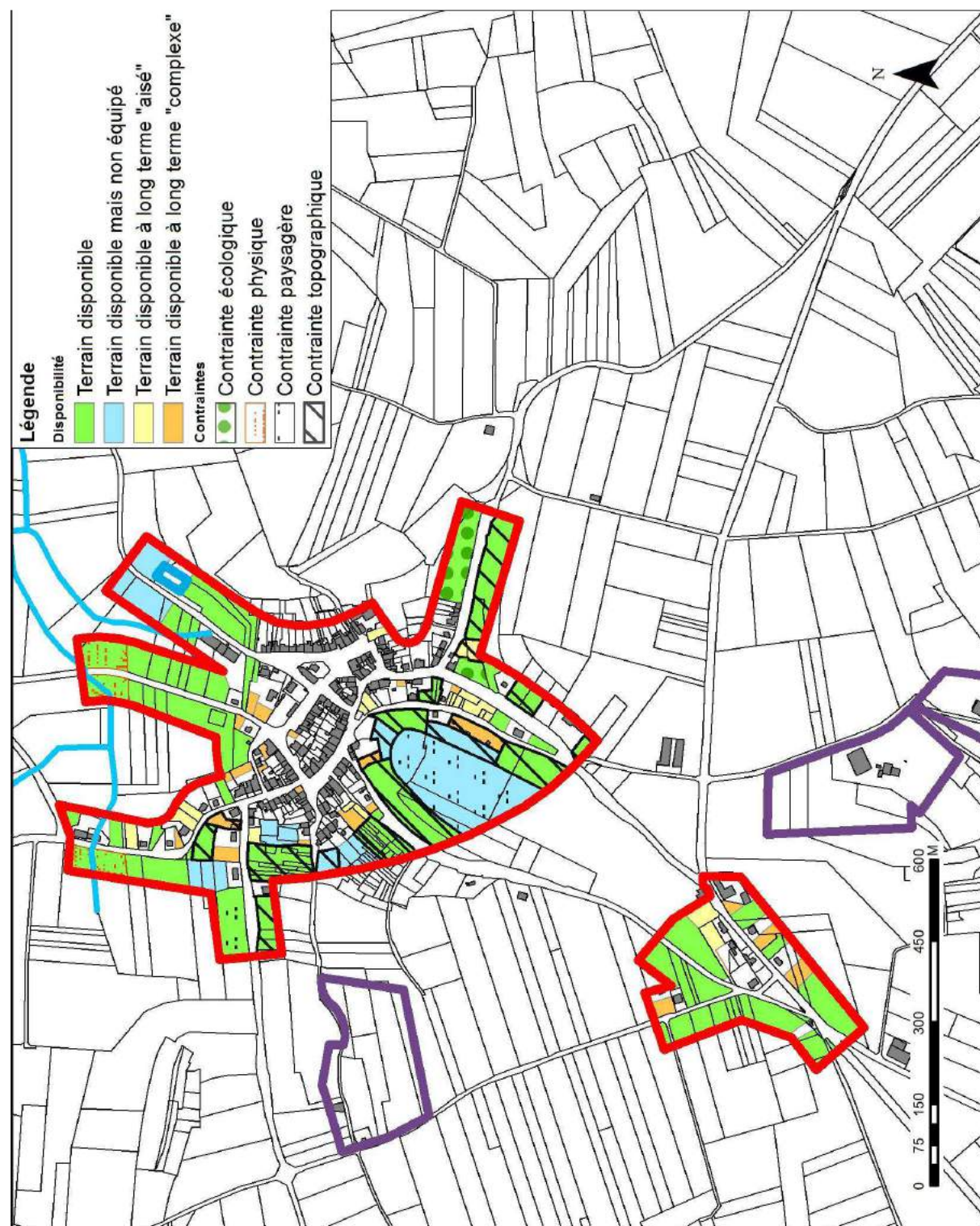


Figure 70 : Potentiel foncier - Lacuisine

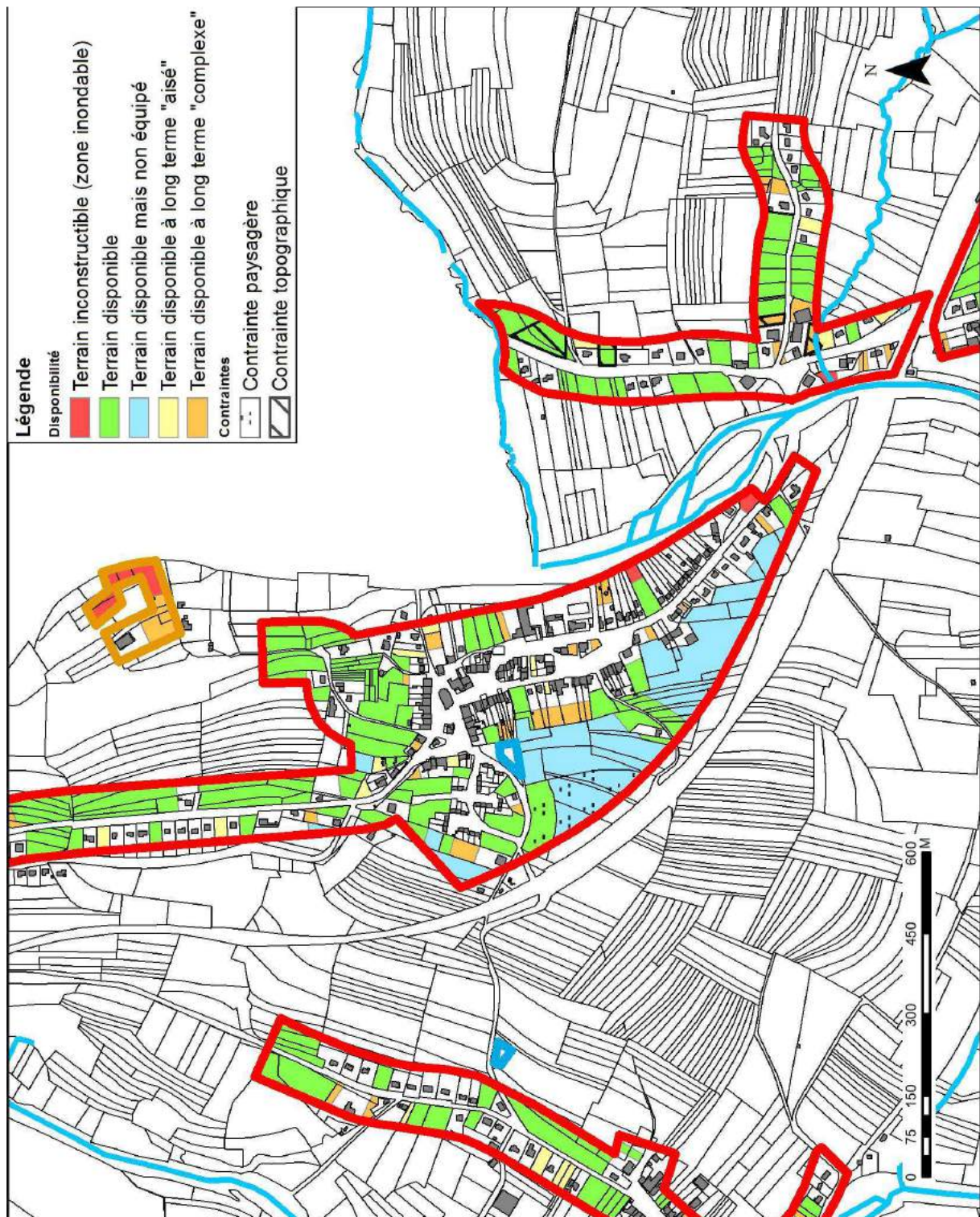


Figure 71 : Potentiel foncier - Martué

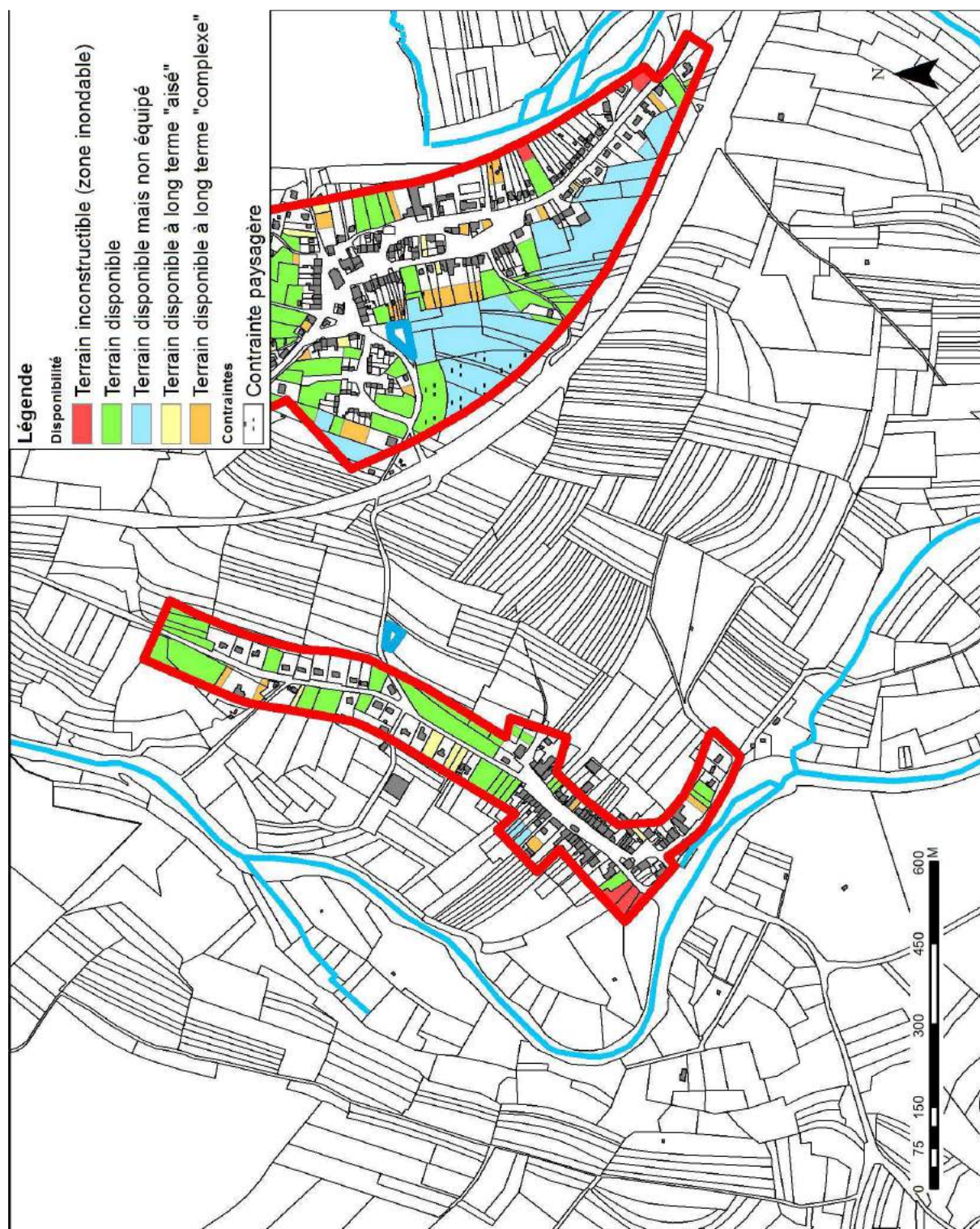


Figure 72 : Potentiel foncier - Muno

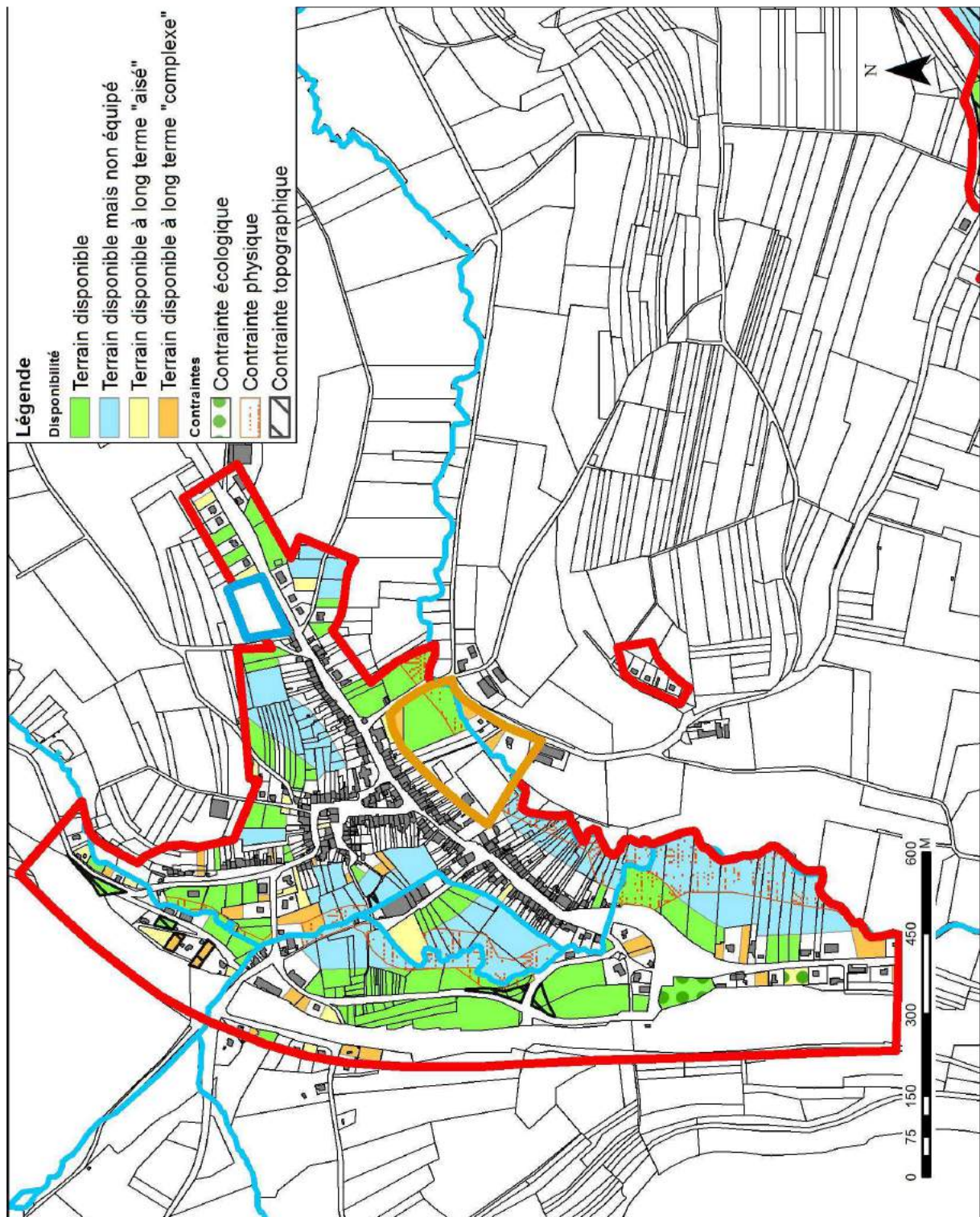


Figure 73 : Potentiel foncier - Lambermont

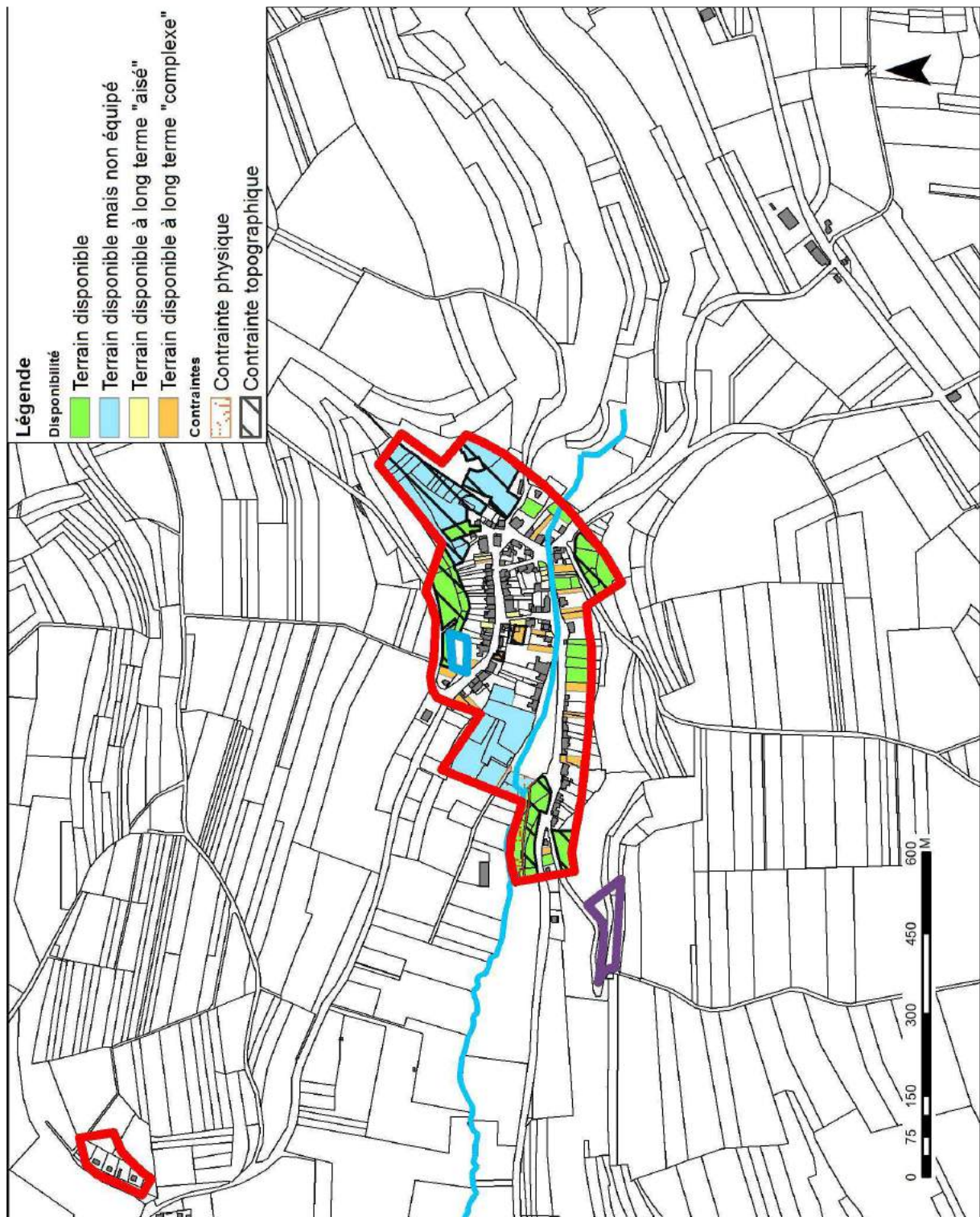


Figure 74 : Potentiel foncier – Watrinsart

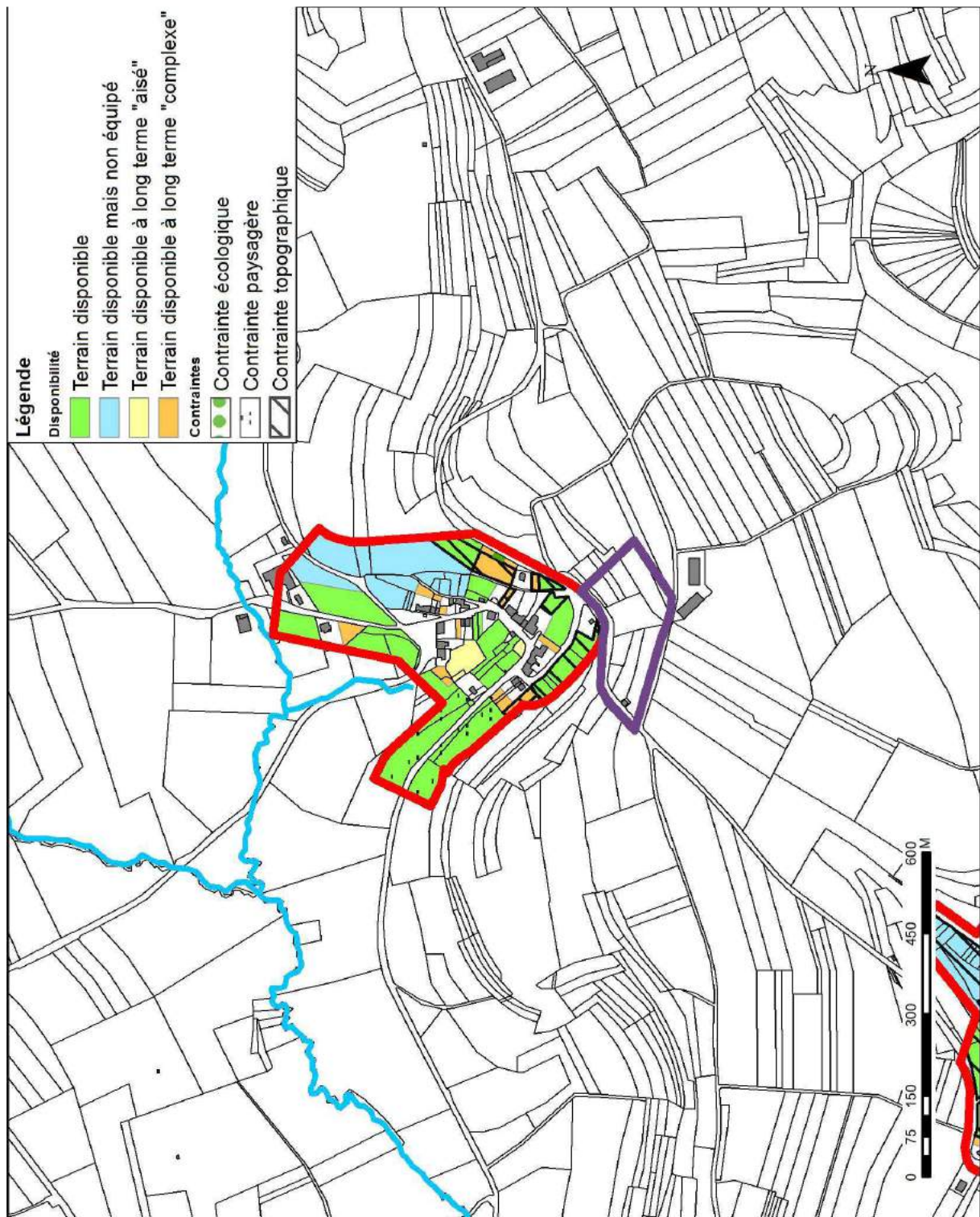


Figure 75 : Potentiel foncier – Sainte-Cécile

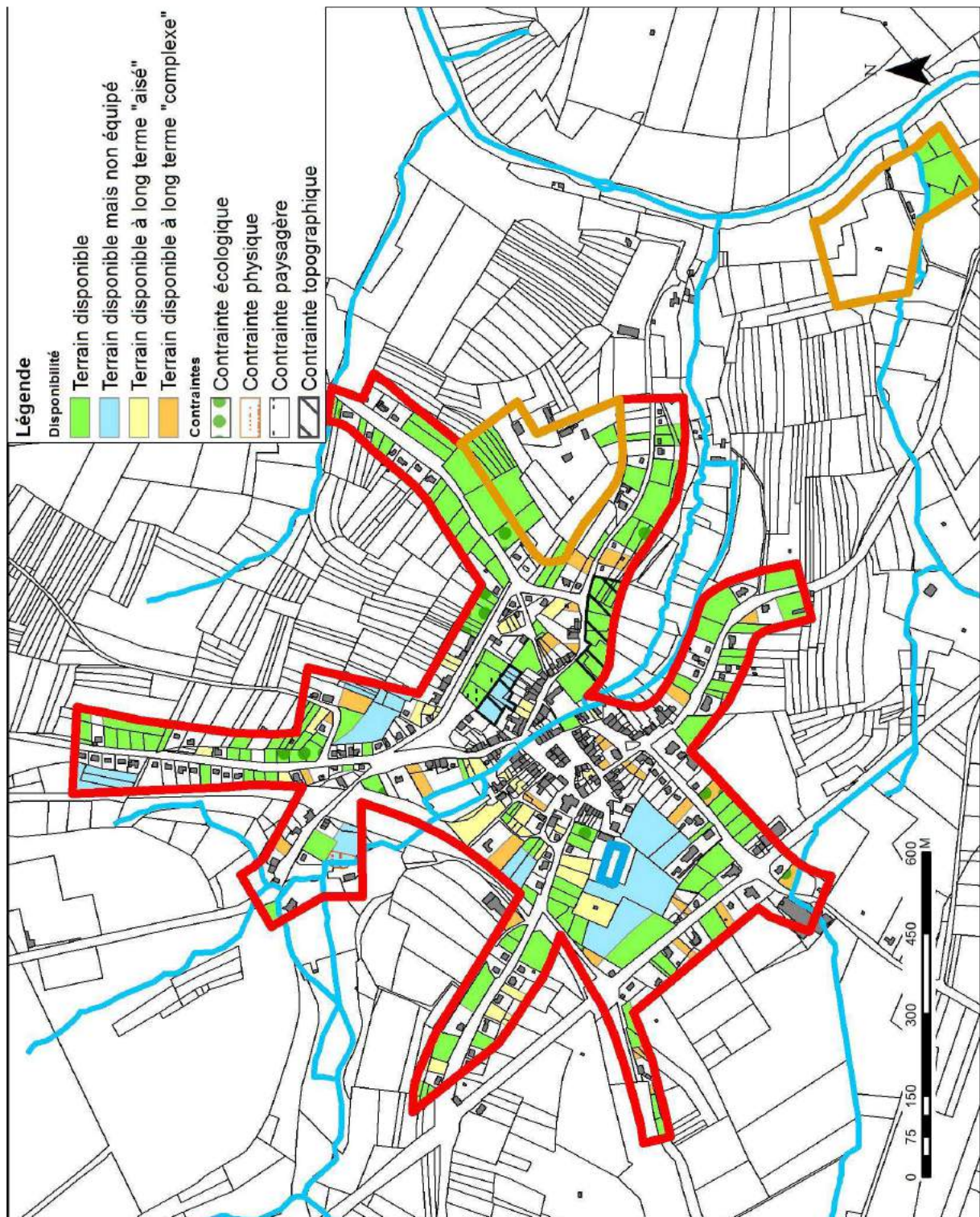
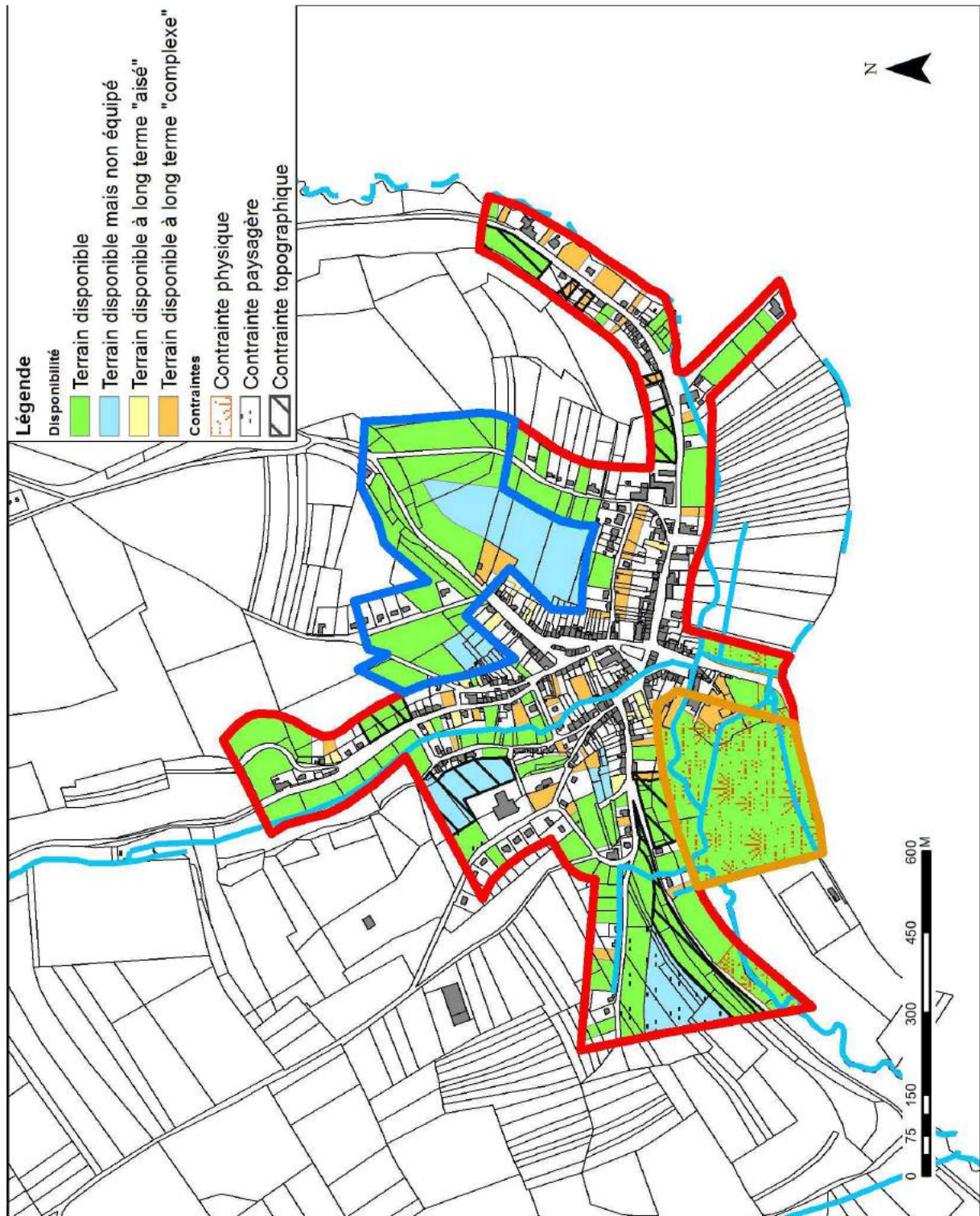


Figure 76 : Potentiel foncier – Villers-devant-Orval





### **2.15.5. Plan communal d'aménagement (aujourd'hui Schéma d'Orientation Local)**

Le territoire communal comptait plusieurs anciens plans particuliers d'aménagement (PPA). Une procédure d'abrogation a été récemment menée par la commune (02/07/2015). Il ne subsiste à ce jour que deux PPA sur le village de Villers-devant-Orval.

### **2.15.6. Rapport urbanistique et environnemental (aujourd'hui Schéma d'Orientation Local)**

Un rapport urbanistique et environnemental (RUE), entré en vigueur le xx, affecte la ZACC « Fâche Sainte-Anne » à Florenville en zone d'habitat.

Les objectifs d'aménagement du RUE sont :

- **Développer un quartier à haute valeur ajoutée connecté avec le centre-ville.** Conformément aux options du schéma de structure, la mise en œuvre de la ZACC s'inscrit dans une perspective de développement urbain de qualité, visant notamment la création d'espaces publics et la valorisation des déplacements lents. La future urbanisation constitue également le prolongement du centre urbain de Florenville par la mise en place d'une mixité fonctionnelle (logements, équipements communautaires, services, commerces, etc.) et sociale (logement unifamilial, logement multifamilial, logement intergénérationnel, etc.).
- **Créer une voirie de distribution transversale.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC, une voirie de distribution transversale sera créée afin de desservir les quartiers existants et futurs depuis les voiries régionales (N83 au Sud et N85 au Nord). Depuis la N83, un effet de porte sera réalisé (aménagement de type rond-point par exemple) pour marquer l'entrée de la ville de Florenville depuis Arlon. Le carrefour avec la N85 sera quant à lui reconfiguré pour une meilleure lisibilité.
- **Valoriser la présence de l'école fondamentale.** La présence d'une école fondamentale constitue une opportunité à valoriser. Elle est en effet le point de départ pour la création d'un espace public central piéton autour duquel peuvent graviter toute une série de fonctions en lien avec ce positionnement particulier. Il en résulte également que la Fâche Sainte-Anne doit obligatoirement conserver un statut purement local et ne peut servir de voirie d'importance au sein de la future urbanisation. La circulation automobile devra y être réduite au maximum.
- **Proposer un développement commercial structuré.** L'existence de plusieurs projets commerciaux le long de la N83 doit être prise en compte. La mise en œuvre de la ZACC permet donc de proposer des espaces pour des implantations commerciales tout en veillant à regrouper (et donc à limiter) les accès directs sur la route régionale et tout en rationalisant et en mutualisant le stationnement.
- **Etablir une structure différenciée au sein de la future urbanisation.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC, une partie de l'urbanisation concrétise la mise en place d'une structure différenciée valorisant les espaces publics, les déplacements lents et les espaces verts. Dans ce cadre, il s'agit de proposer une diversification dans l'offre en logement, d'initier de nouvelles façons d'habiter et de vivre, de valoriser l'exposition Sud, de créer un espace public central piétonnier et verdurisé, de développer des espaces partagés, de créer des espaces verts et de mettre en place des quartiers de haute valeur ajoutée.

**Figure 77 : Schéma d'aménagement – RUE ZACC « Fâche Sainte-Anne » à Florenville**



#### **2.15.7. Site à réaménager**

Il existe un site à réaménager (SAR) sur le territoire communal, il s'agit du domaine Trinteler (29/05/2008) qui sert actuellement de parking.

#### **2.15.8. Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (aujourd'hui Guide Régional d'Urbanisme)**

Il existe plusieurs périmètres soumis au Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR) :

- Laiche (arrêté du 20/12/2006).
- Chassepierre et Martué (arrêté du 30/07/2010).

Figure 78 : Périmètre soumis au RGBSR – Laiche

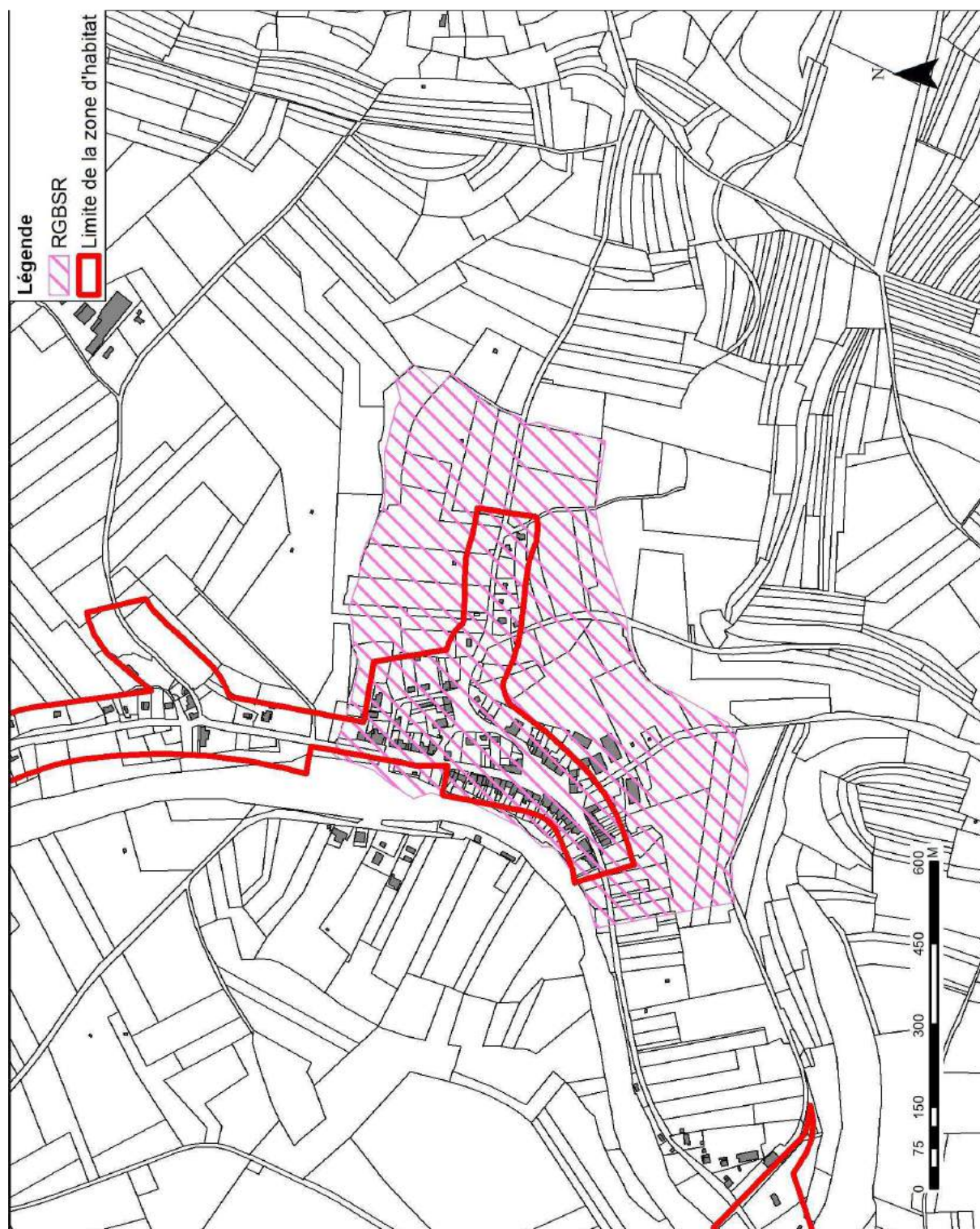


Figure 79 : Périmètre soumis au RGBSR – Chassepierre

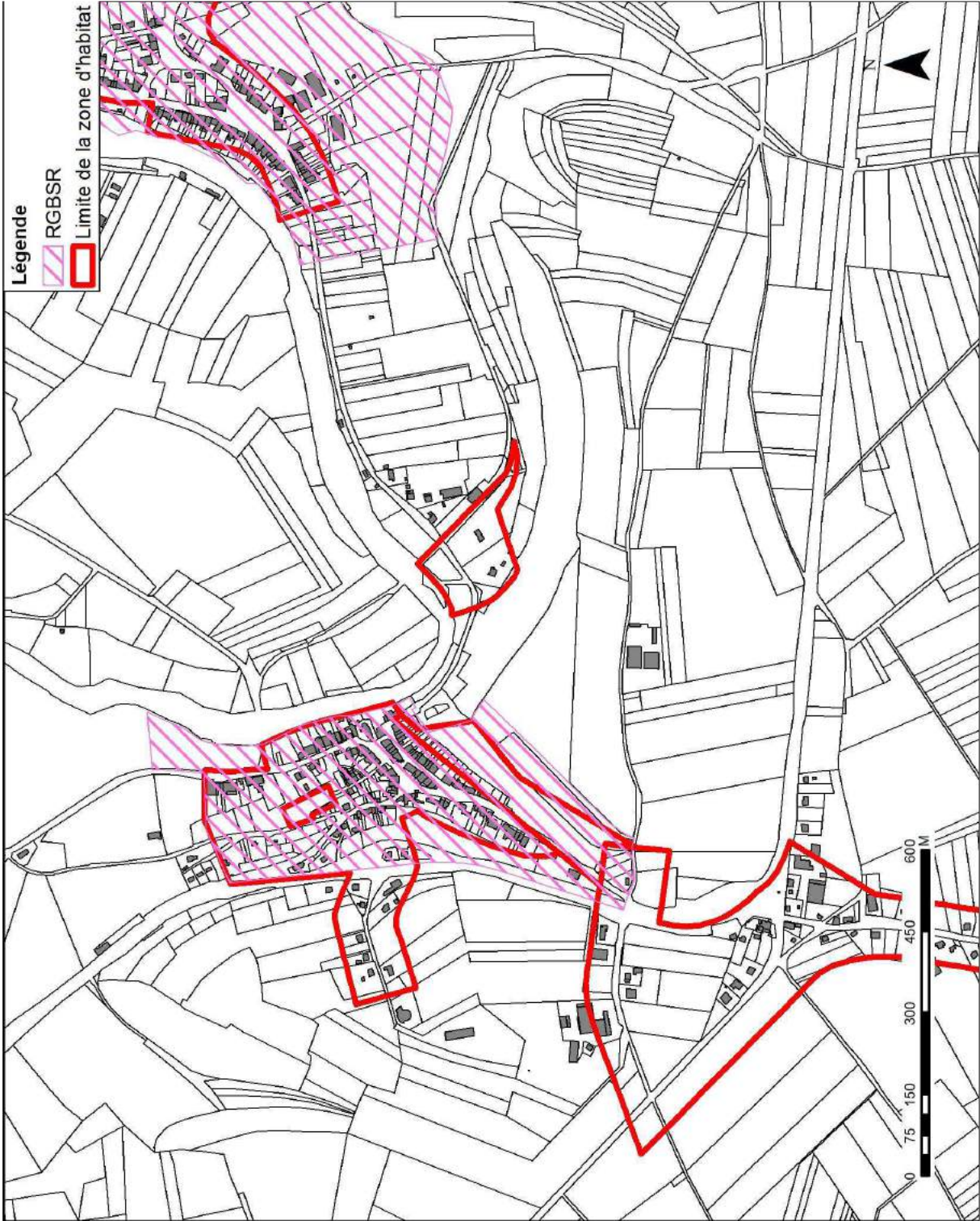
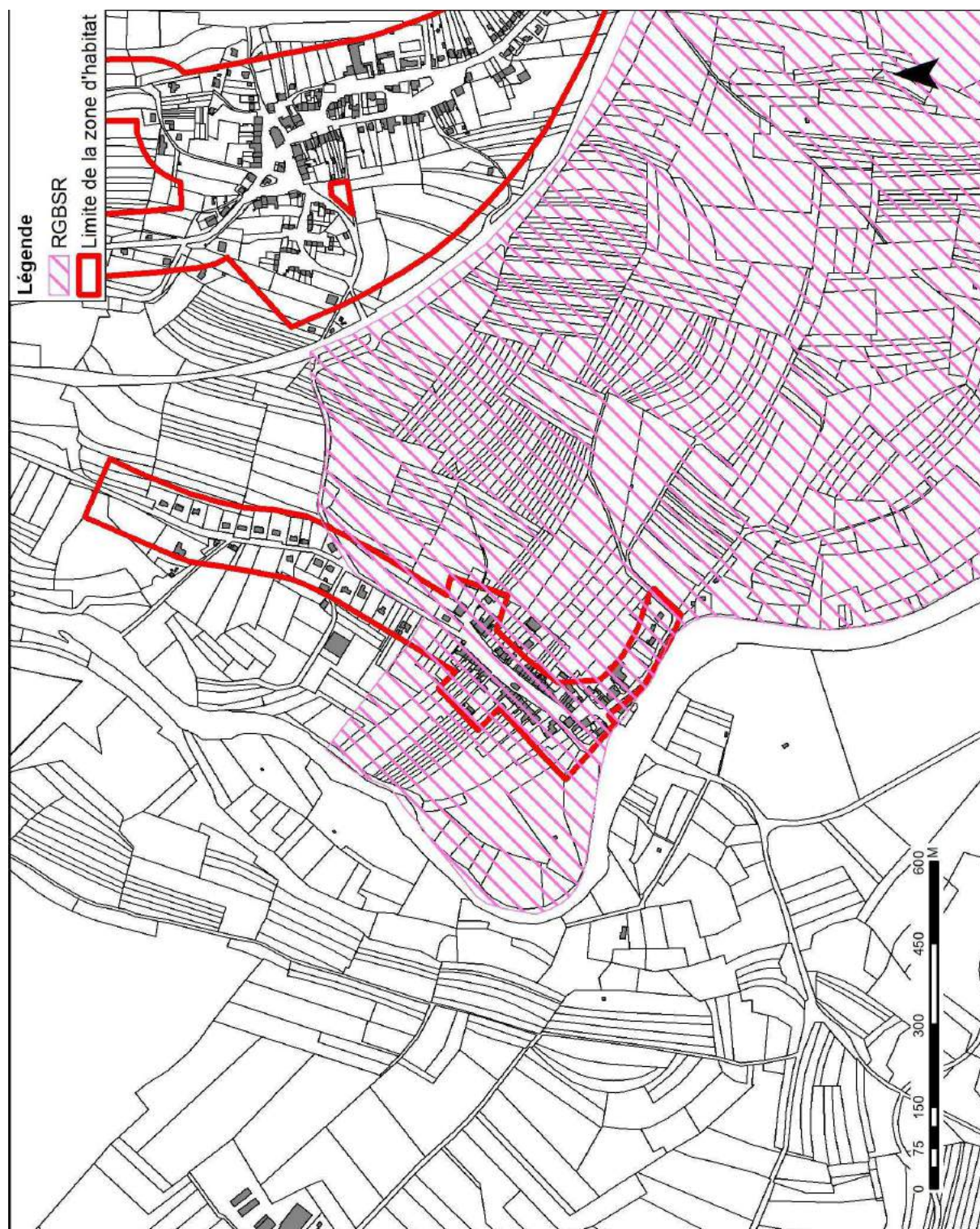


Figure 80 : Périmètre soumis au RGBSR – Martué



### 2.15.9. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Existence de structures d'encadrement et d'avis telles la MULA ou la CCATM.
- Réflexion globale sur le développement territorial définie dans le cadre du schéma de structure.
- Potentiel foncier important en zone d'habitat et en zone d'aménagement communal concerté (ZACC).
- Mise en œuvre de la ZACC « Fâche Sainte-Anne » via un rapport urbanistique et environnemental (RUE) visant le développement d'un quartier d'habitat à haute valeur ajoutée et un redéploiement de l'offre commerciale sur un axe structurant.
- Chassepierre, Laiche et Martué, villages aux caractéristiques architecturales et urbanistiques intéressantes, soumis au RGBSR.

#### Faiblesses

- Pas de mention de Florenville dans les documents régionaux de référence (SDER en vigueur).
- Potentiel « réel » limité au niveau des zones de loisirs du plan de secteur conférant des possibilités contenues de développement.
- Potentiel foncier peu important et mal localisé en zone d'activité économique mixte.
- Saturation des zones d'extraction exploitables ne permettant plus une valorisation du sous-sol (pierre de Fontenoille).

#### Problématiques majeures

- Un potentiel foncier contraignant pour le renforcement des activités de loisirs, économiques et d'extraction.

#### Ressources spécifiques

- Un important potentiel foncier avec différents outils mis en place pour le valoriser au mieux.

## 2.16. Les équipements

### 2.16.1. Réseau d'égouttage

Il existe trois régimes d'assainissement :

- Le régime d'assainissement collectif caractérise les zones où il y a (ou aura) des égouts débouchant vers une station d'épuration existante ou en projet.
- Le régime d'assainissement autonome caractérise les zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, l'épuration des eaux usées.
- Le régime d'assainissement transitoire caractérise les zones dont une analyse plus spécifique est nécessaire afin de les réorienter prochainement vers un des deux régimes précédents.

La commune de Florenville fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers (22/14/2005).

La très grande majorité du territoire est repris en zone d'assainissement collectif. Quelques petites portions de la commune sont reprises en zones d'assainissement autonome :

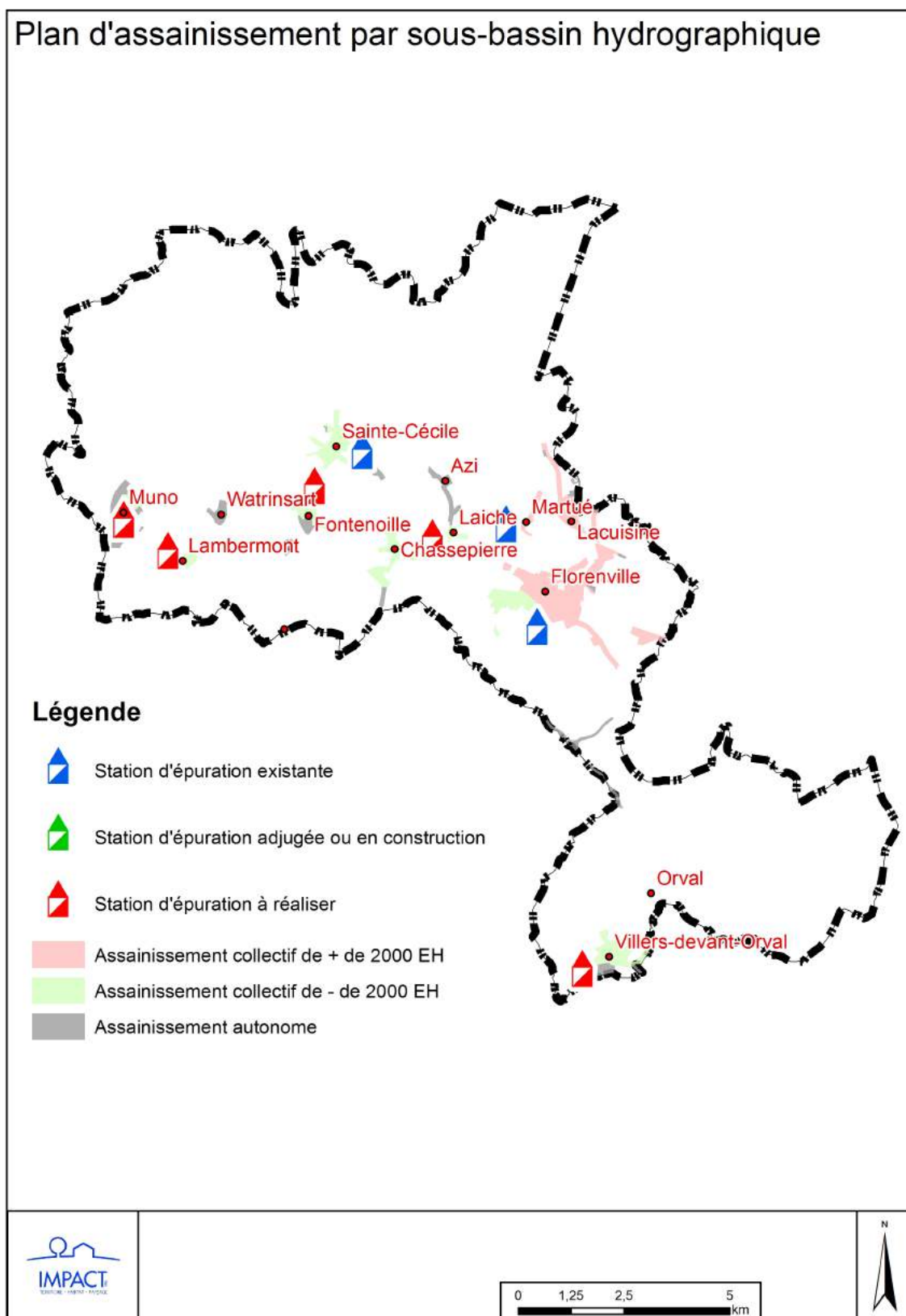
- Muno : Voie de Sedan et rues autour du RAVeL.
- Watrinsart.
- Les Quatre Arbres.
- Fontenoille : rue des Quatre Arbres, rue du Moustier, Rue Nigely.
- Chassepierre : Rue Mersinhat.
- Le Ménil.
- Azy.
- Villers-devant-Orval : Rue de Margny

Actuellement, trois stations d'épuration existent sur Florenville (6.000 EH), sur Mandelavaux (Florenville) (800 EH) et sur Sainte-Cécile (425 EH).

Des travaux de raccordement assez importants doivent encore être réalisés sur les différentes entités reprises en assainissement collectif.

Pour les autres localités en assainissement autonome, les constructions devront donc être équipées d'unité d'épuration individuelle avec rejet des eaux préférentiellement par infiltration dans le sol.

Figure 81 : Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH)





### **2.16.2. Distribution d'eau**

Le réseau de distribution d'eau est géré par la SWDE.

Plusieurs captages d'eau pour la distribution publique sont recensés et deux zones de préventions ont été arrêtées pour les captages de Chassepierre et Fonds des Saulx.

A côté de ces captages de distribution publique, on recense des captages à usage privé, principalement utilisés dans le cadre d'exploitations agricoles.

### **2.16.3. Distribution d'électricité et de télédistribution**

La distribution de l'électricité est gérée par ORES et la télédistribution par VOO.

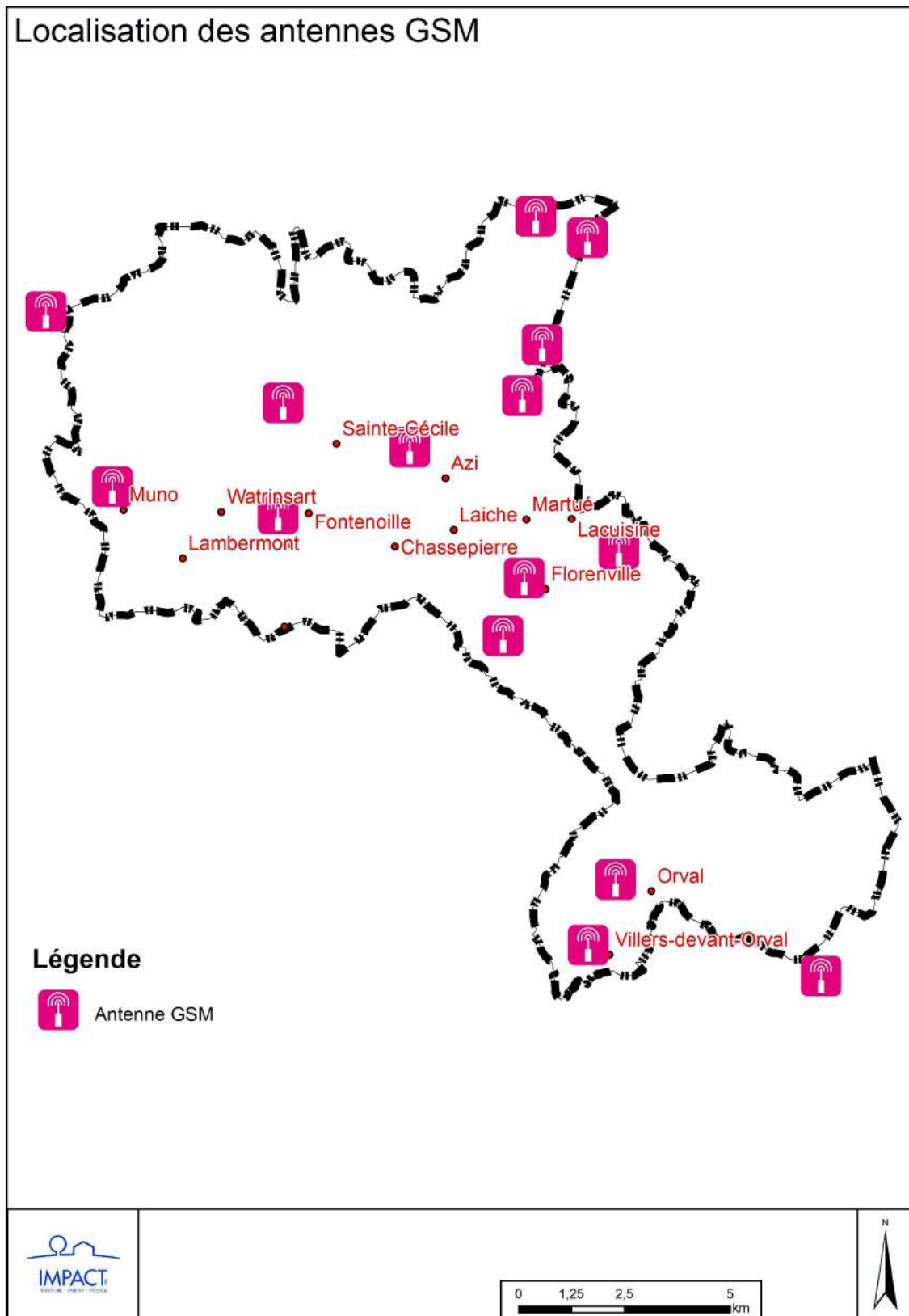
Une ligne électrique haute tension (70 kV) traverse la commune au Nord de Lacuisine.

### **2.16.4. Télécommunication**

Le réseau téléphonique est géré par l'opérateur Proximus. De manière générale, la couverture du territoire communal par les différents réseaux de télécommunication (téléphonie, GSM, ADSL...) est assez bonne.

Au total, 13 antennes GSM sont situées sur le territoire communal.

Figure 82 : Localisation des antennes GSM



### **2.16.5. La gestion de déchets**

En 2016, la production totale de déchets s'élève à 602 kg/EH, soit une stabilité par rapport à 2015. La moyenne observée sur l'ensemble de la zone d'action de l'AIVE est de 596 kg/EH, soit une variation de 3 % par rapport à 2015.

Le taux global de recyclage et de valorisation de l'ensemble des déchets collectés sur la commune de Florenville est de 98 % (37 % recyclés, 24 % compostés et 37 % valorisés). 2 % sont donc éliminés en CET.

Pour la commune de Florenville, 29 % des déchets sont collectés en porte-à-porte (61 % de fraction résiduelle et 39 % de matière organique), 67 % apportés au parc à conteneurs et 4 % déposés au niveau du réseau de bulles à verre.

### **2.16.6. La gestion énergétique**

La commune de Florenville ne dispose pas de politique énergétique spécifique. Il n'existe dès lors aucune donnée relative à l'énergie (consommation des bâtiments communaux, etc.).

En matière de projets, signalons le remplacement de deux chaudières à mazout (école communale de Lacuisine et maison de village de Muno).

### **2.16.7. Liens avec d'autres plans et programmes**

Le Plan d'Investissement Communal (PIC) 2012-2016 a permis la réalisation des travaux suivants :

- Aménagement de trottoirs à la rue de Carignan à Florenville (115.000 €).
- Réfection de la voirie du Clos Michel à Florenville (60.000 €).
- Réfection du chemin du Bon Pays (315.000 €).
- Réfection des ponts à Muno et Watrinsart (130.000 €).
- Travaux à la rue de Cugnon à Muno (800.000 € avec un budget SPGE hors PIC de 240.000 €).

Le Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018 est consacré au projet B-Post pour l'aménagement de la garderie communale (263.000 €).

L'aménagement de la phase 3 du centre de Florenville va permettre de concrétiser l'aménagement de la place Albert 1<sup>er</sup> ainsi que la création de parking de délestage à l'arrière de la ferme Trinteler. La demande de permis d'urbanisme est en cours de traitement et l'adjudication des travaux est prévue au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2018. Préalablement, la SWDE et la SPGE réaliseront leurs travaux début 2018. Le subventionnement des travaux est le suivant : 630.000 € pour le SPW-DGO1, 750.000 € pour le développement rural et 750.000 € pour la commune de Florenville. Des négociations sont actuellement en cours pour une subvention du CGT.

Un autre projet d'importance concerne la réaffectation du site de la poste à Florenville. Le montant estimé des travaux est de 2.140.000 € et l'adjudication vient d'être réalisée. Des subventions ONE (530.000 €) et PIC (263.000 €) ont été sollicitées. La piste UREBA (40.000 €) est en négociation. Les travaux se composent de différentes parties :

- Une crèche de 30 places (ouverture prévue en décembre 2018) et un point poste dans le bâtiment principal. Dans un second temps, l'étage accueillera la bibliothèque.
- Les anciens garages accueilleront quant à eux les consultations ONE. Dans un second temps, l'ALE et une centrale de repassage y prendra également place.
- Le bâtiment du « golf » sera aménagé en garderie communale et recevra d'autres fonctions à plus long terme comme l'accueil temps libre.
- A plus long terme, l'aménagement d'un parc public.

Notons enfin qu'un axe de travail du Parc Naturel concerne l'énergie, notamment par la mise en place d'une coopérative pour des achats groupés pour les citoyens et les collectivités ou encore par la fourniture d'un cahier des charges pour un appel à un tiers investisseur dans le cadre du remplacement des unités de production de chaleur. Une proposition est également à l'étude concernant le suivi de la consommation des unités de production de chaleur.

#### **2.16.8. Analyse synthétique des constats**

##### **Forces**

- Ressource en eau d'importance et zones de protection définies.
- Des conditions favorables à la préservation des ressources naturelles (gestion des eaux usées, gestion des déchets, etc).

##### **Faiblesses**

- Travaux importants encore à réaliser au niveau de l'assainissement des eaux usées.
- Pas de politique énergétique particulière.

##### **Problématiques majeures**

- **Un coût important nécessaire à la poursuite du développement des équipements.**

##### **Ressources spécifiques**

- **Des conditions favorables à la préservation des ressources naturelles (gestion des eaux usées, gestion des déchets, etc.).**

## 2.17. Les services

### 2.17.1. Le commerce

Le centre de Florenville constitue un pôle commercial à vocation sous-régionale, avec une certaine spécialisation vers l'horeca (en lien avec l'activité touristique). On y retrouve toute une série de commerces : alimentation, moyenne surface, spécialisés...

La plupart des commerces sont ouverts le dimanche, ce qui attire une clientèle française importante.

Par ailleurs, la localisation géographique particulière de Florenville aux confins de la Province lui confère un rôle de desserte pour la région proche et ceci d'autant plus qu'il n'existe pas dans cette zone de grands équipements commerciaux comme on peut en rencontrer ailleurs. Cette attractivité s'exerce surtout sur l'axe Bouillon - Arlon. Par contre, l'aire de chalandise de Florenville est concurrencée par le pôle commercial de Libramont - Neufchâteau - Bertrix, de Bouillon et par la présence en France des villes de Carignan ou Sedan.

Au contraire, l'activité commerciale a pratiquement totalement disparu des villages, hormis quelques commerces ponctuels, notamment sur Muno et Villers-devant-Orval.

### 2.17.2. L'enseignement et l'éducation

#### Enseignement fondamental

L'enseignement fondamental s'appuie sur 5 implantations communales :

- Lacuisine (16 primaires et 9 maternelles).
- Sainte-Cécile (30 primaires et 21 maternelles).
- Fontenoille (17 primaires et 11 maternelles).
- Villers-devant-Orval (33 primaires et 18 maternelles).
- Muno (38 primaires et 25 maternelles).

A l'enseignement communal, s'ajoutent les écoles libres de Chassepierre et Florenville (134 primaires et 71 maternelles) ainsi qu'une école de la FWB à Florenville (131 primaires et 55 maternelles). Il s'agit donc des établissements les plus importants en matière de population scolaire.

De manière générale, le nombre d'élèves varie d'une année scolaire à l'autre mais est globalement stable. Notons toutefois que l'école de Sainte-Cécile a vu sa fréquentation augmenter.

Florenville constitue également un pôle d'enseignement secondaire avec l'institut Sainte-Anne. Nous n'avons pas pu disposer du nombre d'élèves pour cet établissement.

### 2.17.3. Les services sociaux

Les bureaux du CPAS se situent à Florenville. Le budget du CPAS est très important et s'élève à +/- 10.000.000 €.

Une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est également située à Florenville (aide à domicile, à l'entretien du jardin, au bricolage, etc).

Cuesta Services est une agence agréée Titres-Services qui propose :

- Son service d'aide-ménagère à domicile.
- Son service repassage en centrale (située derrière le bâtiment de BPOST à Florenville).

Nous pouvons également noter la présence de nombreuses associations à vocation sociale sur le territoire communal :

- ACIH (Lacuisine).
- Croix Rouge (Florenville).
- Groupe AA (Florenville).
- Lire et Ecrire (Florenville).
- Maison Croix-Rouge de Florenville Chiny (Florenville).
- Médecins sans Frontières (Villers-devant-Orval)
- Office de la Naissance et de l'Enfance (Florenville).
- Service Laïque d'Aide aux personnes (Lacuisine).
- Vie Libre (Florenville).

### 2.17.4. Les services aux aînés

#### Maison de repos

La commune de Florenville compte deux homes sur son territoire :

- « La Concille » à Florenville (33 places en maison de repos et 47 places en maison de repos et de soin).
- « Saint Jean-Baptiste » à Villers-devant-Orval (55 places en maison de repos et 25 places en maison de repos et de soin).

Ces deux structures sont gérées par le CPAS de Florenville et font l'objet de projets.

#### Projet de nouvelle construction d'une capacité de 100 lits sur le site du Home La Concille

En mai 2017, le Ministre Maxime Prevot, a informé le CPAS que le gouvernement wallon avait décidé d'octroyer un subside de 7.000.000 d'euros pour la réalisation de travaux d'extension et de reconditionnement au Home La Concille, ce qui permettra au C.P.A.S. de mettre en œuvre son projet de nouvelle construction.

Suite à cette promesse de subsides et dans la mesure où le dernier avant-projet, communiqué à la Région Wallonne plusieurs années auparavant, était devenu caduc en mai 2017 (celui-ci n'existait donc plus juridiquement), le CPAS a donc dû en urgence introduire auprès de l'AVIQ un nouvel avant-projet. L'AVIQ souhaite que cet avant-projet évolue le plus vite possible en projet.

C'est pourquoi le CPAS a décidé de poursuivre les études relatives à la construction d'une nouvelle maison de repos, maison de repos et de soins d'une capacité de 97 lits à Florenville et de commander aux auteurs de projet l'exécution des différentes tâches suivantes liées au projet, en respect de la législation en vigueur, à savoir :

- Réintroduire auprès de l'AVIQ l'avant-projet qui a été approuvé par le Conseil de l'action sociale en 2014 et qui a fait l'objet d'une part d'un accord de principe le 20 mai 2014 pour l'ouverture de 80 lits dont 47 lits MRS et d'autre part d'un accord de principe du 11 décembre 2014, pour l'extension de 17 lits MR.
- Obtenir dans les meilleurs délais, les avis préalables de l'Urbanisme (DGO4), du SRI et du DNF.
- Elaborer, une fois ceux-ci obtenus, le dossier de permis d'urbanisme.
- Entamer le dossier d'exécution pour l'introduction du projet définitif à l'AVIQ dès que celui-ci aura été approuvé par le CPAS.

#### Travaux de reconditionnement de l'ancien bâtiment du Home Saint Jean-Baptiste (partie des 20 lits)

La volonté du CPAS de Florenville de construire un nouveau Home remonte déjà à 1998, date à laquelle de premiers essais de stabilité de sol avaient été commandés.

En 2010, le CPAS a décidé d'approuver le projet définitif des travaux de reconditionnement de la partie des 20 lits du Home Saint Jean-Baptiste qui lui avaient été transmis par les auteurs de projet.

En 2012, le C.P.A.S a décidé d'attribuer le marché de travaux relatif au reconditionnement de l'ancien bâtiment du Home Saint Jean-Baptiste (projet des 20 lits), à la firme Cobelba de Virton.

Ce n'est qu'en septembre 2016 que les travaux de reconditionnement ont commencé à être exécutés.

Compte tenu de la circulaire du 6 novembre 2009 fixant les normes pour l'agrément spécial des maisons de repos et de soins, qui rappelle qu'il est de la responsabilité des gestionnaires de faire évoluer leurs infrastructures, aussi bien en maisons de repos qu'en maison de repos et de soins, afin d'aboutir au plus grand nombre possible de chambre à un lit avec cabinet de toilette, dont la surface doit répondre aux normes MRS (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 15 m<sup>2</sup> au minimum pour les chambres individuelles et 18 m<sup>2</sup> au minimum pour les chambres doubles), le CPAS a demandé en 2016 aux auteurs de projet de modifier les plans des chambres. La surface actuelle des chambres est en moyenne de 17 m<sup>2</sup>.

Afin que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions, le CPAS a décidé de reloger les 20 pensionnaires se trouvant dans la partie des 20 lits de l'ancien bâtiment du Home Saint Jean-Baptiste dans des modules avec chambres provisoires pendant toute la durée des travaux de reconditionnement.

La fin des travaux est normalement prévue pour la fin du mois de juin 2018, soit juste avant les congés du bâtiment. Toutefois, une fois que les travaux seront terminés et que le bâtiment sera réceptionné, le CPAS devra meubler le bâtiment en vue de le rendre fonctionnel (mobiliers de bureau, mobiliers des chambres, mobiliers espaces de vie communs, aménagement de la salle de restaurant, ...) et effectuer tous les travaux complémentaires nécessaires afin que le bâtiment satisfasse aux exigences de l'AVIQ et du S.R.I. avant de pouvoir procéder au déménagement des 20 résidents depuis les modules.

#### **2.17.5. Les services aux enfants et aux jeunes**

##### **Accueil Temps Libre**

Un accueil est organisé dans chaque implantation scolaire fondamentale du territoire communal.

Toutefois, le mercredi après-midi, il n'y a qu'un seul accueil. Il est centralisé et organisé à l'école du Miroir (Florenville) mais les enfants des autres villages ne peuvent en bénéficier en raison de l'éloignement géographique. De plus, le local est déjà trop exigu pour accueillir en moyenne 25 enfants. La configuration de la commune qui est très étendue et le problème de mobilité sont donc des freins. Actuellement la commune ne peut donc pas offrir un accueil à tous les enfants le mercredi après-midi.

Pendant les vacances scolaires, il n'y a pour le moment pas d'accueil temps libre. Cependant, il existe plusieurs opérateurs sur la commune dont Les Créatelières et le centre sportif qui prennent en charge les enfants avant et après les stages mais l'encadrement est fait par des animateurs artistiques ou sportifs.

La commune souhaite offrir à moyen et long terme une offre plus adaptée aux familles. En effet, les enfants pourraient bénéficier d'un accueil de qualité et à proximité de leur domicile. La commune envisage un accueil centralisé dans les bureaux de la poste, un accueil à Villers-devant-Orval et à Muno. Ces lieux n'ont pas été choisis par hasard, puisqu'ils disposent d'un local adapté ou qui sera aménagé prochainement mais également parce qu'ils sont plus accessibles pour les familles. Pendant les vacances scolaires, les accueillantes de certains villages pourraient mettre en place des activités de type plaines de vacances. Dans les prochains mois, la Commission Communale de l'Accueil se penchera d'ailleurs sur les offres d'accueil possibles pour les 3-12 ans (mise en place d'une enquête).



### **Maison Communale d'Accueil et de l'Enfance (MCAE)**

La MCAE « Les Arsouyes » située à Florenville peut accueillir 12 enfants de 0 à 3 ans (6 encadrants).

Un projet de crèche communale d'une capacité de 30 places verra le jour en décembre 2018 au sein de l'ancienne poste de Florenville (projet mené par le CPAS).

#### **2.17.6. Les autres services publics**

##### **La Poste**

Un bureau de poste est situé à Florenville. Ce projet fait l'objet d'une réaffectation par la commune avec maintien d'un point poste.

Un second bureau de poste avec des horaires plus limités est également présent à Villers-devant-Orval.

##### **Police**

La commune de Florenville fait partie de la zone de police de Gaume composée de 7 communes (Chiny, Etalle, Florenville, Meix-Devant-Virton, Rouvroy, Tintigny et Virton). La nouvelle structure est composée de 84 policiers et agents et de 25 membres du cadre administratif et logistique.

Le poste de Florenville regroupe un service d'intervention (2 inspecteurs principaux, 8 inspecteurs de police et 2 personnels administratifs) et un service de proximité (1 inspecteur principal et 9 inspecteurs).

##### **Service incendie**

Conformément à l'article 6 de l'AR du 02/02/2009, portant délimitation territoriale des zones de secours, le conseil de zone Luxembourg est constitué des 44 communes adhérentes : Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Etalle, Erezée, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont, Manhay, Marche-en-Famenne, Martelange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Nassogne, Neufchâteau, Paliseul, Rendeux, Rouvroy, Saint-Ode, Saint-Hubert, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton et Wellin.

Le conseil de zone est représenté par les 44 communes de la Province dont les Bourgmestres sont membres d'offices et un membre issu du Conseil Provincial. Le conseil de zone a désigné Monsieur Vincent Magnus en qualité de Président et Madame Catherine Hornick en qualité de secrétaire du conseil et du collège.

Le collège de zone est quant à lui représenté par 13 Bourgmestres issus du conseil, avec une représentation pour Florenville.

Un des 16 postes de secours est situé à Florenville.

### **Information communale**

L'information communale est assurée par :

- Le site Internet de l'administration communale.
- Le bulletin communal.

D'autres créneaux d'information existent par ailleurs :

- Les différents pages Facebook des associations dont celle de l'ODR : Florenville participation.
- Les divers journaux toutes boîtes.
- La télévision régionale TV-Lux.
- Les relais dans la presse.
- Les différents toutes-boîtes et sites Internet des associations/infrastructures.

#### **2.17.7. La santé**

##### *2.17.7.1. Offre en soins de santé*

Au niveau des soins de santé, on recense sur la commune :

- 7 médecins généralistes à Florenville (6) et Muno.
- 6 infirmiers à Florenville (2), Sainte-Cécile (2), Chassepierre et Fontenoille.
- 3 pharmacies à Florenville.

Entre 2001 et 2012, à Florenville, la densité de médecins généralistes actifs reste pratiquement inchangée avec 10,9 médecins pour 10.000 habitants (il faut cependant constater une augmentation à 12,8 médecins entre 2006 et 2009 avant de redescendre l'année suivante). Par contre, celle-ci diminue au fil du temps pour l'arrondissement de Virton (de 10,3 à 8,5 médecins pour 10.000 habitants) et la province de Luxembourg (de 9,7 à 8,2 médecins pour 10.000 habitants).

La commune de Florenville est reprise sur la liste des communes qui appartiennent à une zone de médecine générale définie par l'INAMI comme « à faible densité médicale ». Les médecins généralistes qui voudraient s'installer sur le territoire de la commune peuvent dès lors bénéficier du fonds « Impulseo 1 » dont l'objectif est de contribuer au maintien d'un bon niveau d'accès aux soins de première ligne.

A partir du 04 février 2012, un nouveau système de garde de médecine générale est mis en place en province de Luxembourg et dans l'arrondissement de Dinant. Pour Florenville, le poste de garde le plus proche est situé à Tintigny (16 km depuis le centre de Florenville).

Pour rappel, au niveau des hôpitaux, la patientèle de Florenville se répartit de la manière suivante : 40 % vers Arlon, 40 % vers Libramont et 20 % vers Namur et Liège.

#### 2.17.7.2. *Profil de santé*

En ce qui concerne la mortalité de la population sur base de l'indice comparatif de mortalité, Florenville présente une sur-mortalité significative par rapport aux autres niveaux géographiques. Les causes principales de décès au niveau de l'arrondissement – appareil circulatoire et tumeurs – sont identiques à celles de la province et des sociétés industrialisées en général. Concernant la proportion des décès qui ont lieu avant l'âge de 65 ans, Florenville se situe également au-dessus des deux autres niveaux territoriaux.

En ce qui concerne l'état de santé, l'incidence des cancers est légèrement plus élevée dans l'arrondissement de Virton que dans la province. Les cancers les plus représentés sont ceux de la prostate et des bronches-poumons chez les hommes, et du sein et du colon-rectum chez les femmes. Les dépistages organisés de ces deux derniers cancers doivent donc être encouragés. Par exemple, au niveau communal, 50,9 % des femmes de 50 à 69 ans ont réalisé un examen de dépistage du cancer du sein, ce qui est légèrement supérieur au taux de la province et légèrement inférieur à celui de l'arrondissement.

Les cas d'invalidité parmi les 20-64 ans sont proportionnellement plus nombreux à Florenville par rapport à la province et à l'arrondissement. Depuis 2001, une nette progression est observée, en particulier chez les femmes, tant au niveau de la province que de l'arrondissement. Le relèvement de l'âge de la pension (réforme de 1997) et le taux de participation plus élevé des femmes sur le marché du travail ne sont certainement pas étrangers à ce phénomène. Le statut professionnel (salarié ou indépendant) influence de manière importante ces propositions avec, parmi les invalides, une grosse majorité de personnes salariées.

Sur le plan de la santé maternelle et infantile, on constate que la majorité des naissances concernent les mères âgées de 25 à 29 ans, suivies de près des mères de 30 à 34 ans. La proportion de naissances relatives aux mères de moins de 25 ans est plus importante à Florenville qu'aux autres niveaux géographiques. La proportion de naissances relatives aux mères de 35 ans et plus y est par contre moins élevée. A Florenville, la majorité des nouveau-nés ont un poids se situant entre 2.500 g et 3.999 g. Les petits poids représentent 7,6 % des naissances, ce qui est supérieur à l'arrondissement et la province. La proportion de nouveau-nés de 4.000 g et plus est, par contre, deux fois moins importante à Florenville. Enfin, le taux de natalité à Florenville est inférieur à ceux des autres niveaux géographiques.

Le diagnostic principal d'hospitalisation pour les habitants de Florenville concerne le système musculaire et tissu conjonctif (arthrodèse dorso-lombaire, intervention de la hanche et du fémur...). Vient en seconde position le système circulatoire.

La commune présente une consommation médicamenteuse globale supérieure à celles de l'arrondissement et de la province. Les médicaments les plus consommés touchent le système cardiovasculaire. La consommation pour les cinq systèmes principaux (système cardiovasculaire, système nerveux central, tractus gastro-intestinal, sang et système hématopoïétique et système respiratoire) évolue de manière croissante dans le temps.

### 2.17.7.3. *Indicateur synthétique ISADF*

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune.

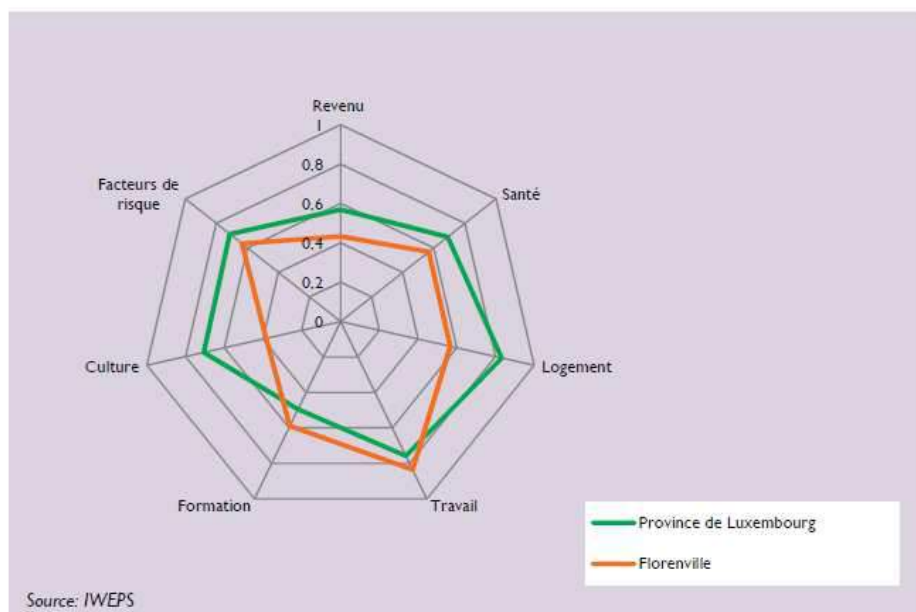
Les droits fondamentaux sont déclinés en six dimensions : le droit à un revenu digne, le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale, le droit à un logement décent et à un environnement sain, le droit au travail, le droit à la formation et enfin le droit à l'épanouissement culturel et social. Le facteur de risque prend en considération trois publics cibles : les ménages monoparentaux, les personnes isolées âgées de 65 ans et plus et les demandeurs d'asile.

Afin de permettre à chaque commune de visualiser aisément sa position par rapport aux droits fondamentaux et au facteur de risques dans le cadre du plan de cohésion sociale, l'IWEPS a élaboré des polygones appelés « radars » sur la base des indicateurs de chaque commune.

En 2013, tous les indicateurs de la commune de Florenville (« revenu », « santé », « logement », « facteurs de risque », « culture »), à l'exception du « travail » et « formation » sont largement inférieurs à ceux de la province de Luxembourg.

Si on classe les communes de la province de Luxembourg par rapport à ces indicateurs, Florenville arrive en 43<sup>ème</sup> position.

Figure 83 : Radar ISADF – Profil local de santé (2013)



#### 2.17.8. Analyse synthétique des constats

##### Forces

- Présence d'une structure commerciale diversifiée sur le centre de Florenville avec notamment une spécialisation vers l'horeca et une attractivité vers la France (ouverture le dimanche).
- Présence de plusieurs implantations scolaires fondamentales (y compris sur les villages) et d'une école secondaire.
- Existence de nombreux services à la population.
- Présence de deux maisons de repos constituant une offre exceptionnelle pour l'accueil des personnes âgées.
- Offre en soins de santé de proximité encore bien présentes sur le territoire communal.

##### Faiblesses

- Disparition presque totale des commerces et services dans les villages.
- Relatif éloignement par rapport au poste médicale de garde et aux hôpitaux.

Problématiques majeures

- Un coût important pour le maintien des services à la population.
- Une difficulté d'accès aux services pour certaines personnes (isolement, éloignement, etc).

Ressources spécifiques

- Un nombre important d'équipements et de services mis à disposition des habitants.

## 2.18. La culture, le sport et les loisirs

### 2.18.1. Les infrastructures

#### 2.18.1.1. Les lieux de rencontre

Le tableau suivant reprend les différents lieux de rencontre présents sur la commune.

*Tableau 42 : Listing des lieux de rencontre*

<b>Salle</b>	<b>Localisation</b>	<b>Gestionnaire</b>
Espace Rencontre	Florenville	Centre Culturel du Beau Canton
La Gaumaise	Florenville	Association des Œuvres Paroissiales du Doyenné de Florenville
Le Breux	Chassepierre	SI de Chassepierre
Le Paquis	Fontenoille	ASBL Le Paquis
Ecole communale	Villers-devant-Orval	Commune de Florenville
Saint-Nicolas	Lacuisine	SI de Lacuisine
Ecole communale	Sainte-Cécile	Comité de parents
Centre sportif	Muno	/

#### 2.18.1.2. Les infrastructures sportives

La commune dispose d'un complexe sportif situé à Florenville. Il comprend :

- 1 salle omnisport.
- 1 salle Dojo / Fitness.
- 1 salle de danse.
- Des terrains de tennis extérieurs et 1 terrain multisport extérieur.
- 1 cafétéria.

De nombreuses compétitions, activités et sports peuvent y être pratiqués.

On retrouve également :

- Des infrastructures de football à Florenville, Muno, Sainte-Cécile et Villers-devant-Orval.
- Un terrain multisport couvert à Muno.
- Un parcours Vita et un mini-golf (sur le site de la plaine de jeux) à Florenville.
- Des terrains de tennis au Breux (Chassepierre).
- Une piscine au camping de Florenville.

## 2.18.2. Les associations et les activités

### Centre culturel du Beau Canton

Il y a 40 ans se créait le « Foyer culturel de la Moyenne Semois » dont l'action s'étend sur le canton de Florenville et Chiny (bureaux situés à Chiny).

Il est actuellement agréé comme Centre culturel local de catégorie 1 et emploie 7 personnes.

L'objectif de cette association reconnue comme « Centre culturel agréé » est de permettre un développement socioculturel global sur son territoire. Les services mis en chantier par ce qu'il est désormais convenu d'appeler le « Centre culturel du Beau Canton » concernent des secteurs très larges qui vont du soutien d'une activité locale à l'animation d'un grand feu en passant par des aides-services aux associations, la publication du calendrier des manifestations, des conférences et reportages, la gestion globale de l'Espace-Florenville.

Différents partenariats sont portés avec les Créateliers, Radio Sud (105 FM), la Maison des Jeunes de Chiny et de Florenville, Chiny Cité des Contes, le réseau des bibliothèques de Florenville et Chiny, etc autour d'activités comme le Festival du Conte de Chiny, l'émission 105.culture sur Radio Sud, l'accueil de différents ateliers de la MJ ou des Créateliers dans ses installations, des spectacles en collaboration, etc.

Le Centre culturel du Beau Canton propose aussi des spectacles, concerts, théâtre, danse, du théâtre scolaire, des expositions, un ciné-club hebdomadaire « Gaume Cinéma » et même une brocante mensuelle. Il collabore également à toute une série de manifestations organisées par les associations du territoire: le marché de Noël de Florenville, Chiny au Jardin, la Fête de la lumière à Lacuisine, la fête de la musique à Izel, etc.

### Maison des Jeunes de Chiny - Florenville

La Maison des Jeunes de Chiny et de Florenville est une association ouverte principalement aux 12-26 ans habitants la région de Chiny et de Florenville. Elle a pour objectif d'accompagner chaque jeune à prendre sa place dans le monde en favorisant les rencontres, la curiosité, la pratique d'activités créatives, l'engagement dans des projets collectifs, etc.

La maison des Jeunes est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et compte 5 employés.

### Bibliothèque communale

Le réseau de bibliothèques Florenville – Chiny compte :

- Une bibliothèque locale pivot à Florenville.
- Deux bibliothèques relais situés à Muno et Villers-devant-Orval.
- Un catalogue commun de 44.000 documents (livres, livres audio, DVD) en accès direct et plus de 1200 lecteurs inscrits.



Il offre également différents services dont :

- Des animations ponctuelles : ateliers, expositions, rencontres, débats, ciné-changes, etc.
- Les activités « Tricot-lectures », « Contes » et « Souvenirs » dans les homes La Concille et Saint Jean-Baptiste.
- La possibilité de s'initier à Internet.
- L'auto formation informatique avec VODECLIC.
- L'Espace Culture-Emploi.
- Un écrivain public.
- Les cours de « Lire et Ecrire ».

### **Académie de musique de Bouillon**

En 1974, une section locale de l'Académie de musique de Bouillon vient s'implanter à Florenville. Depuis lors, une section locale s'est implantée à Muno.

### **Createliers**

Les Createliers, centre d'expression et de créativité, sont situés à Florenville. Il s'agit un lieu d'échanges, d'interactivité où les ateliers proposés donnent la priorité à la créativité des participants, l'artiste - animateur se mettant alors à leur disposition.

Les participants sont invités à concrétiser leur projet en utilisant le savoir-faire de l'artiste, les œuvres ou les institutions qui les entourent, et qui leur permettront de parvenir à une réalisation visible, marquante pour eux et/ou pour le public. Par cette démarche artistique d'ouverture, ils s'inscrivent dans le milieu dans lequel ils vivent, en partageant des expériences et découvrant leurs potentialités.

Les Créateliers sont reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles et sont soutenus par les communes de Chiny et Florenville et par la Province de Luxembourg.

### **Autres associations**

Au moment de clôturer le PCDR, aucune liste actualisée des associations présentes sur le territoire n'a été rendue disponible.

### 2.18.3. Analyse synthétique des constats

#### Forces

- Plusieurs lieux de rencontre mis à disposition des habitants.
- Présence d'un complexe sportif et de différentes infrastructures sportives.
- Centre Culturel du Beau Canton, Maison des Jeunes, réseau de bibliothèques communales, etc.
- Tissu associatif assez riche.

#### Faiblesses

- Absence de lieux de rencontre et de convivialité dans certains villages ou infrastructures peu adaptées.
- Peu de petites infrastructures socio-récréatives dans les villages.

#### Problématiques majeures

- Des manques à combler à certains niveaux en termes d'infrastructures.

#### Ressources spécifiques

- Des infrastructures et des structures en faveur de la vie associative, culturelle et sportive.

## 2.19. Données complémentaires

Le patrimoine communal ainsi que les autres propriétés publiques ont été reportées sur une carte annexée au présent document.

### 2.19.1. Ressources financières de la commune

Figure 84 : Capacité d'emprunt – Belfius (2017)

#### I. Prévisions de recettes

- Fonds des communes	:	2.283.681,88		
- Add. précompte immobilier nombre (0)	:	1.431.374,71		
- Additionnels IPP. taux (0%)	:	1.143.237,23		
- Add. taxe circulation	:	72.150,02		
- Subv. fonctionnement écoles	:	100.500,00		
<b>Total</b>	:	<b>5.030.943,84</b>	X 90%	<b>4.527.849,46 (1)</b>
			(1) X 90%	<b>4.075.064,51 (2)</b>

#### II. Prévisions de dépenses

- Intérêts d'emprunts (*) jusqu'au no 1436	:	148.050,68		
- Tranches d'emprunts (*)	:	484.886,64		
<b>Total</b>	:			<b>632.937,32 (3)</b>

(\*) Y compris éventuellement les charges des prêts contractés par les régies communales et les charges des prêts garantis par la commune.

#### III. Excédent de recettes après avoir tenu compte d'une marge pour les fluctuations éventuelles du taux d'intérêt (2) - (3)

3.442.127,19 X 90% 3.097.914,47 (4)

#### IV. Pourcentage d'engagement (3):(1)

14%

#### V. Possibilités d'emprunt sur base d'excédent de recettes (4)

Durée (ans)	Taux indicatif (%)	Pouvoir d'emprunt
20	1,191	61.960.000,00
15	1,188	46.470.000,00
10	1,182	30.980.000,00
5	1,16	15.490.000,00

Ce pouvoir d'emprunt a été établi en tenant compte des modalités de base (révision triennale du taux, imputation semestrielle des intérêts et amortissement annuel du capital), aux taux en vigueur au jour du calcul.

## 2.19.2. Ressources humaines de la commune

### 2.19.2.1. Le Conseil communal

#### Bourgmestre :

- Sylvie THEODORE

Affaires générales - Personnel - Etat civil - Police - Sécurité-Incendie - Logement - Environnement  
- Eaux et Forêts - Fêtes et cérémonies.

#### Echevins :

- Yves PLANCHARD

Travaux - Rénovation rurale - Patrimoine communal (infrastructures scolaires, sportives, cimetières, Eglises, etc. ) - Informatique.

- Richard LAMBERT

Finances - Urbanisme - Aménagement du territoire - Mobilité - Cultes et Mémoire.

- Eric GELHAY

Culture, Enseignement, Tourisme, Développement économique (ADL) - Commerces.

- Philippe LAMBERT

Sport et Loisirs, Jeunesse, Emplois (ALE-Titres-services), Agriculture.

- Maurice PETITJEAN

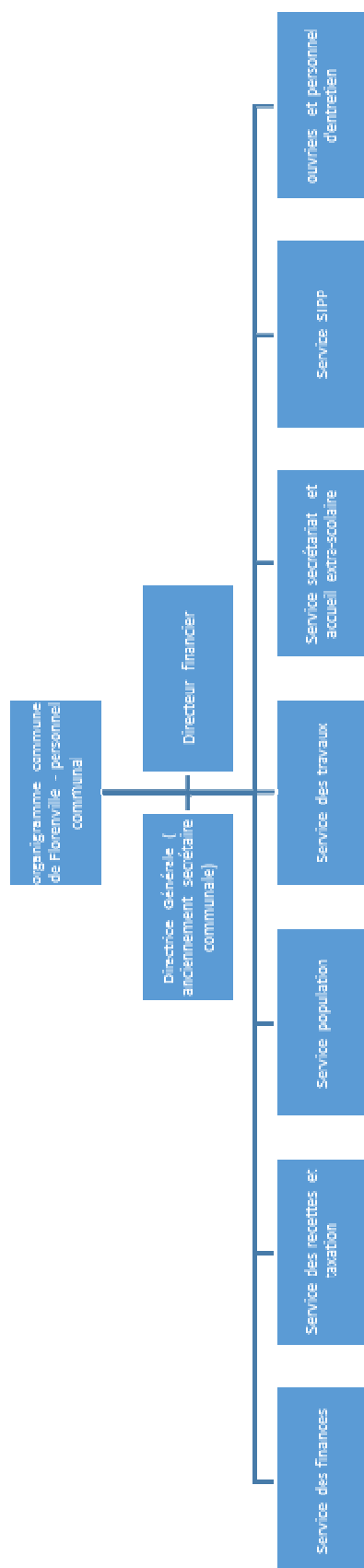
Président du CPAS - Affaires sociales - 3ème âge.

#### Conseillers communaux :

- BUCHET Jacques
- PONCIN Marc
- JADOT Joseph
- SCHOLER Christian
- MERNIER Bernard
- LEFEVRE Jean-Pierre
- GUIOT-GODFRIN Caroline
- FILIPUCCI Julien
- PETITJEAN Maurice
- DUROY-DEOM Denise
- BRAUN Patrick
- TASSIN Mélanie

2.19.2.2. *L'administration communale*

*Figure 85 : Organigramme des services communaux – Administration communale (2018)*



2.19.2.3. *Les Conseils consultatifs*

La participation citoyenne sur la commune de Florenville peut s'appuyer sur :

- La Commission Locale de Développement Rural (CLDR).
- La Commission Communale d'Aménagement du Territoire et la Mobilité (CCATM).

### 3. Liste des cartes annexes

---

- Occupation du sol
- Plan de secteur
- Contexte physique, naturel et paysager
- Contexte bâti
- Mobilité
- Equipements et infrastructures
- Propriétés communales et publiques

## 4. Annexes

### 4.1. Liste des arbres et haies remarquables

#### 4.1.1. Arbres remarquables

Localisation	Genre	Espèce	Nom vernaculaire
Bois-Le-Comte	Quercus	robur	Chêne pédonculé
Forges Roussel	Acer	pseudoplatanus	Erable sycomore
Forges Roussel	Fagus	sylvatica	Hêtre pourpre
Forges Roussel	Pinus	strobus	Pin Weymouth
Forges Roussel	Fagus	sylvatica	Hêtre commun
Forges Roussel	Fagus	sylvatica	Hêtre commun
Forges Roussel	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Forges Roussel	Tsuga	heterophylla	Tsuga de Californie
Forges Roussel	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
Forges Roussel	Sequoiadendron	giganteum	Sequoia géant
Forges Roussel	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Les Froids Vents	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Les Froids Vents	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Nationale 840, Orval	Calocedrus	decurrens	Calocèdre
Nationale 840, Orval	Sequoiadendron	giganteum	Sequoia géant
Nationale 840, Orval	Quercus	robur	Chêne pédonculé
Orval, 5	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
Orval, 5	Platanus	x acerifolia	Platane commun
Route de Davihat	Carpinus	betulus	Charme commun
Route de Grand Hez	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Route de Grand Hez	Carpinus	betulus	Charme commun
Rue d'Azy	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Rue de Conques, 2	Quercus	robur	Chêne pédonculé
Rue de Conques, 2	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
Rue de la Barrière, 14	Carpinus	betulus	Charme commun
Rue de la Barrière, 14	Quercus	robur	Chêne pédonculé
Rue de la Barrière, 14	Acer	pseudoplatanus	Erable sycomore
Rue de la Barrière, 33	Robinia	pseudoacacia	Robinier faux-acacia
Rue de la Croix	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
Rue de la Culée	Ulmus	glabra	Orme des montagnes
Rue de la Station, 26	Tilia	platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles à port fastigié
Rue de la Vau, lieu-dit "Au Christ"	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
Rue de Martué	Quercus	robur	Chêne pédonculé
Rue de Martué, 26	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
Rue des Iles	Tilia	platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles
Rue des Iles	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Rue des Jardins	Quercus	robur	Chêne pédonculé



Rue des Quatres Arbres	Tilia	cordata	Tilleul à petites feuilles
Rue la Vau	Robinia	pseudoacacia	Robinier faux-acacia
Rue Laiche, 26	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
Rue Laiche, 58	Tilia	cordata	Tilleul à petites feuilles
Voie des Sarts, 1	Tilia	cordata	Tilleul à petites feuilles
Watrinsart	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde

#### 4.1.2. Haies remarquables

Localisation	Genre	Espèce	Nom vernaculaire
Les Froids Vents	Crataegus	sp.	Aubépine sp.
Orval, 5	Larix	decidua	Mélèze d'Europe
Rue de Martué - lieu-dit "La Fontaine"	Crataegus	sp.	Aubépine sp.
Rue de Tourgeon	Taxus	baccata	If commun
Rue le Ménil	Carpinus	betulus	Charme commun

## 4.2. Liste du patrimoine figurant à l'inventaire

### CHASSEPIERRE

En 888, Chassepierre est désigné comme bien royal, mais son occupation semble remonter à l'époque romaine, comme en témoignent son ancienne appellation d'origine gallo-romaine Casa Petra ainsi que la présence de vestiges archéologiques. Après avoir appartenu au comté de Chiny, Chassepierre devient une seigneurie lors de son affranchissement (loi de Beaumont, 1274). Passant aux mains de la famille des Rodemarck, celle-ci voit s'ériger un château fort, qui sera anéanti en 1380 par les troupes de l'évêque de Liège, Arnould de Hornes (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.). Après avoir été rendue à Louis 1<sup>er</sup> de la Marck en 1483, elle devient le siège d'un bailliage au sein des terres wallonnes de Louis de Stolberg d'abord, puis des princes de Lowenstein, qui la possèdent jusqu'à la Révolution française.

Au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., le village est à plusieurs reprises pillé et vidé de ses habitants. La tour que ceux-ci avaient rebâtie au XV<sup>e</sup> s. sur les vestiges de l'ancienne tour Nord du château est détruite en 1641 par les troupes françaises. Les ruines de cette tour, conservées jusqu'en 1825, constituaient un des rares vestiges historiques de la seigneurie.

Le village est entouré par deux côtés escarpées et encastré dans une dépression creusée par des sources et un ruisseau, aujourd'hui voûté, qui s'écoulait dans la Semois ; celui-ci alimentait d'ailleurs plusieurs moulins. Malgré l'incommodité du site, Chassepierre a adopté la traditionnelle physionomie du village-rue. Les plus anciens témoins de l'habitat remontent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. La charte de protection du village émise en 1975, bien qu'elle n'ait pas toujours été scrupuleusement respectée, a cependant permis la sauvegarde partielle de l'habitat traditionnel de Chassepierre. On notera également la récente restauration de l'ancien moulin dit banal (rue de la Semois, entre l'église et le presbytère) et la mise en valeur du site du « Trou des Fées », ensemble de galeries souterraines creusées dans le cron et situées en contrebas de l'église.

### EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

Occupant une position importante au pied du village, église mentionnée en 1097, dont l'existence est présumée vers l'an mil.

### RUE ANTOINE

Lavoir. Récemment restauré, lavoir de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. Façade crépie d'allure néo-classique.

#### N° 63

Ferme bicellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> s., mais modernisée au XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 171).

#### N° 84

Ferme tricellulaire construite vers le milieu du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 172).

### RUE DE LA CURE

#### N° 86

Petite maison mitoyenne de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> s. (voir photo 173).

#### N° 90

Ferme tricellulaire, d'aspect 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 174).

#### N° 91, 97, 101, 102

Alignement de maisons mitoyennes de manouvriers, composées d'une ou deux travées sur deux niveaux (voir photo 175).

#### N° 103

Millésimée « 1803 » au-dessus de la porte d'entrée, ferme tricellulaire (voir photo 176).

RUE HAUTE

N° 48

Ancienne ferme construite suivant un axe brisé à deux reprises (voir photo 177)

CHEMIN DE LAICHE

Fontaine Sainte-Barbe. A l'entrée Est du village, petit réservoir en pierre calcaire placé au pied d'un arbre (voir photo 178).

RUE DE LA SEMOIS

N° 7

Ancienne ferme tricellulaire en moellons de calcaire assisés tapissés de lierre (voir photo 179).

N° 10

Sous bâtière d'ardoises et de fibrociment, ferme mitoyenne tricellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

N° 12

Complètement modernisée, maison ayant conservé des traces d'ancienneté au mur-pignon (voir photo 180).

N° 13

Elevée au bord de la Semois, en retrait complet de la rue, petite maison crépie, XVIII<sup>e</sup> s., mais modernisée vers 1950.

N° 14

Ancien moulin du XVIII<sup>e</sup> s. dont seul le volume semble avoir survécu (voir photo 181).

N° 15

Ancien presbytère. Elevée vers 1790, maison d'allure classique.

SANS NUMERO

Accolée au mur pignon gauche du presbytère, profonde maison remontant vraisemblablement au XVII<sup>e</sup> s.

N° 16

Petite maison de deux travées sur deux niveaux, en moellons de calcaire chaulés (voir photo 182).

N° 17

Petite maison de coin crépie s'ouvrant sur un large mur pignon.

RUE DE LA WARLOMONT

N° 18

Imposante ferme tricellulaire de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.

N° 19

Ferme mitoyenne tricellulaire de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 184).

N° 24

Bâtiment d'angle du XIX<sup>e</sup> s. résultant vraisemblablement de la transformation d'une ancienne ferme dont les dépendances se trouvaient à l'arrière (voir photo 185).

N° 49

Ferme tricellulaire (logis, étable, grange) de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 186).

N° 50

Maison de la 2<sup>ème</sup> moitié du XVIIIe s. construite en moellons de calcaire assisés (voir photo 187).

N° 51

Imposante ferme quadricellulaire élevée dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 188).

N° 51 d

Ferme du XVIIIe s., malencontreusement réaménagée, ne conservant en façade qu'une grange au portail en anse de panier (voir photo 189).

N° 53

Fondation Marci. Millésimée à deux reprises « 1751 » (linteau de la porte d'entrée et ancrs sur le pignon droit), maison soignée d'allure classique.

### CONQUES

Prieuré de Conques. Offert aux moines de l'abbaye d'Orval vers 1162 par Rodolphe, avoué de Longwy, vaste domaine situé au bord de la Semois dont la possession fut confirmée en 1173 dans une charte de Louis III de Chiny.

### FLORENVILLE

Au XIIIe s., à la mort de Louis IV (1189-1227), dernier comte de Chiny, sa fille Isabelle reçoit la seigneurie de Florenville composée des villages de Martué, Chassepierre, Sainte-Cécile, Fontenoille, Auby, Cugnon et Florenville. C'est de cette époque que remonte, semble-t-il, le château seigneurial dont on devine encore l'emplacement en contrebas du village, entre la Semois et la route qui mène à Martué. Affranchie le 24 mai 1273 au droit de Beaumont, la seigneurie de Florenville est ensuite rachetée en 1424 par Erard II de La Marck. Un peu plus d'un siècle plus tard, Philippe II confisque les biens de Robert de La Marck, faisant ainsi passer la seigneurie aux mains des princes des Pays-Bas, qui la conservent jusqu'à la Révolution française.

Implanté au-dessus d'une colline qui surplombe la vallée de la Semois, le village de Florenville a adopté une forme circulaire assez particulière. A l'exception de quelques bâtiments situés en contrebas du promontoire (rue de la Culée), peu de témoins anciens ont été conservés. Par contre, toutes les tendances de l'architecture bourgeoise de la fin du XIXe s. sont largement représentées, notamment autour de la Grand-Place.

### EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE

Situé au bord d'un promontoire dominant la Semois, édifice monumental de style néo-gothique, construit de 1874 à 1875 (voir photo 191).

### PLACE ALBERT 1<sup>er</sup>

N° 27

Haute maison bourgeoise de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. en briques rouges et pierre calcaire.

N° 49

Maison en briques peintes et petit granit pour la décoration, construite dans la 1<sup>ère</sup> décennie du XXe s. (voir photo 192).

### RUE DE LA BURLANDERIE

N° 30

Petite maison ayant conservé la technique de recouvrement des murs en moellons de calcaire par de la chaux (voir photo 193).

RUE DE CARIGNAN

N° 1 ET 2

Longue bâtière d'ardoises à croupettes abritant une maison et deux fermes tricellulaires de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 194).

RUE DU CENTRE

SANS NUMERO

Petite habitation en moellons de calcaire cimentés, millésimée « 1799 » (voir photo 195).

RUE DE LA CULEE

Ferme d'en Bas. Imposante de la 2<sup>ème</sup> moitié du XVIIIe s. ayant subi de nombreuses modifications au cours des XIXe et XXe s.

N° 19

La Chaiserie. Ancien moulin du XVIIIe s., reconverti en fabrique de chaises dans le courant du XIXe s.

La Poivrière. Construction en moellons de calcaire assisés et enduits, élevée sur deux niveaux suivant un plan rectangulaire terminé en hémicycle.

N° 21

Moulin « Marron » construit dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XIXe s.

RUE DE L'EGLISE

N° 19

Millésimée « 1838 », imposante maison composée dans sa partie gauche de dépendances (étable et grange) et dans sa partie droite d'un logis de sept travées sur deux niveaux (voir photo 196).

RUE DES EPERIRES

N° 6-7

Maison de style néo-gothique construite au début de ce siècle en briques jaunes et pierre de taille grise (voir photo 197).

RUE DE LA FONTAINE

Lavoir. Situé en contrebas de la route, construction de la 2<sup>ème</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 198).

RUE DE FRANCE

N° 34

Située au coin de la rue de Carignan, ferme de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 199).

RUE DES GENERAUX CUVELIERS

N° 1

Maison du début du XXe s. en double corps de cinq travées sur trois niveaux (voir photo 200).

N° 28

Ancien couvent (voir photo 201).

#### RUE D'IZEL

Croix dite des « Libéraux », située au coin du chemin dessus la Haye (voir photo 202).

#### RUE DU MONTY

Caserne de gendarmerie, maison et ancienne école communales. Vaste ensemble de bâtiments en moellons de calcaire crépis construit à flanc de colline (voir photo 203).

#### RUE DE NEUFCHATEAU

Chapelle Sainte-Anne. A droite d'une allée menant au cimetière installé en 1866, chapelle de style néo-gothique millésimée « 1875 » (voir photo 204)

N° 21

Petite maison de style néo-gothique (voir photo 205).

#### SANS NUMERO

Maison du début du XXe s. en double corps de trois travées sur deux niveaux (voir photo 206).

Maison Famenne. Maison de notable construite en 1865 par le docteur Famenne, agrandie en « 1901 » (voir photo 207).

#### RUE D'ORVAL

La Bergerie. Petit volume isolé de dépendances conservant en façade une entrée basse au large portail (voir photo 208).

#### PETITES RUES

N° 6 (en face)

Petite maison de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIIIe s.

#### PLACE REINE ASTRID

N° 15

Maison crépie de cinq travées sur deux niveaux agrémentée au début du XXe s. (voir photo 209).

#### FONTENOILLE

Occupant au XVIIIe s. la partie médiane de la Grand-Rue, le centre du village de Fontenoille s'est déplacé vers la rue des Ecoles et vers la rue du Paquis, suite à l'édification de la nouvelle église en 1858. La mode du décrépiage des façades a mis à nus les moellons de calcaire gréseux jurassiques utilisés pour les constructions. L'essentiel du bâti remonte à la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. Il est représenté par de petites fermes bicellulaires ou tricellulaires au logis d'une ou deux travées.

#### EGLISE PAROISSIALE SAINT-GEORGES

Edifice de style éclectique en moellons crépis et pierre calcaire, construit en « 1858 » (voir photo 210).

RUE DU BUTTELET

N° 119

Ferme tricellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s.

RUE DES ECOLES

N° 100

Petite ferme bicellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 211).

N° 102

Imposant volume quadricellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s.

GRAND-RUE

N° 7

Ferme mitoyenne de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 212).

N° 9

Volume bicellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. alignant une grange (photo 213).

N° 24

Au coin de la rue du Bœuf, ferme crépie du XIXe s. (voir photo 214).

N° 25

Ferme bicellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 215).

N° 89

Millésimée à deux reprises « 1871 », ferme bicellulaire (voir photo 216).

N° 91 ET 92

Fermes mitoyennes de type tricellulaire construites dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photos 217 et 218).

N° 113

Sous bâtière d'ardoises à croupettes, ferme tricellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 219).

RUE NICHELETTE

N° 83

Ferme mitoyenne de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 220).

N° 84 (?)

Ferme bicellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 221).

N° 133

Ferme tricellulaire crépie de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 222).

N° 104

Ferme tricellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s.

## LACUISINE

Fondé vraisemblablement au tout début du XIV<sup>e</sup> s., le village de Lacuisine est affranchi en 1304 au droit de Beaumont par Arnould IV de Chiny. Les forges des Epioux-Haut (mises en place par les maîtres des forges du Pont d'Oye) et des Epioux-Bas (la Forge Roussel) procurent dès la 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s. du travail aux habitants du village. Celui-ci s'est implanté parallèlement au cours de la Semois. Des fermes devancées par de profonds usoirs s'alignaient autrefois autour de la rue des Îles. La grande route qui va de Neufchâteau à Florenville a coupé en deux le village, lui ôtant quelque peu son caractère traditionnel.

### EGLISE PAROISSIALE SAINT-NICOLAS

Construit en 1872 sur les plans de l'architecte De Man (voir photo 224).

### RUE DES AUBEPINES

N° 117

Ferme tricellulaire du début du XX<sup>e</sup> s. (voir photo 225).

### RUE DES ÎLES

Ecole communale. Elevée en « 1893 » (millésime gravé en façade), bâtiment en T (voir photo 226).

N° 29

Maison de la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 227).

### SANS NUMERO

Ancienne ferme remontant vraisemblablement au XVIII<sup>e</sup> s. (voir photo 228).

N° 45

Sous bâtière de fibrociment, ferme du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 229).

N° 68

Vaste maison d'allure néo-classique de la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.

Moulin. Construit dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> s.

N° 76

Ferme de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s composée d'un logis de deux travées (voir photo 230).

### RUE DES JARDINS

N° 92

Ferme du XIX<sup>e</sup> s. en moellons de calaire assisés et crépis (voir photo 231).

N° 97

Ferme bicellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 232).

N° 98

Ferme crépie tricellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 233).

### SANS NUMERO

Socle de pierres calcaire sèches, table de schiste (voir photo 234).



RUE DU MAI

N° 22

Maison comprenant deux logis pourvu chacun en façade de deux travées (voir photo 235).

RUE DU PARC

Lavoir en moellons de calcaire crépis (voir photo 236).

La forge Roussel. Au milieu d'un vaste domaine boisé, Jean Antoine de Sainte-Cécile implante en 1604 une platerie à proximité d'un étang alimenté par le Tamigean, confluent de la Semois.

Les Epioux. Enclavé dans la forêt de Chiny, le domaine des Epioux est connu pour ses anciennes forges alimentées par quatre étangs artificiels.

LAICHE

Petit village dépendant autrefois de la seigneurie de Chassepierre, Laiche présente un habitat serré principalement implanté sur la rive gauche de la Semois. La rue principale, parallèlement à la rivière, est bordée de fermes remontant essentiellement au XIXe s.

SANS NUMERO

Ferme-bloc multicellulaire millésimée « 1774 », dans un cartouche en calcaire (voir photo 237).

N° 8

De la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s, ferme crépie tricellulaire (voir photo 238).

N° 17

Ferme tricellulaire crépie de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 239).

N° 18

Ferme mitoyenne de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 240).

N° 24

Ferme tricellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 241).

N° 47

Ferme tricellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 242).

N° 48

Ferme bicellulaire crépie de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 243).

N° 50

Ferme mitoyenne de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 244).

N° 51

Ferme du même type que la précédente, mais portail de grange surbaissée (voir photo 245).

N° 60

Ferme Le Soudan. Ferme de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. ou début du XXe s. (voir photo 247).

## LAMBERMONT

Le village de Lambermont présente une structure en U. La partie la plus ancienne se situe dans le haut du village et au niveau de la boucle en U ; on y trouve encore quelques fermes du XVIIIe s. : le n° 55 caractérisé par son profond volume et ses deux portes en plein cintre, plutôt rares dans la région, et, dans le prolongement, les n° 25 et 27. A l'exception de la ferme n° 70, datée « 1799 », les habitations et fermes situées dans le bas du village appartiennent au 3<sup>e</sup> qu. du XIXe s. : quelques millésimes sont là pour en témoigner (n° 61, 66, 72, 75, 85). Seul le clocher de l'église St-Jean-Baptiste vient interrompre par sa hauteur l'alignement des toitures.

### EGLISE PAROISSIALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Edifice néo-gothique en moellons calcaire assisés, construit en 1862 (voir photo 248).

Lavoir. En bas du village, petite construction de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 249).

N° 2

Ancienne école construite vers 1877 en moellons calcaire assisés (voir photo 251).

N° 6

Ferme tricellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s.

N° 11

Ferme tricellulaire du XIXe s. (voir photo 252).

N° 23

Ferme tardive de type quadricellulaire (voir photo 253).

N° 25

Ferme tricellulaire de la fin du XIXe s. (voir photo 254).

N° 27

Maison du XIXe s. (voir photo 255).

N° 39

Ferme du XIXe s. de type tricellulaire (voir photo 256).

N° 54

Ferme tricellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 257).

N° 55

Profond volume du XVIIIe s. de type tricellulaire.

N° 61

De type tricellulaire, ferme non mitoyenne millésimée « 1876 » (voir photo 258).

N° 62

Presbytère. Elevé à la même époque et à côté de l'église millésimée « 1862 » (voir photo 259).

N° 70

Millésimée « 1799 », ferme de type quadricellulaire.

N° 71, 72 ET 74

Succession intéressante de trois fermes tricellulaires crépies (voir photo 260).

N° 82

Longue ferme tricellulaire du XIXe s. (voir photo 261).

N° 84

Ferme tricellulaire de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

### LE BREU

Ancienne école communale. Construit dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 262).

En face de l'école, petit bâtiment de service de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.

### LES QUATRE ARBRES

Au lieu-dit « La Potence », croix portant la date de « 1824 » (voir photo 263).

### MARTUE

Affranchi le 10 octobre 1327, le petit village de Martué qui dépendait auparavant de la seigneurie de Florenville n'a, semble-t-il, gardé de son lointain passé que la croix de justice, symbole de son indépendance. Implanté sur la rive droite de la Semois, à laquelle s'alimentait autrefois un moulin (maintenant transformé), le village s'étire autour d'une rue unique. Etablie perpendiculairement à l'axe de la rivière, celle-ci menait à un gué remplacé par un pont vers 1847. Déjà au XVIII<sup>e</sup> s., comme on peut l'observer sur la carte des Pays-Bas autrichiens du comte de Ferraris, l'habitat est plus ou moins groupé autour de cette rue. Dans la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s., de nouvelles constructions ont contribué à la création d'un espace-rue relativement large. Les bâtiments généralement jointifs sont précédés de profonds dégagements devant les portes qui accentuent encore cette impression de largeur. Dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> d'autres constructions se sont encore insérées dans l'alignement. Malheureusement les rares témoins anciens ont subi nombre de transformations et modernisations.

### CHAPELLE SAINT-ROCH

Edifiée en « 1726 » (millésime au portail), chapelle curieusement implantée dans l'axe de la rue.

A l'entrée Sud du village, croix de Justice (de 1327 ?).

En face du n° 8, fontaine-abreuvoir de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 264).

N° 13

Ferme bicellulaire crépie de la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 265).

N° 14

De type tricellulaire, ferme crépie comprenant un logis de deux travées (voir photo 266).

N° 16

De la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s., ferme tricellulaire crépie (voir photo 267).

N° 19

Construction en moellons de calcaire assisés et crépis (voir photo 268).

N° 21

Ferme non mitoyenne de la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.

N° 25

Ferme bicellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.

Ancien lavoir. Situé en contrebas du village, au bord de la Semois, petit bâtiment crépi de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.

N° 26

Elevée perpendiculairement à l'axe de la rue, ferme tricellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 271).

N° 32

Ferme quadricellulaire de la fin du XIIIe s. ou début du XIXe s.

N° 34

Ferme tricellulaire crépie construite en « 1871 ».

N° 40-42

Ancienne maison d'école de la fin du XVIIIe s. (voir photo 272).

N° 49

Ferme de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 273).

### MUNO

Ancienne seigneurie, le village frontalier de Muno conserve encore quelques bâtiments élevés à l'époque où il était dirigé par les pères jésuites de Liège (1606-1773) : le prieuré, l'église Saint-Martin, les n° 156 et 164 de la rue du Four. La plupart des autres constructions remontent au XIXe s., ou du moins ont été transformées à cette époque. Elles s'élèvent dans l'alignement que forment la rue de l'Enfer, la rue Grande et la rue de Bavière.

### EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

Eglise construite sous la seigneurie des pères jésuites en « 1665 » en moellons recouverts de crépi (voir photo 274).

### RUE DE BAVIERE

N° 63

Ferme du XIXe s. (voir photo 275).

N° 70

De la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s., ferme bicellulaire mitoyenne (voir photo 276).

N° 77

Petite maison de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 277).

N° 79

Ferme tricellulaire du XIXe s. (voir photo 278).

N° 95

Construite en « 1829 », maison d'allure classique.

N° 104

Ferme bicellulaire (voir photo 279).

### RUE DE COLEAU

N° 184

Ferme mitoyenne de type tricellulaire, signée et datée « J.F.B./1830 » (voir photo 280).

RUE DE CUGNON

N° 210

Ferme mitoyenne du milieu du XIXe s. (voir photo 281).

N° 214

Ferme mitoyenne bicellulaire de la fin du XIXe s. (voir photo 282).

Pont Lérat. Pont en moellons de calcaire assisés à une arche surbaissée (voir photo 283).

RUE DE L'ÉGLISE

N° 150

Maison mitoyenne de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 284).

RUE DE L'ENFER

N° 18

Ferme bicellulaire mitoyenne du XIXe s. (voir photo 285).

N° 31, 32 ET 33

Suite de trois fermes mitoyennes de type bi- ou tricellulaire (voir photo 286).

RUE DU FOUR

N° 164, 165, 166, 167 ET 168

Ensemble de cinq maisons mitoyennes élevées sur une terrasse en surplomb (voir photo 287).

N° 156

Ferme en moellons calcaire jadis crépis affichant le millésime « 1700 » (voir photo 288).

RUE GRANDE

N° 36

Maison du début du XXe s. (voir photo 289).

N° 37

Presbytère construit vers 1864 (voir photo 290).

N° 41

Maison construite au début du XXe s. (voir photo 291).

N° 46

Ferme tricellulaire du XIXe s. (voir photo 292).

N° 48

Ferme bicellulaire crépie de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 293).

N° 53

Maison de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 294).

N° 54-55

Ancienne école communale (voir photo 295).

N° 126

Ferme mitoyenne tricellulaire de la fin du XIXe s. (voir photo 296).

N° 144

Maison ayant servi tour à tour de presbytère, d'imprimerie, de maison bourgeoise et de couvent.

#### VOIE DE SEDAN

N° 255

Ferme tricellulaire de la fin du XIXe s. (voir photo 297).

#### RUE DE TOURGEON

Ancien lavoir de la 2<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 298).

Ancien prieuré de Muno. Administré dès 1188 par des prieurs dépendant de l'abbaye de Saint-Vanne.

La platinerie. Alimenté par le ruisseau du Tremble, fernderie en activité dès 1700.

#### ORVAL

##### RUINES DE L'ANCIENNE ABBAYE

Elevée au cours des XIIe - XIIIe s.

##### EGLISE NOTRE-DAME

##### CLOITRE ET PREAU

Cloître précistercien (XIe s.).

Premier cloître cistercien (XIIe s.).

##### ABBAYE DU XVIIIe S.

##### NOUVELLE ABBAYE

Construite sur les plans de l'architecte H. Vaes.

##### LES FORGES

Datant de 1529.

N° 226

Grande Halle. Imposant bâtiment.

##### SANS NUMERO

Petite halle (voir photo 302).

N° 225 A

Bâtiment industriel du XVIIIe s. disposé parallèlement (voir photo 303).

SAINTE-CECILE

EGLISE PAROISSIALE SAINTE-CECILE

Edifice construit en « 1922 » (voir photo 305).

RUE DE CHASSEPIERRE

CHAPELLE SAINT-DONAT

Edicule de style néo-gothique bâti en 1878.

N° 19

Ferme de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

N° 21

Ferme mitoyenne tricellulaire de la 1<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 306).

RUE DU HEMEAU

Lavoir. Construction du XIX<sup>e</sup> s. (voir photo 307).

RUE D'HERBEUMONT

N° 153

Ferme du XIX<sup>e</sup> s. en moellons crépis (voir photo 308).

RUE DE LA MECANIQUE

SANS NUMERO

Ferme construite en « 1692 », rebâtie en « 1861 »

Filature. A proximité d'un étang, vaste bâtiment abritant autrefois une filature et une scierie (voir photo 310).

RUE DE LA TANNERIE

SANS NUMERO

Petite habitation de style traditionnel (2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.) (voir photo 311).

### VILLERS-DEVANT-ORVAL

Affranchi au XIIIe s. au droit de Beaumont par les seigneurs de Villers, le village de Villers-devant-Orval passe aux mains des seigneurs de la famille de Custine puis, jusqu'en 1599, aux mains des seigneurs de Sapogne. En 1637, le village est complètement détruit par les troupes françaises du maréchal Châtillon. Au cours du XVIIIe s., l'abbaye d'Orval se rend peu à peu maître du territoire et apporte aux habitants les richesses de son commerce et de ses industries. Cette période de relative prospérité prend fin en 1793, lors de la destruction de l'abbaye et l'expulsion de ses moines.

Le village conserve quelques témoins de son riche passé : le Manoir, qui signale l'entrée du village avec son impressionnante toiture à « l'Espagnole », les maisons du XVIIIe s. qui bordent la rue de Margny et la rue Coupée, ou encore la tour médiévale, vestige de l'ancien château seigneurial situé à la limite de la frontière française. La place du Moulin avec son lavoir dédié à Saint Gengoul, ses fermes du XIXe s. et sa fumièrre centrale ne manquent pas non plus d'intérêt. A signaler, en dehors du village, la ferme de Montlion (construite en 1856) et la ferme de Bois le Comte (2e moitié du XIXe s.), vastes constructions agricoles qui présentent toutes deux un plan en L.

### EGLISE PAROISSIALE SAINT-GENGOUL

Edifice de style néo-gothique élevé en 1853-1855 (voir photo 312).

### RUE DES CASERNES

N° 7

Ferme bicellulaire de la 1<sup>re</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 313).

### RUE COUPEE

N° 2

Ferme mitoyenne de type bicellulaire (voir photo 314).

N° 5

Maison précédée d'un jardinet enclos par un muret (voir photo 315).

N° 6

Ferme mitoyenne.

### RUE DE LA CROIX

Croix en fer forgé et Christ en fonte (voir photo 317).

### PLACE DOM MARIE ALBERT

Fontaine Saint-Gengoul. Construction en moellons de calcaire.

### RUE DE MARGNY

N° 2

Millésimée à deux reprises « 1783 », imposante ferme.

N° 3

Ancien moulin à eau (voir photo 318).



N° 7

Ferme de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 319).

N° 11

Ferme tricellulaire millésimée à deux reprises : « 1760 ».

N° 14

Petite maison mitoyenne de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIIIe s. (voir photo 320).

N° 17

Ferme dont le volume initial remonte peut-être au XVIIIe s. (voir photo 321).

Ferme Guerlot (ou manoir de Villers-devant-Orval). Ensemble semi-clôturé de bâtiments de ferme (dont le n° 17) et d'un manoir groupés autour d'une cour située en contrebas de la rue. Millésime « 1595 ».

N° 18

Maison mitoyenne de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIIIe s. (voir photo 322).

N° 36

Home Saint-Jean-Baptiste. Maison bâtie en « 1776 » (voir photo 323).

#### PLACE DU MOULIN

Château de Villers-devant-Orval. Ruines du château englobée dans des reconstructions d'après guerre (1940-45).

N° 4

Longue maison de la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s. (voir photo 324).

N° 11, 12 ET 13

Construite dans la 1<sup>e</sup> moitié du XIXe s., ferme composée à gauche d'un volume de dépendances et à droite d'un volume d'habitation en léger retrait (voir photo 325).

N° 15

Maison de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIIIe s. (voir photo 326).

#### SENTIER D'ORVAL

N° 1

Maison du XVIIIe s. (voir photo 327).

#### WATRINSART

Petit hameau constitué de quelques maisons du XVIIIe s. groupées autour d'une rue unique. Malheureusement la plupart d'entre elles sont fort dégradées (n° 4, 8, 10) ou trop restaurées (voir le n° 11 considéré comme un des rares exemples de construction du XVIIe s.). A noter également la présence de vestiges d'un ancien lavoir enclavé dans une prairie en pente.

N° 6

Ferme tricellulaire (voir photo 328).

N° 13

Petite ferme bicellulaire du XVIIIe s. (voir photo 329).

N° 15

Elevée sur une petite terrasse perpendiculairement à la chaussée, maison du XVIIIe s. (voir photo 330).